UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE
Faculté des sciences économiques et sociales

THESE

pour obtenir le grade de

Docteur en Sciences Economiques

APPARIEMENT SUR LE MARCHE DU TRAVAIL ET FILIERE MIGRATOIRE EN INDE

Le cas des ouvriers du bâtiment

Présentée et soutenue publiquement par

Jean-Dilip SEN GUPTA

le 28 janvier 2011

JURY :

M. **Jean-Luc DUBOIS**, Directeur de recherche, IRD, rapporteur.

M. **Rémy HERRERA**, Chargé de recherche (HDR), CNRS, rapporteur.

Mme **Véronique DUPONT**, Directrice de recherche, IRD.

M. **Bruno BOIDIN**, Maître de Conférences (HDR), Université de Lille 1

M. **Laurent CORDONNIER**, Maître de Conférences (HDR), Université de Lille 1, Directeur de Thèse.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

A Céline

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements s'adressent à mon directeur de thèse, Laurent Cordonnier. Sans la confiance qu'il m'a portée et les riches conseils qu'il a su me délivrer, ce travail n'aurait jamais pu aboutir. Pour mener à bien ce projet, l'allocation de recherche obtenue du Ministère de la Recherche durant les trois premières années de cette thèse et le poste d'A.T.E.R à la Faculté des Sciences Economiques et Sociales auront été très précieux. J'ai également bénéficié d'un financement du Ministère des Affaires Etrangères, qui m'a permis de travailler en 2003-2004 au sein du Centre des Sciences Humaines (CSH) de Delhi. Le CSH a constitué un appui humain et logistique déterminant pour réaliser mon enquête de terrain. Je remercie ainsi les chercheurs que j'ai rencontrés à cette occasion et dont les conseils m'ont aidé à mettre en œuvre mon enquête (Véronique Dupont, Pierre Chapelet, Eric Leclerc et Joël Ruet). Je tiens aussi à remercier Gowda Shankare qui a assuré la traduction de mon questionnaire auprès des migrants et n'a jamais ménagé ses efforts. Les longues discussions que j'ai eues la chance de partager avec lui ont facilité ma compréhension du terrain.

J'ai également bénéficié du soutien des membres du Centre Lillois d'Etudes et de Recherches en Sociologie et Economie (Clersé), mon laboratoire d'accueil. Je remercie chaleureusement Anne Bustreel, Iratxe Calvo-Mendieta, Benoît Cart, Virginie Delsart, François-Xavier Devetter, Sandrine Rousseau-Devetter et Sébastien Delarre. Sur un plan plus personnel, je remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé par leur écoute et leur patience à l'élaboration de ce travail (Nicolas Beadles, Joan Bourganel, Damien Cassan, Hervé Chattuais, Céline Gressier, Sébastien Huret, Nicolas Lonvin, Corey Pennell, Antonin Rousselle, Elise Verley, Philipp Zessin). Mes derniers remerciements s'adressent à ma mère, à Robin et Gaëtan (mes frères) qui ont su m'apporter un soutien et une confiance sans faille durant ces années.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

RESUME

Si la croissance économique indienne s'accompagne depuis les années 80 d'une réduction de la pauvreté, elle se polarise au Sud et au Nord-Ouest de l'Inde. La migration temporaire constitue l'une des réponses choisies par les populations originaires du Bihar au maintien des disparités économiques régionales. La thèse s'appuie sur un travail de terrain mené à Delhi. La filière migratoire empruntée par des migrants originaires principalement du Bihar et à destination de Delhi est analysée dans une perspective historique, à l'échelle des ménages, puis en mettant l'accent sur l'inscription de ces mobilités dans le cadre de réseaux migratoires. Pour parvenir en ville, les migrants s'appuient en effet sur deux types de réseaux. Ces réseaux ne se recouvrent pas et contribuent à la segmentation spatiale du marché du travail. Les modalités et les bénéfices de la migration dépendent alors du type de réseaux dans lequel s'inscrivent les migrants.

L'auteur examine plus particulièrement les ressorts de la mobilisation de ces réseaux migratoires du point de vue des employeurs. En privilégiant la recommandation des travailleurs en poste, plutôt que de recourir aux marchés locaux du travail sur lesquels les migrants recherchent de l'ouvrage, les employeurs contribuent à la segmentation du marché du travail. L'approche méthodologique utilisée pour traiter du problème fait appel aux typologies et à l'économétrie qualitative. L'auteur défend l'idée que les employeurs organisent et entretiennent ces réseaux migratoires dans le cadre de pratiques de recrutement destinées à stabiliser la main-d'œuvre d'une part et à assurer la formation de la main-d'œuvre d'autre part.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

ABSTRACT

MATCHING ON THE LABOR MARKET AND MIGRATION STREAMS IN INDIA: A CASE STUDY OF MIGRANTS IN THE CONSTRUCTION SECTOR AT DELHI

Abstract:

While the improvement of the GDP growth rate since the late 1980's is associated to a decreasing population living under the poverty line, there are still deep economic disparities between States in India. Short-term migration is one of the livelihood strategies chosen by households from Bihar to accommodate themselves with those persistent regional disparities. This statement is supported by our fieldwork among migrants in Delhi. The migration stream used by migrants from Bihar to Delhi is analyzed in an historical perspective, at the level of households concerned by those migrations and from the point of view of the migration networks used by workers to get access to urban employment. Migrants are embedded in two types of networks which are organized in two different ways their access to the urban labor market. Those two migration networks do not overlap and the patterns and the gains related to the migration decision depend on the type of migration networks used by the workers.

The author considers more particularly the role of such migration networks from the point of view of employers. Those streams are obviously built-in by successive waves of migrants. Besides these streams are also founded and maintained by employers. While using referrals rather than recruiting workers at the street corner labor markets, employers contribute to the labor market segmentation. To deal with this problem, the author leans on econometric analysis and typologies. The main idea stressed by the author is that referrals are a device that allows employers to organize the training of workers and reduce labor turnover in a context of an overwhelming use of short-term labor contracts.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE **15**

PREMIERE PARTIE – DISPARITES ECONOMIQUES REGIONALES ET MIGRATIONS ECONOMIQUES **26**

CHAPITRE 1 – DISPARITES REGIONALES ET DYNAMIQUES MIGRATOIRES: UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE **28**

I. L'INDE ANCIENNE 29
II. DES INVASIONS MUSULMANES A L'EMPIRE MOGHOL (1500-1750) 29
III. LA PERIODE COLONIALE (1757-1947) 32
A. La montée des disparités régionales au Bengale *32*
B. L'essor de Bombay *34*
C. Le développement des régions agricoles de l'Ouest *35*
IV. LA PERIODE POSTERIEURE A L'INDEPENDANCE 37
A. Evolution des disparités régionales (1950-1980) *37*
B. Les migrations vers l'Ouest *39*
V. LES DISPARITES ECONOMIQUES REGIONALES DEPUIS L'ERE DES REFORMES ECONOMIQUES 40
A. Les disparités régionales dans les années 80-90 ..... *42*
B. Un tableau des disparités économiques régionales *43*
1) Comparaison des revenus entre régions 43
2) La répartition de l'investissement suivant les régions 44
3) Les disparités régionales en matière d'emploi 46
4) L'évolution de la pauvreté 49

CHAPITRE 2 – LES MIGRATIONS INTERNES **54**

I. DEFINITION DE LA MIGRATION INTERNE 55
II. LES MIGRATIONS IMPLIQUANT UN TRANSFERT DE RESIDENCE 57
A. Une population immobile ? *57*
B. Les échanges de population entre zones rurales et urbaines *58*
C. Densité de population et urbanisation en Inde *60*
D. L'apport migratoire sur la croissance de la population urbaine *62*
E. La prédominance des flux ruraux/urbains au sein des migrations entre régions *63*
F. Niveau d'instruction des migrants *63*
G. Les motifs de la migration *64*
H. Migrations de travail et type de flux migratoires *66*
I. Motif de la migration et groupe d'appartenance *67*
J. Les échanges migratoires régionaux *67*
III. LES MIGRATIONS DE COURT TERME 69
A. Les caractéristiques des migrants de court terme *69*

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

B. L'estimation du nombre de migrants de court terme à l'aide des monographies sectorielles *70*
IV. L'ENTREE DU BIHAR DANS LE BASSIN MIGRATOIRE DE DELHI 73
A. Les migrations récentes au Bihar *73*
B. La migration des biharis vers Delhi *74*
C. La genèse de la filière de recrutement dans le bâtiment *75*

CHAPITRE 3 – LES CONDITIONS DE LA MIGRATION 77

I. LES INTERPRETATIONS MICROECONOMIQUES DES MIGRATIONS 78
A. Un investissement en capital humain *79*
B. La dimension familiale de la décision de migrer *84*
C. Les modèles dualistes et tri-sectoriels *89*
II. LES ANALYSES MACRO-STRUCTURELLES ET LES DETERMINANTS DE LA DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE DEPLACEE 96
A. Une réponse aux besoins de main-d'œuvre en termes de compétence ou d'effectifs *98*
B. Un dispositif de contrôle de la main-d'œuvre *99*
C. La réduction des coûts salariaux *99*
D. Un filet de sécurité sociale en cas de crise *101*
III. LA PRISE EN COMPTE DES RESEAUX MIGRATOIRES 103
A. L'importance des réseaux migratoires dans le contexte indien *103*
B. Analyse économique des réseaux migratoires *104*

DEUXIEME PARTIE – UNE EXPLICATION PAR L'OFFRE DE LA VARIETE DES PROFILS MIGRATOIRES 108

CHAPITRE 4 – EMPLOIS ET PROFILS SOCIOECONOMIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LE BATIMENT 111

I. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIOECONOMIQUES DE LA POPULATION DE DELHI 111
A. La population de Delhi *111*
B. Le marché du travail de Delhi *116*
II. LE BATIMENT A DELHI 118
A. La contribution du BTP au revenu *118*
B. La contribution du BTP à l'emploi *119*
III. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE SUR L'EMPLOI DES OUVRIERS DU BATIMENT 122
A. Le questionnaire et le choix des sites enquêtés *122*
B. La méthodologie de l'enquête *125*
IV. LES CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES OUVRIERS DU BATIMENT 126
A. Les différentes catégories d'employeurs *126*
B. La durée des périodes d'emploi *127*
C. Conditions d'apprentissage et niveau de qualification des ouvriers *128*
D. Salaires et durées de travail *129*
E. Logement, accès à la sécurité sociale et législation sur le travail *131*

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

F. Une analyse en composante multiple *131*
V. LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES OUVRIERS DU BATIMENT 135
A. Origine régionale des ouvriers du bâtiment *135*
B. Les motifs de la migration *137*
C. Caractéristiques socio-économiques des ouvriers du bâtiment *138*
VI. LES LIENS AVEC LE VILLAGE 139
A. Transferts de fonds *139*
B. Les activités économiques des migrants *139*
C. Les activités économiques des familles *140*
VII. LES PROFILS MIGRATOIRES DES OUVRIERS DU BATIMENT 141
A. Des « profils migratoires » décrits dans le cadre des pratiques pluriactives des ménages *142*
B. Une typologie des « profils migratoires » *143*
C. Les revenus salariaux mensuels familiaux *147*

CHAPITRE 5 – LA DIVERSITE DES PROFILS MIGRATOIRES, UNE EXPLICATION PAR L'OFFRE 150

I. LES THEORIES DE L'OFFRE DE TRAVAIL DES MENAGES PAUVRES 150
II. LES THEORIES DE L'AUTO-SELECTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE 153
III. UNE PREMIERE ANALYSE A PARTIR DE TRIS CROISES 154
A. Présentation du modèle théorique *158*
B. Estimation des effets des caractéristiques individuelles et familiales sur le choix de l'emploi *160*

TROISIEME PARTIE – UNE INTERPRETATION PAR LA DEMANDE DE LA VARIETE DES PROFILS MIGRATOIRES 164

CHAPITRE 6 – L'EVOLUTION DES RAPPORTS DE PRODUCTION DANS LE BATIMENT 167

I. DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE LA PROMOTION ET DU « CONTRACT LABOUR » 167
A. Les castes artisanales *168*
B. L'introduction du système de la promotion immobilière *168*
C. La relation entre promoteurs et agents recruteurs *169*
D. Le rôle des agents recruteurs *170*
II. L'EVOLUTION DU ROLE DES INTERMEDIAIRES DU TRAVAIL 172
A. Deux principaux types d'intermédiaires dans le bâtiment *172*
B. Analyse économique du recours à l'intermédiation *173*
C. Les facteurs impulsant le changement au niveau du type d'intermédiation *174*

CHAPITRE 7 – LE MARCHE DU TRAVAIL DES OUVRIERS DU BATIMENT 180

I. LES MARCHES DU TRAVAIL LOCALISES 180
A. Des « trottoirs du travail » répondant à des fonctions différenciées *181*
1) Des marchés de services informels… 181

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

2) …au marchés de main-d'œuvre journalière 182
B. Les règles de fonctionnement de ces marchés 183
II. LE SEGMENT DES EMPLOIS SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION 185
A. La différenciation des emplois sur les chantiers de construction 185
B. Les conditions d'accès aux chantiers de construction 187
1) Les conditions d'accès aux emplois contractuels 187
2) Les conditions d'accès aux emplois réguliers 188
III. LA SEGMENTATION DU MARCHE DU TRAVAIL DES OUVRIERS DU BATIMENT 189
A. La mobilité de la main-d'œuvre entre les emplois 189
1) Les transitions des emplois contractuels vers les emplois journaliers 189
2) L'absence de transitions des emplois journaliers vers les emplois contractuels et réguliers 190
3) La circulation de la main-d'œuvre entre emplois contractuels et réguliers 191
4) Le cumul des emplois contractuels 191
5) Le séjour au village 192
6) Le détournement de la main-d'œuvre 192
B. L'influence de la qualification sur les trajectoires professionnelles des ouvriers 193
1) Les trajectoires professionnelles des ouvriers qualifiés 193
2) Les trajectoires professionnelles des ouvriers non qualifiés et semi-qualifiés 194
C. L'origine de la segmentation du marché du travail des ouvriers du bâtiment 196

CHAPITRE 8 – PLURALITE DES DISPOSITIFS DE COORDINATION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL 201

I. INTERPRETATION DE LA CORRESPONDANCE ENTRE LES DISPOSITIFS DE MEDIATION ET LES STATUTS D'EMPLOI 202
II. LES DIFFERENTES FORMES DE PERSONNALISATION DES MISES EN RELATION DES TRAVAILLEURS AUX EMPLOIS 206
A. Le rôle des communautés d'appartenance 206
B. Le rôle des rapports sociaux verticaux 209
C. Les stratégies de reproduction des positions acquises par les travailleurs 210
D. Les fondements économiques du recours à la recommandation 211
III. UNE ANALYSE ECONOMETRIQUE DU RECOURS A LA RECOMMANDATION 214
A. La construction d'une nouvelle base de données à partir de notre enquête 214
B. Présentation du modèle et stratégie d'identification 216
C. Analyse descriptive 221
D. Les effets du groupe social et des statuts de qualification sur la probabilité d'assortiment régional 222
1) Analyse sur l'ensemble de l'échantillon 222
2) Estimation à l'échelle du site de construction 225

CHAPITRE 9 – LES MODALITES DE REPRODUCTION DES RESEAUX MIGRATOIRES 231

I. L'ACCES A DIFFERENTS TYPES DE RESSOURCES 231
A. L'information sur les emplois 232

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

B. Le recours à l'emprunt *232*
C. L'accès au logement *233*
D. Conclusion *234*
II. UN INDICATEUR DU RECOURS AUX SOLIDARITES LOCALES 235

CONCLUSION GENERALE 241

ANNEXES 251

BIBLIOGRAPHIE 271

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : PIB PAR HABITANT ET TAUX DE CROISSANCE DU PIB 44
TABLEAU 2 : PROPOSITION D'INVESTISSEMENT PAR LES ENTREPRISES PRIVEES ET CONCOURS FINANCIERS SUIVANT LES REGIONS 45
TABLEAU 3 : PART DES REGIONS DANS L'EMPLOI ET TAUX DE CROISSANCE DE L'EMPLOI.....47
TABLEAU 4: REPARTITION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR 49
TABLEAU 5 : NOMBRE DE MIGRANTS INTERNES ET TAUX DE MIGRATION INTERNES SUIVANT LE CRITERE DU DERNIER LIEU DE RESIDENCE ..58
TABLEAU 6 : LES ECHANGES DE POPULATION INTER-DECENNAUX ENTRE ZONES RURALES ET URBAINES SELON LE GENRE (1971-2001) 59
TABLEAU 7 : EVOLUTION DU TAUX D'URBANISATION (1901-2001) 61
TABLEAU 8 : FLUX MIGRATOIRES ENTRE REGIONS ENTRE 1971 ET 2001.....63
TABLEAU 9 : NIVEAU D'EDUCATION DES MIGRANTS 64
TABLEAU 10 : LES MOTIFS DE LA MIGRATION SUR LA PERIODE 1991-2001 (CRITERE DE LA DERNIERE RESIDENCE).....65
TABLEAU 11 : MIGRATION DE TRAVAIL ET MOTIF DE LA MIGRATION 66
TABLEAU 12 : GROUPE D'APPARTENANCE SOCIALE DES MIGRANTS 67
TABLEAU 13 : ESTIMATION DU NOMBRE DE MIGRANTS PAR SECTEUR D'ACTIVITE 73
TABLEAU 14 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DE DELHI 112
TABLEAU 15 : TENDANCE DE LA POPULATION ENTRE 1991 ET 2001 A DELHI 113
TABLEAU 16 : MIGRATION A DELHI : 1991-2001.....114
TABLEAU 17 : PART DES MIGRANTS DANS LES PRINCIPALES METROPOLES 114
TABLEAU 18 : MOTIF DE LA MIGRATION 115
TABLEAU 19 : ETATS D'ORIGINE DES MIGRANTS A DELHI.....115
TABLEAU 20 : TAUX DE PARTICIPATION ACTIVE (WORK PARTICIPATION RATE).....116
TABLEAU 21 : TAUX DE PARTICIPATION ACTIVE (WORK PARTICIPATION RATE).....117
TABLEAU 22 : STATUT D'ACTIVITE USUEL A DELHI 118
TABLEAU 23 : POIDS DU BATIMENT DANS LE REVENU DE DELHI 119
TABLEAU 24 : STATUT D'EMPLOI DES MENAGES DANS LE BTP SELON LE STATUT USUEL.....119
TABLEAU 25 : EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EN INDE 121
TABLEAU 26 : ESTIMATION DE LA FORCE DE TRAVAIL EN 1999 ET 2004.....121
TABLEAU 27 : SALAIRES MOYENS ET VARIABILITE SELON LE NIVEAU DE QUALIFICATION.....130
TABLEAU 28 : ETATS D'ORIGINE DES MIGRANTS.....136
TABLEAU 29 : STATUT D'ACTIVITE DES MEMBRES DE LA FAMILLE SELON LE LIEN FAMILIAL (EN %) 141
TABLEAU 30 : TYPOLOGIE DES MIGRANTS EN 5 CLASSES 145
TABLEAU 31 : REPARTITION ET NIVEAU DES REVENUS SALARIAUX MENSUELS SELON LA CLASSE D'APPARTENANCE DU MENAGE (EN %)...148
TABLEAU 32 : DESCRIPTIF DES VARIABLES INTRODUITES DANS L'ANALYSE 155
TABLEAU 33 : TRIS CROISANT LE STATUT DE L'EMPLOI ET LES CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES DES TRAVAILLEURS.....157
TABLEAU 34 : ESTIMATION DU CHOIX OCCUPATIONNEL.....162
TABLEAU 35 : NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS SUIVANT LE TYPE D'EMPLOI OCCUPE 176
TABLEAU 36 : EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS SUIVANT LES EMPLOIS 177

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

TABLEAU 37 : MODALITES D'APPRENTISSAGE SUIVANT LE TYPE D'EMPLOI OCCUPE 177
TABLEAU 38 : MODE D'ACCES A L'EMPLOI CONTRACTUEL ET NIVEAU DE QUALIFICATION 188
TABLEAU 39 : MODE D'ACCES A L'EMPLOI REGULIER SELON LE NIVEAU DE QUALIFICATION.....189
TABLEAU 40 : DESCRIPTION DES SITES DE CONSTRUCTION.....214
TABLEAU 41 : DESCRIPTION DES VARIABLES.....219
TABLEAU 42 : TRIS CROISES SUR LES DONNEES (EN %) 220
TABLEAU 43 : DETERMINANTS DE LA PROBABILITE D'UN APPARIEMENT REGIONAL.....224
TABLEAU 44: DETERMINANTS DE LA PROBABILITE D'UN APPARIEMENT REGIONAL.....227
TABLEAU 45 : PRET D'ARGENT, TYPE D'EMPLOI ET IDENTITE DU PRETEUR 233
TABLEAU 46 : MODALITE D'ACCES AU LOGEMENT SELON LE STATUT D'EMPLOI 234
TABLEAU 47 : TYPE DE RESSOURCES ACCESSIBLES AUPRES DES TRAVAILLEURS SELON LES TYPES D'EMPLOI 235

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : LA LOCALISATION DES SITES COUVERTS DANS NOTRE ENQUETE 125
FIGURE 2 : CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS CONTRIBUANT A RAPPROCHER OU OPPOSER LES 3 STATUTS D'EMPLOI OCCUPES PAR LES OUVRIERS DU BATIMENT 133
FIGURE 3 : ORIGINE REGIONALE DES MIGRANTS SELON LE TYPE D'INSERTION URBAINE (CHANTIERS DE CONSTRUCTION OU « TROTTOIRS DU TRAVAIL » 137
FIGURE 4 : TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES OUVRIERS 191
FIGURE 5 : TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES OUVRIERS QUALIFIES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS 194
FIGURE 6 : TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES OUVRIERS SEMI-QUALIFIES 195
FIGURE 7 : TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES OUVRIERS NON QUALIFIES 195
FIGURE 8 : UNE REPRESENTATION SIMPLIFIEE DU MARCHE DU TRAVAIL DES OUVRIERS DU BATIMENT 199
FIGURE 9 : L'INTENSITE DES ECHANGES DE RESSOURCES ENTRE LES MIGRANTS SUIVANTS LA DESTINATION (CHANTIERS OU TROTTOIRS DU TRAVAIL) 236

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : LE SYSTEME DE CASTE 251
ANNEXE 2 : LE SYSTEME EDUCATIF 256
ANNEXE 3 : METHODOLOGIE DU NATIONAL SAMPLE SURVEY 258
ANNEXE 4 : LE QUESTIONNAIRE 260

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

INTRODUCTION GENERALE

L'accélération de la croissance économique indienne s'accompagne d'une réduction de la pauvreté : le ratio de pauvreté est passé de 55% au début des années cinquante à 27,5% en 2004-2005. Cependant, l'Union indienne connaît un développement particulièrement inégal d'une région à l'autre en matière de diversification des activités économiques et de l'emploi. Bien que les zones rurales soient de plus en plus intégrées aux zones urbaines (plus grande articulation des marchés du travail urbain et rural, convergence des modes de consommation, classification des zones rurales sous-évaluant le degré d'urbanisation, *etc.*), la population indienne reste particulièrement attachée au mode de vie rural : 72% de la population indienne vit encore en zones rurales en 2001. La contribution de l'agriculture à la production nationale s'est certes réduite (environ 20% du PIB indien), l'emploi dans ce secteur n'en continue pas moins d'assurer la subsistance de la moitié de la population active. Ainsi, les régions les moins développées continuent de dépendre des revenus tirés du secteur agricole.

Si la vigueur de la croissance économique dépend des résultats obtenus dans l'agriculture, le développement agricole impacte également la croissance économique du fait de ses effets d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie. Il stimule d'une part la demande d'intrants et de services (infrastructures, R&D, éducation) et, d'autre part, favorise la hausse des dépenses de consommation, grâce à l'amélioration du niveau de vie de la population active agricole. Or, si ces effets d'entraînement ont permis le développement des provinces qui ont bénéficié de la « Révolution verte », les régions densément peuplées situées au Nord-est de l'Inde ont moins profité de l'effort d'investissement public mené dans le secteur agricole. La productivité agricole progresse lentement et, bien souvent, la lenteur de la diversification des activités contraint les populations de ces régions à la migration vers les zones plus prospères.

C'est dans un tel contexte qu'il s'agit de questionner l'impact des migrations intérieures sur la diffusion des fruits de la croissance économique à l'ensemble du territoire. De ce point de vue, l'idée qui domine encore aujourd'hui est que la population indienne n'a pas semblé réagir de façon marquée à l'évolution des disparités régionales. Selon le recensement de la population, le taux de migration de la population indienne (tous motifs confondus) se stabilise autour de 30%

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

depuis 1971[1] et l'Inde ne suit pas une trajectoire similaire à celle de la Chine. En effet, cette dernière a connu au cours des trois dernières décennies un mouvement migratoire d'une ampleur exceptionnelle : près de 120 millions de migrants issus des régions rurales se sont déplacés vers les provinces côtières de l'Est, où se concentrent les zones les plus urbanisées et industrielles.

La mobilité de la population serait entravée par la forte hétérogénéité linguistique et culturelle des régions de l'Inde, laquelle restreint les opportunités de migrations des populations entre régions présentant des écarts de taux de croissance économique. Cependant, les données du recensement de la population intègrent mal les flux de migrations temporaires. Or, les revenus d'activité obtenus par les migrants temporaires (ceux dont la migration ne s'accompagne pas d'un changement de résidence définitif) peuvent contribuer à améliorer sensiblement le niveau de vie des ménages auxquels ils appartiennent. Ainsi, si les migrations sont bien induites par les écarts de développement régionaux, il faut défendre l'idée qu'elles contiennent la montée des disparités régionales et ce, d'autant plus, que les migrations ne s'accompagnent pas d'un transfert de résidence permanent.

Les monographies sectorielles et les enquêtes villageoises abondent dans ce sens. Elles suggèrent une toute autre image des mouvements migratoires en Inde. De plus en plus de travailleurs migrent temporairement, hors de leur région d'origine, pour exercer une activité économique. Ces migrations temporaires constituent l'une des voies d'adaptation choisie par les ruraux face à la réduction de la taille moyenne des domaines cultivés, à la stagnation de l'emploi agricole et à la faiblesse localisée du développement de l'emploi hors de l'agriculture. La prise en compte des migrations temporaires révèle, dès lors, un autre visage de la capacité de la population à répondre à la montée des écarts de développement régionaux.

Ces mouvements migratoires suivent une trajectoire des régions les moins développées vers les zones plus attractives, suggérant que les migrations résultent bien des écarts en termes d'opportunités de revenu ou des différences de taux de chômage. En effet, ce sont bien les Etats du Bihar et de l'Uttar Pradesh, régions figurant parmi les plus pauvres et les plus densément peuplées de l'Union, qui exportent les plus gros contingents de main-d'œuvre. Ce sont également les régions à forte croissance qui constituent les principales terres d'accueil. Cependant, des courants migratoires peuvent prendre leur source dans des régions à croissance soutenue et

[1] Le taux de migration (selon le critère du lieu de résidence) est le ratio du nombre de personnes dans la population totale qui, au cours d'une décennie, déclarent un changement de résidence au-delà de leurs districts d'origine.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

s'orienter vers les régions plus pauvres. En outre, les migrants parcourent parfois de longues distances, au lieu de se diriger vers un Etat voisin, pourtant plus développé. Enfin, selon le type de courant migratoire emprunté par les migrants, des individus partageant les mêmes caractéristiques socioéconomiques pourront ne pas tirer des bénéfices économiques comparables au terme de leur migration. La diffusion des fruits de la croissance entre régions générée par les migrations économiques, s'inscrit dans le cadre de conditions spécifiques, que la présente recherche tentera de préciser.

Un lacis de courants migratoires draine le territoire et achemine la main-d'œuvre vers les régions et les secteurs d'activités qui recourent aux travailleurs migrants. La segmentation et la canalisation de ces courants migratoires contribuent, non pas à limiter l'ampleur des migrations, mais plutôt à restreindre les options ouvertes aux populations candidates à la migration. Ces filières migratoires naissent de conditions historiques particulières, gagnent ou perdent en intensité et peuvent se réorienter vers d'autres destinations suivant les dynamiques économiques régionales. Il s'agira de rendre compte des conditions d'émergence de ces filières et de comprendre les raisons de la multiplicité des courants et des configurations migratoires qu'elles contribuent à façonner.

Pour étayer ce travail, nous avons mené une enquête auprès des ouvriers du bâtiment à Delhi en 2004. Ce secteur recrute une main-d'œuvre ouvrière issue des zones rurales situées principalement au Bihar et à l'Est de l'Uttar Pradesh, deux provinces qui concentrent une large part de la population indienne vivant en dessous du seuil de pauvreté. A l'aide des données recueillies dans le cadre de notre enquête, nous mobilisons une méthodologie adaptée à la description des formes de mobilité temporaires. Celle-ci nous permet de proposer une typologie des formes de mobilité mises en œuvre par les ouvriers du bâtiment. La démarche consiste à observer la façon dont les migrants et leurs familles combinent diverses activités économiques avec l'emploi dans le bâtiment. Nous montrons que les migrations temporaires sont entretenues par les pratiques pluriactives mises en œuvre par les ménages ruraux.

En tenant compte du type d'emploi occupé par les ouvriers du bâtiment, des activités qu'ils peuvent exercées hors du bâtiment, notamment dans le secteur agricole, et des activités de tous les membres de leurs ménages au moment de l'enquête, nous construisons une typologie des ménages ruraux selon les combinaisons d'activités qu'ils mettent en place. Une classification ascendante hiérarchique permet d'isoler, au sein d'une même catégorie, les ménages qui se

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

ressemblent du point de vue des activités occupées par leurs membres. Le premier résultat tiré de notre enquête est qu'il est possible de distinguer cinq types de « profils migratoires » caractérisant les modalités d'insertion des migrants sur le marché du travail urbain :

- la première catégorie de migrants regroupe des ouvriers agricoles qui se rendent seuls dans la capitale, en morte-saison, pour travailler dans le bâtiment comme journaliers ;
- la deuxième catégorie concerne des migrants, accompagnés de leurs familles, saisissant en ville des opportunités de gagner un peu d'argent, dans le bâtiment ou dans le secteur des « services informels » ;
- le troisième groupe de migrants occupe les emplois les plus qualifiés et les plus stables dans le bâtiment, ce qui leur permet de se spécialiser dans ce secteur d'activité ;
- le quatrième groupe réunit des migrants qui participent à la production agricole familiale et pour lesquels l'activité dans le bâtiment offre un revenu d'appoint ;
- le cinquième groupe concerne des membres de la paysannerie qui exercent une activité en ville plus durablement, celle-ci générant des revenus stables permettant de pallier les aléas de la production agricole.

Ce qui frappe au plus haut point, c'est la diversité des formes de migration mises en œuvre par les ménages ruraux. Or, si la théorie économique est bien armée pour rendre compte de la multiplicité des motifs qui sous-tendent les migrations économiques, elle est bien moins performante, comme on le verra, lorsqu'il s'agit de fournir une interprétation de la variété des modalités d'insertion des migrants sur le marché du travail des ouvriers du bâtiment. C'est ce travail d'interprétation qu'il faut mener à bien : il se trouve au cœur de la présente recherche. En pratique, la variété des configurations migratoires se fond dans deux principaux types de courants migratoires. Ces courants organisent de façon différente le drainage de la main-d'œuvre rurale vers les emplois urbains. Ils sont adossés aux deux principaux segments d'emploi auxquels les migrants ont accès.

Le premier segment regroupe principalement les emplois « contractuels » offerts par des intermédiaires du travail qui s'intercalent entre les entreprises du bâtiment et la main-d'œuvre. Ces ouvriers de métier sont à la tête d'une équipe constituée de travailleurs recrutés et mobilisés sur les chantiers pour le compte des promoteurs ou de leurs entreprises sous-traitantes. Le recours aux intermédiaires du travail permet de sortir le gros de la main-d'œuvre du champ d'application du droit du travail. Il traduit également l'adoption d'une forme d'organisation

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

flexible de la production et de la mobilisation de la main-d'œuvre. Dans une moindre mesure, ce premier segment comprend également les emplois salariés réguliers offerts par les promoteurs immobiliers et leurs sous-traitants. La différenciation des emplois renvoie ainsi à la nécessité d'ajuster les conditions d'embauche au rythme de l'activité. L'accès à ces deux types d'emploi repose sur des relations personnalisées. En effet, les mises en relation entre la main-d'œuvre et les emplois s'appuient sur les liens professionnels noués avec les employeurs ou sur la recommandation des travailleurs en poste. Ces pratiques permettent aux travailleurs ruraux de migrer avec un emploi en poche.

Le second segment correspond aux emplois auxquels les ouvriers accèdent en recherchant de l'ouvrage sur les « trottoirs du travail », véritables « marchés rencontres » (A. Berthoud, 1992) organisant les mises en relation entre la main-d'œuvre journalière et les employeurs. Ces ouvriers répondent également à la demande locale émanant des particuliers et des petits entrepreneurs, pour des travaux d'entretien et de rénovation. Sur ces marchés locaux, les travailleurs parviennent en ville sans promesse d'embauche et doivent encore trouver un lieu où se loger. Le risque de chômage et la nécessité de trouver un logement impliquent que les ruraux recherchant de l'ouvrage sur ces « trottoirs du travail » ne migrent généralement pas seuls et s'appuient sur leurs contacts établis en ville.

Ainsi, l'observation des pratiques de recrutement des employeurs suggère que les migrations des travailleurs d'origine rurale s'inscrivent dans le cadre de réseaux migratoires, lesquels s'affirment comme des facteurs déterminants de la décision de migrer et du type de mobilité mise en œuvre par les travailleurs. Alors que ces réseaux migratoires contribuent à inscrire la migration dans le contexte de réseaux de relations interpersonnelles, les pratiques d'embauche et de recrutement des employeurs, mises en œuvre dans le cadre de ces relations sociales, convoient à l'adresse des travailleurs, deux types différents d'informations relatives aux opportunités d'emploi : le premier type d'information permet de localiser les sites géographiques où les démarches de recherche d'emploi pourront être entreprises, le second garantit un accès direct à un emploi. Ceci a des implications importantes sur les conditions d'insertion des migrants dans l'emploi et sur les autres fonctions assurées par les collectifs constitués par les migrants en ville. D'une façon générale, ces réseaux peuvent s'analyser comme des dispositifs de coordination institutionnels au sens où ils constituent des régularités sur lesquels employeurs et travailleurs vont s'appuyer pour former des relations d'emploi.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

Il s'agit dans cette recherche de comprendre les conditions de reproduction de ces institutions migratoires. Notre objectif est d'expliquer la correspondance observée entre, d'une part, les segments d'emploi et, d'autre part, le type d'institution qui assure la rencontre entre la main-d'œuvre et les employeurs. Notre démarche consistera à identifier les facteurs qui concourent au maintien de deux courants migratoires. On envisage en premier lieu la possibilité que ces courants migratoires découlent des arbitrages opérés par les migrants, arbitrages qui les amènent à privilégier l'insertion sur le segment d'emploi correspondant le mieux à leurs préférences. Selon cette approche « par l'offre », les courants migratoires seraient la résultante de l'hétérogénéité des travailleurs issus des campagnes. Cependant, les comportements d'offre de travail des migrants n'expliquent qu'en partie les raisons pour lesquelles deux courants migratoires coexistent.

Il s'agit alors de préciser ce qui incite les employeurs à utiliser des pratiques de recrutement spécifiques suivant le type d'emploi qu'ils offrent. En effet, ces régularités déterminent à la fois les conditions d'entrée de la main-d'œuvre dans chacun des segments d'emploi, mais aussi les possibilités de transition entre les différentes catégories d'emploi offertes dans le bâtiment. Les pratiques de recrutement appliquées dans le cas des emplois contractuels et réguliers ne coïncident pas avec le mode de recrutement de la main-d'œuvre journalière. Le recours à des pratiques de recrutement distinctes suivant le type d'emploi offert conduit à la formation de groupes de travailleurs non concurrents : la main-d'œuvre sur les « trottoirs du travail » ne pouvant prétendre aux emplois contractuels ou réguliers.

Les journaliers indiquent qu'ils ne peuvent pas accéder à des formes d'emplois plus stables dans la mesure où ils ne disposent pas des relais leur permettant d'être mis en relation avec un employeur. Ainsi, les freins à la mobilité résulteraient de l'absence de relations interpersonnelles associant les journaliers aux ouvriers évoluant durablement sur les chantiers de construction. Cependant, l'origine des obstacles entravant l'accès à certains emplois doit aussi être recherchée dans les motifs qui incitent les intermédiaires du travail à embaucher prioritairement des travailleurs qu'ils connaissent ou des candidats bénéficiant de la recommandation d'un proche.

Si de nombreux travaux soulignent le rôle des « réseaux sociaux » dans les pratiques de recrutement et de placement de la main-d'œuvre, peu d'entre eux précisent les ressorts de cette mobilisation. Les recherches traitant de cette question supposent généralement l'existence de proximités sociales entre les travailleurs et les employeurs fondées sur des liens communautaires.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

Or, les relations d'emploi que nous observons ne s'appuient pas sur l'existence de proximités sociales préexistantes entre l'employeur et le travailleur recruté. L'idée-force défendue dans cette thèse est que la personnalisation des pratiques de recrutement ne relève pas seulement d'une problématique d'imperfection de l'information sur la qualité du candidat au moment de l'embauche ou de la difficulté d'évaluer l'intensité de l'effort productif du travailleur dans le cadre de son emploi. Cette personnalisation des pratiques d'embauche peut s'inscrire dans une trame plus large qui consiste, dans un double mouvement, à organiser la formation de la main-d'œuvre et stabiliser les travailleurs dans un contexte de production flexible.

Notre recherche vise donc à répondre à quatre questions concernant l'organisation des migrations de travail dans le contexte des pays en développement :

- quels sont les facteurs qui contribuent à l'émergence d'une filière migratoire ?
- Comment interpréter la variété des « profils migratoires » mis en œuvre par les travailleurs d'origine rurale ?
- Quel est le rôle des « réseaux migratoires » et pourquoi ce rôle varie suivant les contextes d'insertion des migrants dans l'emploi ?
- Quels sont les ressorts de la mobilisation de la recommandation au moment de l'embauche ?

Le premier apport de cette recherche est d'analyser les migrations de travail en examinant conjointement le comportement des offreurs de travail et les pratiques de recrutement des employeurs associées à la mobilisation de cette catégorie de main-d'œuvre spécifique. Cette recherche contribue également à interpréter les mobilités géographiques de la main-d'œuvre en adoptant trois niveaux d'analyse. Il s'agit de situer l'étude de ces migrations dans le contexte de la dynamique des disparités économiques régionales. Les conditions qui président à la migration sont analysées dans une perspective historique. La dynamique migratoire en Inde du Nord se comprend à la lumière des choix politiques formulés par les différents pouvoirs qui se sont succédés au cours de l'histoire indienne. Nous examinerons en particulier les dynamiques migratoires durant les périodes moghole, coloniale et postérieure à l'indépendance, obtenue en 1947.

De façon complémentaire à cette approche historico-politique des migrations, nous adoptons un point de vue microéconomique. Il s'agit de reconnaître la diversité des comportements

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

migratoires mis en œuvre par la population rurale et de souligner la variété des formes de mobilisation de la main-d'œuvre migrante opérée par les employeurs. Enfin, nous situons l'analyse des migrations à une échelle méso-économique, l'accent étant mis sur le contexte institutionnel des migrations et, par conséquent, sur le rôle des médiations concrètes qui rendent possible les migrations. Cette approche permet, en effet, de comprendre les conditions d'émergence des filières migratoires et d'interpréter les phénomènes de segmentation des courants migratoires. Nous soulignons la diversité des fonctions assurées par ces « institutions migratoires » (C. Guilmoto et F. Sandron, 1999) et l'impact de ces réseaux migratoires sur les bénéfices économiques associés aux migrations.

La recherche est organisée en trois parties. Dans la première partie, nous analysons les mouvements de main-d'œuvre en les replaçant dans leur contexte historique. La naissance et la reconfiguration des filières migratoires sont articulées à la dynamique des disparités économiques régionales au cours de différentes strates de l'histoire indienne. Cette perspective va nous permettre de préciser les conditions qui ont présidé à la formation de la filière migratoire observée dans notre enquête (Chapitre 1). Puis, nous dressons un tableau rapide des migrations internes en Inde (Chapitre 2). Enfin, nous présentons différents cadres d'analyse théorique permettant d'interpréter les causes et les conséquences des migrations économiques. Trois approches seront distinguées. La première interprétation met l'accent sur le comportement microéconomique des migrants. La seconde interprète les migrations économiques en insistant sur les déterminations macro-structurelles et le rôle de la demande, tandis qu'une troisième approche insiste sur la dimension institutionnelle des migrations. Dans cette dernière interprétation, les réseaux migratoires constituent un facteur déterminant de la décision de migrer (Chapitre 3).

La seconde partie de notre thèse est consacrée, dans un premier temps, à la description du contexte de l'enquête, de la méthodologie employée et des premiers résultats obtenus. Nous présentons les caractéristiques socioéconomiques de la population de la capitale indienne, avant de préciser le poids du secteur de la construction dans l'économie de l'Union et celle de la capitale. Puis, nous décrivons les différents emplois occupés par les ouvriers et les termes d'embauche associés. Dans un second temps, nous utilisons les données collectées en vue de proposer une typologie des « profils migratoires » caractérisant les modalités d'insertion des travailleurs dans le secteur de la construction (Chapitre 4).

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

Cette seconde partie est conclue par une première interprétation de la diversité des « profils migratoires » dégagés précédemment. L'accent est mis sur les théories de l'offre de travail des ménages, en considérant que la décision de migrer s'inscrit dans le cadre des pratiques pluriactives, lesquelles impliquent des arbitrages portant sur le choix de l'emploi occupé par le migrant. Nous faisons l'hypothèse que les migrations s'inscrivent au sein d'un projet familial et que dans ce cas, les préférences des ménages peuvent influencer les modalités de la décision de migrer et en particulier le choix de l'emploi occupé par le migrant. Ce choix concernant l'emploi présuppose un arbitrage en matière de durée du travail et de stabilité des revenus dégagés de l'activité. Une modélisation économétrique est menée en vue de repérer l'effet des caractéristiques individuelles et familiales sur le type d'emploi occupé en ville (Chapitre 5).

Les conditions d'insertion des migrants dans le secteur de la construction ne peuvent pas s'interpréter uniquement sous l'angle des stratégies d'offre individuelles ou familiales, il faut aussi tenir compte des formes d'organisation de la production (rapports de sous-traitance, mobilisation des intermédiaires du travail) et des règles de fonctionnement du marché du travail (pratiques de recrutement et de formation de la main-d'œuvre). La dernière partie de cette recherche vise à proposer une interprétation, par la demande, de la variété des « profils migratoires ». Le chapitre qui ouvre la troisième partie précise les fondements économiques de l'organisation de la production sur les chantiers centrée sur des rapports de sous-traitance. La présentation du système de la promotion immobilière en Inde est suivie d'une analyse économique des transformations du rôle joué par les intermédiaires du travail dans le secteur de la construction à Delhi (Chapitre 6).

La différenciation des emplois découle du recours aux intermédiaires du travail et des pratiques de gestion flexible de la main-d'œuvre. Elle résulte également de la persistance d'une forme d'activité artisanale dans le secteur de la construction. En dehors du circuit des promoteurs immobiliers, des artisans indépendants offrent leurs services productifs à une clientèle locale, constituée de particuliers et de professionnels résidant à proximité des « trottoirs du travail » de la vieille ville. La différenciation des emplois et les pratiques de recrutement correspondantes structurent le marché du travail en deux segments d'emploi. Chacun de ces segments est associé à deux principaux ports d'entrée de la main-d'œuvre dans les emplois du bâtiment. Les marchés du travail physiques organisent la rencontre des travailleurs et des employeurs en ce qui concerne le segment des emplois journaliers. En revanche, les mises en relation correspondant aux emplois temporaires et réguliers s'inscrivent dans le cadre de relations personnalisées

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

établies entre les employeurs et les ouvriers du bâtiment. Il est ainsi possible de distinguer différents modes de coordination sur le marché du travail (Chapitre 7).

Si l'existence des marchés locaux du travail pour la main-d'œuvre journalière d'une part et l'importance des relations professionnelles nouées dans le passé en ce qui concerne l'accès aux emplois régulier d'autre part s'interprètent assez facilement, les ressorts du recours à la recommandation doivent être précisés. La mobilisation de la recommandation des travailleurs en poste peut constituer la modalité pratique à l'aide de laquelle les employeurs organisent la segmentation de la main-d'œuvre. Plusieurs principes peuvent fonder cette segmentation de la main-d'œuvre : l'appartenance à une même communauté religieuse ou de caste, la distinction opérée entre la main-d'œuvre migrante issue des campagnes et celle durablement installée en ville, la thèse de l'instabilité de la main-d'œuvre journalière.

L'explication privilégiée du recours à la recommandation est recherchée parmi les motifs économiques qui incitent les employeurs à réserver les emplois contractuels à des candidats qui bénéficient de l'appui de leur entourage. Nous testons différentes interprétations théoriques permettant de comprendre le rôle joué par le tiers médiateur au moment de l'embauche de nouveaux candidats. S'il n'est pas toujours possible d'isoler une explication spécifique pour l'ensemble de notre échantillon, nous observons qu'à l'échelle d'un chantier et pour certains types de professions du bâtiment, l'usage de la recommandation contribue non seulement à stabiliser les ouvriers les plus qualifiés, mais permet également aux intermédiaires du travail de s'appuyer sur ces ouvriers qualifiés pour assurer la formation des nouvelles recrues. Cette pratique constitue une réponse au problème de détournement de la main-d'œuvre auquel les intermédiaires sont confrontés (Chapitre 8).

L'éclairage apporté concernant le fondement du recours aux formes de recrutement médiatisées offre une interprétation des forces qui concourent à restreindre les possibilités de mobilités professionnelles entre les emplois offerts dans le bâtiment et dévoile également les principes de canalisation et de reproduction des filières migratoires. Compte tenu de la différenciation des pratiques de recrutement, les deux segments d'emploi sont alimentés par deux courants migratoires au sein desquels se coulent les cinq types de « profils migratoires » identifiés. En pratique, ces deux courants correspondent à des « réseaux migratoires » qui accompagnent différemment les travailleurs au moment de la migration et de l'installation en ville (Chapitre 9).

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

Bien que la littérature consacrée aux migrations de travail indique que le territoire indien est traversé par de nombreux courants migratoires, ces derniers sont spatialement segmentés et tendent à se canaliser au cours du temps, de sorte que les possibilités de migration sont relativement restreintes pour les populations rurales. En outre, cette segmentation des courants migratoires s'accompagne également d'une forte différenciation des configurations migratoires et des modalités d'insertion économique des migrants. Ces courants migratoires s'inscrivent dans le cadre de réseaux sociaux dont les rôles varient suivant le contexte.

De nombreux travaux soulignent le rôle des réseaux dans le processus migratoire, mais rares sont ceux qui cherchent à comprendre leurs capacités différenciées à améliorer efficacement la situation économique des migrants. Bien souvent les ressorts de ces réseaux sont analysés comme une stratégie de groupes sociaux spécifiques consistant à renforcer les intérêts et les solidarités internes au groupe. L'objectif de cette recherche est de montrer que l'émergence et la persistance de ces réseaux migratoires peuvent être également liées aux fonctions économiques qu'ils assurent, notamment pour le compte des employeurs de la main-d'œuvre migrante. Nous plaidons pour une plus grande prise en compte des formes institutionnelles qui créent les conditions de la migration et en déterminent l'issue pour les migrants concernés. En effet, les bénéfices économiques que peuvent retirer les migrants, suite à leur mobilité, dépendent du type de réseau migratoire auxquels ils ont accès.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

PREMIERE PARTIE – DISPARITES ECONOMIQUES REGIONALES ET MIGRATIONS ECONOMIQUES

Depuis le début des années 80, le Bihar est entré dans le bassin migratoire de la capitale (Delhi). Pour des raisons historiques et du fait de la proximité géographique avec Kolkatta, la filière migratoire qui relie la province du Bihar à la capitale du Bengale (Kolkatta) était particulièrement bien installée. Pourtant, les migrants originaires du Bihar, l'une des régions les plus pauvres de l'Union indienne, s'orientent de plus en plus vers Mumbai et Delhi. L'émergence de nouvelles voies d'insertion offertes aux candidats à la migration ne constitue pas cependant une nouveauté. Dès les années 70, le rapide essor agricole des régions de l'Ouest avait favorisé l'apparition de filières migratoires permettant à la main-d'œuvre issue des régions rurales du Bihar d'obtenir de l'ouvrage dans les fermes de l'Haryana et surtout du Pendjab.

Pour comprendre les raisons ayant œuvré à ce que la région du Bihar constitue l'une des principales terres d'émigration de la péninsule indienne, il faut revenir sur la succession des strates historiques qui ont contribué à accentuer le sous-développement de cette province autrefois prospère. Différents pouvoirs politiques ont dominé l'Inde au cours de son histoire et leur ancrage géographique n'a pas été sans effet sur la configuration des disparités économiques régionales. C'est à la reconstruction rapide de cette histoire que nous consacrons le premier mouvement de la présente partie. Nous montrons que le dimorphisme régional qui contribue à scinder le sous-continent indien entre les régions situées à l'Ouest et au Sud d'une part et celles regroupées au Nord-est d'autre part apparaît dès la fin du 19ème siècle.

Cependant, si l'existence de disparités régionales conditionne l'émergence de filières migratoires des régions les plus pauvres en direction des régions les plus développées, l'explication des migrations doit également être placée au niveau des décisions prises à une échelle microéconomique. En effet, seul ce niveau d'analyse met en relief la diversité des motivations qui sous-tendent la migration, l'inscription familiale des stratégies migratoires et la diversité des temporalités migratoires. Ainsi, il est nécessaire d'appréhender les migrations en dévoilant non seulement les forces macrostructurelles qui accentuent localement la probabilité d'effectuer une

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

migration, mais il s'agit aussi de restituer toutes la richesse des comportements mis en œuvre en pratique par les migrants.

Si la population indienne semble à première vue enracinée dans les régions rurales, les chiffres du recensement ou des enquêtes menées à une échelle nationale, dissimulent une réalité que seules les monographies sectorielles ou villageoises sont en mesure de mettre au jour. En effet, la rétention des populations dans les campagnes résulte paradoxalement du rôle des mobilités circulaires de la main-d'œuvre, lesquelles contribuent à favoriser le maintien des populations rurales dans leur région d'origine. La population indienne circule le plus souvent au sein même de ces régions. Toutefois, dans le cas des migrations économiques, la main-d'œuvre n'hésite pas à traverser les frontières régionales et à emprunter des courants migratoires qui relient les populations issues de zones parfois très localisées à des régions et à des secteurs d'activités spécifiques. C'est dans ce contexte qu'il s'agit d'interpréter l'émergence et la canalisation des filières migratoires, lesquelles drainent considérablement l'espace indien, tout en limitant le champ des possibles offert aux candidats à la migration.

Dans cette perspective, nous adoptons un niveau d'analyse intermédiaire qui appréhende, au-delà des écarts de développement régionaux et de la diversité des « stratégies » migratoires mises au point par les ménages ruraux, les médiations concrètes sur lesquels la décision de migrer va pouvoir s'appuyer. Comme le suggère P-A Rosental : « *ce n'est pas la situation économique qui par sa seule puissance intrinsèque provoque la migration. Celle-ci ne se déclenche que sous l'effet d'une médiation concrète* » (1999 : p. 106). Notre objectif est donc de saisir les conditions qui président à la genèse d'une filière migratoire, en mettant l'accent sur le rôle des employeurs et des migrants dans la formation et la reproduction des « réseaux migratoires », lesquels contribuent à structurer les modalités d'insertion des migrants dans l'emploi.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 1 – DISPARITES REGIONALES ET DYNAMIQUES MIGRATOIRES: UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE

Introduction

Plusieurs étapes de l'histoire de l'Inde ont profondément marqué la configuration des inégalités économiques régionales et la dynamique migratoire en Inde du Nord. La dynastie des *Maurya*, celle de l'empire *Gupta*, la domination moghole, l'influence coloniale britannique et la période postérieure à l'indépendance partagent ensemble un certain degré de centralisation des pouvoirs économiques et politiques d'une part et une tendance à l'unification du territoire d'autre part. La succession non linéaire de ces différentes périodes de l'histoire indienne s'accompagne d'un déplacement du centre de gravité où les pouvoirs politique et économique se concentrent. La région du Bihar constitue le berceau des deux empires qui ont contribué à unifier le territoire. Par la suite, la plaine Indo-Gangétique prend son essor sous l'ère moghole, avant que l'arrivée des Britanniques ne favorise la suprématie du Bengale. Alors que la région du Bihar occupait une place importante jusqu'à la fin de la période moghole, la configuration du sous-développement de cette région émerge à partir du 19ème siècle.

La période coloniale va en effet impulser un basculement des activités économiques d'abord vers l'Est, puis au profit des régions situées à l'ouest de la péninsule. La prédominance du Bengale va progressivement être contestée par l'essor industriel de Bombay. Le développement agricole dans les régions du Nord-ouest (Pendjab et Haryana) contribuera également à accentuer le déséquilibre entre l'Est et l'Ouest. Ces évolutions expliquent dès lors les réorientations des filières migratoires issues du Bihar observées d'abord au 19ème, puis celles survenant au cours du 20ème siècle. Depuis le milieu des années 80, les disparités économiques entre les régions du Nord-ouest et du Sud d'une part et celles du Nord-est persistent. Enracinées très profondément dans l'histoire de l'Inde, elles ont fortement marqué la géographie des migrations entre régions, comme l'illustre l'entrée récente du Bihar dans le bassin migratoire de la capitale.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

I. L'Inde ancienne

Jusqu'au 16ème siècle, l'Inde ne constitue pas un territoire politique unifié. Des centaines de royaumes princiers coexistent et participent de l'éclatement du sous-continent indien. Néanmoins, les dynasties des *Maurya* et des *Gupta* correspondent à des phases où l'exercice du pouvoir s'étend sur une très large partie du territoire. Fondée par *Chandragupta Maurya*, la dynastie *Maurya* (325-185 av-J.-C.) domine presque toute l'Inde. L'*Arthashâstra*, traité de Politique écrit par *Kautilya*, ministre de *Chandragupta*, témoigne de l'intensité de la vie politique et économique prévalant au cours de cette période. Dans la lignée de *Chandragupta Maurya*, *Ashoka* réside à la tête de l'empire de 274 à 232 av-J.-C. Son règne est marqué par une amélioration du réseau de communication et le développement de l'agriculture.

L'empire *Maurya* se maintient jusqu'en 183 av-J.-C. (M. Boivin, 2005). Après sa chute, le sous-continent se retrouve à nouveau morcelé. Près de cinq siècles plus tard, la dynastie Gupta reconstitue un vaste empire (319 – 550 de notre ère). La période *Gupta* est caractérisée par une intense vie littéraire, artistique et scientifique. Considéré comme l'âge d'or de la culture indienne classique, l'empire bénéficie d'une grande stabilité politique avant de disparaître vers 550 suite aux attaques successives des Huns. La région de l'actuel Bihar fut le berceau de ces deux grands empires. La capitale commune à ces deux dynasties était Pataliputra, l'ancêtre de Patna, laquelle est aujourd'hui la capitale du Bihar (R. Breton, 1970).

II. Des invasions musulmanes à l'empire Moghol (1500-1750)

Les musulmans avaient dès le 7ème siècle établi des comptoirs commerciaux le long du littoral indien. La période située entre le 8ème et le 14ème siècle est marquée par les invasions musulmanes qui, en trois vagues successives, étendent leur influence sur une grande partie du territoire. Au début du 8ème siècle, les musulmans s'installent au sud de l'actuel Pakistan. Une seconde vague va s'étendre au bassin de l'Indus au cours du 9ème siècle (sous l'égide de *Mahmud de Ghazni*). Enfin la troisième vague, qui s'établit dans la vallée du Gange, conduit à la domination de trois dynasties turco-afghanes et notamment à l'avènement du sultanat de Delhi (M. Gaborieau, 2003).

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

Symbole de son pouvoir, le sultanat lève un impôt qui pèse principalement sur l'agriculture et confie sa collecte à des intermédiaires autochtones. Si la production dans ce secteur est destinée avant tout à assurer la subsistance de la population, la production des épices et des matières premières va promouvoir le développement de l'artisanat et l'essor du négoce. Le commerce prend de l'ampleur au Bengale, au Gujerat et dans le Deccan. L'empire éclate au milieu du 14ème siècle. De multiples sultanats régionaux, au Nord et le royaume hindou de Vijayanagar au Sud (14ème et 15ème siècle) vont lui succéder. Bien que *Babu*, descendant de *Tamerlan*, soit à l'origine de la fondation de l'empire Moghol, c'est sous le règne d'*Akbar* (1556-1605) que cet empire s'installe de façon durable. D'abord centré sur le Pendjab, l'Aoudh (l'actuel Uttar Pradesh) et le Bihar, l'empire étend son influence à la quasi-totalité du pays jusqu'au début du 18ème siècle. Selon G. Bouchon : « *la vie économique de la plaine gangétique s'organise autour de la voie Lahore – Patna où s'embranchent à Agra les routes qui pénètrent le sud* » (1994, p. 148).

Le règne Moghol semble avoir constitué une période de prospérité. La population, majoritairement rurale et hindoue, atteint une taille qui s'échelonne entre 100 et 145 millions de personnes en 1600 (G. Bouchon, 1994). L'agriculture bénéficie des travaux d'irrigation et de l'extension des terres cultivées : blé au Pendjab, riz au Kérala, coton et indigo au Bihar. Le progrès agricole exerce un effet d'entraînement sur l'artisanat textile dans cette dernière province (ambati, calicot, soieries). Le réseau routier favorise l'intégration régionale et le commerce des produits. Il facilite également la circulation des hommes. La population rurale était particulièrement mobile (I. Habib, 1963, cité *in* A. De Haan, 1997). Elle l'est plus au cours de cette période, qu'elle ne le sera sous le règne britannique, compte tenu du renforcement du contrôle de la terre opéré sous l'empire colonial, ce dernier réduisant de fait l'intérêt de la migration pour les propriétaires terriens (A. Yang, 1979). La période se caractérise aussi par une augmentation de la production manufacturière, notamment dans la construction navale, l'armement et la métallurgie.

Ainsi, bien que l'agriculture prédomine, l'empire Moghol n'en possède pas moins des manufactures comparables à celles observées en Europe. Celles-ci concurrencent les produits anglais, grâce à la faiblesse du coût de la main-d'œuvre et à l'attrait que suscitent ces textiles sur le vieux continent. L'urbanisation se développe au Nord (Ahmedabad, Patna, Agra, Lahore, Bénarès, Puri, Surat, Delhi…). La consommation des cours princières stimule l'artisanat, l'enrichissement des marchands urbains et la communauté *Marwari* développe le système

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

financier. Le commerce maritime favorise également l'essor des villes portuaires. Ainsi, le développement du commerce est très favorable à l'enrichissement de l'empire.

Dans l'enceinte du village, les échanges de biens et services prennent appui sur le système *Jajmani*, structurant la division du travail entre les différentes castes ou *jati* du village. Bien que cette organisation sociale ait favorisé le développement conjoint de l'agriculture et de l'artisanat et, en principe, une certaine sécurité pour les basses castes qui ne possédaient pas de terre, elle contribua à la perpétuation d'une forte segmentation économique et sociale au sein du monde rural. Enfin, l'empire affermit son pouvoir grâce à la mise en place d'une fiscalité pesant essentiellement sur l'agriculture. L'impôt est supporté par la masse rurale et à majorité hindoue vivant dans les campagnes. Il est levé pour le compte de l'administration par des intermédiaires dans le cadre du système *Mansabdari*.

Les conditions de vie durant la période Moghol sont comparables à celles qui prévalent en Europe. L'Inde est avec la Chine, l'une des principales puissances économiques vers 1700 (A. Maddison, 2002, repris par J-J Boillot, 2006). Néanmoins, l'empire Moghol disparaît en trois décennies après la mort d'Aurangzeb en 1707 et laisse place à de multiples royaumes et sultanats (J-J Boillot, 2006). Au final, à l'instar de G. Heuzé, « *la richesse de l'Inde précoloniale semble avoir été surestimée. Dans un pays fragmenté en multiples royaumes et fiefs, ravagé par les guerres et dominé par des couches rentières nombreuses (prêtres, princes, ayant droit sur le sol, intermédiaires collecteurs d'impôts…), l'économie est caractérisée par des méthodes peu productives, parfois primitives, et par la faiblesse des échanges monétaires* » (1987 : p. 25). Mais, le déclin des Moghols n'est pas synonyme d'effondrement économique, l'Oudh (Uttar Pradesh) et le Bengale firent preuve d'une certaine vitalité.

Pour conclure, la région de la plaine gangétique a souvent figuré sur le devant de la scène, berceau des civilisations Maurya et Gupta, mais aussi plaque tournante de la circulation des hommes et des marchandises sous l'empire Moghol. La période coloniale constituera un tournant majeur en ce qui concerne le développement de cette région. En effet, la politique conduite d'abord par la Compagnie des Indes Orientales, puis par les Britanniques va progressivement plonger la région dans une situation de sous-développement relatif, en même temps que le pouvoir économique et politique gagnera le Bengale.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

III. La période coloniale (1757-1947)

La première phase de l'époque coloniale est dominée par la Compagnie des Indes Orientales (1757-1858). Les compagnies marchandes européennes rivalisent dès le 16ème siècle pour obtenir le monopole du négoce des produits indiens sur les marchés mondiaux et en particulier vers l'Europe. Après la conquête britannique de Plassey (1757), la Compagnie des Inde Orientales obtient du pouvoir Moghol la possibilité de lever l'impôt au Bengale (celui-ci intégrant le Bihar et l'Orissa). Le *nawab* local, représentant de l'empire, conserve les fonctions de défense et assure la justice dans la région. Les grands propriétaires terriens dénommés *zamindar* perçoivent l'impôt et versent une indemnité à la compagnie (le *diwani*). Le pouvoir se déplace progressivement vers le Bengale. En 1760, pour assurer un revenu aux fonctionnaires travaillant pour la compagnie, les *zamindars* sont remplacés par des britanniques. Ainsi, après avoir renforcé sa domination sur le Bengale, la compagnie étendra sa sphère d'influence, au gré des conquêtes, à l'ensemble du territoire[2].

A. La montée des disparités régionales au Bengale

La domination de la Compagnie des Indes Orientales au Bengale fragilise l'industrie textile. Cette industrie faisait vivre une population considérable d'artisans, d'ouvriers d'origine rurale, de marchands et d'intermédiaires. La compagnie court-circuite les marchands indiens. En outre, du fait du monopole qu'elle exerce sur l'achat de la production, elle contraint de nombreux artisans à renoncer à leur activité indépendante pour s'orienter vers le salariat ou retourner à la terre. Cumulativement, les exportations de textile indien sont frappées par le protectionnisme tarifaire britannique, sous la pression des producteurs de Manchester. Le déclin de l'industrie textile renforce le caractère agricole de l'économie du Bengale. L'agriculture est cependant vulnérable aux conditions climatiques soumises aux aléas de la mousson. Entre 1765 et 1858, le pays subit douze famines (J-J. Boillot, 2006).

La deuxième période coloniale (1858-1947) débute lorsque l'emprise des Britanniques s'étend à l'ensemble du sous-continent. La révolte des Cipayes, troupes indigènes enrôlées dans l'armée,

[2] La conquête du sous-continent indien se déroule progressivement. En 1765, l'empereur Moghol cède les districts autour de Madras. Les premières décennies du 19ème siècle permettent aux britanniques de prendre le contrôle du Gujerat et de Bombay sous domination marathe. Ils annexent l'Etat d'Orissa en 1803 et l'Assam à partir de 1826 et de larges parties de l'actuel Uttar Pradesh. Puis vient le tour du Pendjab aux dépens des sikhs au milieu du 19ème siècle.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

conduit la monarchie britannique à prendre le contrôle direct de l'Inde. Entre 1843 et 1939, l'Inde devient le principal débouché extérieur de son industrie cotonnière (C. Markovits, 1994a). Les capitaux britanniques sont investis préférentiellement dans les mines et le commerce. Au niveau du secteur agricole, ce sont principalement les cultures d'exportation (indigo, coton, jute) qui sont mises en avant au détriment des cultures vivrières. En dépit du déclin de l'activité textile et de la primauté accordée aux cultures d'exportation, l'activité industrielle à Calcutta se développe et la demande de main-d'œuvre augmente, notamment dans l'industrie du jute, laquelle constituera le principal employeur à partir de 1880 et jusqu'au milieu du 20ème siècle. Le Bengale constitue la région la plus florissante de l'Inde au cours du 19ème siècle.

La configuration du sous-développement du Bihar apparaît dans la seconde partie du 19ème siècle. La région est frappée par la disparition de l'artisanat textile. Dans le même temps, la croissance rapide de la population implique une forte pression démographique sur le foncier et une augmentation du loyer de la terre. La production agricole ne permet pas de nourrir convenablement la population. La région subit deux famines, en 1860 et 1866. Celles-ci tuent plus d'un million de personnes. L'agriculture d'exportation est par ailleurs fragilisée par la formation et l'éclatement d'une bulle spéculative formée sur les cours de l'indigo. La forte augmentation des cours laisse place à un effondrement des prix et induit une crise qui fragilise les producteurs.

La crise au nord de l'Inde a également des racines plus profondes, en lien avec les transformations sociales impulsées par le pouvoir colonial (C. Markovits, 1994a). En 1860, le régime fiscal mis en place par les britanniques est supporté par l'agriculture. Celle-ci concourt à environ 60% des recettes. La collecte de l'impôt foncier nécessite de contrôler l'assiette et les mécanismes de perception. Les Anglais vont adapter les pratiques coutumières à la loi coloniale et le système de collecte va prendre des formes variées suivant les régions. Trois systèmes de collecte de l'impôt sur la production agricole prévalaient au moment de la colonisation (A. Banerjee et L. Iyer, 2005). Le premier repose sur un prélèvement direct de la production des cultivateurs (*raiyat*) recrutés principalement parmi les castes propriétaires terriennes, d'où le nom de système *raiyatvari*. Ce système prédomine autour de Bombay, de Madras et partiellement en Assam. Dans les Etats du Pendjab, du Gujarat, du Rajasthan, dans le Deccan et au centre-ouest du territoire, l'assiette de l'impôt porte sur la production domaniale (*mahal*) d'un ou de plusieurs villages (système *mahalvari*). Ce régime s'appuie sur une communauté indivise d'exploitants représentés par le chef du village.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Au Bihar, la collecte de l'impôt s'appuie sur les *zamindars* reconnus comme propriétaires terriens[3]. Ces intermédiaires bénéficient de droits sur la production. Le renforcement du pouvoir de ces intermédiaires accentue la stratification sociale et l'inégalité entre les grands propriétaires et la paysannerie sans terre. Parallèlement, l'octroi du pouvoir local à ces propriétaires, souvent absentéistes, entrave l'investissement et le développement du secteur agricole dans la région (A.N. Sharma, 2005). Ainsi, le déclin de la région du Bihar va favoriser l'émergence d'un flux migratoires du Bihar vers les plantations de thé de l'Assam, les régions agricoles situées à l'Est du Bengale (indigo, jute, opium) et à Calcutta, dans les usines et ateliers, sur les docks, dans les mines, sur les routes ou voies de chemin de fer. D'autres migrants sont envoyés par le pouvoir colonial, dans le cadre de l'« *Indenture system* », vers les autres colonies britanniques. Dès la fin du 19ème siècle, le courant migratoire vers le Bengale est bien établi et va contribuer à modifier la composition de la force de travail à Calcutta.

Alors que les bengalis formaient la majorité de la main-d'œuvre à l'Est durant le 19ème, les biharis vont prendre une place de plus en plus importante. La croissance industrielle de Calcutta dans la seconde moitié du 19ème siècle est à l'origine d'une réorientation de la filière migratoire vers la capitale du Bengale, alors que les flux migratoires se prolongeaient traditionnellement plus loin vers l'Est. Au début du 20ème siècle, ce courant migratoire issu du Bihar est le plus important en Inde. Cependant, entre 1901 et 1931, l'activité industrielle de Calcutta s'essouffle. Les deux premières décennies du 20ème siècle s'accompagnent d'un net ralentissement de l'émigration et la proportion des migrants dans la population totale de Calcutta commence à baisser à partir des années 20 (A. De Haan, 1997). La migration vers le Bengale reprendra à partir des années 30. A l'Ouest, Bombay et les régions du Pendjab et de l'Haryana prennent leur essor.

B. L'essor de Bombay

Dès le 19ème siècle, la prédominance économique du Bengale va se trouver de plus en plus contestée par la région de Bombay et les Etats agricoles du Pendjab et de l'Haryana. Vers 1850, la population de Bombay dépasse celle de Calcutta. Les capitalistes indiens y jouent un rôle important dans le commerce du coton et celui de l'opium. Les communautés marchandes (*Parsis*, *Gujerati* et *Marwari*) profitent de ce développement. Ces hommes d'affaires indiens

[3] Ce système prédomine au Bengale, au Bihar, dans l'Orissa et dans les Etats du Madhya Pradesh, du Tamil Nadu et de l'Andhra Pradesh.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

vont être à l'origine, à partir 1854, des premières usines cotonnières modernes à capitaux indigènes, alors que les usines de jute de Calcutta furent créées par des capitalistes Ecossais (C. Markovits, 1994b).

Mais c'est surtout grâce au mouvement *Swadeshi*, prônant la consommation de produits indiens, que l'industrie textile du Gujerat, de Bombay et d'Ahmedabab va servir de base à l'apparition d'une classe d'industriels modernes au début du 20ème siècle. J.N. Tata (Parsi de Bombay) fait ses premières armes dans l'industrie textile. Puis, ses fils diversifient l'affaire familiale dans l'industrie sidérurgique en créant la « *Tata Iron and Steel Company* » (C. Markovits, 1994b). Après le premier conflit mondial, l'industrie connaît une période de prospérité (jute, agro-alimentaire, mécanique). Dans les années 30, l'industrie se développe dans le sucre, le ciment et la chimie. Mais, elle reste fragile, incomplète et polarisée géographiquement. Selon G. Heuzé, « *l'industrie est extrêmement localisée : les trois ports de Bombay, Madras, Calcutta, abritent les trois quarts des installations, Ahmedabad est le premier centre de production à capitaux indigènes, à côté de quelques implantations industrielles isolées* » (1987 : p. 33). Si de nouveaux pôles de développement manufacturier prennent leur essor, l'agriculture va également connaître le même sort et de nouvelles régions vont bénéficier d'un effort d'investissement important.

C. Le développement des régions agricoles de l'Ouest

La période coloniale est caractérisée par une relative stagnation de la production agricole. Jusqu'en 1860, le défrichement permet l'extension des terres cultivables, mais l'abondance de la main-d'œuvre limite l'investissement agricole et l'introduction du progrès technique. La rareté du capital est liée au faible prix de la main-d'œuvre, au coût élevé du crédit et à l'irrégularité du climat (C. Markovits, 1994a). Entre 1860 et 1914, les surfaces cultivées s'étendent, mais de nombreuses famines frappent encore la population. Le pouvoir colonial lance un programme de lutte contre les famines en 1880. Ce plan se traduit dans la pratique par une politique de grands travaux d'irrigation menée dans l'Ouhd, l'Orissa et, surtout, au Pendjab. La fertilité des terres, les faibles densités de population, l'importance du réseau de chemin de fer et du réseau routier incitent les Britanniques à concentrer leur effort dans ces régions moins exposées aux aléas climatiques.

Dès la fin du 19ème siècle, le Pendjab et l'Haryana se situent en tête des régions rurales grâce à la fertilité de la terre, à la faible densité et à la mise en service de réseaux d'irrigation. Au Bengale,

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

au Bihar et dans l'Orissa, la situation est particulièrement critique : épuisement des terres marginales, exode rural, structure agraire peu favorable à l'investissement, *etc*. Jusqu'à la première guerre mondiale, malgré l'augmentation conjointe des surfaces cultivées, des prix agricoles et l'amélioration des infrastructures de transport et d'irrigation, l'Inde subit une vingtaine de famines successives, certaines faisant des millions de victimes. En 1911, la part de la paysannerie au sein de la force de travail masculine est supérieure à 55% en Assam, au Bihar, en Orissa et dans la région de l'Uttar Pradesh. Elle est inférieure à 40% au Gujerat, au Maharashtra, au Kerala et au Bengale.

Ainsi, bien que le pouvoir colonial ait favorisé l'extension des réseaux ferroviaires et routiers, la construction de systèmes d'irrigation et l'établissement d'un système éducatif sur lequel pouvait s'appuyer le recrutement de fonctionnaires locaux, la période coloniale est caractérisée par une relative stagnation de la production agricole. Le taux de croissance annuel de la production par tête ne dépasse pas 0,5% au cours de la première partie du 20ème siècle (J-J Boillot, 2006). Hormis dans le secteur textile, les manufactures modernes sont quasi-inexistantes. Au moment de l'accès à l'indépendance, l'activité industrielle se concentre sur trois métropoles. En 1948, les Etats de la Présidence (Bombay, Madras, Calcutta) regroupaient à eux seuls 77% de la production industrielle, alors que la part des Etats bénéficiant de ressources minières (Bihar, Orissa, Madhya Pradesh) n'en représentait que 9,6%. Les régions de Bombay, de Madras et du Gujerat occupent une situation privilégiée, que ce soit dans le secteur agricole ou dans l'industrie (K. Bhardwaj, 1982, cité *in* K.V. Ramaswamy, 2007).

Le pouvoir colonial n'a pas cherché à répartir l'offre de services publics et la pression fiscale de façon à contenir la dynamique des inégalités régionales. Les dépenses publiques (administrations générales, éducation et santé publique) vont bénéficier principalement à la province de Bombay, tandis que celles du Bihar et de l'Orissa seront marginalisées (N.J. Kurian, 2000). Ce faisant, l'administration coloniale a renforcé les disparités régionales en matière d'investissement agricole, d'infrastructures scolaires et sanitaires, lesquels impliquent des écarts importants en termes de productivité agricole, de mortalité infantile et d'alphabétisation. Les inégalités régionales étaient déjà bien marquées avant l'arrivée des Britanniques. Cependant, elles se sont accentuées au cours de la période coloniale. L'administration britannique a concentré ses efforts d'investissement agricole dans les régions de l'Ouest, l'écart se creusant encore plus vivement vis-à-vis des régions de l'Est. Les gouvernements accédant au pouvoir après l'indépendance vont chercher à mieux tenir compte de la dimension spatiale du développement économique en

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

menant des politiques destinées à contenir les inégalités économiques régionales. Celles-ci seront toutefois insuffisantes pour infléchir la tendance.

IV. La période postérieure à l'indépendance

Après son accession à l'indépendance en 1947, l'Inde suit un modèle autocentré de développement fondé sur l'autosuffisance et une logique de substitution des importations. Dans l'industrie, l'Etat joue un rôle moteur jusque dans les années 80. Il se dote d'un organe de planification (*Planning Commission*), dont le rôle est de programmer les dépenses d'investissement du secteur public et de contrôler les secteurs stratégiques de l'économie (énergie, transport, communication, *etc*.). Par ailleurs, il encadre l'activité des entreprises privées par le contrôle des investissements soumis à autorisation (le *Licence Raj*). L'Etat protège le marché intérieur en soumettant les produits étrangers à des barrières tarifaires et non-tarifaires.

Pour protéger l'emploi industriel dans les zones rurales, l'Etat promeut le développement des petites et moyennes entreprises (*cottage industry*) à l'aide d'un dispositif législatif et réglementaire les préservant de la concurrence des grandes entreprises. Outre que l'Etat accorde des prêts bonifiés aux petites et moyennes entreprises, l'autorisation à investir des grandes entreprises est limitée à une liste de produits et dépend du type de machine, du nombre de personnes employées et de la localisation de l'activité (M-J Zins, 1999). L'appareil industriel est assez complet, mais reste caractérisé par un retard technologique et une faible productivité (D. Hochraich, 2008). Le poids du secteur public et l'absence d'exposition des entreprises privées à la concurrence internationale contribuent à freiner sa progression. En outre, l'investissement étranger est limité car les prises de participation étrangères sont conditionnées à un transfert technologique.

A. Evolution des disparités régionales (1950-1980)

Dans un premier temps, l'intervention de l'Etat dans l'économie vise à contenir les disparités économiques régionales[4]. Les inégalités régionales vont se réduire jusqu'au milieu des années

[4] La Constitution indienne élaborée après l'indépendance dote l'administration centrale d'un pouvoir important en matière de redistribution des recettes fiscales. L'Etat bénéficie d'un outil lui permettant de corriger les inégalités en redistribuant une partie des recettes fiscales générées dans les Etats les plus riches, vers les régions les plus pauvres. Le système de transferts du Centre vers les Etats s'organise autour de trois piliers. Sous l'égide de la Commission des Finances, un premier système de transfert draine les ressources fiscales sous la forme de subventions, dont le montant est conditionné à la situation économique de l'Etat. Les Etats les plus pauvres obtenant une part plus

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

60. Cette réduction des inégalités s'explique principalement par le resserrement des écarts de revenu régionaux constatés dans le secteur agricole et celui des services, ce dernier faisant plus que compenser l'accroissement des inégalités dans l'industrie (A. Mathur, 1983). L'investissement privé dans l'industrie reste concentré, de sorte que 60% des projets d'investissements approuvés par l'Etat entre 1955 et 1966 sont localisés dans quatre Etats (Maharashtra, Bengale, Tamil Nadu, Gujerat).

L'Etat crée néanmoins des dispositifs permettant de contenir cette tendance à l'accroissement des inégalités dans le secteur industriel. Ainsi, l'investissement public vise explicitement à ralentir ce mouvement. Il s'agit d'augmenter le poids des régions les moins développées (Bihar, le Madhya Pradesh et l'Orissa) dans le total des investissements publics (A. Ahmad, 1974). La protection de la petite industrie en faveur des entreprises intensives en main-d'œuvre, notamment en zone rurale, permet également de protéger les emplois dans les régions les plus rurales. Dans les années 70, la tendance à la concentration des activités industrielles sur certaines régions se poursuit, mais la réforme de l'agriculture lancée dans la seconde moitié des années 60 va contribuer à accentuer les écarts de revenu au sein même du secteur agricole.

En 1947, cinq sixième de la population vit en zone rurale. La production vivrière augmente moins vite que la population et seule 40% de la production est commercialisée (J. Pouchepadass, 2006). Les programmes de développement agricole vont dans un premier temps contenir la montée des inégalités. Dès les années 50, le gouvernement développe les canaux d'irrigation, favorise l'extension des terres cultivées et mène une réforme des droits fonciers. Il s'agit de restituer la terre à ceux qui la cultivent[5]. Il lance, en 1952, des programmes de développement communautaire introduits au niveau du bloc[6] (*Panchayat Raj*).

Malgré ces réformes, le pays subit deux mauvaises récoltes et à nouveau des famines meurtrières en 1965 et 1966. Pour pallier la faible capacité d'extension des terres, une nouvelle réforme agraire (la « Révolution verte ») est mise en œuvre en vue d'accroître les rendements agricoles

importante des transferts. Ensuite, la commission peut allouer des ressources aux Etats dans le cadre de subventions s'inscrivant dans les lignes budgétaires de la planification. Enfin, des subventions peuvent être accordées de façon discrétionnaire aux Etats par les différents ministères dans le cadre de plans sponsorisés par le Centre (P. Cashin et R. Sahay, 1996).

[5] La réforme consiste à mettre en place des plafonds de propriété foncière, à démanteler l'ancien régime des droits de propriétés et notamment le système *zamindari* qui prédomine au Bengale, dans l'Uttar Pradesh et au Bihar.

[6] Le bloc est une division géographique élaborée par l'administration située à une échelle intermédiaire entre le village et le district.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

(irrigation ; introduction de nouvelles semences et nouvelles variétés de riz, blé, maïs, millet ; utilisation intensive des engrais chimiques). Le programme est appliqué en priorité dans les régions les plus fertiles, celles qui disposent déjà d'un système d'irrigation étendu et qui sont les moins menacées par l'irrégularité de la mousson. L'effort d'investissement va donc se concentrer dans les régions du Pendjab et de l'Haryana.

Selon G. Etienne, « *il y a là une rupture franche avec la ligne antérieurement suivie, dont le principe était de répartir l'effort de développement de façon uniforme à travers le pays et de viser non seulement au progrès des techniques agricoles, mais à l'amélioration globale de la qualité de la vie dans les campagnes. Les efforts sont concentrés sur les régions qui sont déjà les plus avancées et sur les exploitants les plus aisés : Pendjab, Haryana, ouest de l'Uttar Pradesh. L'impact est presque nul au Bihar, en Orissa et au Bengale* » (2006 : p. 431). Cette configuration des disparités régionales a des implications importantes en matière de flux migratoire, puisqu'elle s'accompagne de la formation d'une filière issue du Bihar en direction des régions agricoles de l'Ouest, notamment du Pendjab et de l'Haryana.

B. Les migrations vers l'Ouest

Alors qu'aux prémisses de la « Révolution verte », les ouvriers agricoles travaillant au Pendjab étaient originaires du Rajasthan, ce sont les zones potentiellement inondables du nord du Bihar, l'Est de l'Uttar Pradesh et les zones sèches du Madhya Pradesh qui vont progressivement constituer les principales régions d'approvisionnement en main-d'œuvre. L'agriculture du Pendjab, mais aussi son industrie, exercent une force d'attraction sur la main-d'œuvre issue du Bihar. Restée à l'écart de la réforme agricole, cette province est dominée par des relations agraires de type féodal. La migration qui est apparue entre ces deux régions est la plus marquée et la mieux connue en matière de transfert de main-d'œuvre entre provinces de l'Union (I. Gill, 1984 ; A. Singh, 2006).

Dès les années 50, le courant migratoire menant les biharis vers la capitale du Bengale s'essouffle. Le flux migratoire est moins important à partir de 1951. Avec le déclin économique du Bengale durant la seconde partie du 20ème siècle, la migration vers le Bengale s'est réduite, elle concernait toutefois, en 1981, plus de deux millions de personnes. Au cours des années 1960, et alors que la filière vers Calcutta perd de son intensité, la demande de travail augmente

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

dans les provinces où la révolution verte est mise en œuvre. Un nouveau courant migratoire émerge alors du Bihar vers le nord-ouest de l'Union.

Ainsi, la politique économique mise en œuvre au cours de la période 1950-1975 a des implications contradictoires sur la configuration des inégalités régionales. La politique industrielle a pu contenir la montée des inégalités spatiales, grâce à la prise en compte du territoire dans les choix de localisation des investissements publics d'une part et, d'autre part, par le biais du soutien aux petites entreprises permettant de stabiliser la main-d'œuvre en zone rurale. En revanche, la « Révolution verte » a contribué à accentuer les écarts sur le plan du développement agricole. Le taux de croissance du revenu par tête a stagné entre 1961 et 1991 au Bihar, région se situant au deuxième rang des Etats les moins performants. Ces circonstances peu favorables renvoient aux faibles gains de productivité obtenus par le secteur agricole dans une région où ce secteur reste prédominant, à la faiblesse des infrastructures et à un contexte politique peu favorable à l'investissement. A l'inverse, la capitale et le Pendjab dont les revenus par tête étaient déjà les plus élevés de l'Union ont bénéficié des taux de croissance les plus élevés sur la même période (P. Cashin, R. Sahay, 1996). Par conséquent, les pouvoirs publics ont lancé des programmes ciblés sur les populations les plus pauvres dans les régions agricoles à risques : programmes d'aides aux exploitations microfundiaires, développement des emplois ruraux, programme d'amélioration du niveau de vie des plus défavorisés. Le mouvement d'accentuation des disparités régionales semble se poursuivre depuis les années 90.

V. Les disparités économiques régionales depuis l'ère des réformes économiques

A partir des années 80, l'Inde s'engage sur la voie de réformes destinées à alléger progressivement les contraintes pesant sur l'activité économique. Le contrôle de l'investissement est assoupli (*Licence Raj*), les secteurs réservés aux PME sont ouverts en partie aux grandes entreprises, le gouvernement facilite la prise de participation étrangère dans les entreprises indiennes, les obstacles aux importations (quotas et tarifs) sont réduits, de même que la fiscalité sur le revenu des ménages et des entreprises dont on attend un effet de relance sur l'économie. Le rythme de croissance double dans les années 80 par rapport à celui qui prévalait lors de la décennie précédente (D. Rodrik, A. Subramanian, 2004).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Toutefois, la politique de relance de la demande intérieure menée durant les années 80 débouche sur une crise des paiements extérieurs en 1991. Selon J-L Racine : « *la timide volonté d'ouverture, manifeste dans les années 1980 qui connurent un taux de croissance supérieur à 5%, fut victime de ses contradictions : facilitant les importations sans que des réformes de structure aient renforcé la capacité indienne à exporter, elle s'acheva par une crise de la balance des paiements, aggravée par une imprudente politique de déficits publics* » (2000 : p. 38). L'effondrement de l'URSS, un partenaire commercial important de l'Inde, l'augmentation du cours du pétrole lié au conflit irakien et la baisse des transferts des migrants travaillant au Moyen-Orient contribuent également à accentuer les difficultés de l'Union.

L'Inde est alors contrainte de mettre en place un programme de stabilisation et de réformes structurelles destiné à accélérer la libéralisation et l'ouverture de l'économie. Le démantèlement du « *Licence Raj* » se poursuit, tandis que les secteurs réservés aux PME sont ouverts aux grandes entreprises. Le *« Monopolies and Restrictive Trade Practices Act* » qui imposait aux grandes firmes une autorisation pour investir dans certains domaines réservés au secteur public est largement démantelé, les taux d'imposition marginaux de l'impôt sur le revenu des ménages et des entreprises sont baissés et la base des impôts est élargie. Enfin, un mouvement de restructuration des entreprises publiques est lancé[7].

Dans l'agriculture, l'effort d'investissement public ralentit. L'Etat envisage de supprimer les monopoles publics d'achat de grain et souhaite limiter les subventions accordées aux agriculteurs (engrais, électricité, irrigation, crédits bonifiés). Il s'agit de privatiser les régies d'électricité et de déréguler le système bancaire rural. Enfin, sur le plan international, l'économie indienne s'ouvre plus largement aux capitaux étrangers et le principe de contrôle majoritaire indien des entreprises est abandonné pour favoriser les transferts technologiques. L'ouverture croissante de l'économie dans le commerce international est renforcée par la levée des barrières tarifaires et non tarifaires sur de nombreux produits importés.

[7] La mise en œuvre de ces réformes à partir de 1991 a soulevé la question de leur contribution à l'accélération de la croissance au cours de la décennie 90. Il est indéniable que le rythme de croissance s'est particulièrement relevé au cours de la première moitié des années 90. Cependant, la seconde moitié de la décennie a été marquée par un ralentissement du taux de croissance. Ce ralentissement a jeté un doute sur l'existence d'une causalité directe entre le jeu des réformes et le rythme de la croissance du revenu, d'autant plus que l'accélération de la croissance était antérieure à 1991.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

A. Les disparités régionales dans les années 80-90

Bien que les provinces les plus industrialisées présentent un taux de croissance supérieur à la moyenne nationale dans les années 80 (Maharashtra, Gujerat, Karnataka, Tamil Nadu et Bengale), une majorité de régions bénéficie également d'un taux de croissance supérieur à 5%. En revanche, la répartition de la croissance économique est moins uniforme au cours des années 90. Le rythme de croissance économique des régions du Nord-est (Bihar, Orissa, Uttar Pradesh et Madhya Pradesh) se situe sous la moyenne nationale (B.B. Bhattacharya et S. Sakhtivel, 2004). Selon G. Etienne (2006), « *les écarts se sont creusés pendant la décennie 1990 entre le cœur géographique de la révolution verte et les périphéries sous-développées* » (2006 : p. 443).

Toutefois, la validation de l'hypothèse du creusement des inégalités économiques régionales au cours de la décennie 90 dépend du choix des indicateurs d'inégalités retenus (N. Singh *et alii*, 2002). Utilisant l'indice de développement humain plutôt qu'une mesure des inégalités de revenu, R.H. Dholakia (2003) n'observe pas de tendance à la hausse ou à la baisse des disparités économiques régionales dans les années 90. Par ailleurs, l'utilisation du revenu par tête ne tient pas compte des transferts des migrants à leurs familles restés dans leur région d'origine (N. Singh *et alii*. 2002).

Une étude plus récente conclut cependant au renforcement des inégalités régionales entre 1993 et 2005. K.V. Ramaswamy (2007) isole les cinq régions dont les revenus par tête étaient les plus bas en 1993-94 (Bihar, Madhya Pradesh, Uttar Pradesh, Orissa et Rajasthan) et montre que leur rythme de croissance jusqu'en 2005 a été moins rapide que dans les régions présentant de meilleures conditions initiales[8]. L'accélération récente de la croissance économique observée au Bihar alimente de nouveau le débat (avec un taux de croissance moyen annuel du PIB de 11,03% entre 2004-05 et 2008-09). Il n'en demeure pas moins que d'importants écarts de développement persistent. Dans la section suivante, nous dressons un tableau comparatif de la situation

[8] Utilisant des données concernant 14 Etats et couvrant 93% de la population, K.V. Ramaswamy (2007) distingue trois groupes d'Etats selon le niveau de leur revenu par tête en 1993-1994 : un premier groupe ayant un revenu par tête élevé, l'autre se caractérisant par un revenu par tête moyen et le troisième ayant un faible revenu par tête. Il observe que l'indicateur de mesure des inégalités de revenu par habitant (l'indice de Gini) estimé pour ce groupe d'Etat a augmenté de 0,28 à 0,36 entre les périodes 1993-2000 et 2000-2005. Ensuite, K.V Ramaswamy compare l'évolution du taux de croissance du revenu par tête moyen pour chacun de ces trois groupes. Le rythme de croissance des deux premiers groupes est supérieur au troisième. Ainsi, le coefficient de variation des revenus par tête de ces 14 Etats est passé de 36,6 sur la période 1993-2000 à 128 sur la période 1999-2005.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

économique des différentes régions de l'Inde en mettant l'accent sur le revenu, l'investissement, l'emploi et la pauvreté.

B. Un tableau des disparités économiques régionales

1) Comparaison des revenus entre régions

En 2005, le revenu par tête au Maharashtra est de 36 423 roupies (soit 662 euros)[9], alors qu'il est seulement de 9082 roupies (soit 165 euros) au Bihar (R.J. Chelliah et K.R. Shanmugam, 2007). Le revenu par habitant au Maharashtra est donc quatre fois supérieur au revenu par habitant observé dans la région du Bihar. A prix constant, l'écart se maintient et s'est même accru au cours du temps (Tableau 1). Le ratio du PIB par habitant de l'Etat le plus riche (le Pendjab) et celui de l'Etat le plus pauvre (le Bihar) en 1980-81 est de 2,55 (2,14 en ce qui concerne le Maharashtra), tandis qu'en 2004-05, le revenu d'un Bihari est 3,76 fois inférieur à celui de l'Etat le plus riche (le Maharashtra).

Les rythmes de croissance du PIB observés entre les régions les plus pauvres et les plus riches ne diffèrent pas suffisamment pour enclencher un processus de rattrapage. A titre d'illustration, alors que le taux de croissance annuel moyen du revenu par tête était de 4,3% sur la période 1999-2005, celui-ci atteignait seulement 2% dans la région du Bihar et 4,7% dans la capitale (PNUD, 2006). Au cours des périodes 1993-2000 et 1999-2005, le taux de croissance du revenu par tête au Bihar atteint respectivement 1,7% et de 2,4% alors que les taux moyens pour 14 régions représentant plus de 90% de la population indienne étaient respectivement de 2,5% et de 4,1% (K.V. Ramaswamy, 2007). Ainsi, bien que le Bihar demeure toujours la région où le revenu par habitant est le plus faible, la comparaison des taux de croissance observés au Bihar et dans les autres régions de l'Union ne suggère pas l'amorce d'un processus de convergence (Tableau 1).

Outre les différences au niveau des taux de croissance, les disparités économiques recouvrent des dimensions multiples et peuvent être mises en avant à l'aide de nombreux indicateurs socio-économiques. Il est ainsi possible de distinguer deux types majeurs d'inégalités économiques. Les premières concernent les inégalités de bien-être et de revenu, tandis que les secondes relèvent des inégalités dans la répartition spatiale des activités économiques (L. Kennedy *et alii*,

[9] En 2005, un euro équivalait à environ 55 roupies.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

2002). Nous mettrons l'accent sur ce second aspect, c'est-à-dire sur les déterminants de la localisation de l'investissement. En effet, celui-ci détermine non seulement la distribution spatiale des activités économiques, mais également l'évolution du niveau et de la structure des emplois dans les différentes régions de l'Union. Outre que l'emploi a progressé très inégalement selon les Etats, la diversification des emplois s'est intensifiée dans les régions déjà bien développées, tandis que l'emploi agricole est resté prédominant dans les régions moins avancées, avec des conséquences importantes sur la géographie de la pauvreté. C'est ce que nous montrons dans les sections suivantes.

Tableau 1 :
PIB par habitant et taux de croissance du PIB

Etats	PIB/hab. (En Rs.) (Prix constants de 93-94)			Taux de croissance du PIB (Prix constants de 1993-94) (En %)		
	1980-81	1995-96	2004-05	1981-1990	1990-2000	2000-2005
Bihar	3711	4107	5430	4,42	3,19	5,01
Uttar Pradesh	4615	6120	7380	4,96	3,79	4,24
Assam	5117	6530	7807	4,18	2,68	5,23
Orissa	4469	6022	8255	5,36	3,09	6,01
Madhya Pradesh	5522	7685	9457	4,30	5,75	3,32
Rajasthan	4783	8169	10995	7,23	6,69	5,39
Bengale	5410	8254	13403	4,27	6,64	7,01
Andhra Pradesh	5142	9015	13805	6,66	5,27	6,54
Kerala	6092	9803	15401	3,34	5,92	6,88
Karnataka	5476	9429	15431	5,65	6,93	6,12
Tamil Nadu	5861	11361	16035	5,55	6,44	4,14
Pendjab	9446	14664	19002	5,74	4,45	3,95
Haryana	8636	13186	19323	6,32	5,27	6,86
Gujerat	7361	14871	19899	6,37	7,02	6,85
Maharashtra	7963	13556	20397	6,29	6,79	5,13
CV	27,54	35,23	37,21	20,55	28,66	22,03
Gini	14,38	19,28	20,53	11,27	15,44	12,06

Source : Chelliah and Chanmungar (2007)

2) La répartition de l'investissement suivant les régions

Depuis 2004, le taux d'investissement de l'économie indienne a dépassé le seuil de 30%. Cependant, la localisation de l'investissement et des activités économiques dépend de plus en plus des décisions d'implantation des entreprises du secteur privé. Ces décisions contribuent à la polarisation de l'activité économique sur certaines régions (S.V. Lall et S. Chakravorty, 2005).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

N.J. Kurian (2000) examine la répartition de l'investissement et des concours financiers obtenus par les entreprises privées dans les secteurs d'activités où tout nouvel investissement est soumis à une autorisation administrative (Tableau 2). Huit Etats situés au nord-ouest et au sud de la péninsule concentrent 67% de l'ensemble de l'investissement, tandis que les sept autres (principalement localisés au nord-est de l'Inde) n'ont accueilli que 27% de l'investissement total. Cette polarisation de l'investissement privé correspond à la répartition des financements accordés par le secteur financier privé et public aux entreprises.

Tableau 2 : Proposition d'investissement par les entreprises privées et concours financiers suivant les régions

En % N°	Etats	Répartition des propositions d'investissement privées (1991-2000)	Répartition des concours financiers accordés par les institutions financières privées (1991-1999)	Répartition des concours financiers accordés par les institutions financières publiques (1991-1999)
1	Andhra Pradesh	7,5	7,2	7,8
2	Gujerat	17,3	13,5	9,3
3	Haryana	3,4	2,5	4,8
4	Karnataka	4,5	6,1	15,5
5	Kérala	1,1	1,7	4,4
6	Maharashtra	21,7	21,0	11,5
7	Pendjab	4,4	2,4	3,6
8	Tamil Nadu	6,8	9,0	10,6
Sous-total (1 à 8)		66.7	63,4	67,5
9	Assam	0,7	0,5	0,5
10	Bihar	1,1	1,4	2,0
11	Madhya Pradesh	7,2	5,1	3,2
12	Orissa	2,6	1,8	3,7
13	Rajasthan	3,8	4,5	6,1
14	Uttar Pradesh	8,5	7,9	11,1
15	Bengale	3,5	3,9	2,5
Sous-total (9 à 15)		27,4	25,1	29,1
Ensemble		100	100	100

Source : N.J. Kurian (2000)

Ainsi, le Bihar n'a accueilli qu'un peu plus de 1% de l'ensemble des propositions d'investissement, alors que le Maharashtra (Mumbai) ou le Gujerat cumulaient à eux d'eux près de 40% du total des propositions d'investissement. Certes, l'Etat peut corriger les disparités économiques régionales en intervenant sur la répartition géographique de l'investissement public (A. Hirshman, 1958). Mais, sa participation dans les entreprises publiques, qui visait après

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

l'indépendance à contenir les inégalités régionales, tend également à baisser (N. Singh *et alii*, 2002). Bien que l'investissement des entreprises publiques demeure moins concentré, la part des Etats les plus pauvres dans le total de l'investissement public s'est réduite (T.R. Kumar, 2000). Enfin, l'inégale répartition de l'investissement s'explique aussi par la baisse de la part de l'investissement public consacrée au secteur agricole, celle-ci touchant en premier lieu les régions où le secteur agricole représente une part encore élevée de la production (C.K. Chadha et P. Sahu, 2002). Les disparités géographiques sur le plan de l'investissement ont bien entendu des implications sur la répartition de l'emploi entre les régions.

3) Les disparités régionales en matière d'emploi

L'Inde compte plus de 457 millions de personnes actives en 2004-2005. 90% d'entre elles travaillent dans le secteur informel ou non organisé[10] (y compris les emplois dans le secteur agricole). L'emploi a suivi trois principales tendances depuis les années 80. En premier lieu, son rythme de croissance ralentit au cours de la seconde moitié des années 90, mais augmente globalement entre 1999 et 2005. En second lieu, la structure de l'emploi a évolué : le poids de l'agriculture dans l'emploi total diminue au profit de l'industrie et surtout du secteur des services. Enfin, l'emploi augmente principalement dans le secteur non organisé et en particulier dans l'emploi indépendant.

Le ralentissement de la croissance de l'emploi lors de la seconde moitié des années 90 a frappé particulièrement les régions les plus pauvres. Parmi les trois groupes d'Etats qu'il distingue suivant leurs niveaux de revenu par tête en 1993-1994, K.V. Ramaswamy observe que le ralentissement de la croissance de l'emploi est particulièrement marqué dans les deux groupes ayant les niveaux de revenu par tête les plus bas. En revanche, le taux de croissance de l'emploi augmente sur la période 1999-2005 : il atteint une moyenne de 2,8% par an pour l'ensemble des 14 Etats considérés par l'auteur (Tableau 3). Le Bihar bénéficie ainsi d'une reprise de l'emploi à un rythme moyen de 2,2% par an, rythme qui reste cependant inférieur à la moyenne nationale (2,8%).

[10] Hors agriculture, le secteur organisé regroupe les entreprises publiques et les sociétés privées enregistrées auprès des autorités officielles, payant des impôts et proposant des emplois assortis d'une protection sociale. Le secteur non organisé recouvre les entreprises de moins de 10 ou 20 salariés (suivant qu'elles recourent ou non à l'énergie électrique pour produire).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 3 : Part des régions dans l'emploi et taux de croissance de l'emploi (1993-2005)

En %	Part des régions dans l'emploi total (1993-1994)	Taux de croissance de l'emploi 1993-2000	Taux de croissance de l'emploi 1999-2005	Taux de croissance de l'emploi 1993-2005
Bihar	9,0	2,0	2,2	2,1
Orissa	4,1	0,8	2,5	1,6
Uttar Pradesh	15,5	1,1	3,8	2,3
Rajasthan	6,3	0,8	3,0	1,8
Madhya Pradesh	9,1	1,1	2,7	1,8
Moyenne	43,8	1,1	2,8	1,9
Bengale	7,6	0,8	3,0	1,8
Andhra Pradesh	10,3	0,2	1,9	1,0
Karnataka	6,3	0,8	3,1	1,8
Kerala	3,3	1,1	1,3	1,2
Moyenne	27,6	0,8	2,4	1,5
Tamil Nadu	8,1	0,0	1,7	0,8
Gujerat	5,5	2,3	2,6	2,4
Haryana	1,9	1,2	5,6	3,1
Maharashtra	10,9	1,0	3,4	2,1
Pendjab	2,3	2,6	2,8	2,7
Moyenne	28,6	1,4	3,2	2,2
Ensemble	100	1,0	2,8	1,8

Source : K.V. Ramaswamy (2007)

Parallèlement à la croissance de l'emploi en niveau absolu, c'est la structure des emplois qui se modifie : le poids de l'emploi agricole diminue au profit, principalement, des emplois dans le secteur des services. A l'échelle de l'Inde, l'emploi agricole concernait 64,5% de la population active[11] en 1993-94 et plus que 57% en 2004-2005. K.V. Ramaswamy (2007) construit un indice mesurant le degré de diversification sectorielle pour l'Inde et plusieurs régions[12]. Plus cet indice est faible, plus l'emploi dans ces trois secteurs est réparti uniformément. Il estime ainsi que l'indice a perdu 18% de sa valeur entre 1993-1994 et 2004-2005. Comme dans la décennie précédente, le degré de diversification de l'emploi s'est élevé pour l'ensemble du pays entre 1999 et 2005. Les changements affectant la structure des emplois ont toutefois été plus rapides

[11] En tenant compte de l'activité principale et subsidiaire occupée par les travailleurs.
[12] Il utilise l'indice de concentration de Herfindhal-Hirshman.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

sur la période 1993-2005 que sur la période 1983-1994. Néanmoins, le rythme de ces changements varie suivant les régions.

En particulier, le Bihar, l'Uttar Pradesh, le Madhya Pradesh et le Rajasthan présentent un rythme moins rapide de diversification de l'emploi en dehors du secteur agricole. Les Etats dont le revenu par tête est le plus bas sont caractérisés par une diversification plus lente et une économie fortement dépendante de l'agriculture. Dans l'Etat du Bihar, la part de l'emploi agricole a suivi la baisse tendancielle observée à l'échelle du pays, mais elle se maintient encore à un niveau élevé : l'agriculture occupe 76,7% des actifs en 1993 et 68,9% de la population active en 2004-2005 (Tableau 4).

La production agricole au Bihar est sensible aux conditions climatiques. La montée des eaux lors de la période des moussons perturbe régulièrement la production des plaines du nord. De plus, la répartition des terres est très inégalitaire : une immense majorité de mini-fonds coexiste avec un petit nombre d'exploitations de plus de quatre hectares qui, à elles seules, représentent une part élevée des terres cultivées (F. Durand-Dastès, 1995). De surcroît, la pression démographique sur le sol et les règles de partage des parcelles familiales lors des successions contribuent à réduire la taille moyenne des exploitations et à augmenter la proportion de la paysannerie sans-terre dans la population rurale, celle-ci se situant à 17% en 1961, elle atteint 32% en 1991 (C.K. Chadha et P. Sahu, 2002).

Pour toutes ces raisons, la productivité des récoltes est inférieure à la moyenne nationale pour la plupart des céréales et les salaires agricoles restent bas. La rétribution moyenne par jour d'un ouvrier dans l'agriculture à l'échelle nationale est de 39,7 roupies en 2004. Les salaires agricoles au Bihar ont progressé d'environ 20 roupies par jour en 1983 à 38,5 roupies en 2004 (M. Eswaran et *alii*, 2009). Ils se situent à un niveau bien inférieur aux salaires urbains. De plus, le ralentissement de l'investissement public dans l'agriculture a pesé sur la croissance de la production et de l'emploi dans cette région. La réduction de l'emploi agricole n'a par ailleurs pas été compensée par la croissance de l'emploi dans l'industrie et les services (C.K. Chadha et P. Sahu, 2002). La participation hors du secteur agricole est non seulement moins fréquente, mais le cas échéant, les travailleurs occupent plus souvent des emplois précaires (P. Lanjouw et A. Shariff, 2004). Enfin, ces prises d'emploi ont nécessité bien souvent la migration vers d'autres régions.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

Au final, la région du Bihar attire plus difficilement les investissements privés favorables à la croissance et à la diversification des emplois. Le déversement de la main-d'œuvre des emplois agricoles vers les autres secteurs de l'économie implique fréquemment le recours à la migration vers les régions les plus dynamiques. Ces différents handicaps se traduisent également en termes de maintien d'une part importante de la population vivant sous le seuil de pauvreté et ce, dans un contexte générale de réduction de la pauvreté. C'est ce que nous préciserons dans la section suivante.

Tableau 4: Répartition de l'emploi par secteur (1993-2005) (En %)

	1993-1994			2004-2005		
	Agriculture	Industrie	Service	Agriculture	Industrie	Service
Bihar	76,7	4,9	15,6	68,9	7,2	18,0
Orissa	73,7	7,5	15,0	62,3	11,4	19,1
Uttar Pradesh	68,4	8,7	20,1	60,6	12,3	20,9
Rajasthan	69,2	6,2	15,3	61,3	9,1	18,2
Madhya Pradesh	77,7	5,5	13,4	69,1	7,5	18,2
Moyenne	73,1	6,6	15,9	64,4	9,5	18,9
Bengale	48,8	19,9	27,1	45,7	17,5	31,6
Andhra Pradesh	67,1	9,2	19,6	58,4	11,0	24,8
Karnataka	65,1	10,7	19,7	60,8	10,6	23,8
Kerala	48,3	14,3	29,6	35,5	14,4	37,7
Moyenne	57,3	13,5	24,0	50,1	13,4	29,5
Tamil Nadu	52,6	18,0	24,8	41,2	21,1	30,9
Gujerat	58,9	15,2	21,4	54,8	17,1	23,1
Haryana	56,9	9,1	27,7	50,0	13,5	27,7
Maharashtra	59,4	11,3	25,1	53,1	12,5	28,7
Pendjab	56,4	10,3	28,1	47,4	13,5	29,8
Moyenne	56,8	12,8	25,4	49,3	15,5	28,0
Ensemble	64,5	10,5	20,7	57,0	12,4	24,1

Source : K.V. Ramaswamy (2007)

4) L'évolution de la pauvreté

La croissance rapide de l'économie indienne à partir de 2003 a semble-t-il permis une nette réduction de la pauvreté. Le débat concernant l'évolution de la pauvreté en Inde est toutefois particulièrement animé. Les changements intervenant au niveau des modalités de recueil des informations nécessaires à l'estimation des dépenses de consommation des ménages complexifient la comparaison des ratios de pauvreté estimés à partir d'enquêtes menées à des

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

dates différentes[13]. Le problème est que les deux méthodes n'aboutissent pas aux mêmes estimations concernant le ratio de pauvreté.

Selon la méthode mixte, la pauvreté a baissé de 26,1% à 21,8% entre 1999 et 2005 et concerne 238,5 millions de personnes en 2005 : 170,3 millions en zone rurale et 68,2 millions en zone urbaine. En région rurale, le ratio de pauvreté est ainsi passé de 27,1% à 21,8%[14]. En ville, la baisse est plus faible : de 23,6% à 21,7%. Ainsi, le rythme de réduction de la pauvreté sur la période 2000-2005 diffère entre les campagnes et les villes. Le rythme de réduction de la pauvreté a augmenté légèrement dans les zones rurales, mais il a marqué un net ralentissement en milieu urbain (K. Sundaram, 2007).

En revanche, selon la méthode uniforme, les résultats en termes de lutte contre la pauvreté sont moins soutenus. La pauvreté reculerait de 36% en 93-94 à 27,5% en 2004-2005 ; de 37,3% à 28,3% en zone rurale ; de 32,4% à 25,7% en ville. L'Inde totaliserait selon cette méthode 301,7 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (229 millions en zone rurale et 80,8 millions en ville) (K. Sundaram, 2007). Ces résultats sont comparables à ceux obtenus par Himanshu (2007) qui estime, pour l'année 2004-2005, un ratio de pauvreté de 27,9% pour l'ensemble de l'Union. Pour ce dernier, le rythme annuel de réduction de la pauvreté a été moins rapide sur la période 1993-2005 qu'il ne l'avait été au cours des décennies 70 et 80. Ce rythme aurait même était plus rapide au cours de la période 2000-2005 que durant la période 1994-2000.

Sur un horizon plus long, il ne fait pas de doute que la pauvreté a fortement baissé depuis l'indépendance, même si le nombre de pauvres en valeur absolu a continué d'augmenter. Ainsi, alors que durant la période 1951-1955, 55% de la population vivait sous le seuil de pauvreté, les chiffres officiels publiés dans l'*Economic Survey* (2007) suggèrent un net déclin de la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté, celle-ci concernant encore 27,5% de la population indienne, dont 28,3% en zone rurale et 25,7% en zone urbaine. Néanmoins, selon le rapport du

[13] Il existe en effet deux méthodes de mesure de la pauvreté : l'une est basée sur des données relatives à la consommation sur une période rétrospective uniforme (URP, *uniform recall period*). Elle consiste à collecter les informations relatives aux dépenses de consommation des ménages sur une période de trente jours. L'autre méthode, appelée méthode mixte (MRP, *mixed recall period*), tient compte également des dépenses ayant cours sur une période de 30 jours, mais intègre aussi cinq achats peu fréquents survenant au cours d'une année (vêtements, chaussures, biens durables, éducation, dépenses de santé institutionnelles).

[14] La ligne de pauvreté officielle est basée sur un niveau de dépenses de consommation minimum pour atteindre 2400 calories par jour en zone rurale et 2100 en ville. Cette méthode de quantification des dépenses de consommation est basée sur les conditions minimales de survie. Elle exclue la santé, l'éducation, les dépenses de logement.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

PNUD (2009), 41,6% de la population indienne vit avec moins de 1,25 dollars par jour et 75,6% avec moins de 2 dollars. Cela concernerait respectivement 480 et 872 millions de personne (J-J Boillot, 2009).

Ce constat d'une nette amélioration sur le plan de la lutte contre la pauvreté doit cependant être nuancé. Au-delà de la pauvreté mesurée en terme monétaire, 22,1% de la population indienne n'a pas accès à l'eau courante, 55% à des toilettes et l'espérance de vie n'est que de 63 ans. La pauvreté frappe les villes et les zones rurales, mais dans ces dernières, les conditions d'existence sont affectées par l'inadaptation des systèmes de soin et la médiocrité du système scolaire. La situation alimentaire en zone rurale pourrait même s'être aggravée au cours des cinq premières années du 21ème siècle. Entre 1994 et 2005, le panier de consommation par tête de la population vivant de l'agriculture n'a progressé que de 5% en termes absolus, ce qui s'apparente à une quasi-stagnation, alors que le revenu réel par tête du pays dans son ensemble est supposé avoir progressé à un taux supérieur à 4% par an en moyenne (P. Patnaik, 2006).

Enfin, la pauvreté frappe très inégalement les régions. En 2004-2005, le ratio de pauvreté est de 46,4% en Orissa, 41,4% au Bihar et de seulement 8,4% au Pendjab. Les conclusions restent les mêmes à l'aune des inégalités régionales de dépenses de consommation des ménages. La population dont les dépenses mensuelles ne dépassent pas 365 roupies se concentre dans l'Orissa, le Chhattisgarh, le Bihar, au Jharkhand et au Madhya Pradesh. Néanmoins, lorsque les disparités régionales sont mesurées à l'aide de l'indicateur de développement humain, les disparités de développement entre régions semblent moins importantes que ne le suggère la seule prise en compte des écarts de revenu ou de ratio de pauvreté. Utilisant cet indicateur, R.H. Dholakia (2005) met en évidence un déclin des disparités régionales entre les périodes 1981-1991 et 1991-2001. Si les disparités semblent s'atténuer en terme de mortalité infantile, de degré d'alphabétisation de la population ou d'abandon de la scolarisation, les années 90 sont marquées par une accentuation des disparités au regard de la population vivant sous le seuil de pauvreté (R. H. Dholakia, 2003).

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

Conclusion

Le sous-développement des régions les plus pauvres de l'Union a des racines profondes qui remontent à la période coloniale. Malgré une volonté affichée par l'Etat de contenir les inégalités régionales après l'accession à l'indépendance, la révolution verte et les réformes économiques engagées à partir des années 80 ont progressivement relégué au second plan cet objectif. Les disparités initiales se sont maintenues, voire accentuées. Le retrait progressif de l'Etat du système productif à partir des années 80 et un affaiblissement de l'effort d'investissement public – notamment dans le secteur agricole – ont impulsé une nouvelle dynamique inégalitaire entre les régions de l'Union et ce, malgré la redistribution fiscale opérée par le Centre vers les Etats fédérés.

L'intervention publique vise moins à contenir les disparités régionales qu'à accompagner une tendance à la polarisation spatiale des activités économiques. Le gouvernement favorise la construction de parcs industriels dans les régions les plus avancées. Ces zones économiques spéciales bénéficient des infrastructures et de régimes fiscaux destinés à attirer les entreprises exportatrices. Au sein même des Etats, les activités tendent aussi à se concentrer autour de quelques zones souvent en marge des grandes villes et le long des principaux axes de transport. Les Etats obtiennent davantage d'autonomie en matière de développement économique, de promotion de l'investissement et même de redistribution fiscale. L'ouverture de l'économie indienne s'est accompagnée d'une concurrence accrue entre Etats pour attirer les projets d'investissements domestiques et étrangers sur leur territoire.

La faiblesse du développement agricole et la capacité réduite de certaines régions à diversifier les opportunités d'emploi font que les populations issues de ces régions sont contraintes de trouver de l'ouvrage dans les régions plus développées. Les régions les plus pauvres exportent les contingents les plus importants de personnes déclarant un changement de résidence (dans le cadre du recensement) vers les régions plus urbaines et industrialisées. Dans les régions à faible croissance, la diversification des activités induit plus fréquemment l'accès à des emplois hors du secteur agricole (notamment dans le secteur de la construction), celui-ci nécessitant une migration de court terme. Nous dressons, dans le chapitre suivant, le tableau des flux migratoires

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

contemporains. Il s'agit d'une part de préciser l'ampleur, les différents types et la géographie des flux migratoires permanents et, d'autre part, de mettre l'accent sur les mobilités de court terme.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 2 – LES MIGRATIONS INTERNES

Introduction

En matière de développement économique, il est possible de distinguer les régions situées à l'ouest et au sud de la péninsule indienne où la situation est la plus favorable d'une part et celles localisées au nord et à l'est de l'Union moins développées. Si ces disparités semblent s'accentuer sur la période récente, elles se sont aussi cristallisées à différentes périodes de l'histoire du pays. Toutefois, malgré le maintien de ces disparités économiques, les mouvements de population entre les différentes régions de l'Union[15] restent stables selon les données du recensement. Le taux de migration de la population indienne était de 29,1% en 1971 et de 30% à la date du dernier recensement de 2001[16]. Les migrations internes en Inde sont principalement le fait des femmes qui migrent suite à leur mariage, au sein du milieu rural et dans un rayon le plus souvent limité par les frontières régionales. Ainsi, contrairement à ce que l'on observe en Chine[17], ce ne sont pas les flux migratoires des campagnes vers les villes qui prédominent en Inde.

Dans le cas particulier des migrations économiques, la part des mouvements entre régions dans le total des flux migratoires recensés est plus importante et tend à augmenter. Les déplacements entre régions ont également un poids plus important dans le cas des flux des campagnes vers les villes. Ces migrations économiques concernent plus souvent les hommes que les femmes. La géographie des mouvements de la population témoigne du pouvoir d'attraction des régions les plus développées et du sous-développement des terres d'émigration. L'émigration est importante au Bihar et dans l'Uttar Pradesh, deux régions qui figurent parmi les plus pauvres et les plus

[15] L'Union indienne est un Etat fédéré constitué de 28 régions.

[16] Selon le critère du dernier lieu de résidence. Ce critère considère comme migrant toute personne déclarant un changement de résidence durant la période intercensitaire, le transfert pouvant opérer à l'intérieur du district, celui-ci constituant la plus petite unité territoriale considérée.

[17] Le nombre de migrants en Chine a fortement augmenté depuis l'ouverture du pays à une économie de marché. La migration concernait 26 millions de personnes en 1988 et 126 millions en 2004. La plupart de ces mobilités sont des migrations circulaires, portées par des motivations économiques. Entre 12 et 13 millions de ruraux devraient s'orienter vers la ville annuellement au cours des 20 prochaines années (P. Deshingkar, 2006). Les migrations en Chine sont encadrées par un système d'enregistrement des ménages (le *Hukou*). Les besoins en main-d'œuvre des zones industrielles côtières ont donné lieu à un assouplissement du contrôle des migrants par les autorités, sans pour autant que l'Etat accorde des droits aux migrants illégaux en matière de logement ou d'accès à un système de soin. Le ralentissement de la croissance économique en Chine a d'ailleurs donné lieu à un important reflux de travailleurs vers les campagnes. Ce flux de retour aurait concerné 20 millions de travailleurs migrants.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

densément peuplées de la péninsule indienne. En revanche, le Maharashtra et le Gujerat constituent, avec la capitale, les principales destinations des migrants.

Cependant, le recensement de la population ne rend pas compte de l'ensemble des flux migratoires. Il mesure uniquement les mobilités qui s'accompagnent d'un transfert de résidence. Or, les monographies villageoises suggèrent que les migrations de courts termes sont bien plus fréquentes que ne semblent l'indiquer les enquêtes menées par le *National Sample Survey Organisation* (NSSO). Ces monographies témoignent même d'une accélération des migrations de travail temporaires, bien que l'ampleur de ces migrations ne puisse pas être parfaitement repérée par les enquêtes publiques. Il est alors nécessaire de se tourner vers l'ensemble des monographies consacrées aux migrations de travail pour prendre la mesure du phénomène.

I. Définition de la migration interne

Selon R. Bilsborrow (1998), les migrations internes renvoient à un « *mouvement de population, entre des territoires délimités politiquement ou administrativement, qui implique un changement du lieu de résidence usuel* ». Ainsi, « *un changement de résidence à l'intérieur des plus petites unités administratives utilisées par un pays et les mouvements traversant les frontières administratives, qui n'impliquent pas un changement officiel ou une déclaration de changement de résidence ne sont pas considérés en tant que migration* » (1998 : p. 3).

La mobilité de la population correspond à une migration lorsque la personne change de lieu de résidence. Ce critère sert de convention dans les dispositifs nationaux de statistiques publics. Afin de mesurer les migrations internes, l'appareil statistique public indien s'appuie également sur le critère de transfert de résidence[18]. Le recensement considère quatre types de flux migratoires précisant l'échelle de la migration : au niveau du district, entre les districts d'une même région, entre les régions et, enfin, d'un pays étranger vers l'Union (ce dernier flux n'entrant pas dans le champ de notre recherche). L'origine rurale ou urbaine des migrants est également considérée. Enfin, l'ancienneté de la migration est prise en compte ainsi que

[18] Dans le cadre du recensement décennal de la population, deux définitions sont utilisées pour mesurer les migrations de la population : la migration selon le lieu de naissance et la migration selon le lieu de la dernière résidence. Ainsi, une personne est considérée comme migrante selon le lieu de naissance, lorsqu'elle est recensée dans une ville ou un village distincts de son lieu de naissance. En revanche, une personne est considérée comme migrant selon le lieu de la dernière résidence, lorsqu'elle est recensée sur un lieu qui diffère du dernier lieu dans lequel elle a résidé (Census of India, 2001). Cette seconde définition permet de repérer les migrations les plus récentes, notamment pour les individus qui ont changé plusieurs fois de résidence au cours de leur vie.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

différentes caractéristiques de la population (niveau d'instruction, appartenance à une catégorie de caste ou de tribu reconnue officiellement, religion, genre, *etc*.).

Dans le *National Sample Survey* (NSS), enquête par sondage sur un échantillon de ménages[19], un membre du ménage est considéré comme migrant, lorsqu'il est resté de façon continue et au minimum six mois, hors du lieu où il a été interrogé le jour de l'enquête. Le cas échéant, le village ou la ville où la personne indique avoir vécu, correspond au « dernier lieu de résidence usuel » (*last usual place of residence*). Ainsi, la définition de la migration utilisée par le NSSO se réfère également au critère de changement de résidence. Si la migration renvoie nécessairement à un changement de résidence, celui-ci peut être permanent ou temporaire (M.K. Premi, 1990).

Lorsque le changement de résidence est temporaire, le séjour du migrant peut être ponctué par un retour sur son lieu de résidence d'origine ou par un nouveau changement de résidence. Le NSS permet d'une part d'estimer le nombre de migrants qui ont changé de résidence depuis plus de six mois *(in-migrant)*. D'autre part, il comptabilise les migrations effectuées pour occuper ou rechercher un emploi, sur une durée comprise entre deux et six mois, avant de revenir sur le lieu d'enquête (*out-migrant*) (R. Srivastava et S.K. Sasikumar, 2003). Cette catégorie donne ainsi une estimation minimale du nombre de personnes concernées par les migrations de court terme. Elle ne comptabilise pas les saisonniers qui peuvent trouver un emploi d'une durée inférieure à deux mois, de même que les migrants dont les séjours hors de la résidence principale se prolongent au-delà de 6 mois, avant qu'ils ne retournent dans leur région d'origine.

[19] Il s'agit d'une enquête annuelle et quinquennale réalisée par le *National Sample Survey Organisation*. Les enquêtes annuelles recouvrent l'année fiscale qui débute en avril et se termine en mars. Ainsi, chaque enquête annuelle se situe à cheval sur deux années successives.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

II. Les migrations impliquant un transfert de résidence

A. Une population immobile ?

A première vue, la population indienne est assez enracinée dans son milieu d'origine : 70% des indiens continuent de vivre sur leur lieu de naissance en 2001. L'idée selon laquelle la population indienne est relativement immobile est ancienne. Déjà en 1951, K. Davis soulignait la faiblesse des mouvements de population en Inde. L'auteur expliquait cette dernière par le poids de l'agriculture, la persistance de rapports aux droits sur le sol de type féodaux, mais aussi le système de caste, la diversité linguistique et culturelle du pays et le manque d'instruction de la population.

Selon le critère du lieu de naissance, le taux de migration de la population baisse entre 1961 et 1971 : celui-ci passe de 33% à 31,4% de la population. Au cours de la décennie 70, ce taux augmente légèrement pour concerner 31,7% de la population. Cependant, le taux de migration des hommes (plus souvent concernés par les migrations économiques) baisse de 1961 à 1981. En outre, ce sont les migrations des femmes, principalement à la suite de leur mariage, qui expliquent la hausse survenant dans les années 70 (A. Kundu, 1986). Ainsi, selon A. Kundu et S. Gupta, « *malgré les améliorations significatives observées en matière d'éducation, de transport et de communication, de croissance économique dans l'industrie, une plus grande diversification de l'économie et la modernisation des normes et valeurs de la société, etc., la mobilité de la population a décliné entre 1961 et 1981* » (1996 : p. 3392). La tendance se poursuit au cours des années 80, puisque le taux de migration de la population obtenu lors du recensement de 1991 est de 27,4%. En revanche, le recensement de 2001 indique une légère inflexion de ce taux à environ 30%. Ainsi, alors que le nombre absolu de migrants ne cesse de croître régulièrement, la part de la population indienne concernée par la migration est stable au vu des recensements menés depuis 1961.

La stabilité du taux de migration de la population indienne est également confirmée à l'aune du critère du dernier lieu de résidence, critère introduit à partir du recensement de 1971. Les

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

migrants internes représentaient 29,1% de la population en 1971[20]. 30,3% des personnes recensées en 2001 (en excluant l'Assam et le Jammu et Kashmir non recensés respectivement en 1981 et 1991) indiquent avoir changé de lieu de résidence au moins une fois dans leur vie. Le recensement dénombre ainsi plus de 300 millions de migrants, contre 226 millions en 1991 (Tableau 5). Le nombre de migrants en 2001 a par conséquent augmenté de 33% par rapport à son niveau de 1991. La migration est plus fréquente parmi les femmes : le taux de migration des femmes est de 45%, tandis que 18% des hommes sont des migrants selon le recensement de 2001. A cette même date, 218 millions de femmes déclaraient avoir migré, chiffre bien supérieur à celui des hommes qui étaient 91 millions à avoir changé de lieu de résidence.

Tableau 5 :
Nombre de migrants internes et taux de migration internes suivant le critère du dernier lieu de résidence
(En millions)

Recensement	Population totale	Migrants internes	%
1971	548,1	155	29,1
1981*	659,3	202	30,4
1991**	814,3	226	27,1
2001	991,8	300,9	30,3
	(1028,6)	(309,3)	(30)

Source : R.B. Bhagat (2009). Note : Le recensement de 1981 exclut l'Assam (*) et celui de 1991, le Jammu Kashmir (**). Ces deux Etats sont omis dans l'ensemble des calculs pour les années 1981 à 2001. Les chiffres entre parenthèses pour l'année 2001 intègrent ces deux Etats.

B. Les échanges de population entre zones rurales et urbaines

Le recensement mesure les échanges de population entre les zones urbaines et rurales au cours de la période décennale. Plus de 97 millions de personnes ont migré entre 1991 et 2001[21]. Parmi ces personnes, 55% ont migré au sein du milieu rural, 21% ont mené une migration d'une zone rurale vers une zone urbaine, les mobilités entre villes représentent 15% de l'ensemble des flux migratoires. Enfin, les migrations des villes vers les zones rurales représentent 6% de l'ensemble des mouvements réalisés entre les deux périodes de recensement[22]. Depuis 1971, le poids des migrations internes au milieu rural (quel que soit le genre) diminue progressivement au profit des

[20] Le critère du lieu de naissance ne tient pas compte des migrations de retour : une personne peu avoir quitté son lieu de naissance, puis s'y être réinstallé ensuite, elle ne sera pas comptabilisée comme ayant migré. En revanche, le critère de la dernière résidence considèrera ce séjour hors du lieu de naissance et placera la personne dans la catégorie des migrants.
[21] Selon le critère du dernier lieu de résidence.
[22] 3% des flux migratoires n'ont pas été classés.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

migrations des campagnes vers les villes et des mobilités entre centres urbains (Tableau 6). Si les migrations internes au milieu rural prédominent, l'attraction des villes sur les campagnes s'est intensifiée entre 1971 et 2001, de même que les mouvements de population entre zones urbaines[23].

Tableau 6 :
Les échanges de population inter-décennaux
entre zones rurales et urbaines selon le genre (1971-2001)
(En %)

Hommes	1971	1981	1991	2001
Rural/Rural	50	44	41	36
Rural/Urbain	22	27	30	32
Urbain/Rural	9	9	9	8
Urbain/Urbain	18	20	20	20
Non classés	1	0	0	4
Total (en millions)	27	30	27	33
Femmes	1971	1981	1991	2001
Rural/Rural	70	65	65	64
Rural/Urbain	12	15	16	16
Urbain/Rural	7	7	7	6
Urbain/Urbain	11	13	12	12
Non classés	0	0	0	3
Total (en millions)	41	51	54	65

Source : R. Lusome, R.B. Bhagat (2009)

[23] Les migrations à l'intérieur des zones urbaines résultent d'une mobilité professionnelle impulsée par l'essor de nouveaux pôles d'activités. Les incitations gouvernementales en faveur de l'industrialisation des campagnes, en matière fiscale par exemple, de même que le faible coût du foncier et de la main-d'œuvre peut aussi favoriser l'installation d'établissements industriels en zone rurale.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

C. Densité de population et urbanisation en Inde

La population indienne ne se répartit pas uniformément sur le territoire. Les densités de population sont particulièrement élevées le long de la vallée du Gange, au niveau du littoral du Gujerat et du Maharashtra. A l'Est, la population se concentre également au Bengale, autour de Kolkatta et à l'extrême sud, au niveau de Chennai et de la région du Kérala. Des densités élevées sont atteintes au Bihar et à l'est de l'Uttar Pradesh, mais également dans les régions des quatre grandes métropoles. Les localités vérifiant les trois critères suivant sont classées comme zone urbaine : une population d'au moins 5000 habitants, une proportion minimale de 75% d'actifs masculins employés hors de l'agriculture, une densité de population d'au moins 400 personnes (V. Dupont, 2002). Les zones urbaines comprennent également les localités sous l'autorité d'un conseil municipal ou d'une administration militaire (*cantonment board*).

Les fortes pressions sur le domaine foncier au cœur des métropoles ont favorisé le développement de villes satellites dont la population est en forte croissance. Ces villes accueillent de larges zones d'habitation destinées aux « classes moyennes » et des zones franches favorisant l'installation des entreprises. A la périphérie des villes, les zones d'habitation illégales absorbent les vagues de migrants les plus récentes. Les densités de population sont tout autant impressionnantes dans ces « *slums* » qu'au niveau des centres-villes historiques. Les densités observées dans ces quartiers historiques témoignent des tensions entre les conditions d'accès à un logement en ville d'une part et la nécessité de vivre à proximité des zones où l'activité économique ouvre des perspectives d'embauche d'autre part.

La population urbaine indienne est importante en valeur absolue. Entre 1991 et 2001, elle est passée de 217 à 285 millions d'habitants. Cependant, le taux d'urbanisation indien se situe à un niveau encore assez bas : 27,8% en 2001. Depuis 1947, il augmente de 1 à 3 points de pourcentage chaque décennie, alors que dans le même temps le nombre de personne vivant en zone rurale croît, de même que les densités de population en milieu rural (Tableau 7). Par conséquent, le taux d'urbanisation en Inde reste faible comparativement à d'autres pays en développement. La proportion de la population vivant en ville en 2003 est de 38% en moyenne sur le continent africain et de 77% en moyenne pour la région regroupant l'Amérique latine, le Mexique et les Caraïbes (Rapport des Nations-Unis cité *in* J. Véron, 2006).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

De surcroît, la population urbaine croît moins rapidement depuis 1971. Le taux de croissance de la population urbaine était en moyenne de 3,8% durant les années 70, alors qu'il atteint 3,1% dans les années 80 et ralentit davantage au cours de la décennie 90 pour se situer au niveau de 2,7% par an (A. Kundu, 2003). Ce ralentissement prévaut en outre quelle que soit la taille des villes durant les années 90. Bien que le rythme de croissance de la population des villes de plus de 100 000 habitants reste moins élevé depuis 1981, la croissance de la population est plus rapide dans ces villes, que dans les villes plus petites. Elles concentrent 68,7% de la population urbaine en 2001.

Tableau 7 :
Evolution du taux d'urbanisation (1901-2001)
(En %)

Recensement	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1991	2001
Taux d'urbanisation	10,8	10,3	11,2	12,0	13,9	17,6	18,0	19,9	23,3	25,7	27,8

Source : Census of India

Ceci étant, si les villes ne couvrent que 27,8% de la population indienne en 2001, elles concentrent une grande partie des richesses produites dans le pays. La contribution des villes au revenu national a fortement augmenté depuis l'indépendance. En 1951, elles représentaient 17,6% de la population totale et contribuaient à 29% de la formation du revenu national. Le poids relatif des villes dans le revenu national atteint 47% en 1981 et se situe, en 2000, au niveau de 60% (I. Milbert, 2001). Enfin, le degré d'urbanisation diffère selon les régions. Les Etats les plus urbanisés en 2001 sont le Tamil Nadu (44%) le Maharashtra (42%), le Gujerat (37%), le Karnataka (34%) et le Pendjab (34%). Ces Etats se sont urbanisés plus rapidement dans les années 90, relativement aux Etats les plus peuplés et présentant un niveau d'urbanisation plus faible au début de la décennie (Bihar, Madhya Pradesh, Assam, Rajasthan, Uttar Pradesh) (P. Deshingkar et E. Anderson, 2004)[24].

[24] Les raisons d'un tel écart peuvent être attribuées à la faiblesse de l'investissement dans les infrastructures urbaines, mais aussi à l'absence de politiques facilitant la migration (P. Deshingkar et E. Anderson, 2004).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

D. L'apport migratoire sur la croissance de la population urbaine

La croissance de la population urbaine est principalement imputable à sa croissance naturelle. La contribution des migrations n'intervenant que de façon secondaire. Sur la période 1991-2001, l'accroissement naturel explique la plus large part du surcroît de la population urbaine (59,4%), la troisième composante correspondant à la reclassification de zones rurales urbanisées et à la fusion de villes (13%)[25], la quatrième composante renvoie à la création de nouvelles villes (net des déclassements urbains). Ceci dit, la contribution des migrations vers les villes augmente depuis 1961. Ainsi, l'apport migratoire représente 18,7% de la croissance urbaine sur la période 1961-1971, 19,6% pour la période 1971-1981, 21,7% pour la période 1981-1991 et 21% pour la période 1991-2001 (A. Kundu, 2003).

Néanmoins, le rythme de croissance de la population étant plus faible en ville que dans les campagnes, la contribution des vagues de migrants les plus récentes à l'accroissement naturel de la population urbaine est significative (C. Guilmoto, 2006). Ainsi, bien que le principal facteur d'accroissement de la population urbaine demeure l'accroissement naturel de la population et que les migrations vers les villes ne jouent qu'un rôle secondaire dans le surcroît de la population des villes, l'impact direct et indirect de la migration sur la croissance urbaine est important. Entre 1991 et 2001, le flux de migration (net) des campagnes vers les villes a mené 14,3 millions de personnes dans les villes. Sur cette période, près de 2 millions de migrants venant d'autres régions ont abouti dans la capitale. Mumbai a attiré un plus grand nombre de migrants : près de 900 000 migrants venant du Maharashtra et 1,6 millions de migrants originaires d'autres régions. Le nombre de migrants internes s'installant dans les autres grandes métropoles est moins important. En terme relatif, le poids des migrants dans la population est plus élevé à Delhi qu'à Mumbai (respectivement 16,4% pour la première et 15,1% pour la seconde).

[25] En 2001, 600 nouvelles localités ont été classées urbaines selon les critères du recensement : taille, densité, statut municipal, *etc*. (C. Guilmoto, 2006).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

E. La prédominance des flux ruraux/urbains au sein des migrations entre régions

Lorsque le rayon de la migration s'étend en dehors des frontières régionales, les migrations des campagnes vers les villes prennent une place prédominante. En 1971, 30,7% des hommes changeant de région quittent le milieu rural pour la ville. Ce pourcentage augmente en 1991 (après une baisse en 1981), date à laquelle il atteint 38,3 %. Entre 1991 et 2001, 44,7% des hommes et 30,5% des femmes qui franchissent les frontières de leurs régions quittent les campagnes pour la ville (Tableau 8).

Tableau 8 :
Flux migratoires entre régions entre 1971 et 2001
(En %)

	1971	1981	1991	2001
Hommes				
Rural/Rural	25,0	22,7	19,9	20,6
Rural/Urbain	30,7	29,3	38,3	44,7
Urbain/Rural	10,4	9,9	8,7	6,1
Urbain/Urbain	31,3	30,9	32,7	26,0
Sous-total	19,2	18,1	19,6	26,2
Femmes				
Rural/Rural	36,3	33,0	31,5	32,8
Rural/Urbain	21,6	25,5	26,9	30,5
Urbain/Rural	9,8	9,4	8,3	6,3
Urbain/Urbain	31,4	31,1	32,4	27,3
Sous-total	10,2	10,6	10,8	12,8

Source : D'après R. Lusome, R.B. Bhagat, (2009)

Ainsi, les migrants qui traversent les frontières des Etats ont tendance à s'orienter plus souvent vers la ville que ceux qui limitent leur migration à l'échelle de leur région ou de leur district (Tableau 8). Dans la section suivante, nous croisons le niveau d'étude des migrants d'une part et l'échelle de la migration d'autre part. La distance parcourue par les migrants s'étend plus le niveau d'étude est faible.

F. Niveau d'instruction des migrants

51,7% des migrants sont alphabétisés en 2001. Ce niveau est inférieur à celui observé pour l'ensemble de la population (65,4%). Cet écart s'explique par la prédominance des femmes

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

parmi les migrants, celle-ci ayant un taux d'alphabétisation plus faible que celui des hommes. Ce taux est de 73,5% pour les migrants s'installant en ville (73,5%). Il est plus faible au sein des migrants vivant en milieu rural (41%). Quelle que soit l'échelle de la migration, les personnes ayant atteint le niveau secondaire sont les plus représentées parmi les migrants (Tableau 9). Le tableau 9 présente le niveau d'étude des personnes ayant migré pour prendre ou rechercher un emploi et ventile ces informations suivant l'échelle de la migration. Le niveau d'alphabétisation pour cette catégorie de migrants est plus élevé (76,2%). En outre, le niveau d'éducation des migrants est d'autant plus élevé que les migrations s'effectuent à l'intérieur des régions de l'Union et en direction des villes. La part des travailleurs illettrés parmi les personnes qui migrent au sein du milieu rural est plus importante quelle que soit l'échelle de la migration.

Tableau 9 : Niveau d'Education des migrants indiquant un motif d'emploi ou de travail (période inter-décennale) (En %)

		Migrations internes à la région				Migration Entre régions			
	Total	R/R	R/U	U/R	U/U	R/R	R/U	U/R	U/U
Illettré	23,8	36,8	16,5	13,2	7,2	46,3	24,5	17,3	11,3
Lettré mais n'ayant pas fini le secondaire	30,1	29,8	30,4	27,0	20,4	30,8	39,4	29,4	23,7
Personnes ayant atteint le secondaire	24,7	18,1	29,6	28,5	29,4	16,6	26,3	27,2	25,7
Diplôme technique (inférieur à la licence)	2,4	2,2	2,9	4,0	4,5	0,6	0,7	3,0	3,0
Licence	13,4	8,3	15,4	18,9	27,8	3,5	6,4	15,2	24,9
Master et plus	4,0	2,6	3,6	6,4	9,1	0,7	1,2	6,1	10,1
Non spécifié	1,7	2,1	1,5	2,0	1,6	1,6	1,4	1,8	1,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement 2001 Lecture : 23,8% de l'ensemble des migrants ayant effectué leur migration entre 1991 et 2001 ne savent pas lire et écrire.

G. Les motifs de la migration

Les motifs économiques ne constituent pas les principaux ressorts de la migration en Inde. En effet, 44% des migrants ont changé de résidence entre 1991 et 2001 suite à leur mariage. Ce motif concerne près de 65% des femmes, lesquelles représentent environ 70% de l'ensemble des migrants. Les femmes s'installent la plupart du temps dans le foyer familial de l'époux ou à proximité de ce foyer. Ce type de migration s'effectue généralement dans un faible rayon et son importance varie suivant les régions. Néanmoins, les migrations des femmes motivées par le mariage ne sont pas toujours détachées de fondements économiques. Ces mariages entre familles

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

n'appartenant pas au même village contribuent à forger des liens de solidarité réciproques sur lesquels les groupes familiaux peuvent s'appuyer en situation de difficultés économiques (M. Rosenzweig, O. Stark, 1989). Bien que le mariage reste le motif de migration prédominant pour les femmes et que la migration économique ne concerne que 3,5% d'entre elles, une prise d'emploi ou une insertion économique peut avoir lieu consécutivement au mariage. Or, les femmes recensées ne peuvent énumérer qu'un seul motif de migration. Cela contribue à sous-estimer les implications économiques de la migration des femmes.

Parmi l'ensemble des migrants recensés entre 1991 et 2001, les raisons économiques représentent le troisième motif de la migration après le mariage et la nécessité de suivre les autres membres de la famille. Entre 1991 et 2001, 15,5 millions de personnes ont migré pour ce motif. Au cours des dix années précédant le recensement de 2001, 14,7% des migrants ont changé de résidence pour prendre un emploi et 1,2% pour monter une affaire. Ces chiffres sont à mettre en perspective avec les données du recensement de 1991, lequel dénombrait 12,1 millions de migrants pour des raisons économiques, le motif de l'emploi représentant 12,1% des migrants, et la montée d'une affaire, 2,7% entre 1981 et 1991. Si le mariage constitue le principal motif de la migration des femmes, ce sont des raisons économiques qui constituent le premier ressort de la migration parmi les hommes. Entre 1991 et 2001, les migrations économiques ont concerné 40,5% des hommes (Tableau 10).

Tableau 10 :
Les motifs de la migration sur la période 1991-2001
(critère de la dernière résidence)
(En %)

	Total	Hommes	Femmes
Motif de la migration			
Travail/emploi	14,7	37,6	3,2
Affaire	1,2	2,9	0,3
Education	3	6,2	1,3
Mariage	43,8	2,1	64,9
Mouvement à la naissance	6,7	10,4	4,8
Suit la famille	21	25,1	18,9
Autre	9,7	15,7	6,7

Source : Census 2001

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

H. Migrations de travail et type de flux migratoires

Utilisant l'enquête par sondage du *National Sample Survey Organisation* (NSSO), R. Srivastava et S. Bhattacharya (2004) estiment la répartition des flux migratoires entre zones rurale et urbaine en croisant ce critère de classification des flux migratoires avec un motif de migration lié à l'emploi (Tableau 11). Les migrations de travail recouvrent les mobilités liées à la recherche d'un emploi, à l'obtention d'un meilleur emploi, la prise d'un nouvel emploi, à un transfert de service ou à un changement de contrat au sein de la même entreprise ou, enfin, à une mobilité destinée à se rapprocher du lieu de travail. Parmi les hommes qui quittent les campagnes pour la ville, la prise ou la recherche d'un emploi devient le principal motif de la migration. Alors que 31,4% des hommes migrants au sein du milieu rural indiquent un motif lié à l'emploi, 57% des hommes qui quittent la campagne pour la ville s'y insère pour des raisons liées au travail. Les femmes qui quittent le milieu rural pour la ville sont également plus nombreuses à migrer pour des raisons liées à l'emploi, bien que la proportion estimée reste faible, puisque seulement 3% des femmes quittant la campagne pour la ville le font pour des raisons économiques.

Tableau 11 :
Migration de travail et motif de la migration
(En %)

Raison de la migration	R/R	U/R	R/U	U/U
		Hommes		
Recherche d'un emploi	6,8	5,0	23,5	8,9
Recherche d'un meilleur emploi	11,8	8,2	19,5	9,9
Pour prendre un emploi	6,8	6,9	8,6	9,4
Transfert du service ou de contrat	4,9	8,8	4,4	16,3
Proximité au lieu de travail	11	10	9	12
Sous-total (1-5)	31,4	30,0	57,0	44,8
		Femmes		
Recherche d'un emploi				
Recherche d'un meilleur emploi	0,2	0,8	0,8	0,3
Pour prendre un emploi	0,4	0,8	1,1	0,3
Transfert du service ou de contrat	0,1	0,6	0,4	0,5
Proximité au lieu de travail	0,2	0,5	0,5	1,5
Sous-total (1_5)	0,9	3	1	0,1

Source: N.S.S. Report No. 470 for 55th round (R. Srivastava, S. Bhattacharyya, 2004)

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

I. Motif de la migration et groupe d'appartenance

Parmi les nombreux groupes d'appartenances qu'il est possible de distinguer en Inde, les castes de faible statut et les communautés tribales font souvent l'objet d'une attention particulière. Les « castes répertoriées » (*Scheduled Caste, SC*), qui correspondent à la catégorie des ex-intouchables, représentent 16,2% de la population indienne en 2001 et les communautés tribales autochtones (*Scheduled Tribes, ST*) 8,2% de la population. La part des migrants économiques parmi les ex-intouchables (SC) est inférieure à celle des autres groupes sociaux (9,3% contre 12%). En revanche, la proportion de migrations économiques dans les communautés tribales est comparable à celle qui est observée pour les autres groupes sociaux. On note également le poids plus important des migrations pour des raisons liées à l'éducation au sein des communautés tribales (Tableau 12).

Tableau 12 : Groupe d'appartenance sociale des migrants
Selon le motif de la migration (0 à 9 ans)
(En %)

Motif de la migration	Hommes			Femmes			Personnes		
	SC	ST	Autres	SC	ST	Autres	SC	ST	Autres
Travai/emploi	28,6	28,3	30,8	2,4	4,3	2,7	8,9	11,5	11
Affaire	1,2	1,4	2,8	0,2	0,3	0,3	0,4	0,6	1
Education	8,1	12,6	7,1	1,1	2,6	1,3	2,8	5,6	3
Mariage	3,6	3,8	2,6	74,1	67,8	68	56,6	48,6	48,6
Mobilité après naissance	12,4	6,5	12,9	3,8	2,6	5	5,9	3,8	7,3
Suit la Famille	17,4	23,3	26,3	12,6	14,3	16,1	16,3	17	19,2
Autres	18,7	24,1	17,6	5,8	8,1	6,5	9	12,9	9,8

Source : Census 2001

J. Les échanges migratoires régionaux

Les migrations entre régions représentent 17% de l'ensemble des mobilités recensées entre 1991 et 2001. Au cours de cette période, les principales terres d'émigration sont l'Uttar Pradesh et le Bihar. Du fait de leur poids démographique, ces deux régions sont la source des principaux courants migratoires repérés dans le recensement. Respectivement 4,2 millions et 2,8 millions de

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

personnes ont quitté ces régions au cours de la décennie[26], soit une perte nette de 2,7 millions de personnes pour l'Uttar Pradesh et 1,8 millions pour le Bihar. A elles seules, elles représentent un tiers des migrants qui quittent leur région d'origine.

Les courants migratoires issus de l'Uttar Pradesh s'orientent principalement vers Delhi et dans une proportion moindre vers le Pendjab, l'Haryana, le Bengale, le Maharashtra et le Madhya Pradesh voisin. Les courants migratoires qui relient le Bihar à l'Etat du Bengale est le plus important pour des raisons historiques[27]. Les migrants originaires du Bihar s'orientent ensuite vers l'Uttar Pradesh et Delhi. La capitale s'offre aujourd'hui comme une nouvelle alternative aux migrants issus de cette région. Déjà en 1991, elle représentait la troisième destination choisie par les migrants du Bihar, juste après le Bengale et l'Uttar Pradesh.

A l'inverse, le Maharashtra a reçu le plus grand nombre de migrants nés dans un autre Etat ou à l'étranger (7,9 millions contre 4,3 millions en 1991), suivi par Delhi (5,6 millions, pour 3,7 millions en 1991) et le Bengale (5,5 millions contre 5,1 millions en 1991). En 1991, le Maharashtra accueille des migrants issus des provinces voisines. Il échange des migrants avec le Gujerat limitrophe. Toutefois, le principal courant migratoire menant les migrants au Maharashtra est issu de l'Uttar Pradesh, Etat le plus peuplé de l'Union. Entre 1991 et 2001, les migrants arrivés au Maharashtra viennent, par ordre d'importance, de l'Uttar Pradesh, du Karnataka, du Madhya Pradesh et du Gujerat. La capitale accueille des migrants qui viennent en priorité de l'Uttar Pradesh, du Bihar et de l'Haryana. Ainsi, on peut retenir que les biharis forment la seconde communauté régionale entrée dans la capitale entre 1991 et 2001.

Les migrations au sud de l'Inde sont plus concentrées et de moindre intensité. Les migrants issus des deux Etats situés à l'extrême sud de la péninsule (Kerala et Tamil Nadu) s'orientent également vers le Maharashtra. Ces deux régions échangent également des migrants, tandis que d'autres s'orientent vers l'Andhra Pradesh et le Karnataka. Au total, les principaux courants migratoires recensés en 2001, issus du Sud et de l'Est de l'Union, s'orientent vers le Maharashtra, la capitale et les régions de l'Ouest (Pendjab et Haryana). Au nord de l'Inde, les courants migratoires les plus importants partent de l'Uttar Pradesh et s'orientent vers Delhi, ou naissent au Bihar pour se diriger vers le Bengale ou l'Uttar Pradesh, tandis que des courants

[26] Ces données incluent l'Uttaranchal et le Jharkhand pour en 2001 pour une comparaison avec les chiffres de 1991
[27] La région du Bihar était jusqu'en 1912 intégrée à la province du Bengale.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

secondaires plus récents font leur apparition : ils relient l'Uttar Pradesh au Maharashtra d'une part et le Bihar à Delhi d'autre part.

Au final, la géographie des échanges migratoires correspond assez bien aux écarts de développement prévalant entre les différentes régions de l'Union. Les principaux courants migratoires observés relient ainsi les régions dont le développement est moins avancé (Bihar, Uttar Pradesh) d'une part, aux régions les plus développées d'autre part (Maharashtra, Delhi). Ces résultats illustrent également l'attractivité des métropoles comme Delhi et Mumbai. Cependant, les résultats obtenus à partir des données du recensement sous-estiment l'importance des mobilités ne se traduisant pas par un changement de résidence dans la mesure où la migration est temporaire. C'est à l'analyse des migrations de court terme que la partie suivante sera consacrée.

III. Les migrations de court terme

Les migrations temporaires constituent bien souvent une alternative aux migrations permanentes. Mais il est vrai qu'une migration envisagée d'abord dans une perspective temporaire peut se conclure par une installation définitive, lorsque les conditions économiques le permettent. L'individu migre seul au départ pour limiter les risques de la migration, mais pourra être rejoint par les membres de sa famille si l'insertion urbaine prend une tournure favorable. Il faut donc éviter d'analyser séparément les migrations ayant des temporalités différentes. Cependant, la distinction est heuristique, car elle permet de nuancer l'argument de la faiblesse de la mobilité de la population indienne d'une part et permet, d'autre part, d'expliquer pourquoi l'Inde n'a pas subi un exode rural massif. Les migrations de court terme constituent le principal mode d'adaptation des populations rurales aux changements affectant leur environnement, celui-ci favorisant le maintien des « attaches rurales » (J-L Racine, 1994).

A. Les caractéristiques des migrants de court terme

La migration temporaire est entreprise principalement par des jeunes adultes, âgés de 16 à 40 ans (J. Connell, 1976). Dans les régions rurales, les aînés préfèrent vivre au village et sont entretenus par les autres membres de la famille. Par ailleurs, on dénombre une forte concentration d'illettrés parmi les migrants saisonniers (J. Connell, 1976, B. Rogaly *et alii*, 2001, Y. Haberfeld *et alii*, 1999). De la même façon, les *dalits* (ex-intouchables) et les communautés tribales sont

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

nombreux à migrer de façon saisonnière. C'est également le cas des musulmans dans l'enquête menée au Bengale par B. Rogaly (2001).

Bien que les migrations de courts termes soient principalement masculines, les femmes accompagnent parfois leurs maris dans la migration. En effet, certaines activités dans le secteur de la construction ou dans l'agriculture leur sont parfois réservées (femmes portefaix ou piquage du riz). Les femmes migrantes sont également très nombreuses parmi les domestiques (N. Neetha, 2004). Toutefois, la participation féminine varie fortement selon les zones de provenance des migrants, voire même les régions : B. Rogaly (2001) observe ainsi des zones n'envoyant que des hommes, d'autres qui envoient des hommes et des femmes. La part des femmes au sein des migrants a tendance à être plus faible dans les Etats du Nord (Bihar et Uttar Pradesh), mais plus élevée dans les Etats du sud de l'Inde.

Les migrants de courts termes sont principalement issus des ménages sans terre ou dont l'exploitation insuffisamment irriguée ne permet pas d'assurer la subsistance de l'ensemble des membres de la famille. De fait, les migrants temporaires sont fréquemment recrutés parmi les ouvriers agricoles ou au sein de la paysannerie marginale. Les ouvriers agricoles trouvent de l'ouvrage dans leur village, ou dans les villages voisins plus irrigués. Les ruraux peuvent alors tirer partie de la complémentarité des calendriers agricoles et/ou des écarts de salaire entre régions. C'est le cas des ruraux issus du Bihar qui trouvent de l'emploi auprès des propriétaires terriens de la région du Pendjab (I. Gill, 1984) ou des ruraux du Bengale qui travaillent dans les rizières du district du Bhardaman (B. Rogaly, 2001). Ainsi, de nombreuses migrations opèrent au sein même du milieu rural.

B. L'estimation du nombre de migrants de court terme à l'aide des monographies sectorielles

Selon le recensement de 1991, 7,07 millions de personnes (3,04% des migrants) avaient une ancienneté inférieure à un an, dont 1,37 millions ayant migré pour des raisons économiques (R. Srivastava et S.K. Sasikumar, 2003). Les estimations tirées du NSS indiquent que les migrations datant de moins d'un an concernaient 16,75 millions de personnes en 1992-1993, contre 8,64 millions de personnes en 1999-2000, dont 3,24 millions ayant migré pour des raisons économiques (R. Srivastava et S.K. Sasikumar, 2003). Dans ces deux sources de données

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

publiques, l'accent est mis sur les migrations les plus récentes, celles qui se traduisent par un changement de résidence datant de moins d'une année avant que l'enquête ne soit menée.

Cependant, ces données n'indiquent pas si le migrant recensé a l'intention de retourner dans sa région d'origine. Ensuite, ces statistiques mesurent mal les migrations temporaires, car de nombreux migrants échappent à l'appareil statistique public : les travailleurs qui s'installent dans les zones d'habitation illégales ou ceux qui vivent directement sur les lieux de production (usines ou chantiers de construction). Une autre difficulté réside dans le fait que ces « mobiles du travail » (V. Dupont, 1993) ne restent pas toujours très longtemps sur leur lieu de destination. Une estimation plus fine des migrations temporaires peut toutefois être conduite à l'aide des données du *National Sample Survey*.

En effet, l'enquête du NSS menée en 1999-2000 permet le repérage des migrations. Elle fournit une estimation du nombre de personnes qui ont quitté leur résidence principale sur une période de deux à six mois pour rechercher ou occuper un emploi (*out-migrants*). Ainsi, 10,87 millions de personnes ont vécu hors de leur résidence principale sur une période de 2 à 6 mois sur la période 1999-2000 dans le but de prendre ou de rechercher un emploi (8,45 millions en milieu rural et 2,42 en ville ; 3,06 millions de femmes et 5,39 millions d'hommes) (R. Srivastava et S. K. Sasikumar, 2003). Ces travailleurs représentent respectivement 2,1% et 1,3% de la population employée en zone rurale et 3,1% et 1,5% de la main-d'œuvre occasionnelle en milieu rural et urbain respectivement. Ces estimations ne constituent encore qu'une estimation *a minima* du nombre réel de migrants temporaires en Inde. Les personnes ayant migré sur une période inférieure à 2 mois et celles dont la durée de la migration est supérieure à 6 mois sont exclues de l'analyse.

Une autre façon d'estimer l'ampleur des migrations de courts termes s'appuie sur les enquêtes monographiques menées dans les secteurs d'activité où les migrants saisonniers et temporaires sont employés. Il s'agit alors d'identifier les secteurs d'activités qui recourent à une « main-d'œuvre déplacée » (A. Morice, 1993). Utilisant cette méthode, le rapport du *National Commission of Rural Labour* mené en 1991 (cité *in* R. Srivastava et S.K. Sasikumar, 2003) estime qu'environ 10 millions de personnes sont concernées par les migrations circulaires dans les seules régions rurales. On peut ainsi identifier les secteurs d'activités, les courants migratoires et le nombre de migrants concerné :

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

- 500 000 migrants travaillent comme saisonniers agricoles au Pendjab et 700 000 migrants travaillent comme ouvriers agricoles dans l'Haryana ou au Gujerat (NCRL, 1991). Il s'agit principalement d'ouvriers agricoles originaires du Bihar (I. Gill, 1984). Les fermes sucrières du Gujerat accueillent également 400 000 migrants saisonniers originaires du Maharashtra et du Karnataka (J. Breman, 1996). Les cultures rizicoles situées dans le district de *Bardhaman* au Bengale mobiliseraient 500 000 migrants issus de la région au moment de la saison des récoltes (B. Rogaly, 2001).
- L'industrie et le bâtiment accueillent également de nombreux migrants. 90% de la main-d'œuvre ouvrière dans le bâtiment sont des migrants (R. Jayaraman, 1998). Parmi les *Adivasi*, communauté tribale originaire du Madhya Pradesh, 800 000 personnes originaires migrent au cours de la saison sèche vers les villes du Gujarat voisin pour travailler dans le bâtiment (D. Mosse *et alii*, 2002). 300 000 migrants travaillent dans le secteur de la construction de la capitale dans les années 80 (S.K. Lin *et alii*, 1981). Les carrières, les briqueteries, le secteur de la construction recrutent d'importants contingents de main-d'œuvre saisonnière. Ainsi, 2 millions de migrants travaillent dans le secteur de la construction et assimilés en zone rurale (NCRL, 1991). 10% de la main-d'œuvre travaillant dans l'industrie textile à Jetpur au Gujerat sont des migrants originaires principalement des régions rurales du Bihar et de l'Uttar Pradesh (V. Dupont, 1992).
- Les migrants s'insèrent également dans le « secteur des services informels ». Celui-ci regroupe une multitude de petits métiers (chauffeurs de rickshaw, vendeurs de rue), les travailleurs journaliers qui offrent leurs services aux particuliers et aux entreprises locales (portefaix, ouvriers du bâtiment) et l'activité des domestiques (S. Das Gupta, 2005).

S. Akter et P. Deshingkar (2009) prolongent la méthode du NCRL en ne limitant pas l'analyse au seul secteur rural. Selon leurs estimations, près de 130 millions d'indiens migreraient temporairement pour obtenir un emploi en Inde (Tableau 13).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 13 : Estimation du nombre de migrants par secteur d'activité (En millions)

Secteurs d'activités	Nombre de migrants estimés
Agriculture (saisonniers agricoles)	10
Mine et carrières	6
Manufacture textiles	35
Construction	40
Commerce, hôtellerie, restauration (vendeurs de rue)	10
Transport, communication et entrepôts (chauffeurs de rickshaw, portefaix)	8
Services sociaux et à la personne (Domestiques)	20
Total	129

Source : S. Akter et P. Deshingkar (2009)

Bien que les enquêtes menées à l'échelle de l'Inde suggèrent un déclin des mouvements migratoires de la population et des travailleurs, les enquêtes micros suggèrent une augmentation de la mobilité du travail lorsque toutes les formes de migrations sont considérées. La population indienne est loin d'être immobile. Les migrations s'inscrivent dans le cadre de filières migratoires qui contribuent à réduire le champ des possibles offert aux migrants concernant le choix de la destination. Ce qui étonne, c'est le caractère fortement polarisé des migrations. Celui-ci se traduit par des regroupements de main-d'œuvre issue de la même région, plus spécifiquement dans certaines destinations, mais également dans certains secteurs d'activité.

IV. L'entrée du Bihar dans le bassin migratoire de Delhi

A. Les migrations récentes au Bihar

Le Bihar est l'une des deux régions les plus concernées par les migrations mises en évidence par le recensement de 2001. Cette région est également caractérisée par une forte augmentation des migrations de courts termes. Les motifs de la migration sont liés pour 18% des migrants aux inondations, dans 14% des cas à la sécheresse, pour 18% des cas à l'absence de nourriture, dans 21% des situations à un problème d'endettement, dans 5% des situations à des répressions affectant les basses castes et dans 24% des cas à une décision propre au migrant. La perte des terres et l'absence d'opportunités d'emploi contribuent également à expliquer l'extension de la migration. Enfin, la migration constitue également un moyen de s'extraire des contraintes statutaires imposées par le système de caste (A.N. Sharma, 2005).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Ainsi, la fréquence de la migration des ménages vivant dans six villages situés dans les districts de Gopalgang, Madhubani et Purnea a doublé entre 1981-83 et 1999-2000 (A.K. Karan, 2003). Dans les six villages étudiés, le taux de migration est passé de 7,5% à 13,4%. La migration concerne près de 50% des ménages à la fin des années 90. L'évolution porte également sur la durée de la migration : alors qu'en 1980, 80% des migrants étaient des saisonniers, plus de 50% de migrants se déplacent désormais sur de longues durées (A. Sharma, 2005).

L'intensification des migrations économiques au Bihar s'accompagne d'une évolution des structures agraires depuis les années 80. En 1982, un tiers des ouvriers agricoles étaient attachés à leur propriétaire dans le cadre d'une relation d'emploi souvent associée à un fort degré d'endettement. Un tiers des ruraux cultivaient des terres qui ne leur appartenaient pas (dont 70% dans le cadre d'une institution imposant la cession de 50% du produit de la récolte au propriétaire de la terre : le système du *bataidari*). Trois cinquième de ces ruraux étaient endettés auprès d'un prêteur traditionnel ou de leur employeur (le pourcentage s'élevant à près de 80% pour les ouvriers agricoles).

En 1999, le nombre de travailleurs en servitude pour dette s'est réduit pour atteindre le taux de 10% ; 24% (au lieu de 5%) des ruraux sont tenanciers, payant une rente fixe au propriétaire. Le pourcentage d'ouvriers agricoles journaliers est passé de 34% à 52%, aux dépens de l'emploi indépendant et de la servitude pour dette (A.N. Sharma, 2005). De plus, les revenus de transferts apportés par les migrants favorisent une diversification économique dans le village et en particulier la création de petits commerces de proximité (G. Rodgers et J. Rodgers, 2001). Au final. les migrations ont contribué à l'amélioration de la situation économique des ruraux au Bihar.

B. La migration des biharis vers Delhi

Les communautés régionales les plus représentées à Delhi sont les Pendjabis et les bengalis. La migration des bengalis vers Delhi est liée au changement de localisation de la capitale de l'Union en 1911. En s'installant à Delhi, les britanniques ont mobilisé la bureaucratie administrative autochtone qui jusque-là exerçait ses fonctions à Calcutta. La forte concentration des Pendjabis dans la capitale remonte, quant à elle, aux importants mouvements de population consécutifs de la partition entre l'Inde et le Pakistan. Le Pendjab est alors scindé en deux régions, l'une étant

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

intégrée au Pakistan, l'autre restant sous administration indienne. Avec la création du Pakistan en 1947, un flux important de migrants originaires du Pendjab aboutit dans la capitale.

De son côté, l'émigration issue du Bihar s'oriente principalement vers le Bengale. Le développement du Bihar est étroitement lié à celui de la capitale du Bengale et l'essentiel des migrants originaires de cette région s'oriente vers Calcutta ou les régions agricoles situées à l'Est du Bengale. Les manufactures de Calcutta mobilisent d'importants contingents d'ouvriers de cette province, mouvement qui se prolonge tout au long du vingtième siècle. Dans les années 60, les réformes agraires mises en œuvre dans les Etats situé au Nord-est de l'Union (Gujerat, Pendjab, Haryana) vont nécessiter le recours à une main-d'œuvre agricole. Les propriétaires terriens ont alors recours à des agents recruteurs qui mobiliseront la main-d'œuvre jusqu'au Bihar. Cependant, le courant migratoire orienté vers le Pendjab se stabilise au début des années 90 (M. Singh, 1995). La montée des violences à l'égard des biharis, l'adoption de techniques plus intensives en capital et des salaires augmentant moins rapidement vont conduire les biharis à privilégier la migration vers Delhi.

Jusqu'à la fin des années 70, les biharis sont peu nombreux dans la capitale. L'arrivée des biharis dans la capitale est un phénomène plus récent. Il commence à prendre de l'ampleur dans les années 80. Comme le note Véronique Dupont : « *alors que la contribution des Etats voisins de Delhi était déjà prédominante dans les décennies précédentes, l'émergence du Bihar dans le bassin migratoire de la capitale est plus récente et tout à fait remarquable : 11% des individus résidant depuis moins de 5 ans à Delhi en 1991 proviennent de cet Etat contre seulement 1% en 1961* » (2001 : p.37). En 2001, les migrants issus du Bihar et vivant dans la capitale depuis moins de 10 ans représentent 19,5% de l'ensemble des migrants. La capitale émerge ainsi comme une destination alternative pour les ruraux issus du Bihar.

C. La genèse de la filière de recrutement dans le bâtiment

Le secteur de la construction de la capitale constitue l'un des principaux secteurs d'accueil de la main-d'œuvre migrante issue du Bihar. En effet, ce qui semble décisif quant au profil des migrants s'insérant dans le bâtiment, c'est la formidable percée opérée au tournant des années quatre-vingt par les migrants originaires du Bihar. Dans les années 70, la plupart des migrants travaillant dans le bâtiment à Delhi provenaient du Rajasthan et de l'Uttar Pradesh, provinces

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

limitrophes de la capitale. Or, les biharis constituent l'un des principaux groupes régionaux représentés dans le secteur de la construction aujourd'hui.

La présence des biharis dans le bâtiment est relativement récente. En effet, ce sont les travailleurs issus du Rajasthan qui sont les plus nombreux sur les chantiers à la fin des années 60 et on y dénombre peu de biharis (C.K. Johri et S.M. Pandey, 1972). Deux décennies plus tard, les travailleurs originaires du Bihar constituent l'une des communautés régionales la plus représentée sur les chantiers de la capitale. C'est au moment où la capitale indienne se préparait à accueillir les jeux asiatiques de 1982 que les marchands de main-d'œuvre mobilisés par les entreprises du bâtiment ont effectué leurs campagnes de recrutement dans cette région (S.G. Lin et N. Patnaik, 1982)[28].

Conclusion

Les migrations des femmes et les mobilités internes au milieu rural prédominent en Inde. Néanmoins, les migrations des campagnes vers les villes progressent, bien qu'à un rythme relativement lent. Cette progression est plus nette lorsque les migrations sont induites par des motivations économiques. En outre, il faut nuancer le point de vue selon lequel la population indienne est relativement immobile. Les migrations temporaires constituent un substitut à la migration définitive pour de nombreux migrants. Or, l'ampleur des migrations temporaires est largement sous-estimée dans les enquêtes dont disposent les pouvoirs politiques. Enfin, les courants migratoires sont segmentés suivant les régions d'origine et de destination des migrants. La géographie des courants migratoires concourt à associer des travailleurs originaires de régions spécifiques à des types d'activité ou d'emploi particuliers. La filière empruntée par les migrants issus du Bihar qui travaillent dans le secteur de la construction en constitue une bonne illustration. Dans le chapitre qui suit, nous présentons les approches théoriques qui permettent d'interpréter les causes et les conséquences de la migration.

[28] Le secteur de la construction à Delhi a, depuis 2005, une nouvelle fois fait appel aux services des agents recruteurs. En effet, la capitale indienne accueillait les « Jeux du Commonwealth » en octobre dernier. A cette occasion, la presse indienne estimait à environ 150 000, le nombre de migrants recrutés pour participer à la construction des infrastructures sportives, ainsi qu'aux divers travaux d'embellissement de la ville.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 3 – LES CONDITIONS DE LA MIGRATION

Introduction

Si l'objet de cette recherche porte plus spécifiquement sur les conditions d'insertion des migrants dans l'emploi urbain, il s'agira d'identifier dans ce chapitre les facteurs qui influencent la décision d'effectuer une migration. Trois approches permettent d'analyser les ressorts des migrations économiques dans le contexte des pays en développement. Les travaux privilégiant une explication par l'offre de travail adoptent un point de vue microéconomique. La probabilité d'effectuer une migration renvoie à une décision individuelle ou à un choix qui s'inscrit dans un cadre familial. L'explication des migrations correspond alors à des motivations variées, individuelles ou familiales, motivations qui n'emporteront pas nécessairement les mêmes temporalités migratoires.

La seconde approche privilégie une explication des migrations dans le contexte plus général du développement capitaliste. A nouveau, plusieurs interprétations de la migration peuvent être distinguées. Selon une première perspective, les migrations de travail dérivent de l'existence d'un surplus de main-d'œuvre dans les régions rurales et des écarts de productivité du travail entre le secteur traditionnel (dominé par une agriculture de subsistance) et le secteur moderne (industrie ou secteur agricole caractérisés par un mode de production capitaliste). Les modèles probabilistes prolongent ce type d'analyse en relâchant d'une part l'hypothèse de l'existence d'un surplus de main-d'œuvre et en mettant l'accent, d'autre part, sur le comportement des offreurs de travail. L'objectif vise alors à expliquer la persistance de la migration des zones rurales vers les zones urbaines dans un contexte de maintien du chômage urbain.

Si l'approche macro-structurelle met également l'accent sur les écarts de développement régionaux, les migrations ne s'analysent pas comme un effet de ces disparités régionales. Les disparités géographiques (en termes de taux de salaire ou de taux de chômage) et la mobilité de la main-d'œuvre sont déterminées conjointement par la polarisation spatiale de l'accumulation économique et par les formes de mobilisation de la force de travail mises en œuvre par les

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

employeurs capitalistes. L'approche est donc résolument tournée vers une interprétation par la demande.

Enfin, une troisième approche vient s'intercaler entre les deux premières. Elle permet notamment d'articuler la formation du projet migratoire au niveau individuel et/ou familial d'une part, aux impulsions données par les évolutions observées à l'échelle macroéconomiques d'autre part. L'accent est mis sur le cadre institutionnel qui rend possible ou exclut la migration selon le contexte. La prise en compte des « réseaux migratoires » conduit alors à mettre l'accent sur la variété des contextes dans lesquels s'inscrivent les migrations et à souligner le rôle des réseaux sociaux sur le choix de migrer, en particulier ceux qui s'appuient sur les communautés familiales, religieuses ou sur l'appartenance à une caste ou à une tribu.

Ainsi, les migrations de travail en Inde ne peuvent pas être expliquées en mobilisant un cadre théorique unique. Elles découlent à la fois des écarts relatifs de développement entre les milieux d'origine et de destination des migrants, mais également de la pluralité des motivations économiques individuelles ou familiales, lesquelles concourent à expliquer aussi la diversité des temporalités migratoires. Enfin, l'individu s'inscrit dans des réseaux sociaux fondés sur divers types d'appartenances (religieuse, de caste ou régionale, *etc*.) qui, non seulement influencent la décision de migrer, mais déterminent également le choix de la destination, celui du secteur d'activité où les migrants s'insèreront et le moment de cette insertion. Des travaux récents intègrent de façon croissante ce rôle. Le primat accordé aux réseaux migratoires dans l'explication des mobilités invite à interroger les conditions de leur genèse, à questionner les raisons de leur diversité et à expliquer l'impact différencié de ces réseaux migratoires sur les bénéfices associés à la migration. Ce sera précisément l'objectif que nous poursuivrons dans la suite de notre recherche.

I. Les interprétations microéconomiques des migrations

Les approches microéconomiques de la migration ont en commun de mettre l'accent sur les déterminants individuels ou familiaux qui interviennent dans la décision de migrer. La migration s'analyse tout d'abord comme une forme d'investissement permettant à l'individu de valoriser au mieux ses caractéristiques productives lorsque les taux de salaire varient suivant la localisation géographique des emplois. Alternativement, les nouvelles théories des migrations de travail

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

expliquent les migrations en considérant l'imperfection des marchés du crédit et de l'assurance dans les régions rurales. Les migrations de travail s'interprètent alors comme une réponse à ces imperfections. Dans ce contexte, la décision de migrer pourra s'inscrire dans le cadre d'une stratégie familiale et ne plus avoir un caractère permanent.

A. Un investissement en capital humain

Afin d'étudier les migrations régionales, L.A. Sjaastad (1962) adapte le cadre d'analyse de la théorie du capital humain (T. W. Schultz, 1961) à l'étude des migrations économiques. Dans cette perspective, l'individu choisit la localité qui lui offre le bénéfice net du coût de la migration le plus élevé. Les migrations s'interprètent alors « *comme un investissement qui augmente la productivité des ressources humaines, un investissement qui implique des coûts et qui rapporte des bénéfices* » (L.A. Sjaastad, 1962 : p. 83). Ainsi, la décision d'effectuer une migration implique une comparaison des bénéfices économiques liés à la relocalisation d'un lieu « i » à un lieu « j » aux coûts de la migration. L'auteur considère les coûts monétaires liés à la migration comme les frais de transport ou de logement, mais tient compte également des coûts non pécuniaires, coûts psychologiques et coûts d'opportunité.

Fondée sur le principe d'un arbitrage coût/bénéfice, cette analyse permet de tester l'influence d'un faisceau de facteurs susceptibles d'intervenir dans le choix de migrer. Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de migrer devrait augmenter avec le revenu dont bénéficie le migrant à destination, mais baisser lorsque le revenu tiré de l'activité menée dans le milieu d'origine est élevé. Dans un ordre d'idée voisin, un faible taux de chômage à destination constitue un facteur d'attractivité dans la mesure où il augmente les gains escomptés après la migration, tandis qu'un fort taux de chômage dans la région d'origine des migrants agit comme un facteur répulsif favorable à la migration.

De même, la distance entre les lieux de départ et de destination intervient dans la décision de migrer : celle-ci affecte le coût de transport, mais également les coûts d'accès à l'information concernant les opportunités d'emploi à destination. Ensuite, la possibilité de s'appuyer sur un réseau de relation accroît la probabilité de migrer, car elle réduit les coûts de recherche d'un emploi et les coûts psychologiques lorsque le migrant retrouve des proches à destination. Enfin, les caractéristiques individuelles en termes de capital humain (éducation, expérience,

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

qualification) sont susceptibles d'accroître les chances d'obtention d'un emploi ainsi que les revenus à destination.

L'hypothèse sous-jacente à ce type d'approche est que la migration économique constitue une réponse à l'existence d'écarts de salaire, d'opportunités économiques ou de taux d'emploi suivant les régions. Or, il semblerait que la population indienne est peu sensible aux écarts de revenu constatés suivant les régions. Entre 1961 et 1991, les taux de migration nets observés dans vingt régions sont très faiblement liés aux niveaux de revenu par tête constaté au début de chaque période décennale dans les régions de destination. Ainsi, une hausse de 10% du revenu par tête dans une région élèverait le taux de migration annuel moyen vers cette région de 0,012 point de pourcentage. La faible sensibilité des migrations économiques aux revenus prévalant dans les régions de l'Inde s'expliquerait par l'existence de barrières économiques (induite par la présence syndicale restreignant l'accès à l'emploi industriel ou l'existence de rigidités à la baisse des salaires), mais surtout au maintien de barrières sociales et culturelles restreignant la mobilité des travailleurs (P. Cashin et R. Sahay, 1996b).

A. Kundu et S. Gupta (1996) dressent un constat voisin. Dans un contexte d'accélération de la croissance économique et d'accroissement des inégalités de revenu entre les régions de l'Inde, les auteurs soulignent que le taux de migration de la population indienne s'est réduit au cours de la décennie 80. Ainsi, si les régions les plus pauvres demeurent toujours des terres d'émigration, la montée des écarts de revenus entre régions ne semble pas impulser une réponse croissante de la population sous la forme de migrations économiques des régions les plus pauvres vers les régions les plus riches. Deux arguments peuvent expliquer les résultats à première vue contradictoires issus de ces deux recherches.

D'abord, l'une des limites de ces travaux est qu'ils se concentrent uniquement sur les flux migratoires entre régions, alors que ces derniers ne représentent que 17% des migrations permanentes effectuées entre 1991 et 2001 (tous motifs confondus). Il s'agirait d'affiner ces études à l'échelle des migrations entre districts. Les écarts de salaire entre les zones de départ et d'arrivée des migrants saisonniers effectuant des migrations au Bengale expliquent, entre autres facteurs, la migration (B. Rogaly, 2001). Ainsi, la seule prise en compte des migrations entre provinces sous-estime la sensibilité des migrants aux disparités géographiques de salaire. Ensuite, ces études sous-estiment l'importance des migrations de courts termes dans la mesure où elles s'appuient toutes deux sur les informations recueillies lors des recensements. Or, les

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

enquêtes consacrées aux migrations saisonnières ou temporaires indiquent que les écarts de salaire constituent bien un ressort majeur de la décision de migrer.

Les migrants ayant choisi de quitter le secteur agricole pour occuper un emploi dans le secteur informel urbain bénéficient d'un gain économique substantiel (P. Bhattacharya, 1998). Enfin, dans son enquête menée auprès des sans-abris de Delhi, V. Dupont (1999) observait que si un premier motif de migration renvoyait à des conflits familiaux, 66% des personnes interrogées avaient fait le choix de migrer vers la capitale pour des raisons économiques. En somme, l'analyse des migrations dans le cadre de la théorie du capital humain permet de rendre compte de la sensibilité des candidats à la migration aux écarts de revenus ou de salaire qui peuvent prévaloir selon le choix du lieu où ils décident d'exercer leurs activités économiques. Mais, il s'agit pour le montrer de tenir compte de l'ensemble des types de mobilité mises en œuvre par les migrants.

L'application de la théorie du capital humain à l'étude des migrations économiques permet également d'identifier *a priori* les caractéristiques des migrants associées à la probabilité de migrer. La migration est un processus sélectif. En particulier, toutes choses restant égales par ailleurs, plus le revenu auquel le travailleur peut prétendre après la migration sera élevé, plus la probabilité d'effectuer une migration devrait augmenter. Compte tenu de la relation positive entre les revenus et le niveau de scolarité, la migration devrait concerner en priorité les plus hauts niveaux d'instruction. A l'inverse, la probabilité de migrer devrait dépendre négativement du niveau des revenus obtenus dans le milieu d'origine. Ce sont les personnes touchant les revenus les plus faibles qui devraient plus fréquemment choisir de migrer. Enfin, les facteurs contribuant à réduire les coûts associés à la migration (la proximité aux emplois, la présence de contacts à destination, *etc.*) peuvent également accroître la probabilité de la migration et inversement.

Or, il n'existe pas de relation univoque entre la probabilité d'effectuer une migration et le niveau de revenu des migrants obtenu dans leur région d'origine. Selon B. Banerjee et R. Kanbur (1981), la probabilité d'effectuer une migration est une fonction croissante des revenus obtenus dans le milieu d'origine pour les revenus inférieurs à un certain seuil. Une fois ce seuil atteint, la probabilité de migrer diminue. Ainsi, ce sont les groupes de revenus moyens qui migrent le plus fréquemment. En effet, la pauvreté rurale réduit la probabilité de migrer du fait de l'incapacité à financer les dépenses liées à la migration. La migration dans la région du Bihar, par exemple,

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

concerne moins souvent les ménages situés aux deux extrémités de l'échelle de revenu, bien que les ménages les plus riches peuvent plus facilement envoyer leurs enfants en ville, financer leurs études ou la création d'une activité économique (P. Deshingkar *et alii*, 2006). En revanche, la faiblesse des revenus tirés de l'activité agricole influence positivement la probabilité de migrer des ménages ruraux dans l'Etat du Rajasthan (Y. Haberfeld *et alii*, 1999, *op.cit.*). Ainsi, il n'est pas possible de dégager une relation univoque entre la probabilité d'effectuer une migration et le niveau de revenu des migrants au moment de la migration.

Un constat identique peut être fait concernant la relation entre le niveau d'instruction des candidats à la migration et la probabilité de migrer. Le niveau d'instruction impacte la décision de migrer selon deux effets jouant en sens inverse : le niveau d'éducation influence positivement les revenus des migrants à destination, mais il accroît également les coûts d'opportunité de la migration, car un niveau d'instruction élevé augmente les revenus des individus obtenus dans le milieu d'origine. Parmi les migrants venant pour l'essentiel du Pendjab, Rajasthan, de l'Uttar Pradesh et s'installant à Delhi, le poids des détenteurs du certificat du secondaire ou d'une licence est plus élevé que celui observé au sein de la population des non migrants dans ces mêmes régions. Dans l'étude menée par Oberaï *et alii* (1989), les migrants au Bihar et au Kerala étaient en moyenne plus instruits que les non migrants. L'inverse prévalait toutefois en Uttar Pradesh.

Le niveau d'instruction des migrants ne constituent donc pas une variable influençant de manière univoque la probabilité de migrer. Les travaux consacrés à l'étude des mobilités temporaires suggèrent que les migrants les moins éduqués ont également une forte propension à migrer. Une forte concentration d'individus illettrés figure parmi les migrants saisonniers (B. Rogaly, 2001). Parmi les femmes ayant migré, les travailleuses très diplômées occupent des emplois qualifiés et les femmes peu instruites se concentrent dans des emplois peu qualifiés (A.M. Singh, 1984). Ainsi, la migration concerne à la fois les travailleurs les plus instruits, ces derniers accédant aux emplois les plus qualifiés, mais elle est aussi le fait des travailleurs les moins instruits qui empruntent un courant migratoire les menant vers les emplois urbains relativement moins qualifiés (P. Bhattacharya, 2000).

De la même façon, la possession de terre ne peut pas être associée de façon univoque à la probabilité d'effectuer une migration. D'un côté, les droits sur le sol favorisent la migration, de l'autre, ils constituent un facteur d'enracinement dans le milieu d'origine. En effet, les droits

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

fonciers à disposition des familles rurales déterminent également les revenus monétaires ou en nature tirés de l'activité agricole. Par conséquent, en impactant le coût d'opportunité de la migration, les droits fonciers peuvent influencer la décision d'effectuer une migration. Ainsi, pour les ménages disposant d'une parcelle de terre trop petite pour nourrir l'ensemble des membres de la famille, la migration peut juste permettre d'améliorer le sort de l'ensemble des membres de la famille en réduisant le nombre de bouches à nourrir (B. Bhattacharyya, 1985). Ce comportement suppose l'existence de règles de partage des ressources familiales fondées sur un système de droits et d'obligations. Dans ces conditions, les ménages détenant peu, voire aucun droit foncier, ont une probabilité élevée d'envoyer des migrants (A. De Haan, 1999 ; H. Waddington et R. Sabates-Wheeler, 2003).

D'un autre côté, les entrepreneurs dans l'industrie textile de la ville de Jetpur au Gujerat ont pu développer leur activité grâce aux revenus familiaux dégagés dans le secteur agricole (V. Dupont, 1992). La migration économique concerne alors les plus riches propriétaires terriens qui s'appuient sur leur exploitation agricole pour créer une activité industrielle en ville. Comme le suggèrent V. Dupont et E. Lelièvre : « *il n'existe pas de relation linéaire entre charge démographique économiquement acceptable et émigration. Certes, l'envoi d'un fils à l'extérieur de l'agriculture est souvent nécessaire pour éviter une pression trop forte sur les terres agricoles. Mais, même en l'absence de forte charge démographique, dans le cas de grandes exploitations ou d'exploitations irriguées rentables, ce sont au contraire les revenus dégagés de l'agriculture qui assureront une 'base arrière solide' et favoriseront la migration de un ou de plusieurs membres de la famille* » (1993 : p. 478).

Ceci peut expliquer pourquoi tous les segments de la population repérés en fonction de la propriété foncière émigrent dans les mêmes proportions au Bihar et dans les Etats du Kerala et de l'Uttar Pradesh (A.S. Oberaï *et alii*, 1989). Les droits fonciers ne conditionnent donc pas la migration car d'autres facteurs entrent en jeu (caractéristiques agro-climatique de la région, accès à l'irrigation, type de culture, proximité à la ville, *etc*.) (F. Landy, 1998). Selon les contextes, la relation entre les droits sur le sol et la migration peut donc varier. En effet, les droits fonciers n'ont aucune incidence sur la migration des ménages ruraux en Andhra Pradesh, alors qu'ils affectent négativement la probabilité de migrer dans le Madhya Pradesh (P. Deshingkar et D. Start, 2004).

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

Pour conclure, la théorie du capital humain appliquée à l'étude des migrations économiques fournit de nombreuses explications des facteurs influençant la probabilité d'effectuer une migration. Cependant, elle ne permet pas d'isoler des relations univoques entre les variables explicatives d'une part et le phénomène étudié de l'autre. De plus, cette approche renvoie à une explication des migrations relevant d'une décision individuelle. Cette hypothèse est fondée dans le contexte des migrations économiques permanentes, mais elle l'est moins lorsque la mobilité n'implique pas nécessairement un transfert de résidence définitif. Dans le cas des mobilités circulaires, la migration ne concerne qu'une partie des membres de la famille. Elle est même envisagée comme un moyen pour la famille de rester dans le milieu d'origine. La prise en compte de la dimension familiale de la migration concourt de plus à étendre les motifs de la migration.

B. La dimension familiale de la décision de migrer

Les nouvelles théories des migrations de travail permettent de rendre compte de la dimension familiale des migrations économiques dans le contexte des pays en développement. Ces approches se basent sur la prise en compte des imperfections des marchés du crédit et de l'assurance caractéristiques des régions rurales en développement. Cette perspective ouvre de nouvelles voies en permettant d'analyser la diversité des formes de mobilité observées en Inde et en particulier celles qui ne se traduisent pas nécessairement par un transfert définitif du lieu de résidence. Les migrations ne sont plus irréversibles et peuvent s'analyser comme la condition du maintien des ménages dans leur région d'origine.

Une grande partie des ménages ruraux n'a pas accès aux services financiers proposés par le secteur bancaire. Les plus pauvres ne possèdent pas les actifs pouvant être apportés en garantie lors de la négociation d'un crédit auprès des banques. Ainsi, ces ménages n'ont accès au crédit que par l'intermédiaire d'usuriers locaux qui appartiennent le plus souvent à la classe des propriétaires terriens. En effet, l'octroi de crédits aux ouvriers agricoles en morte saison est une pratique qui a une longue tradition dans les campagnes indiennes. Le crédit permet de subvenir aux besoins de la famille en l'absence d'emploi, mais il perpétue la relation d'emploi aussi longtemps que la dette contractée par l'ouvrier agricole n'aura pas été remboursée. Dès lors, face au rationnement du marché du crédit et comme alternative à ces relations de servitude pour dette, l'opportunité d'une migration peut en premier lieu permettre à la famille d'accéder à des sources de financement alternatives.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Dans les situations les plus favorables, la migration constitue un moyen d'accumuler un capital pouvant être réinvesti dans une activité menée dans la région d'origine au terme de la migration. Celle-ci pourra durer le temps nécessaire à ce que les revenus ainsi épargnés soient suffisants pour que le migrant puisse développer une activité indépendante de retour au village. Dans ce cas, ce sont les difficultés rencontrées sur le lieu de provenance à contracter un crédit destiné au financement d'un investissement productif qui sont à l'origine du départ temporaire du migrant. L'objectif de revenir avec un petit pécule peut même inciter les migrants à faire l'économie des dépenses de logement et à vivre dans la rue, afin de maximiser l'épargne qu'ils dégageront de leur activité (V. Dupont, 1999).

Mises en avant par les nouvelles théories des migrations de travail, l'interprétation des migrations comme conséquence de l'imperfection du marché du crédit a pour principal intérêt de considérer des mobilités du travail n'impliquant pas un transfert de résidence définitif. La migration peut également s'inscrire dans le cadre d'une démarche familiale. Cependant, cette approche tend à placer au premier plan le problème de l'accès au crédit, alors que la première difficulté à laquelle les ménages ruraux sont confrontés renvoie à l'insuffisance de l'emploi dans certaines régions rurales, mais également à l'instabilité et au caractère saisonnier de l'emploi agricole. C'est cette instabilité qui peut d'ailleurs contraindre les ruraux à s'inscrire dans des rapports de servitude pour dette auprès des propriétaires terriens. Dans ces conditions, la migration ne constitue pas seulement un moyen d'obtenir de nouvelles sources de financement, mais elle permet de pallier ponctuellement l'insuffisance des ressources et de desserrer la contrainte financière du ménage. Le ménage doit trouver de nouvelles activités hors de son village afin d'augmenter ses revenus, notamment en morte saison agricole. Lorsque l'emploi obtenu par le migrant le permet, les transferts de fonds des migrants constituent une contribution aux dépenses de consommation de la famille.

Les enquêtes menées auprès des migrants confirment bien le poids des revenus de la migration dans le total des revenus monétaires dont bénéficient les ménages ruraux. Les trois quarts des migrants enquêtés à Delhi par B. Banerjee (1986) visitent régulièrement leurs villages d'origine et deux tiers d'entre eux envoient des fonds à leurs familles, ces derniers représentants en moyenne 23% des gains dégagés en ville. Dans les trois Etats qu'ils étudient, le nombre de ménages où au moins un membre a émigré est élevé (86 % au Bihar, 66% au Kérala et 71% pour l'Uttar Pradesh). Dans le cas des familles les plus fragiles de la région du Bihar, A.S. Oberai *et alii* (1989) indiquent que les fonds transférés peuvent atteindre deux tiers des revenus de la

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

famille. Au Rajasthan, 50% des ménages sont concernés par la migration d'au moins un de leurs membres. Les transferts monétaires générés par ces migrants représentent 60% des revenus annuels des familles (Y. Haberfeld, 1999). Toutefois, ces transferts ne peuvent pas toujours être réinvestis dans une activité économique menée au village. L'argent transféré par les migrants est principalement utilisé pour financer les dépenses de consommation de ces ménages et assez peu des investissements productifs (achat de terres ou de matériels agricoles) (A.S. Oberaï *et alii*, 1989).

Les gains obtenus par les migrants sont utilisés pour financer les dépenses de nourriture, de scolarisation des enfants, de santé ou d'amélioration de l'habitat. Ainsi, si la migration permet de lisser le revenu au cours de l'année et sécurise l'approvisionnement alimentaire des migrants, elle ne permet pas l'accumulation d'actifs et peut même peser sur l'éducation des enfants lorsque ceux-ci suivent leurs parents en ville. Néanmoins, en ce qui concerne les migrants les plus instruits, les gains tirés de leur migration peuvent être réinvestis dans l'agriculture ou dans la création d'une nouvelle activité économique au village (P. Deshingkar *et alii*, 2006). Dans un contexte de forte accélération des migrations circulaires, une étude menée dans plusieurs districts de la région du Bihar indique que 5 à 10% des ménages migrants ont été capables d'accumuler des actifs, des terres, du bétail, des intrants permettant de lancer une petite affaire (P. Deshingkar *et alii*, 2008).

Enfin, dans le cas particulier des ménages agricoles possédant suffisamment de terres, la migration constitue un moyen de lisser les revenus annuels lorsque ceux-ci sont soumis à des aléas menaçant la récolte. Selon O. Stark (1991), l'incertitude qui pèse sur l'activité agricole incite le ménage à répartir ses membres entre la ville et la campagne. Les variations du revenu agricole pourront être compensées par les revenus tirés de l'activité urbaine. La migration s'interprète alors comme une stratégie de diversification des activités du ménage permettant de minimiser les risques de fluctuation du revenu (S. Lambert, 1994). Cette interprétation renvoie à l'hypothèse d'une imperfection du marché de l'assurance dans le cas particulier du secteur agricole. Les agriculteurs situés sur une même zone agro-climatique sont exposés de la même façon aux aléas affectant la production. Il est peu aisé de mettre en place un système d'assurance dans de telles conditions. L'accroissement des stocks lors des « bonnes » années constitue néanmoins une autre façon de pallier la baisse de la production dans les années de vaches maigres.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

La prise en compte des risques affectant les revenus des ménages agricoles permet d'expliquer la coexistence de ménages non migrants et de ménages dont les membres se déplacent suivant des temporalités variées. Ces ménages agricoles se distinguent suivant leur détention d'actifs économiques (droits fonciers, pourcentage des terres irriguées, têtes de bétail, *etc*.), mais également des actifs sociaux (contacts en ville offrant des opportunités d'accès à l'emploi hors du secteur agricole, taille de la famille, poids des dépendants par rapport au nombre d'actifs, *etc*.) (N.V. Jagannathan, 1987). Les ménages répartissent leurs ressources de façon à minimiser les risques de variation de leur revenu. Ainsi, selon les actifs dont ils disposent, les ménages peuvent choisir de migrer définitivement, de ne pas migrer ou de répartir le temps de travail entre les activités agricoles et des activités non agricoles en ville, et donc, d'envoyer une partie de leurs membres en ville, mais de façon temporaire.

R. Badiani et A. Safir (2009) utilisent un panel long pour mesurer l'impact des chocs pluviométriques sur les migrations temporaires. Entre 2001 et 2004, l'Etat de l'Andhra Pradesh subit une sécheresse sévère. Les auteurs évaluent l'impact de ce choc sur la probabilité d'effectuer une migration temporaire. Une augmentation des précipitations au niveau d'un village diminue la probabilité d'effectuer une migration. En revanche, les chocs idiosyncratiques ont l'effet contraire : un choc non anticipé augmente la probabilité de migrer. Ainsi, la migration peut constituer un moyen de pallier la baisse des revenus consécutive d'une sécheresse. La migration des femmes au motif de mariage peut également relever d'une logique économique de minimisation des risques agricoles. L'échange des femmes peut consister à établir un lien entre des familles qui vivent dans des régions présentant des conditions agro-climatiques distinctes et par conséquent exposées à des risques de variation du revenu non corrélés (M.R. Rosenzweig et O. Stark, 1989).

Pour conclure, les migrations concerne à la fois les ménages disposant de droits fonciers importants, mais aussi des ménages sans terre ou possédant un lopin de terre dont la taille ne permet pas de subvenir aux besoins de l'ensemble de la famille. P. Bhattacharya (2000) distingue ainsi deux types de courants migratoires : celui parcouru par les propriétaires terriens et qui aboutit généralement aux emplois les plus stables et les plus qualifiés du marché du travail urbain et celui emprunté par la paysannerie marginale ou les paysans sans terre qui migrent vers les emplois urbains plus instables. Bien que l'auteur ne le précise pas, on peut considérer que ce dernier courant regroupe principalement des formes de mobilité saisonnières ou temporaires, celles-ci ayant vocation *in fine* à favoriser le maintien des ruraux dans leur région d'origine.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

Dans ces conditions, toutes la famille peut être mobilisée autour de ce projet migratoire : lequel consiste à favoriser le départ des migrants, réduire les risques associés à la migration et tirer les meilleurs bénéfices de la migration. La migration s'analyse dès lors comme un véritable investissement familial.

La décision de migrer peut s'inscrire dans le cadre d'une décision familiale. Ainsi, la migration s'interprète comme une stratégie de diversification des activités des ménages ruraux, qui trouvent là un moyen d'accéder à des emplois hors du secteur agricole. Cette stratégie peut concerner des ménages sans terre dont les membres sont des ouvriers agricoles, des ménages cultivant des mini-fonds ou des gros propriétaires terriens. Selon les ressources à disposition de ces ménages, les stratégies migratoires mises en œuvre vont varier.

Les motifs de la migration sont dès lors élargis et ne dérivent pas seulement de la maximisation de l'écart de salaire obtenu par le travailleur avant et après la migration. La migration permet de desserrer la contrainte budgétaire de la famille ou, dans le meilleur des cas, de trouver des sources alternatives de financement dans un contexte où l'accès au crédit est limité. Elle a également vocation à maximiser le revenu brut du ménage, lequel est composé du revenu (en nature ou en numéraire) tiré d'une activité rurale, du salaire urbain et de revenus marginaux divers. La migration peut également être destinée à lisser les revenus de la famille d'une année sur l'autre et minimiser ainsi les risques de baisse du revenu. Enfin, elle peut être source d'accumulation d'une épargne qui pourra être réinvestie dans l'activité principale menée dans la région d'origine.

Si les motivations peuvent varier, les mobilités circulaires s'inscrivent dans un contexte familial et offrent une alternative à la migration permanente en permettant aux ménages ruraux de s'adapter à la stagnation de l'emploi agricole, à la faiblesse de la croissance de l'emploi en dehors de l'agriculture observée dans certaines régions et à la pression accrue de la population sur la terre. Ainsi, comme le note F. Landy : « *il faut vraiment que, chose vue, l'émigré ait acquis un emploi stable et bien payé pour ne pas rentrer au village une fois son père devenu trop vieux pour cultiver la terre* » (1993 : p. 322). La migration s'accompagne de la multiplication des espaces de vie et de travail au sein de la famille étendue (V. Dupont, E. Lelièvre, 1993).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

En fin de compte, on peut retenir que le projet migratoire est subordonné à l'objectif de préserver les « attaches rurales » de l'ensemble de la famille dans la région d'origine des migrants (J-L Racine, 1997). C'est à l'aune de la poursuite de cet objectif qu'il faut interpréter le soutien que l'ensemble des membres de la famille peut apporter aux migrants pour réduire le coût total de la migration et minimiser les risques associés à la migration. La migration relève d'une véritable stratégie familiale si elle implique une redistribution des ressources au sein du ménage ou si elle contribue à modifier la division du travail entre les membres d'une famille.

Ces transferts de ressources opèrent en premier lieu lors du départ du migrant notamment pour prendre en charge, en partie du moins, les dépenses de transport et les coûts d'installation du migrant. Le départ du migrant peut aussi nécessiter une contribution accrue des membres de la famille à la production agricole menée sur le petit lopin de terre familial. En second lieu, afin de réduire les risques liés à la migration, la décision de partir et le choix de la destination reposent bien souvent sur le réseau de relations familiales ou amicales, lequel permet d'accueillir le migrant lors de son arrivée en ville et constitue une source primordiale d'information concernant l'opportunité d'un emploi en ville. Ce sont ainsi les plus jeunes travailleurs qui migrent souvent les premiers et qui attirent un parent lorsqu'ils sont en mesure d'assurer la recommandation auprès d'un employeur, de fournir un lieu d'habitation ou d'apporter une aide aux nouveaux arrivants durant la période de recherche d'emploi.

Mais, la migration peut également s'inscrire durablement dans le temps. Ainsi, le fils héritant de l'emploi de son père permet à ce dernier de retourner dans son village d'origine et contribue par la suite, grâce à son activité, à subvenir aux besoins de ses parents. Cette solidarité à l'égard des aînés peut également constituer la contrepartie de l'effort consenti par les parents en faveur de leurs enfants, en termes d'éducation ou de contribution aux coûts de la migration. De ce fait, les liens entre le migrant et le reste de la famille sont maintenus grâce à la circulation de ressources diverses entre le migrant et sa famille restée dans le milieu d'origine : argent, information, idées, nourriture, *etc*.

C. Les modèles dualistes et tri-sectoriels

Une extension possible de la théorie du capital humain consiste à lever l'hypothèse que les marchés du travail fonctionnent selon le régime de la concurrence pure et parfaite. Des déséquilibres sur les marchés du travail peuvent être intégrés à l'analyse des migrations

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

économiques. Ce faisant, ce sont les effets du chômage sur la probabilité d'effectuer une migration ou l'impact des migrations sur le chômage urbain qui sont considérés. Néanmoins, l'analyse économique des migrations dans le contexte indien examine assez peu l'impact du chômage sur la probabilité de migrer. En effet, les taux de chômage officiels estimés pour les zones rurales sont moins élevés qu'en région urbaine. Par conséquent, les approches théoriques de la migration considèrent que les salaires prévalant dans le monde agricole sont suffisamment flexibles pour assurer l'équilibre du marché du travail. Le chômage est principalement un problème urbain.

Si peu de travaux se réfèrent explicitement à la possible existence du chômage en zone rurale, d'autres approches analysent la relation entre l'emploi rural et la migration en introduisant l'hypothèse d'un surplus de main-d'œuvre en zone rurale. Cette hypothèse constitue le point de départ de l'analyse des migrations formulée par A. Lewis (1954), qui souligne l'importance des migrations dans le processus de développement économique. L'auteur suppose que dans le secteur capitaliste, les facteurs de production sont alloués à leur productivité marginale. En revanche, dans le secteur traditionnel, les ressources sont distribuées suivant des conventions sociales et le travail n'est pas rémunéré à sa productivité marginale. L'hypothèse de surplus de main-d'œuvre implique que le retrait d'une partie des travailleurs du secteur traditionnel n'affecte pas le niveau de la production. La productivité marginale du travail peut être supposée proche de zéro[29].

En favorisant un transfert de main-d'œuvre d'un secteur où la productivité du travail est faible, vers un secteur où elle est plus productive, la migration constitue, pour A. Lewis, un facteur déterminant de la croissance économique. L'absorption du surplus de main-d'œuvre permet au secteur moderne[30] de recruter des travailleurs en l'absence de toute pression à la hausse sur les salaires. La part croissante des profits dans le revenu peut ainsi être réinvestie et impulser la croissance du secteur moderne. Lorsque l'excès de main-d'œuvre dans le secteur de subsistance ou traditionnel s'épuise, les salaires dans le secteur moderne vont s'accroître et réduire le rythme

[29] Dans le cas des exploitations familiales, les membres la production peut être partagée de façon égale entre les membres de la famille de sorte que les « salaires » correspondent à la productivité moyenne. A. Sen (1966) démontre qu'il n'est pas nécessaire de supposer la nullité de la productivité marginale du travail. Celle-ci peut être strictement positive, mais une partie de la main-d'œuvre agricole peut être transférée sans que la production agricole ne baisse, la réduction du nombre de membres cultivant la terre étant parfaitement compensée par une augmentation de l'offre de travail des membres maintenus sur l'exploitation.

[30] Une partie de la production du secteur agricole peut appartenir à ce secteur.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

d'accumulation du capital. Le transfert de main-d'œuvre est alors déterminé par les écarts de productivité marginale du travail subsistant entre les deux secteurs.

Le modèle d'A. Lewis permet d'analyser les liens entre le phénomène de surplus de main-d'œuvre des zones rurales et l'émigration de la main-d'œuvre vers les centres urbains. A. Dubey *et alii* (2006) proposent un test de l'hypothèse de surplus de main-d'œuvre dans le contexte indien. Utilisant les données recueillies dans l'enquête du *National Sample Survey Organisation* en 1999-2000, les auteurs se demandent en particulier si la pression démographique sur la terre (le nombre d'actifs agricoles divisé par la superficie totale des exploitations) et la productivité moyenne du travail dans le secteur agricole, toutes deux mesurées à l'échelle régionale, ont un effet positif sur la probabilité qu'au moins un membre des ménages enquêtés ait migré pour des raisons économiques vers la ville[31].

Le résultat obtenu par les auteurs est que la probabilité de migrer augmente dans les régions où la productivité agricole est basse et où la pression démographique sur la terre est élevée. La migration est moins fréquente dans les régions où la pression démographique sur la terre est moins forte et l'agriculture plus développée. Ce résultat obtenu à une échelle régionale n'implique pas qu'un surplus de main-d'œuvre soit systématiquement associé à la migration. Les ménages qui se retrouvent dans cette situation ne vont pas nécessairement migrer (A. De Haan et B. Rogaly, 2002). A l'inverse, les travailleurs peuvent quitter temporairement leur village alors que, dans le même temps, les propriétaires terriens subissent une pénurie de main-d'œuvre (B. Rogaly, 2001).

La thèse principale de Lewis est donc que la migration permet de réaffecter les actifs à de nouvelles tâches, du secteur traditionnel vers le secteur capitaliste. Dans ces conditions, les migrations économiques ont des implications positives sur le développement économique. Or, la persistance d'un chômage urbain important dans les grandes métropoles du Sud suggère que les migrations économiques peuvent également induire des coûts économiques et sociaux. Il s'agit alors d'expliquer pourquoi les migrations se poursuivent en présence d'un chômage urbain.

[31] Les auteurs envisagent la possibilité que la relation causale puisse être inversée : les obstacles qui entravent les possibilités de la migration (revenus insuffisants, absence d'opportunités, relations de servitude pour dette vis-à-vis des propriétaires terriens) peuvent fixer la population et engendrer une forte pression démographique sur le foncier. Dans ce cas, le surplus de main-d'œuvre est une conséquence de la faiblesse de la migration dans certaines régions. Pour tenir compte de ce biais d'endogénéité, les auteurs utilisent une mesure de la pression démographique datant de 1983. Ainsi, la mesure de la pression démographique considérée n'est pas déterminée par le comportement migratoire des ruraux en 1999.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

M. Todaro (1969) propose un modèle décrivant la mobilité de la main-d'œuvre du secteur traditionnel, situé en zone rurale, vers un secteur moderne localisé en ville. Son objectif est de montrer qu'en « *l'absence de flexibilité des salaires en ville, le chômage urbain joue le rôle de variable d'ajustement régulant la migration d'une part et d'expliquer, d'autre part, pourquoi un flux migratoire important se maintient malgré l'existence d'un chômage urbain* » (1986 : p 567). Tout l'intérêt du modèle est de proposer une interprétation d'un comportement qui semble *a priori* irrationnel. Pourquoi les migrants décident de quitter leur village, en ayant connaissance de l'existence d'un chômage urbain persistant?

L'hypothèse cruciale du modèle est que les migrants comparent l'espérance de revenu en ville au revenu certain qu'ils obtiennent sur le marché du travail agricole. M. Todaro suppose l'absence de chômage sur le marché du travail rural du fait de la flexibilité des salaires. En revanche, l'existence du chômage urbain est une conséquence de l'hypothèse de rigidité des salaires à la baisse pour des raisons institutionnelles (présence syndicale, loi sur les salaires minima). L'élément important ici est que le salaire urbain n'est pas flexible et que l'offre de travail ne correspond pas nécessairement, au salaire en vigueur, à la demande de travail. Par conséquent, bien que les salaires en ville soient supposés supérieurs aux niveaux des salaires dans les campagnes, les migrants s'exposent à la probabilité de subir une période de chômage, ce qui contribue à rendre la décision de migrer risquée[32].

L'ampleur des migrations entre les régions rurales et urbaines et le niveau de chômage urbain dérivent d'une condition d'équilibre atteinte lorsque l'espérance de gains (les revenus anticipés) en ville correspond au coût d'opportunité de la migration, évalué au niveau du salaire fixé sur le marché du travail du secteur agricole. A l'équilibre, il n'existe plus d'incitation à migrer vers la ville. C'est le chômage urbain qui joue le rôle de variable d'ajustement entre l'offre et la demande de travail. Le modèle de M. Todaro conduit à nuancer les implications nécessairement positives de la migration sur les régions d'accueil des migrants. Le chômage génère en effet des coûts sociaux et économiques liés au manque à gagner en termes de production agricole et aux problèmes que pose l'insertion des migrants dans les villes (M. Gillis *et alii*, 1998). Ainsi, la situation individuelle d'un migrant en ville peut être moins favorable par rapport à celle qu'il connaissait dans sa région d'origine. Néanmoins, en moyenne, la rationalité de la migration est conservée, car la condition d'équilibre du modèle impose que le salaire en ville, pondéré du

[32] La prise en compte de cette probabilité justifie l'appellation de « modèles probabilistes » donnée aux travaux s'appuyant sur l'analyse menée par M. Todaro.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

risque de chômage, soit égal au salaire agricole. Ce modèle aura une portée particulièrement importante sur les travaux consacrés au phénomène migratoire dans le champ des sciences sociales.

Quelle est la validité du modèle proposé par M. Todaro dans le contexte indien ? Pour répondre à cette question, J .R. Chaudhuri (1992) réalise une enquête dans la ville de Durgapur située au Bengale. Cette ville s'est industrialisée rapidement au cours des décennies 50 et 60 sous l'impulsion d'un programme d'investissement mené conjointement par l'Etat central et le gouvernement du Bengale. Cet investissement a induit un important flux migratoire vers la ville. Les migrants sont issus dans un premier temps d'autres villes, puis, dans un second temps des campagnes environnantes. Ainsi, lors du recensement de 1971, 80% des travailleurs exerçant leur activité en ville étaient des migrants. Cependant, le rythme de croissance de la population et le flux migratoire, dynamiques entre 1955 et 1965, ont ralenti à partir des années 70 lorsque l'effort d'investissement a décliné.

Le ralentissement de la migration observé par J.R. Chaudhuri valide l'hypothèse selon laquelle les individus choisissent de migrer en fonction de la probabilité anticipée d'obtenir un emploi en ville. Si au cours de la première phase d'industrialisation de la ville, les migrants sont issus d'autres villes et parviennent en ville avec l'assurance d'un emploi, la seconde phase d'industrialisation attire une part croissante de migrants originaires des régions rurales et ne bénéficiant pas de la garantie d'un emploi à leur arrivée en ville[33]. Ainsi, à partir d'un questionnaire mené auprès de 1500 ménages en 1987, l'auteur observe qu'une majorité des migrants (57%) est parvenue en ville sans l'assurance de pouvoir obtenir un emploi immédiatement. Lors de la troisième phase, caractérisée par le ralentissement de l'investissement industriel, les mobilités des travailleurs migrant sans la garantie d'un emploi déclinent.

Ainsi, l'hypothèse selon laquelle les travailleurs ruraux migrent en ville préalablement à toute démarche de recherche d'emploi n'est pas entièrement validée. Parmi les migrants s'installant à Delhi, les migrations spéculatives concernent 47% des migrants (B. Banerjee, 1986). En

[33] L'installation des premières vagues de migrants a favorisé le développement d'une demande de services offrant des opportunités d'emploi à des nouvelles vagues de migrants. La migration peut donc acquérir un caractère auto-entretenu, alors que les conditions initiales ayant impulsé la première vague migratoire ont disparu. Cette seconde vague de migrants a principalement accédé aux emplois dans des petites activités de services marchands (emplois comme domestique, gérant de petits commerce de détail, *etc.*) et s'est logée en dehors du circuit des employeurs, car ces derniers offraient le logement uniquement aux travailleurs obtenant des emplois permanents protégés. Ainsi, 40,55% des migrants issus des zones rurales vivaient dans des *slums*.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

revanche, 43% des migrants quittent leur village après avoir été informé par un proche de l'existence d'un emploi et 10% des migrants partent avec l'assurance d'un emploi grâce à un contact direct avec l'employeur, de sorte qu'au total, 53% des migrants ont reçu une suggestion d'un contact ou ont bénéficié d'un emploi pré-arrangé. Par conséquent, pour une majorité des migrants, la probabilité d'obtenir un emploi est proche de l'unité. Ainsi, les flux migratoires au sens de M. Todaro concernent une moitié des migrations.

De plus, la période de chômage précédant l'obtention du premier emploi en ville est de courte durée. En moyenne, les migrants subissent 17 jours de chômage avant d'obtenir leur premier emploi (B. Banerjee, 1986). Ce résultat conduit à relativiser la relation entre flux migratoires des campagnes vers les villes d'une part et taux de chômage urbain d'autre part. En effet, en l'absence de système d'assurance chômage, le problème auquel se confrontent les migrants n'est pas tant de trouver un emploi, que d'accéder à un emploi garantissant un revenu suffisant. La prise en compte progressive de la multiplicité des formes d'embauche et des statuts d'emploi en ville a conduit à amender ou pour le moins, à la relativisation du poids des migrations sur le chômage urbain. Le marché du travail urbain et en particulier les emplois dans la petite industrie marchande et dans les services « informels » ont une forte capacité d'absorption de la main-d'œuvre migrante.

G. Fields (1975) propose d'articuler à l'analyse des migrations économiques, un secteur dit « informel » qui regroupe ces différentes catégories d'emploi, sans rompre avec les hypothèses de base du modèle de M. Todaro. Le secteur informel correspond à un « secteur d'attente » qui permet aux migrants d'occuper un emploi tout en effectuant des démarches de recherche d'emploi dans le secteur formel (secteur regroupant les emplois protégés des grandes entreprises urbaines). Lorsque deux types d'emploi coexistent en ville, deux stratégies de recherche peuvent être mises en œuvre : rechercher, à temps plein, un emploi formel ou conjuguer un emploi informel à des démarches de recherche d'emploi. Par conséquent, si les chances d'accéder à un emploi formel sont élevées pour les travailleurs qui occupent un emploi dans le secteur informel, le taux d'emploi urbain doit augmenter. En effet, les migrants seront nombreux à occuper un emploi informel, tout en poursuivant l'objectif d'obtenir un emploi dans le secteur formel.

Cependant, l'hypothèse formulée par G. Fields selon laquelle le secteur informel constitue un « secteur d'attente » est une nouvelle fois remise en cause. La moitié des migrants arrivant à Delhi et s'insérant dans le secteur informel déclarent avoir été attirés par la possibilité d'occuper

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

un emploi ou d'exercer une activité dans ce secteur (B. Banerjee, 1986). L'auteur met ainsi en évidence l'existence d'un flux migratoire autonome qui mène la main-d'œuvre directement vers le secteur informel. Ceci lui permet de distinguer trois stratégies de recherche d'emploi. Le premier groupe de migrants recherche un emploi dans le secteur formel à partir de leurs villages. Le second groupe occupe un emploi dans le secteur informel tout en recherchant un emploi dans le secteur formel. Le troisième groupe occupe un emploi dans le secteur informel sans effectuer par ailleurs de recherche d'emploi dans le secteur formel.

Le statut d'autonomie accordé aux emplois regroupés dans le secteur informel est renforcé par la faiblesse des flux de travailleurs quittant chaque année le secteur informel pour le secteur formel. Sur la période 1965-1975, entre 5% et 15% des migrants issus des campagnes ont été concernés chaque année par ce type de mobilité, dans les douze mois consécutifs de leur arrivée à Delhi. L'imperméabilité des secteurs formel et informel est mise en avant par P. Bhattacharya (2002). L'auteur rejette les modèles probabilistes dans la mesure où pour la plupart des migrants qui s'insèrent dans les emplois du secteur formel, l'obtention de l'emploi est garantie.

Pour P. Bhattacharya, deux courants migratoires permettent à la main-d'œuvre rurale d'accéder au marché du travail urbain. Au premier correspond des migrants instruits et issus de familles possédant des terres qui accèdent aux emplois formels par le biais de contacts personnels. Le second courant est emprunté principalement par des travailleurs sans terre ou propriétaires marginaux. Moins scolarisés, ces derniers accèdent à l'emploi informel. De plus, compte tenu de la faible croissance de l'emploi dans le secteur formel au cours des années 80, l'auteur suggère que la plupart des migrants s'insérant en ville ont été absorbés dans le secteur informel. Ces migrations vers le secteur informel s'accompagnent généralement d'une amélioration de la situation économique des migrants issus des zones rurales, car les revenus obtenus dans le secteur urbain informels sont supérieurs aux revenus agricoles obtenus dans les 15 régions analysées par l'auteur (P. Bhattacharya, 1998).

Les travaux présentés dans cette section ont en commun d'analyser conjointement les facteurs qui contribuent à attirer les migrants vers les villes (écarts de salaire et productivité du travail) et les facteurs répulsifs qui incitent les migrants à la migration (faible productivité en zone rurale, faiblesse des salaires, taux de chômage élevé en ville). Le sous-emploi agricole ou la faiblesse des salaires agricoles peuvent constituer des facteurs favorables à la migration vers les villes et le développement des emplois dans le secteur informel peut contribuer à alimenter un flux

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

migratoire de travailleurs qui, poussés par les perspectives de gains économiques viennent trouver de l'ouvrage en ville.

L'analyse s'oriente alors vers les conditions d'insertion des migrants sur le marché du travail. Les modèles probabilistes insistent sur le fait que les flux migratoires des campagnes vers les villes peuvent se maintenir en dépit de la persistance d'un chômage en ville. La migration n'est pas nécessairement bénéfique pour les migrants qui subissent une période de chômage en ville. Une part importante des migrants arrivant en ville sont absorbés par le secteur informel. Cependant, ces approches mettent l'accent sur le comportement d'offre de travail des migrants, mais ne considèrent pas l'impact de la demande de travail sur les migrations. Elles négligent par conséquent les facteurs qui incitent les employeurs à recourir spécifiquement à cette catégorie de main-d'œuvre.

II. Les analyses macro-structurelles et les déterminants de la demande de main-d'œuvre déplacée

Les migrants issus d'autres régions représentent 10% du total de la main-d'œuvre travaillant dans le secteur textile dans la ville de Jetpur au Gujerat. L'activité dans le secteur de la construction s'appuie également sur le type de l'ouvrier-paysan dont les migrations sont principalement temporaires ou saisonnières (V. Fièvre, 1996 ; L. Jagga et S. Grover, 1993). Ainsi, la concentration des migrants dans certains secteurs ou certains types d'emploi suggère que les migrations relèvent également de logiques de demande et que les employeurs recourent à la main-d'œuvre migrante pour divers motifs.

Or, dans les travaux exposés précédemment, la migration constitue principalement une réponse aux écarts de salaire entre deux zones géographiques, qui eux-mêmes dérivent des écarts de productivité correspondant aux activités prédominantes dans les régions. Il en résulte que ces approches ne proposent pas d'explication du mécanisme de formation des salaires, ce sont les travailleurs qui répondent aux écarts de salaire entre régions. Enfin, il n'existe pas de motifs incitant les employeurs à recourir à une main-d'œuvre déplacée. Autrement dit, les employeurs sont indifférents quant à l'origine géographique de la main-d'œuvre, puisque le recours à celle-ci n'a pas d'influence sur le niveau des rémunérations.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Il s'agit de lever cette hypothèse et de considérer que le recours à la main-d'œuvre migrante permet de réduire le niveau des salaires d'embauche de la force de travail dans la région d'accueil. Les disparités d'investissement régionales contribuent alors à expliquer simultanément l'origine des écarts de salaire et la mobilité de la main-d'œuvre entre régions connaissant un écart de développement relatif. Dans ces conditions, la migration n'implique pas nécessairement un processus de convergence économique entre les régions d'accueil et celles pourvoyeuses de la main-d'œuvre. Elle peut même contribuer à reproduire les conditions qui ont conduit les populations rurales à migrer. La façon dont l'investissement est réparti suivant les régions détermine les écarts de productivité et de salaire entre ces régions d'une part et la mobilité de la main-d'œuvre entre régions connaissant des écarts de développement relatifs d'autre part.

Ainsi, les migrations économiques résultent de la polarisation spatiale des activités économiques sur le territoire. Comme le suggère J-P de Gaudemar (1976), *« la mobilité de la force de travail est déterminée très précisément par les besoins du capitalisme* » (1976 : p. 148). L'auteur précise que « *ce qui provoque la redistribution des hommes, donc la mobilité du travail sous ces différentes formes, c'est la différenciation des demandes de travail nées de la différenciation des profits retirés dans telle ou telle sphère d'activité* » (1976 : p. 197). Si l'augmentation du capital accroît la demande de bras, elle détermine également l'offre de travail en mobilisant la main-d'œuvre là où elle est disponible, et ce, au meilleur prix. Le capitalisme produit la force de travail dont il a besoin en la modelant au procès de travail. L'organisation de la migration des travailleurs, du fait des employeurs, apparaît dès lors comme un des aspects de la mobilité du travail, à côté de ce qui préside à la mise en œuvre de la force de travail dans la production (J-P de Gaudemar, 1976).

Pour répondre à ses besoins de main-d'œuvre, le capitalisme va alors puiser dans la sphère non capitaliste. Les modalités de formation des salaires dans les secteurs capitalistes employant la main-d'œuvre issue des campagnes ne sont plus indépendantes de la provenance des migrants (agriculture de subsistance prédominante, fortes pression démographique sur le foncier, faible croissance de l'emploi dans le secteur agricole et non agricole, faiblesse relative des salaires, *etc.*). Les mouvements de population se font en rapport aux besoins régionaux du capital. Le recours à la main-d'œuvre migrante renvoie à différents types d'explication. Nous les examinons dans la section suivante.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

A. Une réponse aux besoins de main-d'œuvre en termes de compétence ou d'effectifs

La main-d'œuvre issue de certaines zones régionales peut maîtriser certaines compétences spécifiques. Ainsi, le recours aux migrants issus du Bihar dans l'industrie textile de Jetpur (Gujerat) peut s'expliquer dans la mesure où ils détiennent des savoir-faire dans des techniques de finition (niche des migrants originaires du Bihar). Dans le même ordre d'idée, mais dans l'agriculture cette fois, l'utilisation de la main-d'œuvre issue de cette même région serait liée au fait que les biharis sont accoutumés à la culture et au piquage du riz (R. Chopra, 1995 ; J. Breman, 1978). Bien que ce motif soit souvent invoqué par les employeurs, la main-d'œuvre déplacée a plutôt tendance à occuper des emplois faiblement qualifié. Ces emplois sont donc en principe accessibles à une large part de la main-d'œuvre, dès lors qu'on lui permette d'apprendre le métier. Ce motif a du moins le mérite de mettre en avant les spécificités régionales de la main-d'œuvre et que celles-ci peuvent être prises en compte explicitement par les employeurs.

Mais, l'apport de la main-d'œuvre migrante peut simplement répondre à un besoin de travailleurs qu'il n'est pas possible de satisfaire localement. Dans le secteur agricole, le recours à la main-d'œuvre migrante peut ainsi s'expliquer par l'absence de travailleurs qualifiés au niveau local (M.S.A. Rao, 1986) ou par un besoin accru de main-d'œuvre suite à l'introduction de nouvelles cultures (R. Chopra, 1995). Le recours à la main-d'œuvre migrante permet de répondre aux pénuries catégorielles de main-d'œuvre qui surviennent temporairement. Parfois, la main-d'œuvre migrante peut être mobilisée aux dépens de la main-d'œuvre locale[34], ce qui suggère que le recrutement de la main-d'œuvre déplacée renvoie à d'autres explications.

[34] On trouve par exemple dans une recherche de J. Breman (1978) les conditions qui ont permis la formation d'une filière de recrutement conduisant les propriétaires de coopératives agricoles à mobiliser la main-d'œuvre dans la région du Bihar, alors qu'il existait une main-d'œuvre locale disponible. La filière est née au moment d'une sécheresse où les salaires étaient particulièrement bas au Bihar. Les employeurs ont donc eu recours à des agents recruteurs chargés de mobiliser la main-d'œuvre dans cette région.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

B. Un dispositif de contrôle de la main-d'œuvre

L'embauche de migrants revient à accentuer l'hétérogénéité de la force de travail de façon à casser la tendance à l'unification des intérêts des travailleurs. L'apport de main-d'œuvre migrante concourt ainsi à la fragmentation du marché du travail, ce qui permet un meilleur contrôle de la main-d'œuvre, restreint la capacité d'organisation de la force de travail et garantit la discipline sur les chantiers ou dans les usines. Il est alors possible d'exiger des cadences ou des durées de travail plus élevées.

R.C. Edwards *et al*. (1973) définissent la segmentation du marché du travail comme un processus historique où les forces politiques et économiques encouragent la division du marché du travail en sous-marchés séparés ou segments qui se distinguent par des marchés du travail dont les règles de fonctionnement et les caractéristiques varient. La différenciation des statuts d'emploi s'organise en pratique par l'établissement de rapports de sous-traitance qui permettent aux employeurs de sortir le gros de la main-d'œuvre des conditions d'application de la législation relative au droit du travail et de la protection sociale. La division opère non seulement entre les travailleurs locaux et les migrants, mais elle peut également introduire des formes de séparation parmi les migrants. D'autres éléments dans le recrutement de migrants interviennent plus directement en faveur de la réduction des coûts salariaux.

C. La réduction des coûts salariaux

Le recrutement des travailleurs migrants constitue un moyen de réduire le coût salarial des employeurs. En effet, le pouvoir de négociation salariale des migrants est moins important que celui de la main-d'œuvre locale (J. Ortega, 2000). Selon Ortega, les premiers supportent des coûts de mobilité et de recherche d'emploi plus élevés que les seconds et les employeurs peuvent tirer partie de cette différenciation de la main-d'œuvre. Ainsi, la possibilité de réduire les salaires constitue la principale raison pour laquelle les employeurs en ville ont intérêt à embaucher une main-d'œuvre issue de régions dont le développement est moins avancé. En introduisant le comportement des entreprises, J. Ortega (2000) suggère que les migrations ne contribuent pas nécessairement à l'accroissement du chômage urbain, dans la mesure où le recours aux migrants permet de tirer vers le bas le niveau des rémunérations.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Outre qu'il permet de mobiliser une main-d'œuvre ayant un plus faible pouvoir de négociation, le recours à la main-d'œuvre migrante réduit le coût salarial, car une partie des coûts de reconstitution et de reproduction de la main-d'œuvre est prise en charge par la famille restée dans le milieu d'origine. Pour certaines catégories d'emploi, les entreprises n'ont pas intérêt à favoriser l'intégration définitive des travailleurs à destination, car bénéficient de l'existence de liens entre les migrants et la famille restée dans le milieu d'origine (C. Meillassoux, 1974). C. Meillassoux se concentre sur l'analyse des sociétés paysannes non encore insérées dans le circuit des échanges marchands de biens agricoles.

C. Meillassoux considère que la force de travail est une ressource naturelle qui doit être produite et reproduite. L'anthropologue soulève alors ce paradoxe : « *si en raison de sa faible productivité le secteur producteur de subsistance demande davantage d'heures-travail pour produire et reproduire des producteurs, la force de travail qui émane de ce secteur est chère. Vendue sur le marché du travail ou appliquée à la production de denrées, elle exigerait des salaires et des prix élevés. Or, c'est le contraire qui advient…* » (1974 : p. 57). L'auteur part donc à la recherche des sources des bas salaires des migrants. Pour C. Meillassoux, la contradiction est résolue en constatant que l'entretien et la reproduction des travailleurs non employés est prise en charge par l'économie domestique. Tant que persiste la communauté d'autosubsistance, « *la force de travail fournie par un travailleur issu de cette communauté (…) est le produit de la force de travail de l'ensemble des hommes et femmes de la communauté* » (1974 : p. 57).

L'embauche de ruraux réduit les coûts de reproduction de la main-d'œuvre. Les employeurs peuvent économiser le coût de reproduction de la force de travail, lequel est pris en charge par l'économie domestique (en l'occurrence par le travail non salarié des femmes et par la production de vivres sur les terres familiales destinées à l'autoconsommation). Lorsque le travail nécessite de fixer la main d'œuvre durant une longue période de production, le salaire devra couvrir la reconstitution de la force de travail durant toute la période de travail et la partie de la production de biens agricoles qui aurait été produite par les travailleurs s'ils travaillaient sur les terres familiales. L'économie domestique est également en mesure de pallier l'absence de système de sécurité sociale couvrant les risques de chômage (C. Meillassoux, 1974).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

D. Un filet de sécurité sociale en cas de crise

La main-d'œuvre migrante assure une fonction d'amortisseur en cas de crise. L'industrie du bâtiment permet d'insérer le surplus de main-d'œuvre rurale, mais en cas de longue période de chômage en ville, les migrants retournent travailler au village (V. Fièvre, 1996). Ainsi, une autre raison permet de comprendre pourquoi les employeurs recourent à des migrants. Les campagnes jouent le rôle d'amortisseur de crise ou du moins permettent le redéploiement de la main d'œuvre au village lorsque le rythme de croissance de l'activité fléchit. Les employeurs *« exportent le chômage dans les campagnes* » (C. Meillassoux, 1975 : p. 183). De cette façon, si elle prend en charge les frais d'entretien des travailleurs et de leur famille, la sécurité sociale est fournie également gratuitement par l'économie paysanne en cas de chômage urbain (Amselle J-L, 1976). Ce système de sécurité sociale sert même de fondement aux migrations temporaires, de sorte que les employeurs n'exploitent que de façon sélective les zones soumises à leur domination.

Conclusion

L'emploi de la main-d'œuvre migrante renvoie à la spécificité des compétences détenues par les travailleurs originaires d'une région, à la réserve de main-d'œuvre que peut constituer les zones rurales, à la flexibilité de l'offre de ces travailleurs qui peuvent facilement être renvoyés dans leur région d'origine en cas de retournement de l'activité, à la possibilité d'intensifier les rythmes de travail. En outre, le recours à la main-d'œuvre migrante permet également aux employeurs urbains de multiplier les statuts d'emploi et de contenir la capacité de la main-d'œuvre à s'organiser pour défendre ses intérêts. Enfin, il constitue un moyen de faire pression sur les salaires.

Relevant d'une explication par la demande, ces approches complètent les explications privilégiant une interprétation microéconomique de la décision de migrer. Elle met l'accent sur les caractéristiques macro-structurelles de l'environnement dans lequel ces décisions sont prises. Toutefois, elles se heurtent à un certain nombre de limites. Selon C. Guilmoto, la migration est « *décrite comme le produit de déséquilibres globaux, sans que la singularité des situations locales ou individuelles ne soit réellement prise en compte. La migration semble imposée à une échelle supra-locale, à des villageois dépourvus de capacité d'arbitrage. Or, face à la très forte*

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

hétérogénéité des comportements migratoires, entre communautés rurales ou même en leur sein, cette perspective n'a pas grande portée à un niveau plus fin » (1999 : p. 49).

Mais surtout, ces approches ne permettent pas de comprendre de quelle façon une région telle que le Bihar est progressivement entrée dans le bassin migratoire de la capitale à la fin du 20ème siècle, alors que les déséquilibres régionaux entre ces deux aires géographiques ont des racines profondes qui renvoient aux différentes strates de l'histoire indienne (voir chapitre 1). Dès lors, on ne voit pas très bien comment la décision d'effectuer une migration va s'articuler aux impulsions données par les écarts de développement qui prévalent entre les régions. Pour quelles raisons les migrants originaires de telle région ont-ils entrepris de migrer vers telle destination ou secteur d'activité et pas vers telle autre destination ? Pourquoi à cette période et pourquoi pas avant ?

Les approches fondées sur une interprétation microéconomique de la migration et les approches structurelles ne permettent pas de répondre à ces questions. Les espaces sont structurés historiquement par les employeurs dans le cadre des filières organisées, mais également par les migrants eux-mêmes, dont les pionniers peuvent ouvrir la voie à la formation de nouvelles filières migratoires. Il s'agit donc d'identifier par quels biais les facteurs externes (distance, coûts économiques de la migration, opportunités) influencent les migrants et donc de repérer, comme le suggère P-A Rosental : « *comment s'opère l'articulation entre l'échelle macroéconomique des conditions favorables et l'échelle microéconomique des décisions individuelles* » (1997 : p. 96).

Pour poursuivre dans cette voie, nous adoptons un niveau d'analyse intermédiaire entre l'échelle microéconomique et macroéconomique. La migration ne peut s'analyser uniquement dans le cadre d'un rapport entre d'un côté les capitalistes et, de l'autre, la force de travail. Il s'agit de tenir compte des médiations qui rendent possibles la migration et d'opter ce faisant pour une « approche institutionnaliste de la migration ». Dans cette perspective, les travaux récents mettent l'accent sur les réseaux migratoires. Ceux-ci interviennent à différents stades du processus migratoire. Ils orientent la décision de migrer ou non, influence le choix de la localisation et de l'activité, contribuent à réduire les coûts et les risques associés à la migration en favorisant l'intégration des nouvelles générations de migrants en ville.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

III. La prise en compte des réseaux migratoires

A. L'importance des réseaux migratoires dans le contexte indien

Les réseaux migratoires en Inde se déploient à travers les solidarités familiales, de caste ou communautaire. Ainsi, comme le suggère P. Cadène, à partir d'une enquête menée au Rajasthan au sein de la communauté Jaïn : « *les études des migrations de travail en Inde mettent en avant l'importance des réseaux relationnels, essentiellement familiaux, dans les déplacements des individus avec, comme conséquence pour ces derniers, la référence permanente à plusieurs localités et le maintien de liens avec celles-ci.* (…) *Les migrations modernes* (…) *s'effectuent au travers des réseaux structurés par les liens communautaires et les relations d'intérêt matériel des migrants. Ces réseaux s'étendent sur l'ensemble du territoire indien et peuvent déborder sur d'autres continents* » (1993 : p. 443).

A côté de ces réseaux portés uniquement par les migrants, d'autres réseaux plus formalisés sont créés et entretenus par les employeurs, dans le cadre de filières de recrutement organisées. Selon M. Holmström, « *ces pratiques de recrutement des employeurs impactent des personnes issus d'origines sociales différentes et de régions distinctes. Elles peuvent contribuer à former des nouveaux collectifs mus par leurs propres intérêts et se reproduisant grâce aux liens de solidarités internes au groupe* » (1984 : p. 231). Ainsi, la zone industrielle de la ville de Kothur dans l'Andhra Pradesh est alimentée par différents types de courants migratoires. Certains courants migratoires sont entretenus par des intermédiaires du travail tandis que d'autres s'appuient sur des réseaux forgés au sein de la société civile. Dans ce dernier cas, les appartenances villageoises, la caste, les relations familiales, la famille étendue joue un rôle essentiel dans la constitution des réseaux migratoires (G. Vijay, 2005).

Comme l'affirme A. De Haan (1999) : « *les courants migratoires sont fortement segmentés et le réseau dans lequel les individus s'inscrivent détermine qui migre et à partir de quelles régions. Cela implique que les gains de la migration ne se distribuent pas uniformément* » (1999 : p. 12). Autrement dit, les courants contribuent au drainage de la main-d'œuvre rurale vers les emplois urbains, mais également au dualisme du marché du travail, car des populations aux caractéristiques différentes en termes de statut social, de droits sur le sol et de niveau d'éducation n'occupent pas les mêmes types d'activité économique en ville. De nombreux travaux

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

empiriques ont mis en évidence l'importance des réseaux migratoires dans l'explication des mouvements de main-d'œuvre. Nous les présentons dans la section suivante.

B. Analyse économique des réseaux migratoires

On peut retenir la définition proposée par D. Massey, selon lequel les réseaux migratoires correspondent à « *l'ensemble des liens interpersonnels qui relient les migrants, les futurs migrants, et les non migrants dans les espaces d'origines et de destination, à travers les liens de parenté, d'amitié, et une origine communautaire partagée* » (D. Massey, 1993 : p. 434). Initiée par des recherches démographiques, géographiques ou sociologiques, la prise en compte de la dimension collective des migrations économiques a fait l'objet d'une intégration récente du rôle des réseaux sociaux dans l'analyse économique des migrations.

L'imbrication de générations de migrants favorise une baisse des coûts encourus par la migration (coûts de transports, de logement, de recherche d'emploi, *etc.*) (W. Carrington *et alii*, 1996). Le coût de la migration dépend du stock de migrants issus de la même région et déjà installés sur le lieu de destination[35]. L'une des implications de ce modèle est que les flux migratoires s'auto-entretiennent et génèrent leur propre demande. La dynamique migratoire peut se maintenir, voire même prendre de l'ampleur, alors que dans le même temps, l'écart de revenu initial ayant engendré la migration a disparu. L'afflux de migrants dans la région d'accueil favorise en effet la réduction des disparités de revenu régionales.

M.G. Guzman *et alii* (2004) reprennent le modèle précédant et proposent de l'améliorer en considérant que l'efficacité des réseaux migratoires dépend de l'effort que les migrants consacrent à leur entretien. L'efficacité du réseau migratoire ne dépend pas seulement du stock de migrants ayant déjà migré, mais nécessite que les migrants consacrent une partie de leurs ressources à l'entretien de leur réseau migratoire. En considérant cet investissement en « capital social », le modèle proposé par les auteurs permet d'interpréter les variations d'intensité observées au niveau de la filière migratoire empruntée par les migrants issus du Mexique et s'orientant vers les Etats-Unis. T. Bauer *et alii* (2002) exposent une autre explication de la dimension collective des migrations. La formation d'un réseau migratoire peut relever des

[35] Les auteurs appliquent leur modèle pour expliquer les migrations de la main-d'œuvre quittant les Etats du sud, pour s'installer au Nord des USA entre 1915 et 1960. Les candidats à la migration tendent ainsi à s'appuyer sur les générations de migrants antérieures lorsqu'il s'agit de choisir le lieu de localisation.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

interactions sociales qui, du fait de comportements mimétiques, incitent les migrants à prendre appui sur l'expérience migratoire de leur entourage pour choisir leur destination. Dans ces conditions, l'efficacité des réseaux migratoires doit être nuancée. Au-delà d'un certain seuil, ils peuvent engendrer des effets de congestion dans la mesure où l'afflux de migrants peut dépasser les capacités d'accueil des zones de destination.

Ces approches tentent d'intégrer le rôle des réseaux sur les filières migratoires et mettent l'accent sur le caractère auto-entretenu de ces filières. Elles permettent d'expliquer les raisons pour lesquelles les migrations peuvent persister dans le temps. Cependant, elles ignorent les raisons qui conduisent les employeurs à participer à l'élaboration de ces filières migratoires et contribuer à la segmentation spatiale du marché du travail. Dans le cas des filières organisées, ce sont les pratiques de recrutement des employeurs qui permettent d'expliquer la formation du réseau migratoire et pourquoi un groupe social ou régional est mobilisé à un moment donné et dans un secteur d'activité spécifique.

Les employeurs sont dotés d'une connaissance pratique des spécificités de la main-d'œuvre suivant les régions qui leur permettent d'identifier les aires de recrutement où il s'avère possible de mobiliser, à moindre frais, la main-d'œuvre. Ils sont dotés d'une forme de « capital spatial », qui correspond à « *un patrimoine de lieux, de territoires, de réseaux 'appropriés' d'une manière ou d'une autre et une compétence pour gérer ou pour en 'acquérir' d'autres* » (J. Levy, M. Lussault, 2003 : p. 125-126). La maîtrise d'un système de lieux nécessite la mise en place de « dispositifs d'interactions productives » au sein desquels les employeurs contribuent en pratique à l'organisation des filières migratoires.

Comme le formule bien M. Martini et P. Rygiel : « *réseaux migratoires formalisés et réseaux personnels ne sont pas forcément superposables. Ils appartiennent dans certaines situations au même univers, mais il faut faire attention à ne pas confondre et à donner la place qu'elles ont effectivement occupées aux instances de médiations avec le marché du travail extérieur à la sphère des relations familiales ou personnelles* » (M. Martini et P. Rygiel, 2010 : p. 22). La structuration de ces réseaux par les entreprises implique que les gains associés à la migration ne se distribuent pas uniformément. Il s'agit dès lors de comprendre quels réseaux s'avèrent efficaces et dans quel contexte.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Peu de travaux interrogent les raisons pour lesquelles les employeurs s'appuient sur les réseaux sociaux lorsqu'ils offrent certains types d'emploi et pourquoi ils recourent à d'autres pratiques de recrutement pour d'autres types d'emploi. Dans la suite de cette recherche, nous nous appuierons sur notre enquête de terrain afin de préciser le rôle joué par les réseaux sociaux dans la migration des travailleurs. Plus précisément, il s'agira :

- de rendre compte en premier lieu de la diversité des configurations migratoires et d'insertion des migrants,
- d'identifier la diversité des réseaux migratoires sur lesquels s'appuient ces mobilités,
- de mettre l'accent sur le rôle des employeurs dans la formation et la reproduction de ces filières migratoires,
- d'expliquer les logiques qui sous-tendent la segmentation du marché du travail, laquelle concourt à une forte variation des bénéfices économiques retirés par les migrants.

Conclusion

L'importance des mouvements migratoires reste très largement sous-estimée par les enquêtes qui s'appuient sur les statistiques publiques. Les monographies sectorielles ou villageoises offrent une toute autre image du phénomène migratoire dans le contexte indien. On peut en effet distinguer différents types de mobilités (permanentes, saisonnières, temporaires ou circulaires), lesquelles renvoient à des motivations économiques qui s'avèrent tout aussi diverses. Ces migrations qui ne se traduisent pas par un transfert de résidence définitif permettent d'expliquer la rétention de la population au sein du monde rural et le caractère relativement contenu de la dynamique de population dans les villes.

Cette idée est bien résumée par F. Landy et J-L Racine : « *alors que depuis les années 1950 une grande partie du Tiers-Monde a connu une brutale urbanisation, l'Inde est restée (...) à l'écart de ce processus. Tout ce passe comme si l'urbanisation ne représentait qu'un écrémage de la population des campagnes ; jamais ce terme d' « exode » rural, apparu en 1892 pour décrire la situation de l'Angleterre de la fin du 19ème siècle, n'aura paru moins approprié. De fait, les campagnes apparaissent un peu comme une éponge, dont seul le surplus s'écoule, mais qui sinon reste pleine* » (cité par M-J Zins, 1999, p. 127-128).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Les courants migratoires qui drainent l'espace indien sont cependant particulièrement segmentés. Ils contribuent à relier les régions d'origine des migrants d'une part à des lieux de production et des secteurs d'activités spécifiques d'autre part. Par conséquent, les migrants qui empruntent un même courant migratoire tendent souvent à partager le même type d'appartenance sociale, celle-ci renvoyant à l'appartenance à telle ou telle religion, telle ou telle caste ou communauté. Il résulte de cette segmentation des courants migratoires que les opportunités de migrer ne se distribuent pas uniformément sur le territoire et que le type de courant migratoire auquel ont accès les migrants constitue un déterminant majeur de la qualité de l'insertion des migrants sur le marché du travail. C'est à l'explication de cette diversité des courants migratoires que la suite de cette recherche sera consacrée. Nous nous appuierons sur une enquête de terrain menée auprès de migrants s'insérant dans le secteur du bâtiment dans la capitale indienne.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

DEUXIEME PARTIE – UNE EXPLICATION PAR L'OFFRE DE LA VARIETE DES PROFILS MIGRATOIRES

L'enquête sur laquelle s'appuie notre recherche a été menée dans le secteur de la construction. Les chantiers et « trottoirs du travail » couverts s'inscrivent dans l'espace métropolitain de Delhi. Celui-ci recouvre la municipalité de Delhi, mais également des villes satellites de la capitale qui connaissent un développement rapide. Avant de présenter les premiers résultats tirés de notre « terrain », nous dressons un tableau décrivant les caractéristiques démographiques de la population de la capitale et complétons ces données par une description de quelques statistiques relatives au marché du travail de la capitale. Ce sera l'occasion de donner quelques éléments d'appréciation du poids du bâtiment dans l'économie de la capitale en indiquant son importance en termes de contribution au revenu et à l'emploi de la capitale.

Puis nous resserrerons la perspective en focalisant notre attention sur les principales formes d'emploi offertes aux ouvriers du bâtiment. Nous nous appuyons sur une série de travaux menées dans ce secteur en contexte indien. Ce travail de synthèse va nous permettre d'identifier les caractéristiques des emplois occupés par les ouvriers du bâtiment. Trois principales modalités d'embauche seront repérées. La pertinence de cette nomenclature d'emploi est testée à l'aide des données collectées dans le cadre de notre enquête de terrain.

Ayant apporté des éléments d'informations concernant la population de Delhi, le poids du bâtiment et les types d'emplois occupés par les ouvriers, nous dressons le portait socio-économique des ouvriers du bâtiment en soulignant que les 240 personnes interrogées dans le cadre de notre enquête ne sont pas natives de la capitale. Comme nous le verrons, plus de 90% des travailleurs interrogés ont laissé des membres de la famille dans leur région d'origine. Certains ont même participé à la production agricole dans leur région. Ces éléments soulignant l'absence de rupture avec le milieu d'origine suggèrent qu'une part importante des familles diversifie les lieux de travail, mais que les familles concernées restent particulièrement enracinées dans leur milieu d'origine. La migration temporaire de certains de leurs membres peut

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

être perçue comme le moyen de renforcer l'assise de ces familles dans la région d'origine en améliorant leurs conditions économiques.

Lorsque les migrants circulent entre le milieu d'origine et la ville au rythme d'aller et retour plus ou moins fréquents, le pouvoir d'attraction de la ville n'est pas suffisamment puissant pour induire un mouvement irréversible des travailleurs à partir de leur milieu de provenance. L'ensemble des investissements sociaux et culturels entrepris dans la région d'origine des migrants, mais aussi la possibilité d'y exercer une activité économique (même si celle-ci est saisonnière) constituent des forces de rappel qui concourent à ce que les migrations vers la ville soient suivies de migrations de retour. Ce mouvement de circulation entre deux pôles nécessite donc de tenir compte à la fois des conditions d'insertion dans l'emploi en ville, mais également des types d'activités accessibles aux migrants et à leurs familles dans le milieu d'origine.

Si l'absence d'emploi ou leur saisonnalité impulsent les mouvements des travailleurs vers la ville, la précarité des emplois urbains peut également induire des déplacements de sens inverse : le migrant regagnant le village lors des périodes où l'activité agricole s'intensifie ou à l'issue de la période d'embauche dans le bâtiment. Par conséquent, selon les conditions d'emploi dans la région d'origine, la possession de terre, le type d'emploi obtenu par les migrants dans le bâtiment, *etc.*, il est possible de distinguer différentes trajectoires migratoires, lesquelles peuvent s'inscrire dans des temporalités plus ou moins longues, impliquer plus ou moins l'ensemble de la famille et s'accompagner d'arbitrages familiaux divers.

Pour décrire la variété des « profils migratoires » mis en œuvre par les migrants, nous adoptons une démarche qui consiste à analyser ces migrations dans le cadre plus large des pratiques pluriactives. En mettant l'accent sur ces pluriactivités familiales, nous considérons que les familles, généralement d'origine rurale, effectuent des arbitrages en matière de division du travail suivant le genre, entre générations, mais qu'elles peuvent aussi considérer différentes modalités d'usage du temps. Dans ces conditions, les ménages contribuent à former des agencements d'activités économiques qui pourront induire la migration en cas d'absence d'opportunités d'emploi localement.

Sur la base des arrangements d'activités observés pour les 240 familles constituant notre échantillon, nous construisons une typologie décrivant la variété des « profils migratoires » caractérisant le type d'insertion des migrants en ville. A l'issue de cette partie, il s'agira

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

d'interpréter la diversité de ces « profils migratoires » en adoptant un registre explicatif fondé sur l'offre. L'intuition qui sous-tend cette analyse est que selon leurs caractéristiques, les ménages ruraux n'ont pas les mêmes préférences en termes de choix de l'emploi occupé par le migrant, ce dernier étant lié en particulier au degré de contrainte financière du ménage, mais aussi à la nécessité de consacrer du temps à l'activité agricole sur les terres familiales. Nous estimons un modèle de la probabilité d'occuper l'un des statuts d'emploi accessibles aux ouvriers du bâtiment en supposant qu'il existe des éléments de choix permettant d'interpréter la façon dont les ménages ruraux se répartissent dans les emplois. L'objectif est donc de mesurer l'effet des caractéristiques socio-économiques du ménage et du travailleur sur la probabilité d'occuper l'un des trois emplois offerts dans le bâtiment. Il est alors possible de montrer que la diversité des « profils migratoires » relève d'une explication par l'offre.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 4 – EMPLOIS ET PROFILS SOCIOECONOMIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LE BATIMENT

Introduction

Dans ce chapitre, l'origine géographique des migrants, les motifs de la migration et leurs principales caractéristiques socioéconomiques seront décrits. Dans un second temps, il s'agit de préciser les liens que ces migrants maintiennent vis-à-vis de leur région d'origine. Nous présentons le montant des transferts que les migrants envoient aux membres de leurs familles et l'ampleur de la participation à la production agricole, sur les terres familiales ou en tant qu'ouvrier agricole. Les autres activités économiques occupées par les ouvriers du bâtiment sont également décrites. Dans un troisième temps, une typologie des différentes configurations migratoires est proposée. Elle consiste à inscrire la migration dans le cadre des pluriactivités familiales, les migrations s'interprétant alors comme un cas particulier des combinaisons d'activités mises en œuvre par les ménages. Cette méthode va nous permettre d'identifier 5 profils-type de migration. Les bénéfices économiques correspondant à ces profils seront également évalués.

I. Caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population de Delhi

A. La population de Delhi

Delhi accède au rang de capitale en 1911. Son développement s'organise autour de la vieille et de la nouvelle ville. L'extension rapide de la population et le développement économique ont également favorisé l'émergence de villes satellites autour de la capitale, à l'instar de Noida dans l'Etat d'Uttar Pradesh et de Gurgaon, située dans l'Haryana. Avec un peu moins de 14 millions d'habitants en 2001, Delhi est la troisième ville la plus peuplée de l'Union, après Mumbai et Kolkatta. Bien que le taux de croissance annuel moyen de la population baisse entre 1961 et

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

2001 (malgré une légère inflexion au cours de la dernière période décennale), la population en valeur absolue et la densité de population ont augmenté de façon continue depuis 1961. Cette dernière atteint en moyenne 9340 habitants au kilomètre carré en 2001.

Le territoire de Delhi (NCTD, National Capital Territory of Delhi) comprend des zones rurales dont la population représente 6,82% de la population totale. Mais, l'urbanisation de l'hinterland progresse depuis 1961, malgré un léger recul au cours des années 80. Le taux d'alphabétisation de la population indienne atteint 65,4% en 2001. Celui-ci se situe à un niveau plus élevé à Delhi (81,67%) (Tableau 14). Enfin, bien que le ratio du nombre de femmes pour 1000 hommes ait augmenté, la prédominance des hommes à Delhi est liée à leur poids plus important dans les migrations vers les villes.

Tableau 14 : Caractéristiques de la population de Delhi

	1961	1971	1981	1991	2001
Population totale	2 685 612	4 065 698	6 220 406	9 420 644	13 850 507
Densité (NCTD)	1793	2742	4194	6352	9340
Taux de variation décennal (%)	64,17	54,57	58,16	46,87	52,34
Taux de croissance moyen annuel (%)	5	4,4	4,6	3,8	4,2
Nombre de femmes pour 1000 hommes	785	801	808	827	821
Taux d'urbanisation (%)	88,75	89,68	92,73	89,93	93,18
Taux d'alphabétisation (%)	61,95	65,08	71,94	75,29	81,67

Source : Recensement (1961-2001)

La migration influence significativement l'évolution de la population de Delhi. La contribution de la migration est plus importante que celle de l'accroissement naturel depuis 1994 (Tableau 13). Près de 275 000 personnes se sont installées à Delhi au cours de l'année 2001. Autrement dit, plus de 750 migrants arrivent à Delhi chaque jour et ce chiffre ne tient pas compte du flux des migrants temporaires.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 15 : Tendance de la population entre 1991 et 2001 à Delhi

Années	Population (En millions)	croissance de la population (/année précédente) (En milliers)	Nombre de naissance (En milliers)	Nombre de décès (En milliers)	Croissance naturelle (En milliers)	Croissance due à la migration (En milliers)
1991	9,55	389	272	61	211	178
1992	9,937	387	274	62	212	175
1993	10,338	401	270	64	206	195
1994	10,750	412	262	68	194	218
1995	11, 174	424	275	69	206	218
1996	11, 610	436	283	76	207	229
1997	12,057	447	289	71	218	229
1998	12,514	457	284	80	204	252
1999	12,982	468	288	79	209	259
2000	13,460	478	317	80	237	241
2001	13,950	490	296	81	215	275

Source : Economic Suvey of Delhi 2005-2006, les données sur la migration sont issues du « Register General of India ».

Selon les résultats des trois derniers recensements (Tableau 16), les taux de migration nets se sont réduits, pour les hommes comme pour les femmes, entre les deux périodes inter-décennales. Cependant, au cours de la décennie 1991-2001, cette baisse s'accompagne d'une entrée de migrants supérieure (en valeur absolue) à celle que l'on observe pour la période 1981-1991. En 10 années, plus de 1,7 millions de personnes se sont ajoutées à la croissance naturelle de population de la capitale.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 16 : Migration à Delhi : 1991-2001

	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
	Nombre de migrants entre 1991 et 2001			Nombre de migrants entre 1981 et 1991		
Population totale	13 850 507	7 607 234	6 243 273	9 420 644	5 155 512	4 265 132
Nombre d'immigrants	2 222 041	1 253 996	968 045	163 7871	888 305	749 566
Nombre d'émigrants	457 919	199 397	258 522	281 946	122 771	159 175
Nombre de migrants nets	1 764 122	1 054 599	709 523	1 355 925	765 534	590 391
	Taux de migration 1991-2001 (%)			Taux de migration 1981-1991 (%)		
Taux d'immigration	16,04	16,48	15,51	17,39	17,23	17,57
Taux d'émigration	3,31	2,62	4,14	2,99	2,38	3,73
Taux de migration net	12,74	13,86	11,36	14,39	14,85	13,84

Source : Delhi Human Development Report (2006)

En comparant la situation de Delhi à celle des autres grandes métropoles de l'Union, la capitale indienne se situe au second rang des villes (juste après Mumbai) en ce qui concerne le nombre absolu de migrants absorbés (plus de 2 millions de migrants au total). Toutefois, la part des migrants dans la population totale est supérieure à celle de Mumbai (Tableau 17).

Tableau 17 : Part des migrants dans les principales métropoles

		Origine des migrants				
Nom de l'unité administrative	Population 2001	Etat	Autres Etats	Etranger	Migrants total	% des migrants (population totale)
Inde (urbaine)	286 119 689	24 974 372	11 157 574	34 806	34 480 006	12,7
Greater Mumbai UA	16 434 386	892 706	1 571 181	25 665	2 489 552	15,1
Delhi UA	12 877 470	77 663	1 988 314	46 386	2 112 363	16,4
Chennai UA	6 560 242	334 972	94 964	5 684	43 562	6,6
Kolkata UA	13 205 697	470 601	297 279	54 509	822 389	6,2
Hyderabad UA	5 742 036	407 861	88 216	2 406	498 483	8,7
Bengalore UA	5 701 446	401 932	353 156	6 397	761 485	13,4

Source : Delhi Human Development Report (2006)

Le tableau 18 permet de préciser les motifs qui sous-tendent les migrations des personnes qui se sont installées à Delhi entre 1991 et 2001. Si les migrations économiques ne concernent qu'une

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

faible proportion de femmes, plus de 63% des hommes qui s'installent dans la capitale le font pour des raisons économiques.

Tableau 18 : Motif de la migration (1991-2001)

	Ensemble	Hommes	Femmes
Travail/emploi	37,56	62,76	5,08
Affaire	0,54	0,83	0,17
Education	2,68	3,77	1,27
Mariage	13,80	0,23	31,30
Famille	39,14	25,44	56,79
Autres	6,28	6,97	5,38
Total	100	100	100

Source : Delhi Human Development Report (2006)

Enfin, le bassin migratoire de la capitale s'étend logiquement aux principales régions qui lui sont limitrophes. Près de la moitié des migrants s'installant à Delhi sur les deux périodes inter-décennales sont originaires de l'Uttar Pradesh. Les deux autres Etats limitrophes de la capitale, l'Haryana et le Rajasthan, ont vu leur poids se réduire entre 1991 et 2001. En 1991, ils représentaient à eux deux plus de 18% des migrants installés dans la capitale depuis 1981 et 12% de l'ensemble des migrants arrivés à Delhi entre 1991 et 2001. En revanche, les biharis natifs d'une région distante de plus de 750 kilomètres de la capitale représentaient environ 11% des migrants s'insérant dans la capitale entre 1981 et 1991 et 23% de l'ensemble des migrants sur la période 1991-2001 (Tableau 19).

Tableau 19 : Etats d'origine des migrants à Delhi (En %)

Etats d'origine	1991-2001			1981–91		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Uttar Pradesh	46,18	45,35	47,25	49,61	50,55	48,48
Bihar	22,72	27,61	16,42	10,99	14,43	6,86
Haryana	8,05	5,97	10,73	11,82	9,37	14,76
Rajasthan	4,16	3,79	4,64	6,17	5,83	6,58
Bengale	3,97	4,08	3,83	2,79	2,75	2,85
Autres Etats	14,93	13,20	17,15	18,62	17,07	20,47

Source : Delhi Human Development Report (2006)

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

B. Le marché du travail de Delhi

Après avoir décrit les caractéristiques de la population de la capitale, nous présentons dans cette section les principales statistiques relatives au taux d'activité, d'emploi et de chômage dans la capitale. Le tableau 20 ci-dessous compare ainsi les taux d'emploi de la population de Delhi à celle de l'Inde pour l'année 2005-2006. Quel que soit le statut considéré, le taux d'emploi à Delhi est toujours inférieur à celui de l'ensemble de la population de l'Union à cette date. Un tiers de la population à Delhi exerce une activité économique, contre un peu plus de 37% pour l'ensemble de l'Union durant plus de la moitié de l'année. Ceci s'explique par une plus forte participation économique des femmes en zone rurale, notamment dans le secteur agricole.

Si un tiers de la population de Delhi exerce une activité économique, c'est le cas de 8,39% des femmes, mais de 54,56% des hommes. Les taux d'emploi estimés au cours de la semaine de référence ou selon le statut journalier ne s'écartent pas des taux d'emploi estimés selon le critère du statut principal. Les écarts sont toutefois plus marqués pour l'ensemble de l'Union, car ils traduisent le caractère saisonnier de l'activité agricole en zone rurale (environ 70% de la population indienne vit en région rurale). Le taux d'emploi des femmes pour l'ensemble du pays augmente de sept points de pourcentage, lorsque l'on tient compte des activités subsidiaires exercées par les femmes. Leur participation au secteur agricole correspond à une activité secondaire, dans la mesure où elle ne l'occupe pas durant toute l'année.

Tableau 20 : Taux de participation active (2005-2006)

	Statut principal	Statuts principal et subsidiaire	Statut hebdomadaire	Statut journalier
		Hommes		
Delhi	54,56	54,58	54,58	54,58
Inde	53,6	54,7	52,5	49,7
		Femmes		
Delhi	8,39	8,41	8,43	8,43
Inde	19,9	27,0	22,7	18,2
		Ensemble		
Delhi	33,85	33,87	33,88	33,88
Inde	37,3	41,3	38,1	34,4

Source : NSSO 62nd Round (State Sample, Govt of NCTD) (2005-2006) ; UPS = Personne actives durant la majeure partie de l'année, PS+SS = Personne actives durant la majeure partie de l'année et personnes occupant une activité subsidiaire ; CWS = Personnes actives durant la majeure partie de la semaine de référence, CDS = statut courant journalier (voir annexe pour plus de précisions).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

En ce qui concerne la mesure du chômage, les statistiques fournies par le *National Sample Survey* sous-estiment son ampleur dans la mesure où de nombreux ménages ne sont pas couverts par l'enquête (population vivant dans les « *slums* » et sans-abris). Mais surtout, l'activité agricole concerne encore plus de la moitié de la population active. Par conséquent, de nombreux travailleurs n'entrent pas dans la catégorie de chômeurs, bien qu'ils subissent un sous-emploi important dans le secteur agricole. De plus, en l'absence d'un système d'assurance chômage, une grande partie de la population est tenue d'exercer une activité économique pour subvenir à ses besoins.

Le statut de chômeur, défini comme une personne n'exerçant pas d'activité, disponible et recherchant un emploi (selon le critère du Bureau International du Travail) concerne en pratique les catégories de personnes qui ont la capacité de rester durablement dans cet état grâce notamment à la solidarité familiale. Le chômage étant plus élevé parmi les diplômés, le niveau d'instruction moyen plus élevé à Delhi explique que le taux de chômage dans la capitale soit supérieur à celui estimé pour l'ensemble du pays. En 2004-2005, le taux de chômage est stable quel que soit le critère utilisé à Delhi. Il concerne 4% des hommes et 4,6% des femmes. Pour l'ensemble de l'Union, les taux de chômage sont encore plus faibles. Ainsi, selon le NSS, le taux de chômage concerne 1,2% de la population active selon le critère de l'activité principale, 1,8% selon le critère de la semaine de référence et 3% de la population selon le critère journalier (Tableau 21).

Tableau 21 : Taux de Chômage (2004-2005)

	Statut principal	Statuts principal et subsidiaire	Statut hebdomadaire	Statut journalier
		Hommes		
Delhi	4	3,9	4	4
Inde	1,7	1,5	2,6	4,4
		Femmes		
Delhi	4,6	4,6	4,6	4,5
Inde	0,6	0,5	0,9	1,6
		Ensemble		
Delhi	4,0	4,0	4,1	4,1
Inde	1,2	1,0	1,8	3,0

Source : NSSO 61nd Round Report

La population inactive et les personnes au chômage représentent respectivement 67,7% et 0,8% de l'ensemble de la population de Delhi en 2005-2006. La population qui exerce une activité

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

économique représente 31,5% de l'ensemble de la population (Tableau 22). 12,1% de la population de la capitale exerce une activité à compte propre, les salariés bénéficiant d'un emploi régulier représentent 17,9% de la population totale, tandis que les travailleurs occasionnels représentent 1,6% de la population totale.

Tableau 22 : Statut d'activité usuel à Delhi

Dans l'emploi				Chômeurs	Inactifs	Total
Travailleur indépendant	Salarié régulier	Travailleur occasionnel	Total Emploi			
1	2	3	1+2+3=4	5	6	4+5+6=7
Hommes						
19,7	26,8	2,7	49,3	1,2	49,5	100
Femmes						
1,7	5,8	0,1	7,6	0,3	92,1	100
Ensemble						
12,1	17,9	1,6	31,5	0,8	67,7	100

Source : NSSO, 62nd Round Report (2005-2006)

II. Le Bâtiment à Delhi

A. La contribution du BTP au revenu

L'industrie du bâtiment regroupe le génie civil (voieries, assainissement, retraitement de l'eau), le secteur des infrastructures (autoroutes, barrages, voies ferrées, ponts, ports) et le secteur immobilier. Malgré un ralentissement observé dans cette industrie au cours de l'année 2008-2009, le rythme de croissance de la production dans le secteur de la construction a fortement augmenté à partir de 2003-2004, le taux de croissance variant entre 7 et 10% par an au cours de cette période, alors que celui-ci atteignait 5,1% en 1999-2000. Par conséquent, le poids du secteur de la construction dans le revenu national a augmenté plus rapidement à partir de cette date. Il contribue ainsi à hauteur de 7,16% au revenu national en 2006-2007 (H. Mallick et M.K. Mahalik, 2010). Au niveau de la capitale, cette industrie contribue à hauteur de 10% du revenu à la même date (Tableau 23).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 23 : Poids du secteur du bâtiment dans le revenu de la capitale Période 1999-2000 à 2006-2007 à prix constant (en Lakhs)* (Base 1999-2000)

Années	PIB du BTP	PIB (Delhi)	Part du secteur de la construction dans le revenu de Delhi (%)	Part du secteur de la construction dans le revenu national (%)***
1999-2000	3 009	50 859	5,91	5,71
2000-2001	4 244	52 697	8,05	5,81
2001-2002	3 855	54 657	7,05	5,71
2002-2003	4 653	58 818	7,91	5,94
2003-2004	5 049	61 151	8,25	6,13
2004-2005	6 271	67 306	9,31	6,62
2005-2006	7 455	73 200	10,18	7,03
2006-2007	8 308	82 375	10, 08	7,16

*Source : Government of Delhi ; 1 lakh correspond à 100 000 roupies : *** source : H. Mallick et M.K. Mahalik*

B. La contribution du BTP à l'emploi

Selon le recensement de 2001, 14,1 millions de personnes travaillent dans le secteur de la construction à l'échelle du pays. Parmi celles-ci, 12,6 millions sont des hommes et 1,5 millions sont des femmes (soit 11% de la population totale). A Delhi, on dénombre 327 840 hommes et 24 990 femmes travaillant dans le secteur de la construction (7,6%). Plus récemment, les estimations du NSS suggèrent un accroissement de l'emploi dans ce secteur. 22,6 millions de personnes travaillent dans le secteur de la construction en 2005-2006 (Tableau 24).

Tableau 24 : Statut d'emploi des actifs dans le BTP en Inde selon le statut usuel : 2005-2006

	Effectifs	%
Travailleurs à son compte	2 797 544	12,3%
Employeur indépendant	172 848	0,8%
Aide familial	170 082	0,7%
Salarié régulier	1 291 908	5,7%
Travailleurs occasionnels (travaux publics)	470 358	2,1%
Travailleurs occasionnels (autres types de travaux)	17 780 647	78,4%
Total	22 683 397	100%

Source : D. Fernandes, B.P. Paul G.D. (2009)

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Ces chiffres sous-estiment le nombre réel de travailleurs trouvant de l'ouvrage dans le secteur de la construction. En effet, ils ne tiennent compte que des travailleurs exerçant leur activité principale dans le bâtiment, c'est-à-dire exerçant leur activité durant plus de la moitié de l'année dans ce secteur. Or, l'emploi dans le bâtiment est souvent occupé par des migrants saisonniers ou temporaires issus des régions rurales. Ne disposant pas systématiquement d'un logement permanent en ville, les travailleurs qui s'installent sur les chantiers ou bien dans les zones d'habitations illégales sont mal couverts par les enquêtes publiques.

Une très large majorité des actifs travaillant dans le BTP (80%) sont des travailleurs occasionnels[36]. 12,3% des personnes insérées dans le bâtiment travaillent à compte propre (12,3%). Enfin, les salariés réguliers ne représentent que 5,7% de la totalité des actifs appartenant au secteur de la construction (Tableau 24). Du point du vue du statut de la profession occupée, plus de 80% des personnes employées dans le secteur de la construction sont ouvriers. Ainsi, la main-d'œuvre dans le bâtiment est constituée de 8,47% d'ingénieurs, 4,43% de techniciens, 4,4% d'employés de bureau, 27,72% d'ouvriers qualifiés (dont 55% d'ouvriers non qualifiés, 30% de maçons, 8% de charpentiers, 7% d'autres métiers) et 55,08% d'ouvriers non qualifiés. La part du BTP dans l'emploi total est restée stable durant la période 2003-2006. En outre, le secteur public est la principale source de création d'emploi dans le secteur de la construction (Tableau 25).

[36] Les « travailleurs indépendants » bénéficient d'une autonomie dans leur travail (localisation, horaires), dans le choix du produit, de l'échelle de la production et font appel à des modalités de financement souvent informelles. Leur rémunération est tirée du revenu de leur activité (revenus du travail et profits) nets des intrants utilisés dans la production. Les salariés réguliers reçoivent un salaire sur une base régulière et non sur la base d'un contrat renouvelé chaque jour ou périodiquement. Cette catégorie peut recouvrir les apprentis rémunérés, ainsi que les travailleurs rémunérés à la pièce. Enfin, les salariés « occasionnels » regroupent des travailleurs engagés de façon irrégulière et recevant un salaire fixé suivant les termes d'un contrat journalier ou périodique.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 25 : Evolution de l'emploi dans le secteur de la construction en Inde

Années	Part du BTP dans le total des emplois publics (%)	Part du BTP dans le total de l'emploi privé (%)	Part du BTP dans le total de l'emploi public et privé (%)	Taux de croissance de l'emploi dans le BTP
1981	7,04	0,95	5,07	
1991	6,03	0,91	4,56	5,17
1995	5,96	0,62	4,40	-0,82
2000	5,64	0,32	3,03	-4,96
2002	5,49	0,71	4,01	-5,22
2003	5,11	0,48	3,67	-9,17
2004	5,11	0,61	3,71	-1,01
2005	5,05	0,59	3,63	-2,04
2006	4,98	0,57	3,53	-2,08

Source : H. Mallick et M.K. Mahalik (2010)

Dans la capitale, la contribution du secteur en termes d'emploi est également importante. D'après les données du NSS (Tableau 26), l'emploi dans le bâtiment concerne 226 000 personnes en 1999-2000 (soit 5,8% de la population en activité) et 252 000 personnes en 2004 (5,19% de la population active). Cependant, ces chiffres représentent encore qu'une estimation *a minima* du nombre réel de personnes travaillant réellement dans ce secteur.

Tableau 26 : Estimation de la force de travail en 1999 et 2004

	1999-2000	2003-2004
Population de Delhi (estimation NSS) (en milliers)	13 298	15 128
Population au travail (en milliers)	3 894	4 857
% Force de travail / Population	29,28%	32,11%
Force de travail BTP (en milliers)	226	252*
% Force de travail BTP	5,8	5,19

Source : Delhi Economic Survey 2008-2009

Ainsi, le secteur de la construction contribue à hauteur de 7% au revenu national et de 10% du revenu de Delhi. L'activité de construction a été particulièrement dynamique dans la capitale dans la mesure où les Jeux du Commonwealth se tenaient à Delhi au cours du mois d'octobre 2010. Trois statuts d'activité prédominent dans le bâtiment : le statut de travailleur occasionnel concerne près de 80% des actifs dans ce secteur. 12% des actifs s'insérant dans ce secteur occupent un statut de travailleur indépendant et enfin 5% sont des salariés bénéficiant d'un

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

emploi régulier. Dans un ordre d'idée assez proche, ce sont les ouvriers qui constituent la principale catégorie professionnelle travaillant dans le secteur. Dans la section suivante, nous présentons les emplois auxquels cette catégorie de main-d'œuvre a accès.

III. Méthodologie de l'enquête sur l'emploi des ouvriers du bâtiment

A. Le questionnaire et le choix des sites enquêtés

L'enquête menée en 2004 auprès de 240 ouvriers du bâtiment à Delhi visait à identifier les modalités d'accès à l'emploi de cette catégorie de main-d'œuvre et à préciser le rôle des contacts personnels au moment de l'embauche. Plusieurs travaux menés dans d'autres contextes mettaient en avant le rôle majeur joué par les contacts personnels des travailleurs sur les conditions d'accès à l'emploi des ouvriers du bâtiment (R. Assaad, 1993, 1997 ; Y. Guichaoua, 2006). Après avoir mené une série d'entretiens auprès de représentants syndicaux, de juristes et de chercheurs ayant conduit des enquêtes à Delhi, une première version du questionnaire a été rédigée. Ce questionnaire est structuré en six sections abordant chacun les thèmes suivants :

- les caractéristiques sociodémographiques des ouvriers du bâtiment (statut matrimonial, religion, caste, région d'origine),
- la scolarité et les conditions d'apprentissage du métier,
- l'accès à des ressources auprès de l'entourage (partage du repas, prêt d'argent, partage du logement),
- le mode d'accès à l'emploi courant et les termes de l'embauche,
- le statut d'emploi du travailleur occupé au cours des douze derniers mois et les emplois occupés en dehors du bâtiment au cours de cette même période,
- les activités économiques de l'ensemble des membres de la famille, le statut agricole de la famille et le montant moyen des transferts monétaires destinés à la famille[37].

[37] Le questionnaire est rédigé en anglais (voir annexe). Nous avons procédé au recrutement de trois assistants de recherche indiens, lesquels ont été formés au questionnaire. Les assistants de recherche étaient alors chargés d'assurer une traduction et une transcription des questions dans des termes appréhendables par des travailleurs parfois illettrés et originaires de différentes régions. La majorité des migrants parlait le hindi. Cependant, une petite fraction venant du Bengale parlait un hindi assez approximatif. Toutefois, l'un de nos assistants de recherche connaissait le bengali.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Muni de ce questionnaire, nous avons pris contact avec un organisme patronal dont la mission est de promouvoir la formation professionnelle de la main-d'œuvre du secteur de la construction : le *Construction Industry Development Council* (CIDC). Grâce au CIDC, nous avons pu accéder aux chantiers dirigés par les entreprises membres du réseau du CIDC. Après un entretien avec l'ingénieur en chef des différents chantiers visités, nous avions toute liberté de nous déplacer sur le site et d'interroger les ouvriers[38]. Les contacts établis auprès des ingénieurs nous ont par la suite permis d'accéder à d'autres chantiers. Nous nous sommes également rendus sur des chantiers tenus par des maîtres d'œuvre n'appartenant pas au réseau du CIDC[39].

Les modalités de collecte des données de terrain ne reposent pas sur une technique d'échantillonnage. Nous ne disposions pas d'un recensement de la totalité des chantiers en cours sur le territoire de la capitale pouvant servir de base de sondage[40]. Ainsi, tout au long de cette recherche, il s'agira de bien garder en mémoire que les résultats ne peuvent être tenus comme représentatifs de la totalité de la population des ouvriers du bâtiment de la capitale. Néanmoins, les principes qui ont guidé l'étape de collecte des données sur le terrain consistaient à recueillir des entretiens auprès d'ouvriers se distinguant du point de vue de leurs statuts d'emploi et de leur niveau de qualification. Dans cette perspective, nous avons cherché à élargir le plus possible le type de chantier couvert.

Cet objectif ne s'est pas révélé suffisant pour accéder à l'ensemble des catégories de main-d'œuvre travaillant sur les chantiers de construction. En effet, le caractère ponctuel de l'embauche des journaliers du bâtiment ne nous a pas permis de les rencontrer lors de nos visites sur les chantiers. Il s'est donc avéré nécessaire d'accéder aux journaliers « à la source », c'est-à-dire directement sur les lieux où ils sont recrutés. Par conséquent, notre « échantillon » est constitué d'ouvriers occupant un emploi et d'ouvriers recherchant de l'ouvrage sur les chantiers de construction. Au total, 165 ouvriers en activité sur les chantiers et 75 ouvriers à la recherche

[38] L'entretien consistait à préciser le champ de la recherche. A ce titre, les promoteurs immobiliers n'ont pas fait preuve d'une réelle opposition à ce qu'une équipe de chercheurs interrogent les ouvriers travaillant sur les chantiers qu'ils géraient. Sur le terrain, il a plusieurs fois été nécessaire de négocier avec les intermédiaires de recrutement, lesquels étaient moins enclins à ce que leurs ouvriers fassent l'objet d'une enquête par questionnaire, dans la mesure où nous les interrompions dans leur travail, mais également parce que ces employeurs craignaient d'avoir affaire à des inspecteurs du travail.

[39] La médiation des ingénieurs en chef impliquait néanmoins certaines limites. Au départ, ceux-ci ont eu tendance à nous présenter des ouvriers « triés sur le volet ». Après discussion, ces derniers nous ont offert la possibilité de parcourir le chantier et de sélectionner les ouvriers sur la base de nos propres critères.

[40] Il semble qu'il soit possible d'obtenir ce type d'informations auprès des autorités municipales de Delhi (K.N. Vaid, 1995).

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

d'un emploi ont été interrogés. La carte ci-dessous décrit la localisation des sites enquêtés. Quatre zones principales ont été couvertes :

- Dwarka, un quartier bénéficiant de nombreux travaux d'aménagement et de construction au moment de notre enquête,
- Gurgaon est une ville satellite de la capitale indienne ayant connu une croissance démographique et un développement économique rapide. De nombreuses sociétés spécialisées dans les nouvelles technologies s'y sont installées. La zone se caractérise également par l'implantation de centres commerciaux et d'appartements destinés à la classe moyenne,
- Noida est également une ville satellite de Delhi située dans l'Etat de l'Uttar Pradesh,
- Le chantier du métro situé au cœur de la capitale constitue également l'un des principaux chantiers sur lequel nous avons mené nos enquêtes (Connaught Place)

Enfin, sept marchés locaux du travail situés principalement au Sud-est de la capitale ont également été couverts par notre enquête dans les quartiers de Jungpura, Fatehpur, Malviyanagar, Kalkaji, Nehru Place, Rohini et Chandni Chowk.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Figure 1 : La localisation des sites couverts dans notre enquête

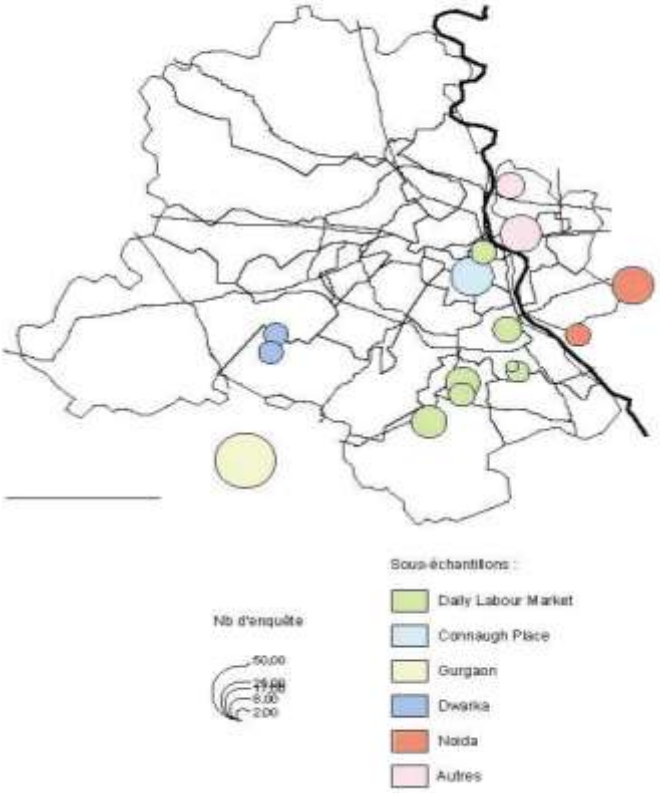

Carte réalisée avec Philcarto
http://perso.club-internet.fr/philgeo

B. La méthodologie de l'enquête

La plupart des enquêtes menées auprès des ouvriers du bâtiment mettent l'accent sur les conditions d'emploi et de travail des ouvriers du bâtiment. Or, la majeure partie d'entre eux sont des migrants issus du monde rural maintenant des liens avec leurs régions d'origine. Le maintien des attaches rurales peut prendre des formes diverses : retours fréquents au village (à la période des rites religieux), participation aux activités agricoles, perpétuation du mode de vie villageois en ville, transferts de fonds aux membres de la famille restés au village, projet de retour au village, *etc*.

Il s'agissait de décrire les conditions d'insertion des ouvriers du bâtiment et leurs configurations migratoires à l'aide d'informations portant à la fois sur leurs modalités d'insertion dans l'emploi en ville, mais décrivant également la nature des liens maintenus par les ouvriers avec leur région d'origine. Ainsi, les données qui renvoient aux conditions d'insertion dans l'emploi des ouvriers

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

du bâtiment sont complétées par des informations concernant le statut agricole du migrant, ainsi que des éléments relatifs à la composition, la taille, l'activité économique de l'ensemble des membres de la famille du travailleur interrogé en ville. Adossé au double objectif de considérer la dimension familiale de la migration et la possibilité que l'ouvrier maintienne des liens avec son milieu d'origine, notre questionnaire visait également à permettre une description opérationnelle des « réseaux migratoires » en identifiant les ressources que les migrants étaient en mesure de tirer de leurs réseaux personnels et en précisant également quelle était la nature de la relation qui constituait le support de la circulation de ces ressources.

IV. Les caractéristiques des emplois occupés par les ouvriers du bâtiment

L'objectif de cette section est de décrire les principales caractéristiques des emplois occupés par les ouvriers du bâtiment. Nous présentons les catégories d'employeurs, la durée des périodes d'emploi, les modalités d'apprentissage du métier, les systèmes de rémunération et les niveaux de salaire en vigueur. Dans un second temps, il s'agira d'identifier les caractéristiques des emplois qui contribuent à distinguer les trois types d'emploi et celles qui leur sont communes. Dans cette perspective, nous aurons recours à une analyse en composante multiple.

A. Les différentes catégories d'employeurs

Le premier facteur qui concourt à la différenciation des statuts d'emploi occupés par les ouvriers du bâtiment est lié à l'existence de différentes catégories d'employeurs. En effet, les promoteurs immobiliers et les entreprises sous-traitantes du bâtiment recrutent directement des ouvriers par le biais de leurs contremaîtres dans le cadre d'emplois réguliers. Cependant, la grande majorité des ouvriers du bâtiment sont recrutés par des intermédiaires qui s'intercalent entre les entreprises du bâtiment et la main-d'œuvre. Ce sont ces intermédiaires qui dans la pratique sont en contact direct avec la main-d'œuvre.

Non seulement ils en assurent le recrutement, mais leur rôle consiste aussi à contrôler l'exécution du travail, à fixer l'emploi du temps et les horaires de travail des ouvriers. Ce sont également ces intermédiaires qui tiennent le registre des heures de travail effectuées et distribuent la paye des ouvriers. Ces intermédiaires du travail prennent part également à la production, car ils sont généralement spécialisés dans un métier spécifique et forment leurs équipes de travail dans la

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

perspective de la mission que leur confient les entreprises du bâtiment (promoteurs immobiliers et entreprises sous-traitantes). Ainsi, l'intervention de ces intermédiaires du travail contribue à ajouter un maillon supplémentaire à la chaîne de sous-traitance autour de laquelle l'activité de production sur les chantiers est organisée. Les promoteurs immobiliers confient une partie des chantiers à des entreprises sous-traitantes spécialisées, puis la production est une nouvelle fois sous-traitée aux intermédiaires du travail.

Il existe plusieurs appellations se référant à ces intermédiaires du travail. A Delhi, ils sont nommés *jamadar*, à Mumbai, ils sont désignés sous le terme de *mukhadam*. Le terme d'agent recruteur est également employé, mais tend à restreindre le champ de leur intervention sur les chantiers de construction. Nous privilégions dans cette recherche celui d'intermédiaire du travail, cette appellation renvoyant à la traduction du mot anglais *broker*. Les ouvriers recrutés par ces intermédiaires obtiennent des emplois contractuels. Enfin, les journaliers sont recrutés par ces différents types d'employeurs. Ils peuvent obtenir un emploi auprès de particuliers ou de professionnels dans le cadre de prestations de service.

B. La durée des périodes d'emploi

La durée des emplois occupés par les ouvriers du bâtiment varie selon le type d'employeur. En effet, les ouvriers qui occupent un emploi régulier ont travaillé de façon quasi-continue pour le même promoteur ou la même entreprise sous-traitante au cours des 12 derniers mois. Ceux qui travaillent auprès des intermédiaires du travail ont occupé leur emploi sur une période de neuf mois en moyenne. Les périodes d'emploi sont beaucoup plus difficiles à évaluer dans le cas des emplois journaliers. L'irrégularité et la multiplicité des emplois ne permettent pas aux journaliers interrogés de restituer des informations fiables concernant la durée de leurs emplois et la période où ils ont travaillé au-delà d'un mois. Au sein des 75 travailleurs interrogés sur les marchés locaux du travail et au cours des trois derniers mois précédant l'enquête, seuls 20% ont bénéficié d'un emploi d'une durée de deux à trois mois sur des petits chantiers locaux. Les autres obtiennent des emplois pour une très courte période (de un jour à quelques journées suivant le travail à effectuer)[41].

[41] Il s'avérait donc impossible d'obtenir auprès de cette catégorie de travailleurs des données fiables relatives à la durée de leurs périodes d'emploi à l'échelle d'une année.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

C. Conditions d'apprentissage et niveau de qualification des ouvriers

Les travailleurs qui s'insèrent dans le bâtiment sont principalement des primo-migrants pour lesquels le bâtiment constitue le plus souvent la première expérience professionnelle hors du secteur agricole. La notion de qualification ne renvoie pas à un ensemble de savoir-faire et de connaissances formalisées et certifiées par un diplôme. Les pratiques professionnelles sont acquises essentiellement sur le tas ou à l'aide d'un ouvrier expérimenté. Ainsi, comme le suggèrent M. Dufresne et J.C. Lavigne (1987) : « *la notion de qualification* – retenue dans le bâtiment – *est plus proche de celle de responsabilité que de celle de savoir-faire attesté. La formation technique institutionnalisée (école) pour les travailleurs est inexistante et l'acquisition du savoir-faire ne s'effectue que par les voies familiales ou dans la relation maître-apprenti. Il n'y a donc aucun diplôme attestant une qualification. (...). A l'issue d'une certaine période d'apprentissage, un individu peut s'estimer capable de prendre une responsabilité et s'instituer par là travailleur qualifié. Il devra prouver par son travail qu'il l'est et pourra donner des références. La qualification est un acte univoque d'affirmation de compétence et de capacité à prendre en charge un travail ; la réputation et la rumeur étant les processus de vérification de cette affirmation* » (1987 : p.59).

L'apprentissage du métier s'effectue selon des modalités variées. Si 44% des ouvriers du bâtiment apprennent ou ont appris leur métier sur le tas et 13% avec l'aide de membres de leurs familles ou de collègues, 43% des ouvriers du bâtiment suivent ou ont suivi un apprentissage auprès d'un maître d'apprentissage. Ce maître d'apprentissage est un ouvrier qualifié qui prend en charge le nouvel arrivant et le forme au métier pour lequel il a été recruté. L'apprentissage n'est pas formalisé et s'effectue par transmission orale, par le biais d'une observation *in situ*. L'accès à l'apprentissage auprès d'un ouvrier qualifié permet d'obtenir un emploi plus stable. En effet, alors que seuls 20% des journaliers ont bénéficié d'une formation auprès d'un maître d'apprentissage, 50% des ouvriers recrutés par un intermédiaire du travail et 60% des travailleurs occupant un emploi régulier sont dans ce même cas.

En outre, le mode d'apprentissage du métier n'offre pas les mêmes possibilités de reconnaissance des qualifications. Ainsi, 66% des travailleurs qui se déclarent ouvriers qualifiés ont été formés par un maître d'apprentissage. En l'absence de certification des qualifications acquises, les employeurs jouent un rôle essentiel dans le processus de reconnaissance des

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

qualifications. La validation de la qualification d'un ouvrier prend effet lorsque celle-ci est reconnue par l'employeur et que cette reconnaissance se traduit en termes salarial. Par conséquent, le niveau de qualification des ouvriers est associé statistiquement et significativement au type d'emploi occupé. Près de 70% des ouvriers qui occupent un emploi régulier sont qualifiés et 40% des ouvriers embauchés par un intermédiaire se déclarent en tant qu'ouvriers qualifiés. En revanche, 20% des journaliers sont des ouvriers qualifiés.

D. Salaires et durées de travail

Sur les chantiers dirigés par les agences publiques du bâtiment ou par des compagnies ayant répondu à des appels d'offre publics, la comptabilité des effectifs d'ouvriers travaillant sur les chantiers doivent être tenues selon des règles strictes. La réglementation concernant les minima salariaux est également respectée : ces minima sont réévalués périodiquement et varient suivant le niveau de qualification de l'ouvrier. Ainsi, le salaire moyen des ouvriers du bâtiment s'élève avec le niveau de qualification. Mais la rémunération de l'ouvrier dépend également du type d'emploi qu'il occupe. Quel que soit le niveau de qualification, la rémunération correspondant à une journée de travail des journaliers est plus élevée en moyenne que celle dont bénéficient les autres catégories de travailleurs. De surcroît, le salaire des ouvriers occupant un emploi régulier est plus élevé que celui des ouvriers occupant un emploi contractuel en raison de la plus forte concentration des ouvriers qualifiés dans les emplois réguliers. En revanche, les ouvriers non qualifiés ou semi-qualifiés sont moins rémunérés lorsqu'ils travaillent pour le compte d'un promoteur ou d'une entreprise sous-traitante plutôt que pour un intermédiaire.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 27 : Salaires moyens et variabilité selon le niveau de qualification

	Emploi journalier* (Rs.)	Emploi contractuel (Rs.)	Emploi régulier (Rs.)
Ensemble des ouvriers	108 (40)	95 (27)	107 (26)
Ouvriers qualifiés	148 (33)	116 (25)	120 (18)
Apprentis et ouvriers semi-qualifiés	110 (49)	88 (19)	81 (18)
Ouvriers non qualifiés	93 (26)	77 (15)	72 (13)
Salaire mensuel moyen	1906 (902)	3341 (1071)	3700 (1163)
	N = 75	N = 130	N = 35

** Il s'agit des informations concernant le dernier emploi occupé par les journaliers. La statistique entre parenthèses correspond aux écart-types*

Le salaire moyen des ouvriers est d'environ 2900 roupies par mois (58 euros). 3% des ouvriers déclarent un salaire mensuel inférieur à 1000 roupies lors du dernier mois précédant l'enquête. 27% des ouvriers ont gagné entre 1001 et 2000 roupies, 27% des ouvriers ont gagné entre 2001 et 3000 roupies et 27% d'entre eux ont gagné entre 3001 et 4000 roupies. Enfin, 16% des ouvriers ont gagné plus de 4000 roupies au cours du dernier mois de travail. Les salaires mensuels des travailleurs occupant un emploi régulier s'élèvent en moyenne à 3700 roupies par mois (74 euros), ceux des travailleurs ayant obtenu un emploi contractuel sont en moyenne de 3341 roupies et ceux des travailleurs journaliers s'élèvent à 1906 roupies. Les écarts de salaire observés entre les ouvriers occupant un emploi contractuel ou régulier d'une part et les journaliers s'expliquent par le nombre de journées de travail mensuel qui diffère suivant l'emploi. Le nombre moyen de jours travaillés est de 14 jours pour les travailleurs occupant un emploi journalier, il est d'environ 27 jours pour les travailleurs exerçant leur activité sur les chantiers de construction.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

E. Logement, accès à la sécurité sociale et législation sur le travail

Les emplois diffèrent également du point de vue des conditions d'accès à un logement. En effet, 83% des ouvriers qui occupent un emploi contractuel sont logés directement sur le chantier. 80% de la main-d'œuvre bénéficiant d'un emploi régulier réside dans un logement fourni par l'employeur. En revanche les journaliers doivent se loger par leurs propres moyens. Les ouvriers du bâtiment ne bénéficient pas d'une couverture sociale. En revanche, un tiers des travailleurs occupant un emploi direct auprès de l'entreprise maître d'œuvre bénéficie d'une couverture sociale. Il s'agit de l' « *Employment Provident Fund* » (EPF), un fond permettant au travailleur et à son employeur de cotiser à une caisse de retraite. Seuls 6% des ouvriers occupant un emploi contractuel avaient souscrit à cette caisse de retraite. Enfin, les emplois se distinguent également au niveau de l'intensité du travail. Près des trois quarts des ouvriers qui dépendent des intermédiaires travaillent régulièrement au-delà de 8 heures par jour. C'est le cas pour 20% de la main-d'œuvre occupant un emploi régulier.

Du point de vue de la législation sur le travail, plusieurs lois encadrent les conditions de travail et d'embauche de la main-d'œuvre ouvrière. La loi de 1970 sur la sous-traitance de main-d'œuvre, impose aux employeurs de fournir à leurs ouvriers un accès à différents services : toilettes, crèches accueillant les enfants, logements et abris par exemple. Une autre loi protège les travailleurs migrants qui circulent entre les Etats (*the Inter-state Migrant Workers – Regulation of Employment and Conditions of Service Act*). Elle encadre leurs conditions d'emploi, ainsi que leurs conditions de travail. Cette loi de 1979 impose aux employeurs de fournir une indemnité de déplacement vers le lieu de travail d'un montant égal à la moitié d'un salaire mensuel dès le recrutement de la main-d'œuvre. Elle contraint l'employeur à payer les travailleurs de façon régulière dès le début du contrat, à offrir des conditions de logement convenables, à mettre à disposition un service de soin gratuit et à fournir des équipements de protection contre le risque d'accident du travail et pour pallier les conditions climatiques difficiles sous lesquelles le travail est accompli. Ces dispositions sont rarement établies dans les faits.

F. Une analyse des correspondances multiples

Cette dernière section vise à identifier les conditions d'embauche qui concourent le plus à différencier les emplois et celles pour lesquelles les emplois s'avèrent comparables. Dans cette

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

perspective, nous utilisons l'information relative au dernier emploi occupé par les journaliers et la description de l'emploi courant des ouvriers enquêtés sur les chantiers afin de réaliser une analyse des correspondances multiples sur le champ des caractéristiques des emplois. Cette méthode d'analyse des données met en évidence l'existence de relations statistiques entre les différentes variables considérées. Les variables introduites dans l'analyse concernent :

- le niveau de salaire mensuel en roupies (< 3000 ; 3000-4000 ; > 4000).
- Le nombre de jours travaillés au cours du dernier mois révolu. Deux modalités sont distinguées : moins de 15 jours de travail ou plus de 15 jours de travail (< ou > 15 jours).
- Les horaires de travail (journée de 8 heures ou journées de travail dépassant les 12 heures).
- L'obligation ou non de se soumettre aux heures supplémentaires (h-sup obligatoire, choix h-sup)
- Le niveau de qualification des ouvriers (non qualifiés ; semi-qualifiés et apprentis, qualifiés).
- Le mode d'apprentissage du métier (maître d'apprentissage, formation sur le tas, famille).
- La mise à disposition d'un logement (logé par l'employeur, logé par ses propres moyens).
- Le niveau d'assistance que celui-ci apporte en matière de protection sociale (souscription à un régime de sécurité sociale, octroi d'un crédit si le travailleur rencontre des difficultés, avance sur salaire).

Ainsi, l'analyse en correspondances multiples (ACM) porte sur les salaires, la durée du travail, les horaires, le niveau de qualification, le mode d'apprentissage, l'accès au logement et la sécurité sociale offerte aux travailleurs. Elle nous permet d'identifier les attributs des emplois les plus marquants. La réalisation de cette ACM aboutit à la construction de deux axes factoriels formant une combinaison des modalités des variables structurant le champ des caractéristiques des emplois. Ces axes peuvent s'interpréter comme des résumés de l'ensemble des informations recueillies sur les emplois. Enfin, les trois types d'emploi sont projetés sur le plan obtenu à partir de ces deux axes factoriels. Il est alors possible de comparer les emplois en se fondant sur la proximité entre la position de la projection de ces emplois dans le plan factoriel d'une part et la position des modalités des variables introduites dans l'analyse.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Figure 2 : Caractéristiques des emplois contribuant à rapprocher ou opposer les 3 statuts d'emploi occupés par les ouvriers du bâtiment

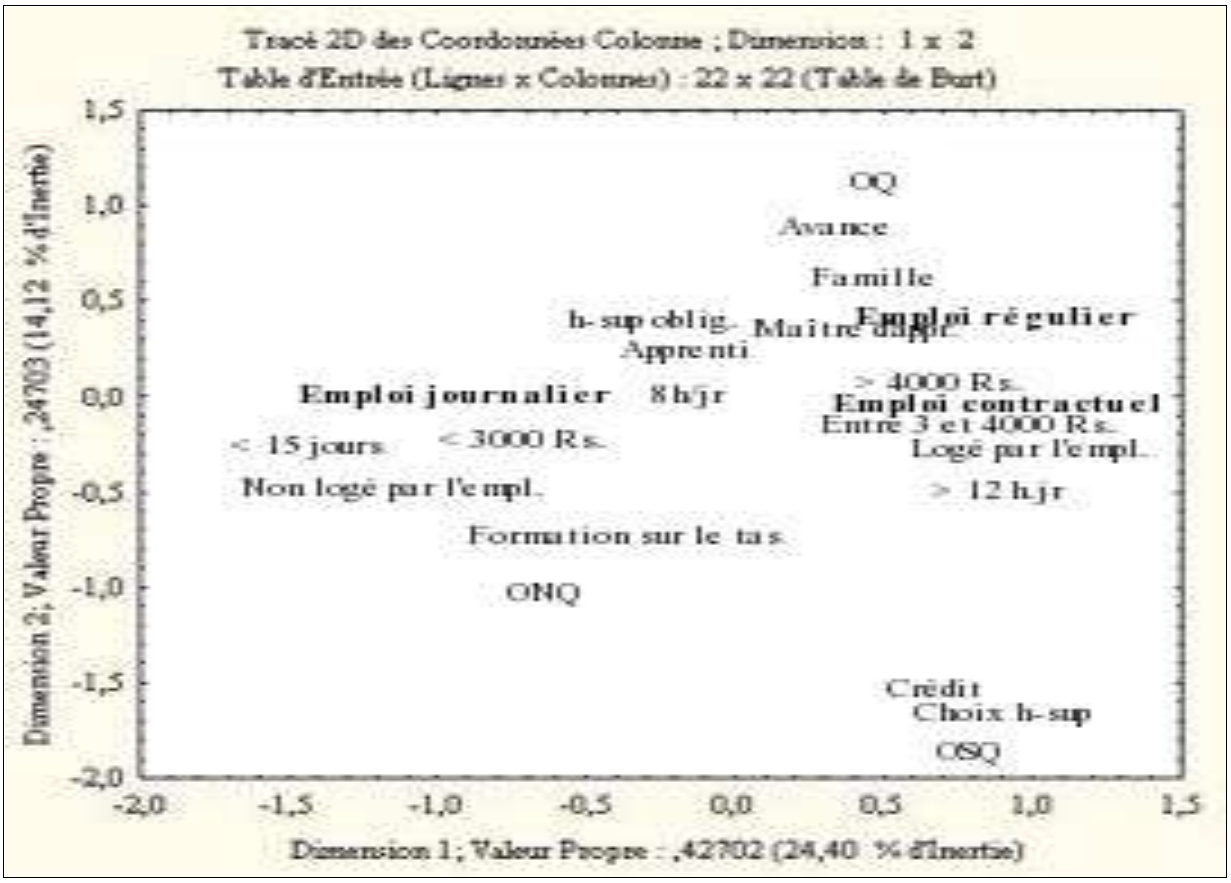

Le premier axe factoriel résume un peu plus de 24% de l'information contenue dans le tableau de données initial (Figure 2). L'examen du premier axe factoriel (l'axe horizontal) conduit à opposer les emplois selon le mode d'apprentissage : ceux pour lesquels l'apprentissage se fait seul et sur le tas d'une part et ceux pour lesquels la formation est assurée par un membre de la famille ou un maître d'apprentissage. Le premier axe factoriel contribue également à opposer les emplois suivant leur niveau de rémunération. Le second axe factoriel (axe vertical) restitue 14% de l'information initiale. Il permet de distinguer les emplois suivant le type d'aide financière que l'employeur peut offrir à ces travailleurs. Dans un cas, la réponse apportée par l'employeur consiste à accorder une avance sur salaire. Dans l'autre, l'employeur propose un crédit sans intérêt qui sera remboursé sur le salaire. A l'inverse d'une avance sur salaire (dont bénéficient plus souvent les ouvriers les plus qualifiés), l'obtention du crédit est arbitraire. Elle est beaucoup plus dépendante de la qualité de la relation établie par l'ouvrier avec son employeur. Cet axe oppose également les emplois les plus qualifiés et ceux qui sont occupés par des travailleurs en phase d'apprentissage et de reconnaissance des qualifications acquises (ouvriers semi-qualifiés).

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

La projection des trois statuts d'emploi dans le premier espace factoriel indique que les emplois journaliers sont associés à des rémunérations inférieures à 3000 roupies par mois et à une durée du travail moyenne mensuelle inférieure à 15 jours. Les emplois réguliers sont associés à un mode d'apprentissage prenant appui sur les proches et aux rémunérations les plus élevées. Ils sont également plus souvent occupés par des ouvriers qualifiés. Les emplois contractuels sont associés à des niveaux de rémunération intermédiaires, à une durée d'activité mensuelle supérieure à 15 jours et à une intensité du travail plus élevée et au logement de la main-d'œuvre par l'employeur à proximité du chantier. Enfin, cette projection conduit à opposer deux principaux segments d'emploi, celui des emplois journaliers d'une part et celui constitué des emplois contractuels et réguliers de l'autre.

Conclusion

Pour conclure, notre enquête confirme les résultats tirés des travaux antérieurs consacrés à l'emploi dans le bâtiment. Trois formes principales d'emplois peuvent être distinguées : les emplois réguliers offerts par les promoteurs et la sous-traitance, les emplois contractuels offerts par les intermédiaires du travail et les emplois journaliers :

- Les emplois réguliers garantissent une activité continue au cours de l'année, ce sont des emplois qualifiés et assortis de rémunérations plus élevées en moyenne. Le logement (précaire) est pourvu par le promoteur et une petite partie des salariés bénéficie d'une contribution de l'employeur en prévision de la retraite.
- Les emplois contractuels offrent une période d'activité moyenne de 9 mois (auprès d'un ou différents employeurs). Ce sont également des emplois qualifiés, bien qu'une proportion plus importante d'ouvriers non qualifiés et semi-qualifiés occupent ces emplois. Forme majoritaire d'emploi des ouvriers du bâtiment, c'est dans le cadre de ces emplois que s'opère l'apprentissage du métier. Les ouvriers peuvent installer leur logement à proximité du chantier. La contribution de l'employeur à une caisse de retraite est rare. L'intensité du travail est plus importante.
- Les emplois journaliers sont irréguliers et de courtes durées. Les taux de salaire à la journée sont plus élevés à niveau de qualification constant. Cependant, la durée d'activité moyenne mensuelle est plus faible (environ 14-15 jours), ce qui se traduit par des salaires mensuels plus faibles.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

V. Les caractéristiques socio-économiques des ouvriers du bâtiment

A. Origine régionale des ouvriers du bâtiment

Les ouvriers du bâtiment sont dans une très large majorité des migrants ou des anciens migrants installés en ville. L'enquête de K.N. Vaid menée auprès d'ouvriers de la construction à Delhi en 1995 indique que 37,1% des ouvriers sont originaires du Bihar, 20,2% du Madhya Pradesh et 17,7% de l'Uttar Pradesh. En 1995, 64,3% de la main-d'œuvre est arrivée depuis moins de dix ans pour la première fois à Delhi. 22,9% travaille à Delhi depuis 11 à 14 ans, 7,8% depuis plus de 15 ans. Ainsi, la majorité des ouvriers travaillant dans le bâtiment en 1995 est arrivée dans le bâtiment depuis moins de 10 ans. Selon cette enquête, la famille est restée au village pour 53,9% des travailleurs enquêtés. Pour les migrants accompagnés de leurs familles, celles-ci sont arrivées à Delhi au cours de la dernière décennie.

Notre enquête confirme que les ouvriers du bâtiment sont principalement des migrants. Les ouvriers couverts par notre enquête sont tous nés hors de Delhi. Le bassin migratoire d'où proviennent ces ouvriers s'étend sur un territoire constitué de plusieurs provinces et identifié sous l'acronyme de *bimaru*[42] (Bihar, Madhya Pradesh, Rajasthan et Uttar Pradesh). Il comprend également le Jharkhand[43], mais aussi le Bengale et l'Orissa (Figure 3). Hormis ces deux dernières régions, ces Etats appartiennent à une même aire linguistique. Bien que dans la pratique les populations utilisent parfois des dialectes locaux, l'usage d'une langue commune favorise les mouvements de population sur cet espace.

[42]En hindi, *bimaru* signifie « pauvre ».
[43] Etat créé en 2000, il réunit des régions qui couvraient anciennement le Sud Bihar, l'Est du Madhya Pradesh et le Nord de l'Orissa

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 28 : Etats d'origine des migrants

Etats	Effectifs	%
Bihar	115	47,92
Uttar Pradesh	42	17,5
Bengale	27	11,25
Jarkhand	19	7,92
Madya Pradesh	11	4,18
Rajasthan	10	4,17
Chhattisgarh	10	4,17
Orissa	2	0,83
Népal	2	0,83
Uttaranchal	1	0,42
Haryana	1	0,42
Total	240	100

Selon le recensement, les biharis représentent la seconde communauté régionale parmi les migrants s'installant à Delhi entre 1991 et 2001. Notre enquête confirme également l'entrée du Bihar dans le bassin migratoire de la capitale. La concentration des ouvriers originaires de cette région est particulièrement élevée puisque près de 48% des ouvriers enquêtés sont nés au Bihar (Tableau 28).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Figure 3 : Origine régionale des migrants selon le type d'insertion urbaine (chantiers de construction ou « trottoirs du travail »)

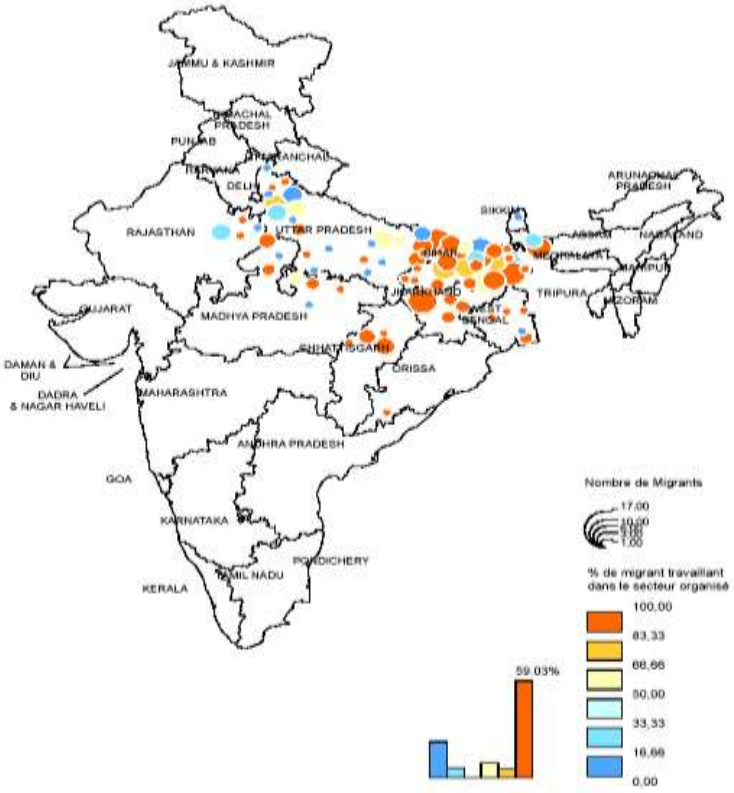

Carte réalisée avec Philcarto
http://perso.club-internet.fr/philgeo

B. Les motifs de la migration

Les motifs de la migration donnés par les migrants confirment l'insuffisance des opportunités d'emploi dans la région d'origine. En effet, les trois-quarts de ces migrants sont venus en ville dans le but de prendre ou de rechercher un emploi. Seuls 20% d'entre eux s'insèrent en ville pour accéder à un emploi mieux rémunéré que celui qu'ils occupaient dans leur région natale. Pour compléter, 4% des migrants sont à Delhi à la suite d'intempéries dans leur région d'origine et moins de 2% des ouvriers invoquent d'autres motifs, ces derniers étant liés au climat politique dans leur région d'origine, au fait de suivre les autres membres de la famille et à la volonté de monter une petite affaire en ville. Parmi les migrants ayant travaillé uniquement en ville au cours de l'année, seuls 5% d'entre eux ont travaillé hors du secteur de la construction (essentiellement comme travailleur indépendant cherchant à développer une petite activité commerciale informelle). Hormis leur participation dans le secteur agricole, les ouvriers du bâtiment interrogés ont travaillé dans une large majorité dans ce secteur.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

C. Caractéristiques socio-économiques des ouvriers du bâtiment

La main-d'œuvre du secteur de la construction est jeune. Les ouvriers constituant notre échantillon sont des hommes âgés en moyenne de 30 ans. L'ouvrier le plus jeune avait 17 ans et le plus âgé, 66 ans. Les jeunes travailleurs sont moins attachés à leur région d'origine que leurs parents et mieux à même de s'adapter aux contraintes de la vie en ville. 75% des ouvriers enquêtés sont mariés. 37,1% des ouvriers sont issus de famille comprenant au plus cinq membres. 50,7% des ouvriers appartiennent à une famille regroupant 6 à 10 membres et 11,2% des ouvriers sont membres d'une famille regroupant plus de 11 personnes. Les manœuvres du bâtiment sont pour une large part des hommes, bien que la présence de femmes sur le chantier ne soit pas rare. Dans notre enquête, 6,5% des ouvriers occupent un emploi dans le bâtiment avec leur épouse, les autres ont laissé les membres de leurs familles dans leur région d'origine. Ceci témoigne du maintien des attaches avec la région d'origine.

Le niveau d'instruction de ces travailleurs est plutôt faible. Un pourcentage élevé de la main-d'œuvre est illettré (30 à 40% suivant les enquêtes menées dans ce secteur). Dans notre enquête, un tiers des ouvriers n'a pas été scolarisé, 5% ont été scolarisé dans leur petite enfance (école maternelle), 11% ont suivi des études dans l'enseignement primaire (6ème standard), 14% ont atteint le cours moyen, 30% ont continué des études jusque dans le secondaire (12ème standard) et 7% ont poursuivi leurs études au-delà de ce niveau. Le passage par l'école peut favoriser l'apprentissage du métier ou faciliter la diffusion au sein de la force de travail de l'existence de règles de droit encadrant leurs conditions de travail et la relation avec leurs employeurs. Ce minimum d'instruction peut donc permettre à l'ouvrier d'obtenir un emploi de meilleure qualité dans le bâtiment.

77% des ouvriers enquêtés sont hindous et 23% sont musulmans. Parmi les premiers, 43% sont des « ex-intouchables », 5% appartiennent aux communautés tribales, 31% appartiennent à la catégorie des castes intermédiaires (*Other backward classes*) et 9% issus des castes de statuts élevés. En rapport avec leur statut social, les ouvriers du bâtiment possèdent peu de terres. 36% des ouvriers constituant notre échantillon ne possèdent pas de terre, 48% disposent d'un lopin de terre d'une superficie inférieure à 1 hectare (paysannerie marginale) et seulement 16% des ouvriers ont une exploitation d'une superficie supérieure à 1 hectare. Dans ce dernier cas, les ouvriers appartiennent principalement à des familles issues de la petite paysannerie (de 1 à 2

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

hectares), car moins de 5% des exploitations s'étendent au-delà de 2 hectares. Ces petites tenures sont insuffisantes pour cultiver les ressources vivrières nécessaires pour nourrir des familles qui comportent en moyenne cinq membres. Par ailleurs, le secteur agricole n'offre pas des conditions d'emploi durables à la population en âge de travailler dans ces régions. Il apparaît ainsi que le secteur de la construction recrute une part importante de la main-d'œuvre ouvrière parmi les ouvriers agricoles et au sein de la petite paysannerie lorsque la main-d'œuvre familiale est en surplus.

VI. Les liens avec le village

A. Transferts de fonds

92% des ouvriers enquêtés indiquent avoir laissé des membres de leurs familles dans leur région d'origine. Ils sont plus de 90% à envoyer des fonds aux membres de la famille restés au village (ceux qui n'envoient pas d'argent sont ceux qui sont accompagnés par leurs familles en ville). En moyenne, le montant de ces fonds s'élève à 1200 roupies par mois, ce qui représente en moyenne 40% des revenus salariaux tirés de l'activité urbaine. Plus d'un quart des ouvriers enquêtés envoient moins de 500 roupies par mois à leur famille, un autre quart transfère entre 500 et 1000 roupies par mois. L'autre moitié des ouvriers transfère plus de 1000 roupies par mois au village.

B. Les activités économiques des migrants

Notre enquête renseigne les activités exercées par les 240 travailleurs hors du secteur du bâtiment : dans le secteur agricole et éventuellement dans le secteur des services informels. Plus de 40% des ouvriers du bâtiment participent à la production agricole. 24% des ouvriers ont occupé un emploi comme ouvrier agricole et 17% indiquent avoir travaillé sur les terres familiales au cours des 12 derniers mois. Si les passages entre le secteur agricole et le bâtiment sont fréquents, les ouvriers du bâtiment ayant exercé d'autres activités dans le secteur des services informels sont beaucoup moins nombreux (moins de 8% d'entre eux se sont lancés de façon non concluante dans la vente ambulante ou comme chauffeur de rickshaw). Ainsi, 60% des travailleurs interrogés ont travaillé uniquement dans le bâtiment et/ou cherché un emploi dans ce secteur au cours des douze derniers mois. Des retours ponctuels peuvent avoir eu lieu au cours de l'année, les migrants retournant dans leur village d'origine pour travailler, s'y reposer et pour transmettre une partie de l'argent gagné en ville.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

C. Les activités économiques des familles

A côté des activités occupées par le migrant au cours de l'année, nous repérons les statuts d'activité des autres membres de la famille et les secteurs d'activités dans lesquels, le cas échéant, ils travaillent. Une part importante des ménages ne participent qu'au seul secteur de la construction. En effet, 45% des ménages doivent leur subsistance à la seule activité exercée dans le bâtiment. En revanche, 44% des ménages conjuguent une autre activité à celle occupée dans le bâtiment. Enfin, 11% des ménages conjuguent deux voire trois autres activités avec leur participation au secteur de la construction.

Les données recueillies auprès des migrants concernant l'activité des membres de leurs familles permettent de recenser les activités économiques occupées par les proches des travailleurs du bâtiment[44]. Environ 40% des ménages exercent une activité agricole dans leur région d'origine. On peut toutefois distinguer trois catégories de ménages agricoles qui se recoupent en partie. Le premier groupe (qui représente un cinquième du total des ménages), est formé de ménages dont au moins un membre est ouvrier agricole. Le second groupe (représentant lui aussi un cinquième du total des ménages) regroupe des ménages cultivant le petit lopin de terre familial à des fins non commerciales. Enfin, le troisième groupe (moins de 10% de l'ensemble des ménages) correspond à des exploitants qui commercialisent le produit de leur activité agricole.

Pour être complet, les ménages auxquels appartiennent les migrants participent également à des activités en dehors de l'agriculture et du bâtiment. Ainsi, 23% des ménages ont au moins un membre qui travaille dans le secteur minier, 7% dans l'industrie, 30% ont un autre membre participant au secteur de la construction, 5% dans le commerce, 2% dans le transport, 5% dans le secteur des services à la personne et 2% dans l'administration[45]. Le tableau 29 ci-dessous décrit les activités des autres membres de la famille suivant la nature du lien familial. La participation

[44] Les informations étant recueillies auprès du migrant, il est nécessaire de garder à l'esprit qu'elles fournissent un tableau général des activités économiques de l'ensemble des membres de la famille, mais qu'elles restent imprécises. Pour cette raison, nous recueillons uniquement des informations sur l'activité en cours des activités des autres membres de la famille.

[45] Les données précédentes prennent pour unité d'analyse les ménages auxquels appartiennent les migrants. La base de données « familiale » décrit les activités économiques de l'ensemble des membres de la famille cités par les ouvriers. Elle contient 1260 observations. L'activité économique de chacune des relations familiales énumérées par l'ouvrier est ainsi enregistrée. Parmi ces 1260 membres de la famille de l'ouvrier, 337, soit 26,7% occupaient une activité économique au moment de l'enquête. Parmi ces actifs, 34,7% travaillent également dans le bâtiment, 27% sont employés dans le secteur minier, 20% travaillent dans l'agriculture, 5,6% dans l'industrie, 4,7% dans le secteur du commerce, de l'hôtellerie-restauration, 3,8% dans le secteur des services à la personne (domestiques), moins de 2% dans le secteur des transports (chauffeurs ou tireurs de rickshaw) et dans l'administration.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

de la fratrie est essentielle à la subsistance des dépendants. Parmi les familles constituées d'une fratrie, 70% des migrants ont au moins un frère ou une sœur en activité. Ces frères ou sœurs travaillent dans la moitié des cas dans le bâtiment. Les parents des migrants contribuent également à la subsistance économique de la famille. Près de la moitié des migrants ont au moins un parent actif. Dans 92% des cas, les enfants sont inactifs. En dehors de leur contribution aux activités domestiques, les épouses des migrants participent dans près de 30% des cas à une activité économique. 6,5% d'entre elles accompagnent leurs époux dans le bâtiment et 9% exercent une activité dans l'agriculture.

Tableau 29 : Taux d'emploi des membres de la famille selon le lien familial (En %)

	Epouse	Enfants	Parents	Fratrie	Autres
Taux d'emploi	29,2	7,8	47,4	69,7	60
Agriculture	9,2*	1,5	12,5	9,0	0
Mines	5,4	0,2	22,5	11,5	20
Manufacture	3,8	0	2,5	4,2	0
Bâtiment	6,5	5,2**	7,4	35,5	40
Commerce	0	0,7	0,9	7,0	0
Transport	0	0	0	0	0
Services à la personne	4,3	0,2	0	0	0
Administration	0	0	1,6	2,5	0
Inactifs	70,8	92,2	52,6	30,1	40

*Lecture : * Parmi les épouses des ouvriers, 9,2% travaillent dans le secteur agricole*
***5,2% des ménages ayant des enfants ont des enfants travaillant dans le bâtiment*

VII. Les profils migratoires des ouvriers du bâtiment

L.R. Jagga et S. Grover (1993) brossent un portrait des migrants s'insérant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics à New Delhi dans les années 80. Un pourcentage important de migrants (20-40%) serait constitué d'anciens cultivateurs pauvres et de paysans marginaux. Les propriétés sont généralement morcelées et constituées d'une terre de qualité médiocre. Les aléas climatiques et l'absence d'un réseau d'irrigation ont finalement poussé ces ruraux, parfois engagés dans le salariat agricole instable et mal rémunéré, à prendre le chemin de la ville. Le salaire agricole est perçu en nature (en grains) et quand il existe, le niveau de salaire monétaire est très bas. Ces migrations concernent aussi les castes de bas statut (castes répertoriées ou ex-

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

intouchables), contraintes à la suite de circonstances défavorables de s'endetter auprès des usuriers du village et à la migration pour rembourser cette dette. Ces migrants retournent souvent au village en période de semailles et de récoltes.

La seconde grande catégorie de main-d'œuvre est celle qui est assujettie aux tâcherons. Elle est recrutée parmi les castes de bas statut ou les tribus autochtones pour travailler dans le bâtiment, mais aussi dans les secteurs en amont de l'activité de production proprement dite : industrie de la briqueterie, carrières, transport des matériaux. Elle représente 50 à 60% de la main-d'œuvre du bâtiment. Ces migrants sont également liés aux usuriers du village, mais dépendent surtout des marchands de main-d'œuvre, lesquels recrutent la main-d'œuvre dans les villages dans une situation économique difficile.

Enfin, la troisième catégorie de migrants (10-15%) est constituée de jeunes hommes, souvent célibataires, employés sur des chantiers de petite taille, en dehors du champ d'action des tâcherons. Ce sont des migrants qui empruntent les filières de migration indépendantes depuis le village des provinces du nord de l'Inde vers la ville de Delhi. Ces migrants peuvent s'intégrer à d'autres types d'activités. Nous allons chercher, dans la partie qui suit, à établir une typologie des ouvriers s'insérant dans le bâtiment en partant, cette fois-ci, des données collectées dans le cadre de notre enquête.

A. Des « profils migratoires » décrits dans le cadre des pratiques pluriactives des ménages

Le transfert de la main-d'œuvre du secteur agricole vers les autres secteurs de l'économie participe des changements d'activité qui ne se présentent pas, dans la pratique, sous la forme d'un passage irréversible d'un secteur d'activité à un autre. La pratique d'une double, voire d'une triple activité constitue la principale stratégie d'ajustement de la paysannerie sans-terre ou marginale en vu d'assurer son maintien en zone rurale. Cette stratégie peut constituer une étape préalable avant l'installation définitive en ville. Selon J. Cottereau « *les migrations saisonnières s'inscrivent dans les logiques pluriactives des familles rurales et ne constituent que la partie émergée de l'iceberg, celles qui sont rendues visibles dans la mesure où elles occasionnent des mouvements géographiques* » (2000 : p.33). Par conséquent, on insistera moins sur les déplacements géographiques occasionnés que sur les agencements ou combinaisons d'activités mises en place par les migrants et leurs familles.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Les conditions d'insertion en ville ne peuvent être décrites sans référence au statut agricole occupé par le migrant et le ménage auquel il appartient. Or, les statistiques officielles ne permettent pas de rendre compte de ce type de situations hybrides (F. Ellis, 1998). Afin de décrire ces pluriactivités individuelles et familiales, nous désignons par « profil migratoire », une forme typique de combinaison d'activités, mise en place par la famille, qui a comme composante la mobilité d'un ou de plusieurs membres d'un ménage et requiert une mise à distance provisoire des migrants par rapport à leur lieu de résidence usuel. Cette combinaison d'activités permet de considérer la diversité des activités occupées par le migrant au cours d'une année, tout en prenant en compte celles exercées par l'ensemble des membres de la famille dont est issu le migrant. Ainsi, la migration se comprend dans le contexte plus large des pratiques de diversification d'activité mises en place par les familles rurales.

Nous commençons par tenir compte du type d'emploi occupé par le migrant dans le secteur de la construction (emplois contractuels, réguliers ou journaliers). En complément du statut d'emploi occupé par le migrant dans le bâtiment, nous recueillons des informations concernant la participation annuelle des migrants à l'activité agricole, soit sur les parcelles familiales, soit en qualité d'ouvrier agricole pour un propriétaire terrien. Nous considérons aussi la possibilité que le migrant ait occupé une activité hors du bâtiment au cours de l'année (dans le secteur des services informels : ouverture d'un petit commerce de détail, services à la personne, portefaix, *etc*.). De plus, nous décrivons les activités occupées par les autres membres de la famille au moment de l'enquête (ce qui constitue une limite de notre enquête).

B. Une typologie des « profils migratoires »

Notre analyse conduit à un rapprochement des ménages auxquels appartiennent les travailleurs selon leur proximité du point de vue des combinaisons d'activité mises en place par le groupe familial. En considérant l'emploi occupé par le migrant dans le secteur de la construction, les activités qu'il exerce hors du bâtiment (secteur agricole, secteur des services informels) et les activités des autres membres de la famille au moment de l'enquête, on réussit ainsi à dégager 5 classes de migrants[46].

[46] Cette analyse est menée en ayant recours à une classification ascendante hiérarchique avec le logiciel Statistica®

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

A partir de l'observation des pluriactivités individuelles et des polyactivités familiales, nous élaborons une typologie des 240 ménages en regroupant les ménages qui se ressemblent du point de vue des combinaisons d'activités menées par la famille dans le secteur agricole et dans des activités autres que les secteurs agricoles et de la construction d'une part et de l'activité exercée par le migrant dans le bâtiment, dans le secteur agricole et dans le secteur des services informels d'autre part. Le poids des activités du migrant et de son entourage dans la constitution de chacun des groupes est présenté dans le tableau 30. C'est ce tableau qui nous permet d'attribuer une dénomination aux classes qui ressortent de l'opération de classification. Ayant testé, successivement des classifications en 3, 4 et 5 classes, nous gardons celle qui s'est avérée constituer la meilleure du point de vue des indicateurs dont nous disposons pour évaluer la pertinence de la classification. La classification retenue est celle qui maximise la variance intergroupe et minimise la distance intra-groupe. Nous présentons les principales caractéristiques des ménages qui constituent ces groupes.

Les spécialistes du bâtiment. La première classe qui se dégage de notre enquête concerne 54 familles (22,5% des familles). Les migrants appartenant à ces familles se concentrent dans les emplois réguliers et contractuels. Ils accèdent de ce fait à des emplois relativement stables, qui leur permettent de travailler de façon régulière dans le secteur de la construction. La participation agricole de ces ménages est faible dans la mesure où aucun de ces migrants n'a travaillé comme ouvrier agricole au cours de l'année. Seuls 11% d'entre eux ont participé à la production agricole familiale au cours des douze derniers mois. 2% des familles constituant cette classe ont participé au marché du travail agricole et 12% d'entre elles cultivent les terres familiales, la moitié d'entre elles travaillant la terre dans la perspective de commercialiser une partie de la récolte. L'élément qui contribue le plus à la formation de cette classe de migrants est le fait que 70% de ces familles ont au moins deux membres insérés dans le secteur de la construction. Il apparaît ainsi que ces ménages se spécialisent dans le secteur de la construction en plaçant plusieurs membres dans cette activité.

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 30 : Typologie des migrants en 5 classes

	Spécialistes	Paysannerie marginale	Main-d'œuvre agricole	Pluriactivité	Saisonniers
Pluriactivité individuelle					
Statut dans le bâtiment :					
Emploi régulier	48%	21%	0%	0%	2%
Emploi contractuel	41%	67%	68%	51%	53%
Emploi occasionnel	11%	11%	32%	49%	45%
Statut agricole :					
Ouvrier agricole	0%	5%	0%	0%	100%
Aide familial	11%	24%	29%	25%	0%
Travailleur indépendant	0%	8%	21%	10%	5%
Poly-activité familiale					
Autres Activités*	15%	5%	9%	31%	11%
Bâtiment	70%	11%	32%	5%	31%
Ouvrier agricole	2%	0%	100%	0%	20%
Exploitation	6%	0%	24%	14%	0%
Cultivateur	6%	100%	0%	0%	13%
Effectifs	N=54	N=38	N=34	N=59	N=55

Lecture : 48% des familles qui appartiennent au groupe des « spécialiste » ont un membre qui occupe un emploi semi-permanent, 70% d'entre elles ont placé d'autres membres dans le bâtiment, etc.
** petit commerce, domestique, petite industrie marchande, fonctionnaire, transport*

La paysannerie marginale. La seconde classe de migrants regroupe 38 familles (soit 15,8% de l'ensemble des familles). Comme la première, elle est constituée de migrants qui s'insèrent principalement dans l'emploi contractuel ou régulier. Cependant, l'emploi auprès des intermédiaires du travail occupe près de 67% des migrants qui appartiennent à cette classe. En revanche, toutes ces familles ont au moins un membre qui travaille sur les terres familiales, ce qui constitue le trait le plus marquant de cette classe. La production agricole est au cœur des activités familiales. Elle peut nécessiter la participation du migrant. En effet, 24% d'entre eux ont participé à l'activité agricole familiale au cours des 12 derniers mois. L'insertion dans le bâtiment concerne généralement un seul actif puisque seulement 11% des ménages formant cette classe ont au moins deux représentants dans le bâtiment.

La main-d'œuvre agricole. Cette troisième classe de migrants réunit 34 familles (14,1%). Contrairement aux deux premières, les migrants se répartissent entre l'emploi contractuel et l'emploi journalier. Néanmoins, l'emploi contractuel prédomine au sein de cette catégorie, dans

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

la mesure où 67% des migrants sont recrutés par un intermédiaire. Cette classe de migrants se singularise par la participation de la famille au marché du travail agricole au moment de la migration. En effet, toutes les familles présentent au moins un membre qui occupe un emploi d'ouvrier agricole. 21% des migrants ont occupé le statut de travailleur indépendant au cours de l'année. Ces derniers ont tenté de développer une petite activité commerciale, sans grand succès puisque nous les avons retrouvés dans le secteur de la construction au moment de notre enquête. Parmi ces ménages, 24% exercent une activité agricole au moment de l'enquête et 29% des migrants ont pris part à la production agricole familiale. Le ménage recherche donc de l'ouvrage dans le bâtiment, mais également sur le marché du travail agricole. Près d'un tiers de ces familles présente au moins deux représentants dans le bâtiment. La majeure partie de ces familles n'exerce pas d'activité agricole pour compte propre, ce qui peut suggérer que les surfaces cultivées sont soit trop petites, soit inexistantes pour occuper la famille. Ces familles sont originaires de régions où il existe des possibilités de trouver un emploi dans le secteur agricole, principalement saisonniers.

Les pluriactifs. La quatrième catégorie de migrants regroupe le plus grand nombre de familles puisqu'elle réunit 59 ménages (soit 24,6% des familles). Les migrants se répartissent également entre l'emploi contractuel et les emplois journaliers. Cependant, la moitié des migrants de cette classe se retrouvent sur les « trottoirs du travail ». Si un quart de ces migrants a participé à l'activité agricole familiale, la participation agricole de la famille est faible au moment de l'enquête. Aucun des membres de cette famille ne travaille comme ouvrier agricole et seuls 14% des familles travaillent sur l'exploitation familiale. En revanche, 36% de ces ménages participent à une activité en ville, dont 31% dans le cadre d'activités exercées dans le secteur des services informels et 5% dans le secteur de la construction. Ces familles sont installées dans des régions où l'emploi agricole est rare. Leurs conditions d'emploi dans le bâtiment ne leurs permettent pas de lier leur subsistance à la seule occupation dans ce secteur. Les ménages cherchent ainsi à s'insérer dans toutes les activités auxquelles leurs membres peuvent accéder.

Les saisonniers. La dernière classe de migrants (23%) se singularise par le fait que l'ensemble des migrants qui appartiennent aux familles constituant ce groupe ont participé au marché du travail agricole. Les migrants se répartissent pour l'essentiel dans l'emploi contractuel et journalier. Les familles concernées sont rarement impliquées dans la production agricole des terres familiales : seuls 13% d'entre elles cultivent en effet leur lopin de terre. Néanmoins, 20% des familles présentent des membres qui travaillent comme ouvrier agricole. Ceci suggère que

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

les familles qui forment ce groupe proviennent de régions où l'emploi agricole est disponible tout au long de l'année. Néanmoins, la caractéristique de ce groupe est que les migrants conjuguent une activité agricole à une activité urbaine au cours de l'année. Ces migrations saisonnières vers le secteur de la construction concernent dans près de 70% des cas un seul membre de la famille.

C. Les revenus salariaux mensuels familiaux

Les revenus salariaux mensuels des familles sont présentés dans le tableau 31. Spécialisés dans le bâtiment et y plaçant parfois plusieurs membres, les ménages de la classe des « spécialistes » sont ceux qui bénéficient des revenus salariaux les plus élevés, lesquels dépendent à hauteur de 94% des salaires obtenus dans le secteur de la construction. La « paysannerie marginale » est celle dont les revenus salariaux sont les plus bas. Ses revenus sont extraits quasi-totalement de l'activité dans le bâtiment et constituent un complément de la production agricole sur les terres familiales. Les ménages qui forment la catégorie « Main-d'œuvre agricole » se trouvent dans une situation intermédiaire, les revenus dégagés par l'activité dans le bâtiment représentent près des trois-quarts des revenus salariaux.

Ces ménages bénéficient de l'emploi agricole, celui-ci contribuant à un peu plus de 20% de leurs revenus salariaux. Les deux dernières classes de ménages ont des revenus salariaux mensuels comparables, revenus qui se situent autour de 4100 roupies. Bien qu'engagés dans plusieurs activités, le bâtiment représente plus de 80% des revenus salariaux des premiers. La faiblesse des salaires agricoles (en moyenne 40 roupies, soit 0,7 euro) et la faible durée d'emploi mensuelle explique que le bâtiment constitue également la principale activité génératrice de revenus salariaux pour les ménages de cette classe (Tableau 34)[47].

[47] Les données relatives au revenu agricole ne sont pas de très bonne qualité lorsqu'elles sont récoltées à partir d'une enquête conduite en ville. Seuls 5% des travailleurs interrogés déclaraient être issus d'une famille commercialisant une partie de la production agricole. La plupart des ménages qui possèdent des terres pratiquent une agriculture de subsistance destinée à l'autoconsommation. La valeur monétaire de cette production est elle-aussi difficilement appréciable. La seule variable dont nous disposons susceptibles d'être associée à la valeur de la production agricole est la taille de la superficie des terres exploitées par le migrant et/ou les membres de sa famille (en laissant de côté les revenus liés à l'élevage).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 31 : Répartition et niveau des revenus salariaux mensuels selon la classe d'appartenance du ménage (En %)

	Ensemble	Spécialistes	Paysannerie marginale	Main-d'œuvre agricole	Pluriactifs	Saisonniers
Agriculture	4*	0	0	21	0	2
Mine	0	0	0	0	1	0
Manufacture	2	0	1	3	3	2
Commerce	2	2	0	1	5	1
Transport	1	1	1	0	1	0
Bâtiment	89**	94	98	74	82	95
Service	1	2	0	0	4	0
Administration	1	1	0	0	5	0
Total revenus salariaux	5012	7200	3875	5906	4100	4075
Effectifs	240	54	38	34	59	55

*Lecture : *Les salaires agricoles ne représentent que 4% de l'ensemble de ces revenus. **Pour l'ensemble des migrants interrogés, les revenus tirés de l'activité du bâtiment représentent près de 90% de l'ensemble des revenus salariaux.*

Cinq types de profils se dégagent. Nous repérons des familles qui tirent leur revenu de la seule activité dans le bâtiment. Un second groupe est constitué de ménages agricoles cherchant un revenu d'appoint. Une troisième catégorie rassemble des familles dont un membre occupe un emploi relativement stable en ville, tandis que les autres membres participent au secteur agricole. La quatrième catégorie renvoie à des familles pluriactives qui cumulent divers types d'emploi en ville, en l'absence d'opportunités d'emploi dans leur milieu d'origine et, enfin, des familles qui jouent de la saisonnalité des activités urbaines et rurales.

Ici, on s'aperçoit qu'en raisonnant uniquement en termes de revenus salariaux, on produit sans doute une image « tronquée » des revenus réels des ménages et de leur répartition suivant leur provenance. En effet, une bonne part des revenus agricoles est « en nature ». Pour que les revenus tirés du bâtiment puissent apparaître comme un « complément » des revenus agricoles, il faudrait avoir une évaluation de ces revenus en nature (ce que ne permet pas une enquête menée exclusivement en ville). C'est peut-être cette différence entre revenus monétaires et revenus « en nature » qui justifie les stratégies migratoires. La liquidité procurée par les revenus salariaux est bien supérieure aux revenus en nature. La migration se comprendrait alors comme une volonté de s'insérer dans la sphère de la circulation monétaire. En l'absence de données complètes

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

concernant l'ensemble des revenus des ménages, nous procédons une analyse plus « qualitative » des arbitrages familiaux qui sous-tendent le processus de répartition des ménages entre les différentes classes de migrants repérées.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous retiendrons que la plupart des travailleurs qui s'insèrent dans le secteur de la construction maintiennent des liens intenses avec leurs milieux d'origine. 90% des familles continuent de résider dans la région de provenance des migrants, près de 40% des ouvriers du bâtiment exercent une activité agricole et une part importante des revenus salariaux dégagés en ville sont redistribués aux membres de la famille n'ayant pas migré. Ce chapitre nous a également permis de construire une typologie des différentes configurations migratoires. La méthode consistait à inscrire la migration dans le cadre des pluriactivités familiales, les migrations s'interprétant alors comme un cas particulier des combinaisons d'activités mises en œuvre par les ménages. Cette méthode nous conduit à distinguer 5 profils-type de migration. Dans la suite, nous cherchons à comprendre pourquoi en limitant l'analyse à une échelle sectorielle, il est possible d'identifier une telle diversité de « profils migratoires ».

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 5 – LA DIVERSITE DES PROFILS MIGRATOIRES, UNE EXPLICATION PAR L'OFFRE

Introduction

L'analyse menée précédemment nous a permis de distinguer cinq « profils migratoires ». Nous défendons l'idée qu'une partie de la diversité des « profils migratoires » repérée s'explique par l'hétérogénéité des ménages auxquels appartiennent les migrants, ces différences les amenant à choisir tel ou tel type d'emploi dans le bâtiment. L'hypothèse que nous formulons dans le présent chapitre est que le choix de l'emploi occupé dans le bâtiment par les migrants relève d'une décision familiale (d'une explication par l'offre de travail) et que les termes de cette décision expliquent en partie l'hétérogénéité des « profils migratoires » mis en évidence précédemment. Ainsi, nous construisons un modèle économétrique permettant de tester l'effet des caractéristiques du migrant et de la famille à laquelle il appartient sur la probabilité d'occuper l'un des statuts d'emploi accessibles aux ouvriers du bâtiment. Ce faisant, nous supposons qu'il existe des éléments de choix permettant d'interpréter la façon dont les ménages ruraux se répartissent dans les emplois. Il est alors possible de montrer que la diversité des « profils migratoires » relève, du moins en partie, d'une explication par l'offre.

I. Les théories de l'offre de travail des ménages pauvres

La migration d'un ou de plusieurs membres s'inscrit ici dans le cadre plus général des pluriactivités familiales. Les ruraux recherchent alors de l'embauche hors de leur milieu d'origine, au lieu d'occuper un emploi dans leur village ou à proximité de leur résidence. Selon A. Cottereau, *« les pluriactivités familiales sont des assortiments productifs de travaux, de statuts et de compétences, arrangés suivant les capacités familiales de travail, tenant compte des parcours prévisibles et des rendements d'échelle propre à la combinatoire familiale »* (2000 : p. 33). Il s'agit de distinguer les pluriactivités individuelles des pluriactivités familiales. Dans le premier cas, la décision est prise à l'échelle individuelle. Elle constitue un choix d'allocation du temps disponible et l'établissement d'un emploi du temps organisant la succession des activités

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

économiques dans la journée ou durant l'année. Dans le second cas, les pratiques pluriactives s'inscrivent dans le contexte d'une décision familiale. Celle-ci relève véritablement d'une stratégie familiale si la décision d'un membre de la famille influence les choix d'activités des autres membres du ménage. L'intensification du travail des non migrants sur la parcelle de terre cultivée par le ménage peut être induite par le départ des membres ayant migré.

Pour les ménages les plus pauvres, la pluriactivité vise d'abord à maximiser le revenu familial. Elle a pour but d'accroître le nombre d'heures de travail en augmentant le nombre d'actifs, en mettant les femmes et/ou les enfants au travail, *etc*. (B. Lautier *et alii*, 1991). Les agencements d'activités s'opèrent selon une logique additive qui consiste à cumuler les temps de travail. Ces pluriactivités familiales renvoient dès lors à un comportement d'offre de travail familial atypique, à première vue, dans la mesure où la durée de travail offerte par le ménage augmente d'autant plus que les taux de salaire sont bas. Ces « pluriactivités misérables » trouvent une interprétation théorique dans le cadre des recherches consacrées à l'offre de travail des ménages pauvres (M. Dessing, 2002 ; M. Sharif, 1991a, 1991b), celles-ci supposant l'existence d'une fonction d'utilité unitaire agrégeant les préférences de l'ensemble des membres de la famille.

Le ménage réagit à la faiblesse des taux de salaire soit en augmentant la durée qu'il affecte aux activités non marchandes (effet de substitution), soit en augmentant son offre de travail (effet revenu). Or, tant que le revenu du ménage se situe sous le seuil assurant sa subsistance, l'effet revenu domine l'effet substitution. L'offre de travail totale du ménage s'accroît. Dans ces conditions, les offres de travail des membres de la famille ne sont pas substituables, elles s'agrègent dans le but de maximiser le temps de travail total familial. Au-delà de ce seuil, l'effet substitution prévaut sur l'effet revenu et l'offre globale du ménage augmente avec le taux de salaire. Ce n'est que pour les niveaux de salaire les plus élevés que l'effet-revenu peut à nouveau compenser l'effet-substitution, de sorte que l'offre de travail des ménages se réduit. Ainsi, selon les théories de l'offre de travail des ménages pauvres, l'offre de travail des ménages a une forme de « S » renversé.

M. Sharif (1991) a estimé l'offre de travail des travailleurs sans-terre et propriétaires marginaux au Bengladesh en 1970-1971. Le comportement d'offre de travail dépend de la détention des droits sur le sol. Jusqu'à un certain seuil, l'offre de travail des paysans sans terre croît en raison inverse du salaire, elle augmente ensuite avec le salaire pour des niveaux de salaire supérieurs à ce seuil. En revanche, l'offre des propriétaires terriens est d'abord croissante lorsque les salaires

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

augmentent avant de réagir en raison inverse avec le niveau des salaires. Dans le cas des ménages sans-terre, les femmes et les enfants travaillent uniquement lorsque le revenu de la famille est faible. Ils contribuent à fournir au ménage un revenu additionnel.

D'autres travaux introduisent la possibilité que le ménage puisse chercher à allouer le temps de travail disponible de l'ensemble de ses membres entre diverses activités : travail domestique, travail agricole, participation hors de l'exploitation familiale, loisir et investissement scolaire (E. Skoufias, 1993). La division du travail à l'intérieure de la famille (au sein du couple, entre les parents et leurs enfants, mais aussi entre les garçons et les filles), dépend de la comparaison des avantages comparatifs de chacun des membres de la famille. Ainsi, le ménage maximise une fonction d'utilité unitaire et détermine, dans cette perspective, l'affectation optimale de l'ensemble de ses membres dans ces diverses activités.

Il tient compte de la productivité de chacun dans les activités concurrentes d'une part, mais également du coût d'opportunité correspondant à chacune de ces affectations. Ainsi, une modification affectant les coûts d'opportunité d'un des membres de la famille pourra non seulement donner lieu à modification de l'activité ou du temps de travail, mais également affecter l'allocation du temps de travail des autres membres de la famille (M.R. Rosenzweig, 1980 ; E. Skoufias, 1993). Ainsi, à partir de données indiennes, M. R. Rosenzweig (1980) valide l'hypothèse d'une offre de travail croissante avec le niveau de salaire.

Ces approches se concentrent principalement sur l'influence des taux de salaire, des revenus dégagés de l'activité agricole, du taux de salaire du conjoint, des préférences pour le « loisir », sur la participation et l'offre de travail des membres constituant le ménage. Il faut cependant distinguer l'offre de travail théorique du ménage (celle qu'il désire suivant le taux de salaire et la nature de ses préférences) et l'offre de travail effective qui dépend, quant à elle, du comportement de demande des entreprises. Les employeurs peuvent en effet offrir des emplois différenciés en termes de durée de la période d'embauche. Lorsque la durée du travail est fixée par les employeurs, l'offreur de travail la considère comme une donnée exogène et son choix porte alors sur le type de contrat de travail qu'il va privilégier.

Lorsqu'ils occupent un emploi salarié régulier, les travailleurs n'ont pas connaissance du moment où leur contrat de travail arrivera à son terme. Par contre, les ouvriers qui migrent pour obtenir un emploi contractuel auprès des intermédiaires savent que la durée de leur période

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

d'emploi est limitée. Enfin, les journaliers ne sont pas en mesure d'anticiper la durée effective du travail en ville. Cependant, ils bénéficient d'une plus grande marge de liberté en matière d'horaires de travail et de répartition de leur temps de travail entre la ville et la campagne.

Dans le cas des ménages disposant d'un lopin de terre, les salaires ne sont pas les seuls éléments qui influencent la participation à un emploi en dehors du secteur agricole. Le travailleur qui occupe un emploi hors de l'exploitation n'est pas toujours en mesure de se libérer au moment où sa participation au travail agricole familial est requise. Ces préférences peuvent dès lors inciter les ménages à ne pas formuler les mêmes choix concernant l'occupation du migrant dans le bâtiment. Ainsi, selon leurs caractéristiques, les ménages s'auto-sélectionnent dans l'une des formes d'emploi accessibles dans le bâtiment. A l'aide d'une analyse économétrique des déterminants du choix de l'emploi, nous estimons l'effet des caractéristiques personnelles et familiales sur le choix du type d'emploi occupé en ville.

II. Les théories de l'auto-sélection de la main-d'œuvre

L'idée générale qui sous-tend l'analyse menée ici est que le processus d'auto-sélection des ménages dans les trois statuts d'emploi pourrait permettre d'interpréter les comportements migratoires qui alimentent les « profils migratoires » mis en évidence précédemment. Le modèle de référence permettant d'analyser les modalités du choix d'affectation des travailleurs à différents emplois ou segments d'emploi est proposé par A. Roy (A. Roy, 1951). Les travailleurs déterminent l'emploi, le segment ou le secteur d'affectation selon leurs avantages comparatifs, autrement dit en choisissant l'emploi qui leur permet de maximiser leur revenu salarial compte tenu de leurs caractéristiques productives.

Ainsi, les travailleurs dotés des niveaux d'instruction les plus élevés vont privilégier les emplois qui leurs permettent de valoriser au mieux les compétences acquises dans le système scolaire. Même dans des emplois manuels, l'acquisition d'un bagage scolaire minimum peut être utile aux ouvriers, ne serait-ce que parce qu'il prédispose à la maîtrise de la lecture et au calcul. On teste ainsi l'impact du niveau d'instruction sur le type d'emploi occupé par l'ouvrier. Si les emplois diffèrent au niveau de l'intensité et des cadences de travail, s'ils présentent des conditions de travail différentes ou nécessitent des prédispositions physiques plus ou moins importantes

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

(manutention de charges, etc.), l'âge des travailleurs peut constituer un élément important intervenant dans le choix du type d'emploi occupé en ville.

Les droits sur le sol détenus par la famille peuvent également influencer le type d'emploi privilégié par le migrant. S. Pal (1996) suggère que le choix de l'emploi est effectué en tenant compte de l'existence d'une contrainte de temps, l'ouvrier devant consacrer une partie de son temps à la production agricole familiale. Dans ces conditions, les ruraux qui possèdent les plus grandes exploitations devraient privilégier les emplois les plus instables. En revanche, un ménage ne possédant pas de terre et appartenant au salariat agricole peut être confronté à des difficultés financières importantes en morte saison. Il devrait ainsi privilégier un emploi stable, afin de bénéficier d'un revenu permettant de lisser le niveau de ses dépenses de consommation tout au long de l'année.

La préférence pour les emplois stables peut aussi se justifier par l'imperfection du marché du crédit en zone rurale, qui rend difficile l'obtention d'un crédit auprès des réseaux de financement formels. Les travailleurs ne pouvant délivrer de garanties lors de leur demande de prêt sont souvent contraints d'emprunter des fonds auprès des usuriers locaux. Pour rembourser ces prêts, les travailleurs sont dépendants des emplois les plus stables, lesquels leur permettent plus facilement de dégager une épargne permettant le remboursement de l'emprunt. Ainsi, les travailleurs endettés et sans-terre doivent privilégier les emplois les plus stables, tandis que les travailleurs issus des ménages agricoles vont préférer occuper les emplois les plus instables, lesquels leur offrent une plus grande liberté en termes d'utilisation de leur temps de travail et la possibilité d'un retour lorsque l'activité agricole le requiert.

III. Une première analyse à partir de tris croisés

Nous considérons d'abord les caractéristiques socio-démographiques des ouvriers du bâtiment : l'âge à l'entrée dans le bâtiment, la religion et le statut de caste des travailleurs. Nous introduisons également le niveau d'instruction des migrants. D'autres facteurs sont pris en compte : la situation d'endettement du travailleur et les droits sur le sol dont disposent l'individu. Enfin, nous introduisons une variable indicatrice prenant la valeur 1 si le migrant est issu d'un district inondé au moment de l'enquête. Le tableau 32 ci-dessous expose les variables mobilisées dans l'analyse.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 32 : Descriptif des variables introduites dans l'analyse

Statut de l'emploi	Emploi journalier ; Emploi contractuel ; Emploi régulier
Classe d'âge	Age0 = moins de 26 ans ; Age1= de 26 à 35 ans ; Age2 = 35 ans et plus
Religion ou statut de caste	0 = musulman 1 = SC ; 2 = ST ; 3 = OBC ; 4 = UC
Education	Edu0 = jardins d'enfants ; Edu1 = Pre-school (moins de 5 ans) ; Edu2 = Primaire = 1er au 4ème standard (premier degré ; de 6 à 9 ans) ; Edu3 = Moyen = 5ème au 7ème standard (premier degré supérieur, école obligatoire, 10 à 13 ans) ; Edu4 = Secondaire = 8ème au 10ème standard (second degré, 13 à 16 ans) ; Edu5 = Second degré supérieur = 11ème au 12ème standard (17-18 ans)
Situation d'endettement	Endettement = 1 ; Non endetté = 0
Droits sur le sol	Land0 = « Sans-terre » ; Land1 = « paysannerie marginale » (moins de 1 hectare) ; Land2 = « Petite paysannerie » (1 hectare et plus)
Intempéries	Choc = 1 si le district est sujet à des inondations au moment de l'enquête (variable dichotomique)

Une première étape consiste à examiner les relations entre le statut d'emploi occupé par le travailleur et le jeu des variables explicatives disponibles. Ces tris croisés sont présentés dans le tableau 33 ci-dessous. Ces résultats nous offrent une première appréciation de la façon dont les caractéristiques socio-économiques des travailleurs vont correspondre à l'occupation d'un type d'emploi particulier. Premièrement, le type d'emploi occupé par les travailleurs est lié à la classe d'âge à laquelle ils appartiennent. Alors que l'âge moyen pour l'ensemble de l'échantillon est de 30 ans, les journaliers ont en moyenne 33 ans, tandis que l'âge moyen des ouvriers occupant un emploi régulier est de 28 ans. Si les ouvriers bénéficiant d'un emploi contractuel ou régulier ne présentent pas de gros écarts d'âge, la main-d'œuvre recherchant de l'ouvrage sur les marchés journaliers appartient plus fréquemment à la tranche d'âge des 35 ans et plus. La relation entre ces deux variables est significative au seuil de 5%.

De plus, il existe une relation entre le statut de l'emploi et le niveau d'instruction des ouvriers. En effet, les travailleurs ayant atteint le secondaire (voire le supérieur) se concentrent dans l'emploi régulier, tandis que les individus non scolarisés sont plus nombreux parmi les journaliers. La relation entre ces deux variables est une nouvelle fois significative au seuil de 5%. Par ailleurs, bien que l'hypothèse d'indépendance du statut religieux ou de caste et du type d'emploi occupé par les travailleurs ne puisse pas être rejetée au seuil de 10%, les musulmans sont plus souvent journaliers que bénéficiaires d'un emploi régulier. En outre, bien que minoritaires, les ouvriers appartenant aux castes les plus élevées dans la hiérarchie sociale sont également plus représentés dans les emplois réguliers.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

De plus, les droits sur le sol détenus par l'individu sont aussi liés au type emploi qu'il occupe. Le test d'indépendance de ces deux variables est rejeté au seuil de 10%. Parmi les journaliers, plus de 50% des migrants appartiennent à des familles ne possédant pas de terre. L'emploi régulier concerne également plus souvent des travailleurs sans terre, mais aussi fréquemment des migrants issus de la paysannerie marginale. En revanche, les travailleurs appartenant à une famille possédant une petite exploitation occupent plus fréquemment un emploi contractuel.

En lien avec les droits sur le sol, la situation d'endettement vis-à-vis des usuriers au village est surtout liée à la présence sur les marchés journaliers, les ouvriers bénéficiant d'un emploi contractuel ou régulier ayant moins souvent recours à ces usuriers. La participation au marché du travail agricole est également plus fréquente parmi les journaliers ou les ouvriers occupant un emploi contractuel. Elle est plus rare, en revanche, pour ceux qui travaillent pour le compte d'un promoteur immobilier ou d'une entreprise sous-traitante. Enfin, au moment où notre enquête a été menée, plusieurs districts de la région du Bihar ont subi des inondations suite à un volume de précipitations important en pleine période de mousson. Relativement aux travailleurs occupant un emploi contractuel, les journaliers et surtout les ouvriers occupant un emploi régulier sont plus souvent originaires des districts confrontés à ces intempéries.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 33 : Tris croisant le statut de l'emploi et les caractéristiques socioéconomiques des travailleurs

	Contractuel	Journalier	Régulier	Total
Classe d'âge (**)				
Moins de 25	38,5	17,3	34,3	31,3
De 25 à 34	37,7	42,7	45,7	40,4
35 et plus	23,9	40,0	20,0	28,3
Niveau d'instruction (**)				
Non scolarisé	31,5	40,0	25,7	33,3
jardin d'enfants	4,6	6,7	0,0	4,6
primaire	14,6	8,0	5,7	11,3
cours moyen	13,1	14,7	17,1	14,2
second degré	30,8	26,7	28,6	29,2
second degré supérieur	5,4	4,0	22,9	7,5
Statut social (n.s.)				
Musulman	*22,3*	*29,3*	*11,4*	*22,9*
Hindou	*77,7*	*70,7*	*88,6*	*77,1*
Castes répertoriées	*30,0*	*37,3*	*34,3*	*32,9*
Tribus répertoriées	*5,38*	*2,7*	*0,0*	*3,8*
OBC	*32,31*	*26,7*	*47,1*	*31,2*
Castes supérieures	*10,0*	*4,0*	*17,1*	*9,1*
Droits sur le sol (**)				
Sans-terre	28,5	50,7	37,1	36,7
Moins de 1 acre (0,5 acre)	39,2	26,7	42,9	35,8
De 1 acre à 2,5 acre (1 ha.) (1,6 acres)	13,1	9,3	11,4	11,7
Plus de 2,5 acre (7,2 acres)	19,2	13,3	8,6	15,8
Précipitation dans le district d'origine				
District inondé	28,5	42,7	60,0	37,5
District non inondé	71,5	57,3	40,0	62,5
Statut d'endettement (***)				
Endetté auprès d'un usurier local	6,2	20,0	5,7	10,4
Non endetté	93,9	80,0	94,3	89,6

** significatif à 10% ; ** significatif à 5% ; *** significatif à 1% ;(n.s.) non significatif*

Cette analyse des déterminants du type d'emploi occupé par les travailleurs est instructive, mais elle doit se prolonger dans le cadre d'une modélisation qui permet de mesurer l'impact des variables explicatives toutes choses égales par ailleurs. On poursuit donc cette recherche en construisant un modèle qui a pour objectif de rechercher les facteurs qui influencent l'occupation du travailleur. Nous recherchons dès lors les facteurs qui influencent le type d'emploi occupé par les ouvriers du bâtiment en contrôlant l'effet des autres variables susceptibles d'influencer le choix de l'emploi. Dans la mesure où la variable expliquée est qualitative polytomique (elle présente trois modalités différentes), nous recourons à une estimation des facteurs explicatifs en utilisant un modèle de type *logit* multinomial. La spécification des modèles multinomiaux peut être obtenue à partir d'un modèle théorique de choix probabiliste, qui consiste à maximiser une fonction d'utilité aléatoire[48].

[48] Cette partie est développée d'après l'exposé d'A. Thomas (2000 : p. 99-101).

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

A. Présentation du modèle théorique

Soit une population d'agents économiques rationnels, faisant face à un certain nombre d'emplois (un seul type d'emploi doit être choisi). Chaque emploi procure un niveau d'utilité distinct (suivant ses différentes caractéristiques : salaire, stabilité, intensité de travail, *etc.*). Le travailleur choisit son emploi de façon à maximiser son utilité. Cependant, du fait d'une perception imparfaite de la qualité des différents emplois, ou parce que le problème de maximisation est trop complexe pour fournir un niveau exact d'utilité attaché à chaque emploi, on suppose que l'utilité est une fonction aléatoire des attributs de l'emploi. Soit un ensemble de m + 1 emplois, dont les attributs sont regroupés dans un vecteur de variables observables x_j, j = 0,1,…, m. On note U_j, l'utilité indirecte associée à l'occupation de l'emploi j, qui est fonction des attributs par la relation :

$U_j = v(x_j) + \varepsilon_j$ (1)

où ε_j est une variable aléatoire représentant les erreurs de perception et/ou d'optimisation du travailleur, supposées indépendantes de x_j et v(.) est une fonction continue et déterministe. Le problème du travailleur se transpose alors en univers aléatoire : choisir l'emploi j lui procurant la plus grande utilité indirecte aléatoire $U(x_j, \varepsilon_j)$. On introduit une variable indicatrice, égale à 1 si l'emploi j est choisi, 0 sinon. La règle de décision est alors :

$y_j = 1$ si $U_j = \max (U_0, U_1, \ldots, U_j, \ldots U_m)$, 0 sinon.

Il s'agit d'estimer la probabilité de choisir l'un des emplois. Si par exemple l'emploi 1 est choisi, l'utilité procurée par cet emploi est supérieure à l'utilité procurée par tous les autres emplois alternatifs. En remplaçant les termes U_j par leur expression dans l'équation (1) ci-dessus, la probabilité de choisir l'emploi va s'exprimer de la façon suivante :

$$\begin{aligned}
&\Pr(y_1 = 1) = \Pr(U_1 > U_0, U_1 > U_2, \ldots, U_1 > U_m) \\
&= \Pr(v(x_1) + \varepsilon_1 > v(x_0) + \varepsilon_0, v(x_1) + \varepsilon_1 > v(x_2) + \varepsilon_2, \ldots, v(x_1) + \varepsilon_1 > v(x_m) + \varepsilon_m \\
&= \Pr(\varepsilon_0 < v(x_1) - v(x_0) + \varepsilon_1, \varepsilon_2 < v(x_1) - v(x_2) + \varepsilon_1, \varepsilon_m < v(x_1) - v(x_m) + \varepsilon_1
\end{aligned}$$

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

On suppose que les termes ε_0, ε_1, …, ε_m sont indépendamment et identiquement distribués avec une fonction de répartition F(.) sur l'ensemble des réels, et une densité f(.). Dans le cas général et quel que soit $j \neq k$, la probabilité ci-dessus peut s'écrire :

$$\Pr\left[y_j = 1\right] = \Pr\left[\varepsilon_k > \varepsilon_j + v(x_j) - v(x_k)\right] = \int_{-\infty}^{+\infty} \prod_{k \neq j} F(\varepsilon_j + v(x_j) - v(x_k)) f(\varepsilon_j) d\varepsilon_j$$

Si l'on adopte la loi des valeurs extrêmes de type I, définie par :

$$F(\varepsilon_j) = \exp\left[-\exp(-\varepsilon_j)\right]$$
$$f(\varepsilon_j) = \exp\left[-\varepsilon_j - \exp(-\varepsilon_j)\right]$$

alors l'expression de la probabilité l'emploi j se simplifie et on obtient :

$$\frac{\exp\left[v(x_j)\right]}{\sum_{k=0}^{m} \exp\left[v(x_k)\right]}$$

On peut alors aboutir à l'expression du logit multinomial en faisant l'hypothèse de linéarité de la fonction v(.) par rapport aux variables x.

Pour chacun des individus i = 1, 2, 3, …, n, la variable endogène, notée y_i peut prendre 3 modalités, telles que j,k = 0, 1, 2. Chacune des j probabilités s'exprime de la manière suivante :

$$p\left(y_i = j\right) = \frac{\exp\left(X_i \beta_j\right)}{1 + \sum_{k=1}^{2} \exp(X_i \beta_k)} \quad \text{pour } j = 1, 2$$

$$p\left(y_i = 0\right) = \frac{1}{1 + \sum_{k=1}^{2} \exp(X_i \beta_k)} \quad \text{pour } j = 0$$

où Xi représente un vecteur de variables explicatives et βi le vecteur des coefficients à estimer pour chaque modalité de la variable endogène. En prenant pour référence l'emploi « contractuel », un paramètre sera estimé pour chacun des deux autres types d'emploi. Si l'on définit dij comme une variable binaire égale à 1 lorsque l'individu choisit l'alternative j, 0 sinon, il est possible d'écrire la log vraisemblance sous la forme :

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

$$\ln = \sum_{i}\sum_{0}^{2} d_{ij} \ln P(Y_i = j)$$

B. Estimation des effets des caractéristiques individuelles et familiales sur le choix de l'emploi

La variable expliquée (y_i) correspond au type d'emploi occupé par les travailleurs. Cette variable peut prendre trois modalités : emploi journalier, contractuel ou régulier. Les résultats confirment l'impact de l'âge des ouvriers sur le type d'emploi occupé dans le bâtiment. Le secteur de la construction exige un niveau de force physique qui peut être liée à l'âge de l'ouvrier. Ainsi, les coefficients mesurant l'effet de l'âge sur le type de participation des travailleurs ont bien le signe attendu dans la mesure où les emplois ne se caractérisent pas par le même degré d'intensité du travail. La probabilité d'occuper un emploi journalier plutôt qu'un emploi contractuel est associée positivement à l'appartenance à la classe d'âge la plus élevée (Tableau 34). En revanche, les ouvriers les plus âgés ont une moindre probabilité d'occuper un emploi régulier plutôt qu'un emploi contractuel. Cette relation n'est cependant pas significative au seuil de 10%.

Par ailleurs, le statut social des travailleurs influence également l'assignation des travailleurs aux emplois. Relativement aux hindous de haut statut de caste, les musulmans ont une probabilité plus élevée d'occuper un emploi journalier plutôt qu'un emploi contractuel. Néanmoins, le groupe social d'appartenance n'influence pas la probabilité qu'un travailleur occupe un emploi régulier plutôt qu'un emploi contractuel[49]. Si l'exercice d'un emploi manuel dans le bâtiment peut être vécu comme un déclassement par un hindou de caste de rang élevé, il existe une hiérarchie au niveau des emplois qui les conduit à privilégier les emplois les plus stables et à éviter le marché du travail journalier, celui-ci étant réservé aux musulmans ou aux castes de bas statut.

Le bâtiment est *a priori* un secteur qui absorbe en grande partie une main-d'œuvre faiblement qualifiée et constitue de ce fait une opportunité économique pour les travailleurs ayant un faible niveau de scolarité. La probabilité d'occuper un emploi régulier plutôt qu'un emploi contractuel est plus élevée pour les travailleurs qui ont atteint le niveau secondaire supérieur. L'effet de l'instruction s'avère statistiquement significatif à ce niveau, mais pas pour les niveaux inférieurs. Cela traduit le fait que la maîtrise de la lecture et du calcul permet aux ouvriers d'accéder à des

[49] Il est possible en effet que certaines castes artisanales se retrouvent concentrées dans des métiers pour lesquelles elles sont spécialisées.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

tâches de responsabilité sur les chantiers qui ne sont pas ouvertes aux travailleurs illettrés. Par ailleurs, l'instruction facilite l'apprentissage d'un métier, car elle accroît la capacité à apprendre. Dès lors, le niveau d'instruction peut influencer le choix d'occuper un emploi qui va permettre au travailleur de suivre une formation sur le tas auprès de l'employeur.

On peut également analyser l'effet des droits sur le sol sur le type d'emploi occupé par le travailleur. Les résultats de l'estimation suggèrent que la détention de terre est positivement associée à la probabilité d'occuper un emploi contractuel plutôt qu'un emploi journalier. En revanche, la détention de terre n'a pas d'incidence sur la probabilité d'occuper un emploi régulier plutôt qu'un emploi contractuel. Ainsi, les travailleurs qui possèdent un lopin de terre n'arbitrent pas entre les emplois les plus stables d'une part et les emplois journaliers d'autre part. L'accession à un emploi auprès d'un intermédiaire du travail ne semble pas s'opposer à la possibilité de participer au travail agricole familial. Les travailleurs qui possèdent des droits sur le sol s'auto-sélectionneraient dans les emplois contractuels plutôt que dans l'emploi régulier. La détention de terre est négativement associée à l'occupation d'un emploi régulier, bien que l'effet ne soit pas statistiquement significatif. En revanche, relativement aux travailleurs possédant des terres, les travailleurs sans-terre ont une probabilité plus élevée d'occuper un emploi journalier, plutôt qu'un emploi contractuel.

Par conséquent, l'hypothèse selon laquelle les travailleurs possédant des terres choisissent leur emploi en fonction d'une éventuelle contrainte de temps doit être nuancée. Elle n'implique pas nécessairement que les travailleurs choisissent les emplois offrant la plus grande autonomie en matière de temps de travail. On peut supposer que l'interruption de l'activité en ville peut être négociée par le travailleur avec son employeur lorsqu'il occupe un emploi contractuel. On peut prolonger l'analyse en examinant si la vulnérabilité du travailleur dans sa région d'origine a partie liée avec le type d'emploi qu'il occupe en ville. La provenance d'un district soumis à de fortes précipitations au moment de l'enquête augmente les probabilités d'occuper un emploi régulier ou de rechercher de l'ouvrage sur le marché du travail journalier, plutôt que d'occuper un emploi contractuel. Ce résultat confirme l'intuition que la décision de migrer peut être impulsée par les conditions climatiques, celles-ci contraignant les ruraux à rechercher de l'ouvrage en ville. Néanmoins, la présence d'intempéries dans les districts d'origine des ouvriers est positivement associée et de façon significative à l'occupation d'un emploi régulier. Par conséquent, l'insertion dans un emploi auprès d'un promoteur peut être perçue comme un moyen

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

de pallier durablement les aléas climatiques auxquels sont soumis les travailleurs dans leurs régions d'origine.

Tableau 34 :
Estimation du choix occupationnel

Modèle multinomial	Contractuel	Journalier β_i	Régulier β_i
Moins de 25 (Réf.)	(Réf.)		
De 25 à 34		0,94**	0,16
35 et plus		1,43***	-0,02
Non scolarisé (Réf.)			
Maternelle		-0,04	-35,25
Primaire	(Réf.)	-0,65	-0,93
Cours moyen		0,38	0,23
Second degré		0,32	-0,14
Second degré supérieur		0,12	1,78**
Musulman (Réf.)	(Réf.)		
Castes et tribus répertoriées		-0,11	0,44
OBC		-0,39	0,30
Castes supérieures		-1,51**	0,72
Sans-terre (Réf.)	(Réf.)		
Moins de 1 acre (0,5 acre)		-0,85**	-0,16
De 1 acre à 2,5 acres (1 ha,) (1,6 acres)		-0,55	-0,49
Plus de 2,5 acres (7,2 acres)		-0,52	-0,64
District non innondé (Réf.)	(Réf.)		
District innondé		0,60*	1,54***
Non Endetté (Réf.)	(Réf.)		
Endetté auprès d'un usurier		1,26*	-0,10
Constante		-1,13**	-2,26***
Log likelihood			-200,09661
Number of obs			240
LR chi2(44)			68,46
Prob > chi2			0,0000
Pseudo R2			0,1461

Enfin, la situation d'endettement de la main-d'œuvre vis-à-vis des usuriers locaux accroît la probabilité d'occuper un emploi journalier, plutôt qu'un emploi contractuel. Or, toutes choses égales par ailleurs, les travailleurs endettés devraient privilégier les emplois les plus stables, lesquels génèrent un flux de revenu continu qui favorise le remboursement de la dette contractée.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Conclusion

Au terme de cette analyse, plusieurs résultats peuvent être mis en évidence. En premier lieu, les travailleurs les plus instruits privilégient les emplois les plus stables offerts directement par les promoteurs immobiliers ou les entreprises sous-traitantes. Ensuite, les travailleurs issus des ménages agricoles se concentrent dans les emplois contractuels, ce qui suggère que les ouvriers occupant ce type d'emploi ne se heurtent pas à une contrainte quant au temps qu'ils devront consacrer au travail agricole. Toutefois, ces derniers privilégient plutôt les emplois contractuels que les emplois réguliers, les premiers leur permettant de rentrer plus facilement au village. De fait, les règles de distribution des travailleurs dans les différents statuts d'emploi relève en partie de l'auto-sélection des travailleurs dans ces différents emplois. La modélisation retenue indique clairement que les journaliers cumulent des traits suggérant l'existence de barrières à l'entrée des emplois contractuels et réguliers. En effet, ces travailleurs sont généralement moins instruits, plus âgés, issus de caste de faible statut, endettés au village et originaires de région ayant subi des intempéries.

Les explications par l'offre permettent d'interpréter les configurations migratoires des ouvriers qui accèdent à l'emploi contractuel ou régulier, notamment ceux qui possèdent un lopin de terre ou qui ont eu accès à l'instruction. Mais, elles n'expliquent pas la concentration des travailleurs endettés et sans-terre dans les emplois journaliers. Les conditions d'insertion des migrants dépendent aussi des pratiques de recrutement et de formation de la main-d'œuvre, lesquelles dérivent du type d'emploi auquel ils ont accès. Il s'agit alors d'inverser la perspective en mettant l'accent non plus sur les stratégies individuelles et familiales des migrants, mais plutôt sur le rôle joué par les employeurs sur la structuration du marché du travail, la segmentation de l'emploi et les pratiques de recrutement et de segmentation de la main-d'œuvre.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

TROISIEME PARTIE – UNE INTERPRETATION PAR LA DEMANDE DE LA VARIETE DES PROFILS MIGRATOIRES

La diversité des profils migratoires peut également s'interpréter en mettant l'accent sur les comportements des entreprises en matière de structuration des emplois et d'organisation de la production et du travail. Comprendre le fonctionnement du marché du travail des ouvriers du bâtiment requiert de mettre l'accent sur le rôle de l'emploi dans la structuration des conditions d'entrée de la main-d'œuvre, des flux de mobilité entre les différents emplois du bâtiment, puis entre le bâtiment et les autres secteurs de l'économie. La configuration des migrations et les trajectoires d'insertion sur le marché du travail dépendent du type d'emploi auquel les travailleurs ont accès et des possibilités de mobilités professionnelles que ceux-ci leur offrent.

Il s'agit en premier lieu de rendre compte des modifications des rapports de production prévalant dans le bâtiment en Inde. Le système de la promotion immobilière, dominé par des entreprises publiques puis privées, va progressivement se substituer aux formes de production artisanales fondées sur la caste. Afin d'organiser le recrutement et le contrôle de la main-d'œuvre, les promoteurs immobiliers vont recourir à des marchands de main-d'œuvre. Notre enquête suggère cependant que, dans le contexte de la capitale et des plus gros chantiers de construction, le rôle d'une partie de ces intermédiaires s'est élargi dans la mesure où ces anciens ouvriers de métiers prennent une part active dans la production et nouent des relations étroites avec les promoteurs immobiliers et les entreprises sous-traitantes. Nous examinons, dans le chapitre 6, les facteurs qui contribuent à renforcer le rôle de ces intermédiaires s'intercalant entre les entreprises d'une part et la main-d'œuvre d'autre part.

Le chapitre 7 vise à approfondir la description des différents emplois occupés par les ouvriers du bâtiment. L'emploi est différencié suivant trois lignes de force. Tout d'abord, l'accès à l'emploi est placé principalement sous le contrôle des intermédiaires de sorte que les emplois contractuels constituent la modalité d'embauche prédominante. Les promoteurs immobiliers et leurs sous-traitants recrutent directement une partie de la main-d'œuvre en offrant des emplois réguliers. Le recrutement, l'organisation de la formation de la main-d'œuvre et le système de validation des

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

qualifications sous la tutelle des intermédiaires de métier structurent le fonctionnement du marché du travail, c'est-à-dire les conditions d'entrée de la main-d'œuvre dans l'emploi et les possibilités de mobilité professionnelle dans le segment d'emploi regroupant les emplois contractuels et réguliers.

Ensuite, la segmentation du marché du produit opposant l'artisanat local d'un côté, et le système de la promotion immobilière de l'autre, explique l'existence d'un autre système d'emploi. Les travailleurs indépendants répondent à une demande locale, tandis que le système de la promotion se concentre sur les plus grands chantiers. Ainsi, en dehors du champ d'action des plus gros chantiers de construction, des travailleurs indépendants offrent leurs services à une demande locale pour des travaux d'entretien et de rénovation. Ces travailleurs se regroupent sur de véritables marchés du travail « physiques », organisant la mise en relation entre les clients et leurs prestataires de services. Enfin, ces « marchés rencontres » ne constituent pas uniquement des points de contact de la population avec l'artisanat local. Les migrants récemment arrivés en ville aboutissent également sur ces « trottoirs du travail » et vont constituer un vivier de travailleurs journaliers pour les plus grands chantiers de construction. Un troisième facteur de différenciation des emplois émerge : la différenciation de l'emploi dérive dans ce cas du recours à des emplois journaliers.

L'analyse des facteurs qui structurent les différentes formes d'emploi occupées par les ouvriers du bâtiment aboutit, dans un deuxième temps, à une description des modalités d'insertion des ouvriers dans ce secteur et des possibilités de mobilité entre les différents types d'emploi repérés. Nous précisons les conditions d'insertion de la main-d'œuvre à l'entrée dans le bâtiment, les principales étapes de la carrière des ouvriers du bâtiment et, enfin, les limites à la mobilité professionnelle des ouvriers du bâtiment entre les emplois. L'accent sera mis sur les dispositifs de médiation sur le marché du travail. Il s'agira de préciser la correspondance entre les modalités de mises en relation des travailleurs aux emplois et le type d'emploi occupé par les travailleurs.

L'un des principaux résultats tirés de notre enquête est que la structuration de l'emploi est adossée à deux principaux ports d'entrée de la main-d'œuvre, lesquels contribuent à organiser de façon radicalement différente le drainage de la main-d'œuvre rurale vers les emplois du bâtiment. Les « trottoirs du travail » correspondent à un dispositif qui permet à la main-d'œuvre d'accéder à l'emploi journalier, tandis que l'obtention des emplois par l'entremise des intermédiaires du travail nécessite le recours à la recommandation de l'entourage (Chapitre 8).

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

En nous appuyant sur les théories de la segmentation du marché du travail et les analyses conventionnalistes des dispositifs de coordination sur le marché du travail, nous serons en mesure de comprendre les règles de fonctionnement générales du marché du travail des ouvriers du bâtiment, c'est-à-dire les raisons de la coexistence de différents types d'emploi et de formes institutionnelles différenciés organisant les mobilités de la main-d'œuvre rurale vers les emplois urbains. Nous mettrons ainsi en avant les principes de reproduction de chacune de ces institutions migratoires (Chapitre 9).

© 2012 Tous droits réservés.

http://doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 6 – L'EVOLUTION DES RAPPORTS DE PRODUCTION DANS LE BATIMENT

Introduction

Jusqu'au 19ème siècle, l'activité de construction relève de l'artisanat et les principaux métiers du bâtiment sont dominés par des castes. Le recrutement des artisans s'effectue exclusivement au sein de la communauté, tandis que l'apprentissage du métier se situe dans un contexte familial : les apprentis acquièrent les savoir-faire sur le tas, tout en travaillant auprès de leurs aînés. Le développement du système de la promotion immobilière publique, d'abord à l'initiative du pouvoir colonial, puis de celle de l'Etat indépendant, va s'accompagner d'une déqualification progressive du travail dans le secteur de la construction. Les artisans vont être dépossédés de leurs savoir-faire, tandis que les ingénieurs et les techniciens prendront la direction des opérations sur les chantiers de construction. Les besoins en main-d'œuvre et la nécessité de contrôler la force de travail vont favoriser le recours à des intermédiaires chargés de mobiliser la main-d'œuvre dans les campagnes, pour organiser sa venue sur les chantiers et contrôler les travailleurs sur place. Aujourd'hui, les intermédiaires ont non seulement une activité de recrutement, mais ils travaillent également sur les chantiers. Ils doivent organiser le renouvellement quantitatif de leurs équipes, mais organiser dans le même temps la formation des ouvriers constituant leurs équipes. Dès lors, les relations entre entreprises et intermédiaires sont renforcées, ces derniers s'installant en ville.

I. Développement du système de la promotion et du « contract labour »

Le changement dans le procès de production du bâtiment se caractérise par le passage d'un mode de production artisanal de petite envergure à un système de production s'appuyant sur une cascade d'acteurs. L'analyse de ce processus de transformation est menée par K.N. Harilal et M. Andrews (2002), dans le contexte du Kerala (Etat situé au sud de l'Inde). Néanmoins, leur analyse peut être réinvestie dans le cadre d'une présentation plus générale des transformations ayant affecté le secteur de la construction à l'échelle du pays.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

A. Les castes artisanales

Les techniques de production artisanales prévalant dans le bâtiment reposent sur des savoir-faire maîtrisés par certaines castes. Dans une société régi par le système de caste, les castes (ou plus précisément les *jati*) sont spécialisées dans des activités traditionnelles. Parmi ces castes, figurent des artisans et, en particulier, des formes d'artisanat caractéristiques du secteur de la construction (charpenterie, maçonnerie, ferronnerie, etc.). Les pratiques et les modalités de la production sont codifiées par des règles coutumières qui déterminent, entre autres, le choix des matériaux ou celui de la période de production. Au niveau du village, l'activité de ces artisans s'inscrit dans un système d'échange de services généralisé, dans lequel les prestations et contre-prestations se déroulent en dehors de tous rapports marchands. L'économie villageoise est encastrée dans la sphère sociale.

La caste de naissance détermine l'assignation de l'individu à un métier et façonne la division sociale du travail, tandis que les règles de réciprocité et les obligations associées déterminent la circulation des biens et services produits par la communauté. Les conditions d'entrée dans le métier, le système d'apprentissage des savoirs et techniques, le calendrier de l'activité, l'usage des matériaux sont prescrits par des règles qui encadrent l'activité des artisans et leur contrôle sur les apprentis, auxquels ils sont souvent liés par des liens de parenté. K.N. Harilal et M. Andrews (2002) font le constat de la disparition de ces formes artisanales et s'interrogent sur la façon dont le capitalisme a contribué à la rupture des liens entre les propriétaires de bâtiment d'une part et les artisans de la construction d'autre part, pour s'immiscer dans l'activité de construction.

B. L'introduction du système de la promotion immobilière

Le renouvellement des modes de production et de mobilisation du travail remonte au tournant du vingtième siècle, lorsque le pouvoir colonial a cherché à promouvoir l'activité des promoteurs immobiliers dans la réalisation des travaux publics. Un mouvement de réformes sociales a progressivement favorisé la disparition des formes traditionnelles de mobilisation de la main d'œuvre sur les chantiers (recul du travail forcé, disparition de l'esclavage, affaiblissement des restrictions à la mobilité et à l'entrée dans le métier). L'impulsion donnée s'est alors traduite par des difficultés à pourvoir aux besoins de recrutement et par la nécessité d'instituer de nouvelles pratiques de gestion de la main d'œuvre, de façon à substituer aux formes de contrôle traditionnelles s'appuyant sur des liens de proximité de caste, un système de mobilisation de la

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

main d'œuvre garantissant le contrôle et la discipline de la main-d'œuvre sur les chantiers de construction : le « *contract system* » (K.N. Vaid, 1995).

Le département central de travaux publics (au niveau central) et les départements étatiques de travaux publics (au niveau des provinces) ont pour mission d'assurer la construction de bâtiments, la réparation et la maintenance des infrastructures publiques (ponts et chaussées). Pour répondre aux nouveaux besoins d'infrastructures, le département d'Etat des travaux publics a cherché à attirer la main d'œuvre en augmentant le niveau des rémunérations. Si une main d'œuvre journalière était disponible en ville, le contrôle de la qualité et de l'intensité du travail était plus difficile du fait du changement d'échelle des chantiers. L'augmentation des coûts de supervision a favorisé le recours aux promoteurs privés pour les travaux publics. La responsabilité de la main-d'œuvre a été transférée aux agents recruteurs dont le rôle était de mobiliser la main d'œuvre, de superviser le déroulement du travail, d'organiser le système de rémunération, le promoteur ayant pour tâche de coordonner les activités de production. Ce sont les contremaîtres recrutés directement par les promoteurs qui assurent la direction technique des opérations de production. Progressivement, le « *contract system* » s'est étendu à des projets financés par des fonds privés.

C. La relation entre promoteurs et agents recruteurs

L'instauration de la promotion a contribué successivement à modifier les formes d'organisation du procès de production dans le secteur de la construction, puis les modalités de recrutement et de contrôle de la main d'œuvre. Elle associe le développement de l'industrie de la construction, au recours à une main d'œuvre ouvrière issue essentiellement des campagnes. La nécessité de répondre aux besoins quantitatifs en main d'œuvre et les difficultés croissantes liées au management et au contrôle de la force de travail ont alors favorisé l'apparition d'intermédiaires sous-traitants s'intercalant entre les promoteurs et la main-d'œuvre et ayant pour fonction d'assurer le recrutement des équipes de travail et de contrôler les travailleurs durant le chantier.

L'organisation de la production sur les chantiers consiste, pour les promoteurs, à coordonner les groupes de travailleurs animés par les agents recruteurs, tout au long du projet et selon des temporalités variées. L'utilisation des marchands de main-d'œuvre est une pratique qui émerge sous l'administration britannique. Cette fonction était auparavant assurée par le pouvoir politique et colonial. Avec la disparition de l'administration coloniale, les promoteurs indiens ont eux

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

aussi mobilisé les services des agents recruteurs (C. Bates, 1999). Cette pratique se prolongera bien après l'accession de l'Inde à l'indépendance.

D. Le rôle des agents recruteurs

Travaillant pour le compte des promoteurs, l'agent recruteur est chargé de l'acheminement des travailleurs, de superviser le travail et de veiller à la stabilité des ouvriers durant la période de travail. L'intermédiaire était aussi responsable d'assurer le logement et de fournir la nourriture à l'ensemble des travailleurs acheminés. Dans ces conditions, les fonctions de recrutement et de supervision de la main-d'œuvre sont concentrées dans les mains d'une seule catégorie d'acteurs. Partageant le plus souvent la caste et l'origine géographique des ouvriers, ces agents recruteurs trouvent assez facilement de la main-d'œuvre en région rurale, du fait de la saisonnalité de l'activité agricole. Une fois contacté par le promoteur, ils lancent leur campagne de recrutement. L'enveloppe financière qu'ils reçoivent du promoteur leur permet d'accorder des avances aux candidats à la migration. Ces avances monétaires constituent le levier principal de recrutement de la main-d'œuvre. Ce système permet aux travailleurs ruraux d'obtenir des ressources monétaires d'autant plus utiles que l'emploi agricole vient à manquer, que les conditions d'accès au crédit dans les campagnes sont difficiles et que les ménages ruraux font déjà face à un niveau d'endettement important auprès des usuriers locaux.

Lorsque l'activité sur le chantier se prolonge, le travailleur touche un salaire fixé sur la base du taux de salaire journalier de référence, du nombre de journées de travail accomplies et de la comptabilisation des heures supplémentaires effectuées (lorsque ces dernières sont payées par l'employeur). Durant la période de travail, le salaire n'est jamais distribué totalement : l'agent recruteur distribue périodiquement les sommes nécessaires à l'entretien des travailleurs et tient un registre des paiements effectués. Le reliquat non dépensé est accumulé et remis au travailleur lorsque celui-ci rentre au village. Certains agents recruteurs ponctionnent une commission sur salaire en contrepartie de l'emploi accordé au travailleur.

Outre qu'il facilite la mobilisation de la main-d'œuvre, le système d'avance constitue également un moyen de stabiliser les ouvriers durant la période de travail. Lorsque la période d'emploi est trop courte, le travailleur peut ne pas être en mesure de rembourser la totalité des sommes d'argent versées par l'agent recruteur. L'ouvrier est alors en situation de servitude pour dette vis-à-vis de son employeur. Les dettes accumulées peuvent réduire la capacité des ouvriers à quitter

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

le chantier pour retourner au village ou pour travailler auprès d'un autre employeur. Ces formes d'emploi de servitude pour dette rappellent les formes d'embauche traditionnelle très fréquentes dans le secteur agricole (J. Breman, 1996).

L'employeur doit toutefois s'assurer que les ouvriers ne quitteront pas le chantier prématurément. Pour se prémunir du risque de ne pas recouvrir les avances de fonds accordées aux travailleurs, les marchands de main-d'œuvre recrutent au sein de leur entourage (dans leur village ou dans la famille élargie) (A. Bhukhut, 2005). Cette proximité avec les travailleurs leur permet plus facilement de distribuer des ordres, de surveiller la main-d'œuvre et de s'assurer de la fidélité des travailleurs constituant leur équipe. L'emploi auprès des agents recruteurs associe aux rapports de production sur les chantiers une culture partagée par les travailleurs et ancrée sur le mode de vie villageois (V. Fièvre, 1996).

Ainsi, le recours aux agents recruteurs constitue d'abord un moyen de mobiliser la main-d'œuvre dans les régions rurales et contribue à la formation de filières migratoires organisées par les employeurs. En second lieu, l'utilisation des marchands de main-d'œuvre s'est imposée comme dispositif de contrôle de la main-d'œuvre sur les chantiers. Leur mobilisation se justifie lorsque le travail devient plus complexe et que l'introduction d'un niveau hiérarchique supplémentaire entre l'employeur et la main-d'œuvre rend moins coûteuse la supervision de la main-d'œuvre (A. De Janvry *et alii*, 1991). De plus, l'utilisation des agents recruteurs est également motivée par la recherche d'une plus grande flexibilité externe du travail. Les coûts d'ajustement de l'emploi à la production sont supportés par les agents recruteurs et leurs ouvriers. Les emplois proposés à la main-d'œuvre se terminent dès que le travail prévu est accompli. Dès lors, le coût de l'ajustement des effectifs aux variations de l'activité se répercute en cascade le long d'une chaîne qui lie d'abord les donneurs d'ordres aux intermédiaires, puis ces derniers à la main-d'œuvre.

Enfin, l'utilisation des agents recruteurs permet aux promoteurs immobiliers de contourner les dispositifs institutionnels protégeant la main-d'œuvre à statut. Pour répondre à des appels d'offre publics, les promoteurs doivent se soumettre à une procédure d'enregistrement administrative. Cette procédure est assortie d'engagements concernant le respect de la législation sur le salaire minimum, sur la protection sociale des travailleurs et l'amélioration des conditions de travail. Dans ces conditions, le régime de mobilisation de la main d'œuvre se caractérise par l'organisation, du fait du patronat, de la sortie du plus gros des relations d'emploi du cadre contraignant imposé par la régulation encadrant les relations salariales dans le secteur organisé.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Ainsi, G. Heuzé précise que « *le système sert à contrôler les travailleurs. Les entrepreneurs recherchent d'abord des travailleurs non qualifiés, peu exigeants et disponibles* (1987: p.37). On insiste ici sur l'indifférence des employeurs quant à la qualité de la main-d'œuvre mobilisée par les agents recruteurs.

II. L'évolution du rôle des intermédiaires du travail

A. Deux principaux types d'intermédiaires dans le bâtiment

K.N. Vaid (1999) distingue deux principaux types d'intermédiaires travaillant pour le compte des promoteurs : les « *labour contractor* » et les « *job contractor* ». Le promoteur confie le recrutement et le contrôle de la main-d'œuvre au premier. En revanche, les seconds ne sont pas simplement des recruteurs, ils travaillent également sur les chantiers dans leurs domaines d'expertise. Deux systèmes d'emploi spécifiques sont adossés à ces deux types de rapports de sous-traitance: le « *contract labour* » et le « *job labour* ». Le « *contract labour* » concerne les ouvriers recrutés par les intermédiaires marchands de main d'œuvre au moment requis, à un taux de rémunération stipulé et pour une période déterminée. Le « *job contract* » concerne quant à lui les travailleurs qui dépendent et assistent un professionnel qualifié et spécialisé, qui effectue une tâche spécifique dans les conditions fixées par le donneur d'ordres.

Au début des années 80, 50 à 60% des ouvriers du bâtiment sont sous le contrôle des agents recruteurs à Delhi (L.R. Jagga et S. Grover, 1993). Cependant, le pouvoir de marché de ces agents recruteurs semble bien avoir décliné depuis. A. Singh (1999) observe en effet que seuls 5% des ouvriers enquêtés à Delhi doivent l'obtention de leur emploi à cette catégorie d'intermédiaires (les « *labour contractor* »). Selon notre enquête, 5% des ouvriers sur les chantiers déclarent également travailler pour un agent recruteur partageant la même origine régionale. Ainsi, la plupart des ouvriers travaillent pour une catégorie d'intermédiaire basée en ville avec laquelle ils ne nouent pas de relation de proximité autre que professionnelle. Finalement, l'influence des agents recruteurs s'est réduite sur les chantiers de grande échelle de la capitale à partir des années 80 et jusqu'au moment où nous avons mené notre enquête. Du moins, c'est une autre catégorie d'intermédiaire qui prédomine aujourd'hui, celle qui prend une part plus active dans la production et qui ne partage plus de liens de proximité (familial ou

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

régional) avec la main-d'œuvre. Dans la section suivante, nous chercherons à identifier les raisons de ce changement.

B. Analyse économique du recours à l'intermédiation

Les motifs pour lesquels les promoteurs et les entreprises spécialisés sous-traitent la gestion de la main-d'œuvre aux intermédiaires restent les mêmes selon qu'il s'agit d'agents recruteurs ou d'intermédiaires de métier. Le contournement de la législation du travail, la flexibilité de la main-d'œuvre et l'externalisation de la gestion et du contrôle de la main-d'œuvre constituent encore les ressorts de la généralisation du recours à l'intermédiation dans le bâtiment. Cependant, le choix de recourir à un intermédiaire de métier plutôt qu'à un agent recruteur dépend de l'évolution des conditions de production. Avant de spécifier les facteurs qui ont œuvré à la prédominance des seconds sur les premiers, nous cherchons à préciser ce qui distingue la nature des relations nouées entre les entreprises et ces différentes catégories d'intermédiaires.

Dans cette perspective, nous mobilisons l'analyse des rapports de sous-traitance entre donneurs d'ordres et entreprises sous-traitantes mené par B. Baudry (1994) et l'adaptons au cas particulier de la sous-traitance de la gestion de la main-d'œuvre à différentes catégories d'intermédiaires du travail. En croisant deux critères, à savoir, la durée de la relation entre le donneur d'ordre et le sous-traitant et le degré d'implication du sous-traitant dans la production, l'auteur montre qu'il est possible de distinguer deux types d'intégration des sous-traitants :

- la quasi-intégration verticale : le donneur d'ordre maîtrise entièrement la conception du produit et la transmission de l'information s'effectue de manière verticale. La durée de la relation est généralement courte.
- La quasi-intégration oblique : la conception du produit est le fruit d'une collaboration entre le donneur d'ordre et le sous-traitant. Le premier précise les spécifications de la tâche à accomplir, mais la conception du produit est confiée au sous-traitant. Dans ce mode d'organisation, la relation de sous-traitance tend à se renforcer au cours du temps. Elle est le support d'investissements spécifiques, qui renforcent la nécessité d'établir des rapports de confiance dans la relation de sous-traitance.

Cette distinction est particulièrement opératoire pour saisir le rôle différencié joué par les intermédiaires auxquels les promoteurs confient le recrutement et le contrôle de la main-d'œuvre

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

(les agents recruteurs) d'une part et les intermédiaires de métier auxquels les promoteurs délèguent une partie de la production. Dans le premier cas, le rôle de l'agent recruteurs est de mobiliser la main-d'œuvre, c'est-à-dire de recruter les travailleurs, de contrôler leur activité, tout en s'assurant de son maintien sur le chantier durant le temps nécessaire.

Le niveau de qualification et de spécialisation professionnelle de la main-d'œuvre mobilisée par les agents recruteurs ne constitue pas un enjeu crucial pour les promoteurs. Il s'agit, avant tout, de satisfaire les besoins de recrutement de main-d'œuvre formulée par le donneur d'ordre. Ce dernier se charge ensuite de l'organisation des opérations. La « qualité » des travailleurs est de ne pas posséder de qualifications particulières. Ils sont interchangeables. La main-d'œuvre a également le statut de ressource inépuisable, dans la mesure où les régions rurales constituent de véritables réservoirs de main-d'œuvre. Enfin, compte tenu de la faible spécificité de la relation de sous-traitance, le promoteur n'a pas à établir de rapports de confiance avec les intermédiaires. Ces derniers sont eux-mêmes interchangeables.

Le recours aux intermédiaires spécialisés traduit en revanche une modification de la nature des liens noués entre les donneurs d'ordre et les intermédiaires. La production s'organise autour des rapports de sous-traitance entre les entreprises et les intermédiaires du travail. Les donneurs d'ordres confient une partie de la production : maçonnerie, plâtrage, ferraillage, coffrage et étayage, électricité, plomberie, carrelage et peinture. L'entreprise apporte les matériaux après avoir convenu du prix de vente et de la durée de la prestation. Toutefois, l'intermédiaire de métier doit être en mesure de livrer, en temps et lieu, une prestation dans les termes fixés par le maître d'œuvre. Dans la mesure où le produit de l'intermédiaire travaillant sur le chantier est livré après l'établissement du contrat, il existe une incertitude sur la qualité de la prestation de l'intermédiaire. Comme le contrat de travail, le contrat de sous-traitance se révèle incomplet. Dès lors, la relation entre le promoteur et le sous-traitant nécessite l'instauration d'une relation de confiance entre les parties prenantes de la relation de sous-traitance. Dans la section suivante, nous tentons d'identifier les facteurs ayant impulsés le changement des rôles assurés par les intermédiaires du travail.

C. Les facteurs impulsant le changement au niveau du type d'intermédiation

Notre enquête suggère une tendance à la modification des rapports entre entreprises et intermédiaires du travail : elle fait ressortir en particulier une nouvelle répartition des tâches

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

entre le donneur d'ordre et les intermédiaires. En effet, les chantiers de construction nécessitent une plus grande division du travail et une spécialisation professionnelle accrue. Initialement, le recrutement de la main-d'œuvre était confié aux agents recruteurs, tandis que la mise en œuvre du travail était assurée par les contremaîtres recrutés directement par les promoteurs. Les promoteurs confiaient ainsi le recrutement et le contrôle de la main-d'œuvre aux agents recruteurs. Or, ce type d'intermédiation ne correspond plus à celle que nous avons observée au cours de notre enquête. Nous présentons dans cette dernière section les facteurs qui concourent à ce qu'une forme d'intermédiation plus spécifiques, c'est-à-dire s'accompagnant d'un renforcement de la relation du fait d'investissements spécifiques, prennent le pas sur une forme d'intermédiation fondée sur une logique de flexibilité externe.

La spécificité du secteur du bâtiment est que la vente du produit est réalisée avant la conception du produit. L'aléa économique ne porte donc pas sur la réalisation de la vente sur le marché du produit, mais sur la possibilité d'accéder à une nouvelle demande. Par ailleurs, les promoteurs doivent répondre à une demande de plus en plus spécifique, ainsi qu'à des normes de qualité plus exigeantes sur le marché du produit. Ils doivent dès lors intégrer un savoir-faire technologique plus avancé (usines de retraitement des eaux, complexe de bureaux, chantier du métro). Ainsi, depuis deux décennies, les projets de construction sont devenus de plus en plus complexes et nécessitent l'intervention d'une multitude de corps de métiers spécialisés. La spécialisation des tâches et la plus grande division du travail ont été impulsées par la complexité accrue des projets de construction et la nécessité de répondre à une demande de plus en plus spécifique sur le marché du produit.

L'évolution des caractéristiques du marché du produit contribue à rendre plus spécifique la relation de sous-traitance (le sous-traitant doit répondre à un cahier des charges spécifique). Cette évolution n'implique pas seulement de mieux contrôler l'exécution du travail en introduisant un niveau intermédiaire de supervision de la main-d'œuvre (rôle externalisé par les promoteurs et les entreprises sous-traitantes au profit des agents recruteurs), mais également de modifier le contenu en travail en favorisant la spécialisation professionnelle des ouvriers et l'accès à un niveau de qualification plus élevé. En même temps que des tâches de plus en plus spécialisées ont été confiées aux intermédiaires, ces derniers ont été incités à assurer la formation de la main-d'œuvre.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Les emplois offerts par les intermédiaires de métiers sont certes moins souvent occupés par des ouvriers qualifiés qu'ils ne le sont dans le cas des emplois réguliers obtenus directement auprès des promoteurs immobiliers ou des entreprises sous-traitantes. Néanmoins, 40% des ouvriers constituant le vivier de main-d'œuvre des premiers sont qualifiés et se sont spécialisés dans un des métiers du bâtiment (tableau 35)[50]. Ensuite, 26% des ouvriers sont en formation (apprentis) ou en phase de validation des qualifications acquises dans le cadre de leur emploi (ouvriers semi-qualifiés). Enfin, un tiers de la main-d'œuvre travaillant pour le compte des intermédiaires de métier est constitué d'ouvriers non qualifiés.

Tableau 35 : Niveau de qualification des ouvriers suivant le type d'emploi occupé

	Emploi Contractuel	Emploi Journalier	Emploi Régulier	Total
Statut de qualification				
Ouvrier qualifié	40,0	21,3	68,6	38,3
Apprenti	12,3	18,7	14,3	14,6
Ouvrier semi-qualifié	13,9	2,7	5,7	9,2
Ouvrier non qualifié	33,9	57,3	11,4	37,9

Obtenant un emploi auprès d'un intermédiaire de métier, ces derniers vont bénéficier d'une formation sur le tas auprès d'un maître d'apprentissage, rôle assuré soit par un ouvrier qualifié ou par l'intermédiaire de métier lui-même. Cette formation élève le niveau de qualification des travailleurs, lesquels entrent comme apprenti dans le bâtiment, puis occupe le statut d'ouvrier semi-qualifié, avant d'accéder au rang d'ouvrier qualifié. Ayant atteint le rang d'ouvrier qualifié, certains ouvriers pourront bénéficier d'un emploi plus stable auprès des promoteurs ou de leurs entreprises sous-traitantes. Dans ces conditions, l'emploi contractuel constitue une étape transitoire permettant d'accéder à un emploi régulier, l'ouvrier suivant ainsi une trajectoire de mobilité professionnelle ascendante.

[50] Les tests du Chi2 correspondant aux tris croisés décrits dans les tableaux 35, 36 et 37 rejettent l'hypothèse d'indépendance entre le type d'emploi et le niveau de qualification, d'expérience ou la modalité d'apprentissage au seuil de 1%.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 36 : Expérience professionnelle des travailleurs suivant les emplois

	Emploi Contractuel	Emploi Journalier	Emploi Régulier	Total
Expérience				
Moins de 5	36,2	34,7	11,4	32,1
de 5 à 9 ans	33,1	20,0	48,6	31,3
10 et plus	30,8	45,3	40,0	36,7

Le tableau 36 confirme cette idée : les ouvriers bénéficiant d'un emploi auprès d'un intermédiaire de métier sont plus nombreux à cumuler une expérience professionnelle inférieure à cinq années par comparaison avec les ouvriers plus expérimentés ayant obtenu un emploi régulier. Ainsi, nous pouvons conclure que les emplois contractuels jouent le rôle de sas d'entrée dans le secteur de la construction pour les travailleurs inexpérimentés. Les travailleurs qui occupent un emploi contractuel déclarent plus souvent avoir appris leur métier auprès d'un *maître d'apprentissage* que les journaliers (Tableau 37). En revanche, l'apprentissage par le biais des proches et des collègues est plus fréquent pour cette dernière catégorie de travailleurs. Au final, c'est dans le cadre des emplois offerts par les intermédiaires de métier que s'organisent l'apprentissage du métier et la « transformation » de la main-d'œuvre afin de répondre aux besoins du système productif (N. Vaneecloo, 1982).

Tableau 37 : Modalités d'apprentissage suivant le type d'emploi occupé

	Emploi contractuel	Emploi journalier	Emploi régulier	Total
Mode d'apprentissage du métier				
Sur le tas	34,6	70,7	20,0	43,8
Famille&collègues	15,4	8,0	14,3	12,9
Maître d'apprentissage	50,0	21,3	65,7	43,3

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Conclusion

Au total, les changements prévalant sur le marché du produit se traduisent par la nécessité d'une modification des formes d'intermédiation. Le degré d'implication de l'intermédiaire dans le processus de production et la durée de la relation établie entre l'entreprise et l'intermédiaire s'en trouve ainsi modifiés. Il s'agit en effet d'accroître le degré de division du travail et d'organiser la formation de la main-d'œuvre. Ainsi, le recours aux marchands de main-d'œuvre trouvait son origine dans le contexte colonial et ressortait, par conséquent, de conditions historiques particulières. Le succès des agents recruteurs est dû à leur capacité à contrôler le travail et à intensifier les rythmes de production, afin d'accroître la productivité du travail. Il s'explique aussi par la nécessité de recruter d'importants contingents de main-d'œuvre. Il est amené à se perpétuer, jusqu'à ce qu'une autre institution émerge sous l'effet de changements de l'environnement économique.

Nous avons suggéré plusieurs explications à la montée des intermédiaires de métier aux dépens des agents recruteurs : sous l'effet des transformations technologiques, de la division du travail et d'une plus grande spécialisation, il devient nécessaire d'améliorer le niveau de formation moyen de la main-d'œuvre. L'accroissement de la productivité des ouvriers passe désormais par l'augmentation du niveau moyen de qualification de la main-d'œuvre. Ceci étant, le rythme avec lequel les promoteurs immobiliers et les entreprises sous-traitantes procèdent à la substitution progressive des intermédiaires de métier aux agents recruteurs peut varier suivant les contextes (le type de promotion, la taille et la nature des chantiers) et l'ordre de grandeur des besoins en main-d'œuvre. L'influence des agents recruteurs est encore très importante sur les chantiers hors du champ des promoteurs et dans les villes plus petites (V. Fièvre, 1996 ; D. Mosse, 2004).

Un séjour à Delhi durant l'été 2010 nous a permis de constater que les promoteurs du bâtiment avaient une nouvelle fois eu recours aux services des agents recruteurs dans la perspective de l'organisation des Jeux du Commonwealth ayant lieu en octobre 2010. Les travaux d'embellissement de la ville et de construction des infrastructures sportives auraient nécessité, selon la presse, le recrutement d'environ 150 000 travailleurs originaires des campagnes. La décision de mobiliser une nouvelle fois les agents recruteurs n'est pas sans lien avec le lancement tardif des projets de construction et renvoie également à l'injonction de terminer les travaux dans les délais fixés par le comité d'organisation de ces Jeux. La qualité médiocre de certains édifices, voire même, l'incapacité de les fournir dans les temps, viennent une nouvelle

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

fois souligner, si besoin l'était, le rôle essentiel de la formation des ouvriers dans le secteur de la construction.

Il n'en reste pas moins que l'influence des agents recruteurs s'est réduite sur les chantiers de grande échelle de la capitale à partir des années 80 et jusqu'au moment où nous avons mené notre enquête. Du moins, c'est une autre catégorie d'intermédiaire qui prédomine aujourd'hui, celle qui prend une part plus active dans la production et qui ne partage plus de liens de proximité (familial ou régional) avec la main-d'œuvre. Dans le chapitre suivant, nous analyserons de façon plus approfondie l'origine de la différenciation des emplois occupés par les ouvriers du bâtiment. Nous poursuivrons plus avant notre analyse du fonctionnement du marché du travail des ouvriers du bâtiment en mettant l'accent sur la mobilité de la main-d'œuvre entre les différentes catégories d'emploi. Il apparaîtra en effet que les emplois du bâtiment sont segmentés, au sens où la main-d'œuvre ne peut pas circuler librement d'un emploi à un autre. La suite de la recherche consistera dès lors à identifier l'origine de la segmentation du marché du travail.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 7 – LE MARCHE DU TRAVAIL DES OUVRIERS DU BATIMENT

Introduction

L'objectif de ce chapitre est de décrire, de façon plus approfondie, la structure du marché du travail des ouvriers du bâtiment. Nous avons distingué deux principaux segments d'emploi. Le premier regroupe les emplois obtenus par les travailleurs indépendants et les journaliers qui recherchent de l'ouvrage sur les « trottoirs du travail ». Nous présenterons ainsi les règles de fonctionnement de ces marchés locaux du travail. Dans un second temps, l'accent est mis sur les emplois obtenus par les ouvriers qui s'insèrent plus durablement sur les grands chantiers de construction. Si la mobilité entre les emplois contractuels et réguliers est une possibilité pour les ouvriers, les ouvriers qui travaillent comme journaliers sur les chantiers de construction n'ont pas accès aux emplois les plus stables offerts sur ces chantiers. La suite de cette recherche visera à comprendre les raisons de cette segmentation du marché du travail.

I. Les marchés du travail localisés

Une partie des ouvriers du bâtiment accède à l'emploi en recherchant de l'ouvrage sur de véritables marchés organisant la rencontre entre les travailleurs et différentes catégories d'employeurs. Ces marchés locaux du travail sont répartis sur le territoire urbain et présentent des spécificités locales. On ne trouvera pas les mêmes catégories de main-d'œuvre selon que le « trottoir » est situé au cœur de la ville (dans un quartier résidentiel ou commercial) ou à sa périphérie. Dans le premier cas, ce sont principalement des artisans de métier qui y recherchent de l'ouvrage. Dans le second cas, on pourra toujours y trouver des ouvriers de métier, mais une part croissante des journaliers en quête d'emplois ne possèdera pas de qualification particulière. Si ces travailleurs appartiennent parfois aux équipes dirigées par les ouvriers de métier que l'on retrouve sur les « trottoirs du travail », ils peuvent être recrutés comme journaliers sur les grands chantiers de construction. Ainsi, suivant leurs localisations, les « trottoirs du travail » sont pourvoyeurs de différents types de travailleurs.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

A. Des « trottoirs du travail » répondant à des fonctions différenciées

Ce type de marchés du travail a existé à différents stades de développement du capitalisme. En Inde, on les retrouve dans toutes les grandes agglomérations. Suivant les villes et les régions, ces « trottoirs du travail » portent des dénominations différentes. A Ahmedabad, ville de 4 millions d'habitants, 12 à 15 000 de journaliers sont répartis sur 16 « trottoirs du travail » (*kadiya nakas*) regroupant de 300 à 2000 travailleurs chacun. A Delhi, Singh (2002) dénombre près d'une centaine de « labour mandi », le *mandi* étant une collection d'étales où l'on propose un thé et des produits divers. La caractéristique de ce type de marché est d'être à première vue très peu structuré : absence de syndicats, impersonnalité des relations avec les employeurs, main-d'œuvre en transit, période d'emploi sur courte période, *etc*. Néanmoins, bien que ces marchés s'apparentent à certains égards au modèle de concurrence pure et parfaite (multiplicités des offreurs et demandeurs, homogénéité du produit, absence d'entraves à l'entrée, etc.), ils sont structurés par des forces sociales et institutionnelles et donc organisés autour d'un socle commun de règles de fonctionnement relatives aux caractéristiques économiques et sociales des acteurs qui les fréquentent, aux conditions de la rencontre entre les acteurs, aux termes de la négociation, à l'organisation de la concurrence, *etc*.

1) Des marchés de services informels…

Le centre historique de Delhi regroupe des ouvriers spécialisés (peinture, maçonnerie, plomberie, etc.), qui exercent une activité en tant que travailleurs indépendants. Ces travailleurs ne se placent pas dans un rapport de subordination vis-à-vis d'un employeur qui fixerait les conditions de la production, la durée du travail et les rémunérations. Ils bénéficient d'une autonomie quant aux modalités de réalisation de leur activité. Pour recourir à leurs services, les clients se rendent directement sur les « trottoirs du travail ». Ces artisans sont généralement d'anciens ouvriers qualifiés, formés par un maître d'apprentissage, mais ayant choisi de sortir du salariat. Ils peuvent être accompagnés de travailleurs qui les assistent dans leurs tâches. Ces artisans prestataires de services répondent à une demande locale.

En effet, la forte concentration de logements anciens et d'activités commerciales et industrielles à petite échelle génère une demande à laquelle ces travailleurs indépendants vont répondre. Ce sont les activités créées dans le secteur des petites productions marchandes ou commerciales qui vont générer une demande spécifique de services d'entretien et de rénovation. L'existence de cette demande donne lieu à l'institutionnalisation d'espaces où les artisans se regroupent pour

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

rechercher de l'ouvrage. De véritables marchés physiques du travail organisent la rencontre entre la clientèle et l'artisanat local. Le lieu n'est pas choisi au hasard, car l'implantation se situe le plus souvent à proximité de commerces spécialisés dans la vente de matériaux de construction. La formation de ces marchés dépend des spécificités spatiales du développement urbain.

Ainsi, une différenciations s'opère sur le marché du produit et conduit à distinguer d'un côté des prestations de services à petite échelle, de l'autre une offre de services productifs sur les chantiers de taille plus importante tenus par les promoteurs immobiliers et auxquels participe un réseau d'entreprises sous-traitantes. De cette segmentation selon le type de produit dérive une différenciation des emplois : travailleurs indépendants d'un côté, travailleurs intervenant sur les grands chantiers de construction de l'autre. La segmentation de l'emploi dérive alors du degré de stabilité de la demande sur le marché du produit et de la taille des projets, les grandes entreprises répondant à la section la plus stable de la demande, tandis que les travailleurs indépendants se partagent la partie la plus instable du marché du produit.

2) …au marchés de main-d'œuvre journalière

Si les « trottoirs du travail » correspondent ici à des marchés informels sur lesquels des artisans proposent leurs services à une clientèle locale, ils constituent également un lieu de rassemblement d'une main-d'œuvre peu qualifiée et de migrants récemment parvenus en ville. Dès lors, ces « trottoirs du travail » s'apparentent beaucoup plus à des marchés du travail journaliers sur lesquels les entreprises viennent s'approvisionner en main-d'œuvre d'appoint. L. H. Fisher décrit les caractéristiques de ces marchés où les fermiers de Californie recrutent la main-d'œuvre agricole saisonnière dans un article paru en 1951 (L.H. Fischer, 1951). Ces marchés garantissent l'approvisionnement de toutes les activités intensives en main-d'œuvre, en particulier au moment où la demande de ce type de main-d'œuvre s'intensifie durant une période limitée.

Le caractère intensif en travail de certaines étapes d'un projet de construction implique que la demande de main-d'œuvre peut subir des variations importantes selon le stade de production atteint. Les modalités de production et de recours à la force de travail constitueraient alors une première interprétation de l'existence de ce type de marchés du travail. L'afflux d'une main-d'œuvre migrante, bon marché et docile inciterait les entreprises à privilégier les techniques de production intensives en main-d'œuvre et à s'appuyer sur les vagues de migrants successives

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

pour pourvoir leurs besoins en main-d'œuvre. La plupart des personnes présentent sur ce marché sont des ouvriers à la recherchent d'un emploi et vivant d'expédient.

Selon L.H. Fischer, la spécificité de ce type de marché est d'être très peu structurée. Non seulement il n'est pas couvert par une présence syndicale, mais il n'existe aucune relation entre les employeurs et les employés sur laquelle une relation d'emploi récurrente puisse être fondée. Le travailleur est recruté dans le plus strict anonymat, il n'est pas non plus couvert par un régime de sécurité sociale. Contrairement aux marchés de services informels, les marchés de main-d'œuvre journalière ne sont pas non plus structurés par qualification. Les tâches confiées à cette catégorie de main-d'œuvre ne requièrent qu'un faible degré d'apprentissage et un faible niveau de discernement dans l'accomplissement du travail. Les périphéries des villes offrent des espaces privilégiés d'extension du territoire urbain. Les projets de construction les plus importants (logements, centres commerciaux, zones d'activités économiques) sont développés de façon privilégiée dans les villes satellites de la capitale. C'est aussi à la périphérie des villes que les zones d'habitation illégales se concentrent et accueillent les vagues de migrants les plus récentes.

Les artisans du centre-ville et les journaliers de la périphérie ont en commun de s'appuyer sur un mode spécifique de mise en relation des travailleurs avec les différentes catégories d'acteurs recourant à leurs services. En effet, la formation des relations d'emploi ou de service est initiée à la suite d'une rencontre entre un employeur ou un client d'une part et le travailleur d'autre part. S'il est possible de distinguer analytiquement deux types de « trottoirs du travail » (ceux de la périphérie et ceux des centres-villes) suivant le type principal de travailleurs qui les fréquente (journaliers dans le premier cas et travailleurs indépendants dans le second), la distinction est plus difficile à établir sur le terrain. Sur tous les « trottoirs du travail », les ouvriers non qualifiés nouent en pratique des relations étroites avec les ouvriers les plus expérimentés. Dans la section suivante, nous allons mettre l'accent sur les règles de fonctionnement relatives aux caractéristiques économiques et sociales des acteurs qui les fréquentent, aux conditions de la rencontre entre les acteurs, aux termes de la négociation, à l'organisation de la concurrence, *etc*.

B. Les règles de fonctionnement de ces marchés

Ces marchés locaux du travail ne constituent pas seulement un lieu de rencontre entre une offre et une demande, ils accueillent diverses activités. De nombreux vendeurs de rue sont installés à proximité et offrent le thé, du tabac, le *pan* (mélange d'épices et de tabac enroulé dans une

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

feuille de bétel), des fruits et légumes, des boissons fraîches. On peut également y trouver des étales de *bhel-puri* (mélange de riz et de pommes de terre agrémenté d'épices), des couturiers, des cordonniers, des balayeurs assurant l'entretien de la voierie ou des conducteurs de cycle-rickshaw, *etc*. La proximité d'une zone commerciale offre l'opportunité aux coolies de trouver un emploi comme porteur et livreur de marchandises en tous genres. Les « trottoirs du travail » peuvent être localisés à proximité des magasins de matériaux de construction. Finalement, il s'avère que certains marchés de main-d'œuvre couvrent une plus grande diversité de métiers et ne sont pas spécialisés dans les métiers du bâtiment.

Ensuite, ces marchés locaux du travail peuvent être segmentés suivant différents types d'appartenance communautaire ou régionale. Tel « trottoir du travail » pourra rassembler principalement des hindous originaires du Bengale, tel autre concentrera essentiellement des musulmans issus du Bihar. Les ouvriers originaires d'une même région, voire du même village auront tendance à s'y regrouper. Ces regroupements de travailleurs issus d'une même région ou d'une même communauté permettent de réduire les risques et les coûts associés à la migration (partage des frais de logement et des dépenses alimentaires). Enfin, la répartition sur le « trottoir du travail » recouvre également l'espace des qualifications et des métiers. Menuisiers, plombiers, peintres sont installés devant leurs outils le long du « trottoir du travail ».

L'activité sur ces marchés est intense en début de matinée. Après 10 heures, les employeurs ou les clients se font plus rares. Les ouvriers qualifiés et expérimentés sont à la tête d'une équipe constituée de peintres, de menuisiers, de charpentiers, de plombiers ou d'électriciens. Le positionnement des outils joue un rôle essentiel dans la régulation de la concurrence. En effet, elle limite clairement la zone de chalandise de l'ouvrier : la négociation se déroulera entre l'ouvrier et le client qui se sera arrêté dans cette zone. Cette règle évite la « course à l'échalote » où tous les moyens sont bons pour parvenir le premier devant le client. Lorsqu'un client se présente, le chef d'équipe reste en retrait et envoie l'un de ses aides. Ce comportement permet de ne pas suggérer un besoin urgent de travailler. Puis, le chef d'équipe se rapproche du client et demande des précisions concernant la nature du travail. Il fixe alors les besoins en termes de main-d'œuvre et la durée du chantier.

Le salaire journalier est déterminé collectivement pour chaque corps de métier et pour chaque niveau de qualification. Un ouvrier qualifié ne peut pas offrir sa prestation à un niveau de rémunération inférieur au salaire journalier conventionnel. Il s'expose le cas échéant à des

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

sanctions qui vont de la réprimande à l'éviction du « trottoir du travail ». La rémunération dépend à long terme de l'évolution du coût de la vie. Elle peut varier à court terme selon le niveau de l'offre et de la demande. Pour un chantier d'une durée de 4 jours, le client avance la somme correspondant aux deux premiers jours de travail. Le reste à payer est délivré au terme du chantier.

En revanche, lorsqu'un employeur ou un client se présente sur le « trottoir du travail » en vue de recruter des travailleurs non qualifiés, l'arrivée du client suscite un attroupement et une concurrence par les prix. Les ouvriers non qualifiés peuvent consentir une baisse de leur rémunération journalière afin de décrocher l'emploi. L'arrivée d'un employeur donne suite à un mouvement de foule et l'employeur potentiel est rapidement entouré d'une troupe d'ouvriers en concurrence. La négociation débute lorsqu'un premier contact est établi entre l'employeur et un travailleur. Les ouvriers qui ne sont pas parties prenantes restent à proximité, car l'embauche peut être massive.

Au total, la négociation porte sur la nature du travail, le lieu de travail et le nombre de personnes requises pour effectuer la prestation. Il n'y a pas de négociation sur les salaires avec les ouvriers qualifiés, la négociation concerne néanmoins la main-d'œuvre non qualifiée. Lorsque le « contrat » est conclu, l'employeur conduit les travailleurs sur le lieu de travail. Ainsi, les « trottoirs du travail » constituent le premier point d'entrée de la main-d'œuvre dans le bâtiment. La main-d'œuvre peut s'insérer dans le secteur de la construction en obtenant un emploi directement sur les chantiers de construction. C'est ce que nous montrons dans la section suivante.

II. Le segment des emplois sur les chantiers de construction

A. La différenciation des emplois sur les chantiers de construction

La différenciation des emplois dans le bâtiment s'explique en premier lieu par la coexistence de deux principaux segments sur le marché du produit : d'un côté, le segment des prestations de services à petite échelle, de l'autre, le segment des grands projets de construction. Cependant, à cette forme de segmentation « horizontale » des emplois (G. Rodgers, 1992), il est possible

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

d'isoler un autre facteur de différenciation des types d'emploi occupés par les ouvriers du bâtiment. Bien que le segment auquel s'adressent les promoteurs immobiliers concerne des projets à plus grande échelle, la distinction demande stable/instable n'est pas parfaitement opératoire compte tenu de la particularité de la production dans le secteur de la construction.

Certes, le système de la promotion immobilière répond à la partie de la demande la plus stable, celle qui assure une activité durant plusieurs mois. Cependant, la demande qui s'adresse aux promoteurs immobiliers est spécifique, dans la mesure où le projet de construction répond à un cahier des charges qui est fixé par le client. Le produit est très peu standardisé et l'offre des promoteurs s'apparente à ce niveau plus à une prestation de service, dans la mesure où la qualité du produit est négociée avec le client. La spécificité du produit requiert une flexibilité organisationnelle au niveau de la production qui explique l'importance du recours à la sous-traitance dans le secteur de la construction. Ceci, bien sûr, ne vaut pas seulement pour le cas de l'Inde.

De plus, l'activité de production sur les chantiers requiert la programmation de tâches successives qui peuvent entraîner des délais de production et une inutilisation des facteurs de production. Ces contraintes justifient le recours à des formes d'emploi à durée limitée qui permettent de caler le niveau de l'embauche à la charge de travail effective. Dès lors, un autre principe de différenciation des emplois qui opère au sein même du processus de production sur les chantiers de construction concerne les pratiques de sous-traitance : les promoteurs immobiliers confient une partie de la production à des entreprises sous-traitantes. Ces entreprises ont ensuite recours à des intermédiaires du travail auxquels ils sous-traitent l'ensemble des activités de gestion de la main-d'œuvre (recrutement, paye, formation, contrôle, etc.). Ainsi, une nouvelle différenciation opère suivant une ligne verticale et dérive des règles de gestion de la main-d'œuvre qui prédominent dans le secteur de la construction.

La production sur les chantiers s'organise le long d'une chaîne de sous-traitance de telle sorte qu'à chaque maillon de cette chaîne, il est possible de distinguer différents types d'emplois occupés par les ouvriers. Si les promoteurs et les entreprises sous-traitantes recrutent une partie de la main-d'œuvre dans le cadre des emplois réguliers, l'essentiel des ouvriers évoluant sur les chantiers dépendent des intermédiaires du travail. Ces derniers recrutent et forment la main-d'œuvre spécialisée. Ils sont aussi chargés de superviser le travail. Pour s'adapter à l'irrégularité de l'activité et au temps-morts, les intermédiaires du travail ont recours à des formes d'emploi

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

flexibles. Ils offrent un contrat de travail temporaire dont la durée dépend de celle de l'intervention sur le chantier. Un emploi auprès d'un intermédiaire dure en moyenne de 6 à 10 mois. La continuité de l'activité des intermédiaires du travail dépend du nombre de chantiers qu'ils vont pouvoir obtenir. Il est donc crucial qu'un intermédiaire puisse développer des relations de confiance avec le donneur d'ordre. L'intermédiaire du travail peut alternativement établir des liens avec plusieurs promoteurs immobiliers afin de compenser l'irrégularité de l'activité. Lorsque sa mission est terminée, l'intermédiaire maintient son équipe de travail uniquement s'il est en mesure de prolonger son activité sur un autre projet de construction. Dans le cas contraire, l'employeur se sépare de ses ouvriers.

Les promoteurs et entreprises sous-traitantes embauchent des ouvriers qualifiés dans le cadre d'emplois salariés réguliers, tandis que le plus gros de la main-d'œuvre est recruté par les intermédiaires. Ceci permet d'expliquer la coexistence, sur un même chantier, de salariés dépendants directement des promoteurs et des entreprises sous-traitantes d'une part et de travailleurs sous le contrôle direct des intermédiaires du travail d'autre part. La main-d'œuvre travaillant pour les intermédiaires a un niveau de qualification plus faible que celle qui est embauchée par les promoteurs ou leurs sous-traitants. Près de 70% des salariés qui occupent un emploi régulier sont des ouvriers qualifiés.

B. Les conditions d'accès aux chantiers de construction

1) Les conditions d'accès aux emplois contractuels

L'accès à un emploi contractuel auprès d'un intermédiaire du travail repose principalement sur la recommandation d'un tiers, membre de la famille, ami ou travailleur originaire du même village d'une part et, d'autre part, sur les relations professionnelles forgées entre ouvriers et employeurs. Le rôle de ces médiations concerne près de 50% des travailleurs accédant à ce type d'emploi (Tableau 38). L'influence de l'entourage est prédominante pour les ouvriers non qualifiés, en apprentissage ou semi-qualifiés. Au sein de ces catégories, plus d'un ouvrier sur deux a obtenu son emploi grâce à la médiation de son entourage. En début de carrière, l'insertion des ouvriers dépend de la possibilité de bénéficier de la recommandation d'un proche, car les employeurs recourent à la cooptation des travailleurs en poste lorsqu'ils recrutent de nouveaux candidats. Ce rôle s'estompe pour les travailleurs les plus qualifiés. En effet, ces derniers s'appuient principalement sur les relations professionnelles forgées avec les employeurs. Enfin, notre enquête indique que seuls 4% des ouvriers ont obtenu leur emploi grâce à la médiation d'un

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

agent recruteur, dont le rôle se limitait ici à acheminer la main-d'œuvre, sans intervenir directement dans l'activité de production.

Tableau 38 : Mode d'accès à l'emploi contractuel et niveau de qualification

En %	Ensemble	Ouvriers Qualifiés	Ouvriers Semi-qualifiés Apprentis	Ouvriers non qualifiés
Démarche auprès d'un ancien employeur	13	17	6	14
Médiation de l'entourage (Total) dont :	47	35	66	48
Médiation familiale	20	17	27	18
Médiation amicale	10	8	15	9
Médiation villageoise	17	10	24	21
Agent recruteur	4	6	4	2
Contacté par un ancien employeur	36	42	24	36
Total	100	100	100	100

2) Les conditions d'accès aux emplois réguliers

Le niveau de qualification de l'ouvrier constitue une condition déterminante de l'accès aux emplois réguliers délivrés par les promoteurs immobiliers et leurs entreprises sous-traitantes. Les trois-quarts des ouvriers occupant un emploi régulier ont suivi leur formation dans le cadre d'un emploi contractuel auprès d'un maître d'apprentissage. L'observation des conditions d'accès aux emplois réguliers témoigne du rôle prégnant des relations interpersonnelles nouées entre les employeurs et les ouvriers. Pour accéder à un emploi régulier, 34% des ouvriers ont été directement démarchés par le promoteur et 43% des ouvriers ont effectué une candidature directe auprès du promoteur immobilier pour lequel ils avaient déjà travaillé (Tableau 39)[51]. En l'absence de certification et de titres, les qualifications des ouvriers sont expérimentées sur le terrain et leur validité s'étend dans les limites du réseau professionnel des travailleurs. Enfin, 23% des ouvriers occupant un emploi auprès d'un promoteur ont bénéficié de la recommandation de leur entourage.

[51] Le mode d'accès à l'emploi régulier est lié statistiquement au niveau de qualification des ouvriers au seuil de 1 pour mille. En revanche, le mode d'accès à l'emploi contractuel n'est pas associé statistiquement au niveau de qualification des ouvriers.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 39 : Mode d'accès à l'emploi régulier selon le niveau de qualification

En %	Ensemble	Ouvriers qualifiés	Ouvriers semi-qualifié, apprentis	Ouvriers Non qualifiés
Candidature spontanée auprès d'un employeur	43	42	57	25
Médiation de l'entourage (Total) dont :	23	16	29	50
Médiation familiale	9	12	0	0
Médiation amicabe	9	4	29	0
Médiation villageoise	6	0	0	50
Sollicitation directe de l'employeur	34	42	14	25
Total	100	100	100	100

Ainsi, la description des conditions d'accès aux emplois contractuels et réguliers met en évidence la forte inscription sociale des conditions d'embauche de la main-d'œuvre qui travaillent directement sur les chantiers de construction. Le recrutement des journaliers qui interviennent ponctuellement sur ces chantiers opère quant à lui sur les « trottoirs du travail ». Cependant, les journaliers, les ouvriers travaillant pour le compte des promoteurs et des sous-traitants et la main-d'œuvre recrutée par les intermédiaires du travail sont relativement isolés les uns des autres.

Si les ouvriers accédant aux chantiers de construction peuvent circuler entre les emplois contractuels et réguliers, les journaliers n'ont pas la possibilité d'accéder à ces emplois qui leurs offriraient pourtant des conditions d'embauche plus stables et leur assureraient des flux de revenus moins variables d'un mois sur l'autre. Le marché du travail des ouvriers du bâtiment est donc segmenté. C'est ce que nous montrons dans la section suivante.

III. La segmentation du marché du travail des ouvriers du bâtiment

A. La mobilité de la main-d'œuvre entre les emplois

1) Les transitions des emplois contractuels vers les emplois journaliers

Un cinquième des ouvriers interrogés sur les « trottoirs du travail » ont occupé un emploi contractuel dans le passé et bénéficié d'une formation auprès d'un maître d'apprentissage. A leur entrée dans le bâtiment, ils ont d'abord travaillé pour le compte des intermédiaires. Puis, ils sont

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

sortis du salariat pour accéder au statut de travailleur indépendant sur les « trottoirs du travail » de la vieille ville. Si une partie des ouvriers a quitté un emploi contractuel pour prendre un emploi journalier, l'accès à l'emploi journalier ne constitue guère une étape préalable permettant aux travailleurs d'obtenir un emploi contractuel, voire un emploi régulier.

2) L'absence de transitions des emplois journaliers vers les emplois contractuels et réguliers

Pour décrire les trajectoires professionnelles et les mobilités entre les emplois des ouvriers, la méthode la plus appropriée aurait été de reconstruire les biographies professionnelles des ouvriers depuis leur entrée dans le bâtiment. L'une des limites de notre enquête est de ne pas avoir recueilli les informations nécessaires à cette reconstruction. Elle permet cependant de retracer les parcours professionnels au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, mais uniquement pour les ouvriers occupant un emploi contractuel ou régulier[52]. On peut ainsi mesurer – bien qu'imparfaitement – l'intensité des flux de mobilité de la main-d'œuvre entre les emplois journaliers, contractuels et réguliers à l'échelle d'une année.

Le graphique 1 décrit la trajectoire professionnelle des ouvriers occupant des emplois contractuel ou régulier au moment de l'enquête et ce, pour les douze mois la précédant. Pour chaque mois, un travailleur peut être :

- détenteur d'un emploi contractuel,
- bénéficiaire d'un emploi régulier,
- bénéficiaire d'un emploi journalier,
- de retour dans le milieu d'origine.

Le premier résultat qui se dégage de la figure n°1 est qu'aucun des 165 ouvriers qui bénéficiaient d'un emploi contractuel ou régulier au moment de l'enquête n'a occupé un emploi journalier dans les douze mois qui précédaient l'enquête. Bien que les travailleurs puissent accéder à l'emploi sur les chantiers de construction comme journaliers par le biais des « trottoirs du travail », les possibilités de transition entre les emplois journaliers d'une part et l'emploi contractuel ou régulier de l'autre sont limitées, voire inexistantes.

[52] Les travailleurs interrogés sur les « trottoirs du travail » changent trop fréquemment d'emploi pour être en mesure de restituer la chronique des emplois occupés au cours du mois. Notre objectif se limitait donc à évaluer la durée moyenne de travail cumulée par les journaliers au cours d'un mois.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Figure 4 : Trajectoires professionnelles des ouvriers au cours des douze derniers mois

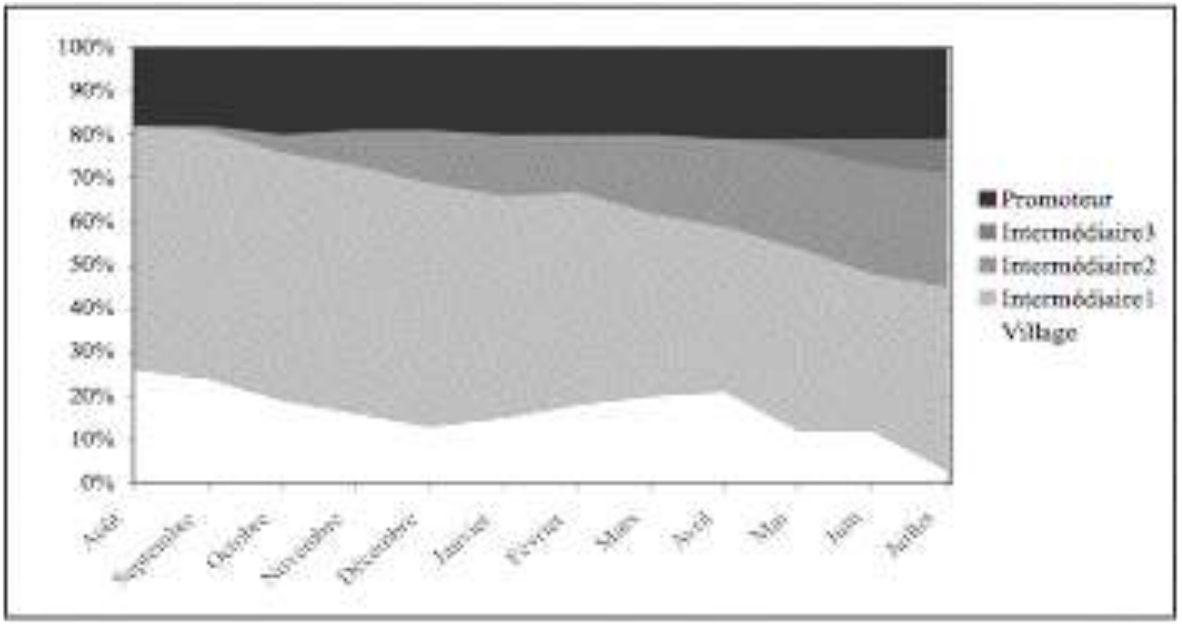

3) La circulation de la main-d'œuvre entre emplois contractuels et réguliers

La seconde conclusion que nous tirons de l'observation des trajectoires professionnelles des ouvriers évoluant sur les chantiers est que la main-d'œuvre circule entre les emplois contractuels et réguliers. A première vue, la part des ouvriers occupant un emploi régulier est restée stable tout au long de l'année et a concerné environ 20% de la main-d'œuvre directement interrogée sur les chantiers de construction. Le maintien des ouvriers dans l'emploi régulier est lié à la stabilité des emplois réguliers. Cependant, l'apparente stabilité du stock d'ouvriers occupant un emploi régulier masque les mobilités des ouvriers entre les emplois contractuels et réguliers. En effet, 6% des ouvriers ont occupé un emploi contractuel avant d'obtenir un emploi régulier au cours de l'année. Mais, dans le même temps, la même proportion d'ouvriers a quitté un emploi régulier pour un emploi contractuel. Ainsi, le flux d'entrée dans l'emploi régulier est exactement compensé par un flux de sortie vers l'emploi contractuel.

4) Le cumul des emplois contractuels

Il reste que les changements d'emplois les plus fréquents concernent les transitions entre emplois contractuels offerts par des intermédiaires différents. Bien que l'emploi contractuel permette à

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

près de 50% des ouvriers interrogés sur les chantiers de construction de bénéficier d'une période d'emploi tout au long de l'année auprès du même intermédiaire, 30% des ouvriers ont cumulé au moins deux emplois contractuels auprès d'employeurs différents au cours de l'année. Ces changements d'emploi s'expliquent par le caractère temporaire de l'activité des intermédiaires du travail. Lorsque l'intermédiaire a terminé la mission qui lui était confiée et n'a pas accès à un nouveau chantier, il doit se séparer de ses ouvriers. Ceux-ci cherchent donc à lier des contacts avec plusieurs employeurs de façon à cumuler les périodes d'emploi.

5) Le séjour au village

Lorsque la période de chômage se prolonge, les ouvriers regagnent leur région d'origine. Les travailleurs ne sont pas nécessairement sans emploi durant ces périodes, dans la mesure où ils peuvent exercer une activité agricole. Ainsi, le stock d'ouvriers n'occupant pas d'emploi dans le bâtiment oscille entre 10% et 20% au cours de la période considérée (Figure 4). Les séjours dans la région d'origine sont plus fréquents au cours du mois d'août et du mois d'avril, périodes où l'activité agricole est particulièrement intense (récolte d'hiver et d'été)[53].

6) Le détournement de la main-d'œuvre

Ainsi, la main-d'œuvre ouvrière change souvent d'emplois. La fréquence des mobilités est due au caractère temporaire des emplois contractuels, forme d'emploi prédominante sur les chantiers. Si cette situation résulte du choix de recourir à une forme de gestion flexible de la main-d'œuvre, elle n'est pas sans coûts pour les intermédiaires du travail. En effet, la possibilité de mettre un terme au contrat de travail sans coût et la facilité avec laquelle ils se séparent de leurs travailleurs ne doit pas entraver le recrutement des ouvriers lorsqu'un nouveau chantier se présente. Or, dans les périodes entre deux chantiers, les intermédiaires peuvent subir plusieurs sources de détournement de leurs ouvriers.

Pour préciser la nature et l'intensité de ce détournement, nous allons distinguer les ouvriers suivant leur niveau de qualification. En effet, lorsque le niveau de qualification de l'ouvrier s'élève, la période d'emploi qu'il obtient auprès d'un employeur pourra se prolonger.

[53] L'année 2003 a été une année de forte croissance de la production dans le secteur agricole, du fait de conditions climatiques favorables. En revanche, au moment de notre enquête, les précipitations consécutives de l'arrivée de la mousson ont été à l'origine d'importantes inondations dans les régions d'origine des migrants (notamment au Bihar). Ceci permet d'expliquer pourquoi une partie de la main-d'œuvre était présente à Delhi au moment où nous avons mené notre enquête.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Alternativement, il peut être plus aisé pour les ouvriers qualifiés arrivant au terme de leur contrat de travail de trouver un autre emploi. Dans un même ordre idée, les ouvriers sans qualifications auront peut-être tendance à retourner dans leur village lors d'une période de chômage. Ainsi, nous prolongeons l'analyse afin de mieux comprendre l'influence de la qualification sur les trajectoires professionnelles des ouvriers.

B. L'influence de la qualification sur les trajectoires professionnelles des ouvriers

1) Les trajectoires professionnelles des ouvriers qualifiés

Nous comparons, dans cette section, les trajectoires professionnelles des ouvriers du bâtiment travaillant sur les chantiers selon leurs niveaux de qualifications. La figure 5 décrit la trajectoire suivie par les ouvriers qualifiés durant les 12 mois ayant précédé l'enquête. Parmi les ouvriers qualifiés, 30% occupent un emploi régulier tout au long de l'année. Qui plus est, au terme des 12 mois, près de 40% des ouvriers qualifiés ont occupé, de manière continue, un emploi auprès de des intermédiaires pour lesquels ils travaillaient un an auparavant. Ainsi, 30% des ouvriers qualifiés ont travaillé auprès de deux ou trois intermédiaires au cours de l'année.

Les séjours dans le milieu d'origine sont moins fréquents : suivant le mois, entre 5 et 20% des ouvriers qualifiés demeuraient dans leur milieu d'origine au cours de l'année, avec des pics lors de l'été 2003 et au printemps 2004. Ainsi, les séjours dans le milieu d'origine des ouvriers qualifiés sont calés sur le calendrier agricole. Cela suggère des retours induits par la participation à la production agricole. L'activité agricole n'intervient pas nécessairement à la fin du contrat de travail. Le départ peut occasionner une interruption de l'activité sur un chantier, la participation à la production agricole, puis la reprise du travail sur le même chantier. L'ouvrier retrouve son emploi lorsqu'il retourne en ville.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Figure 5 : Trajectoires professionnelles des ouvriers qualifiés au cours des douze derniers mois

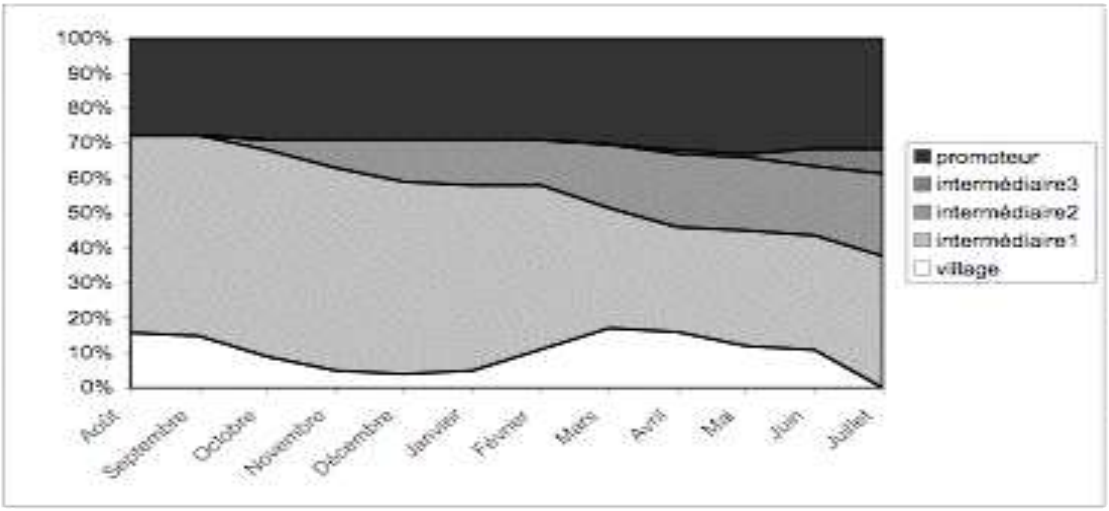

2) Les trajectoires professionnelles des ouvriers non qualifiés et semi-qualifiés

Les ouvriers non qualifiés et semi-qualifiés sont moins nombreux à bénéficier d'un emploi régulier (respectivement de 12% et 10%, contre 30% pour les ouvriers qualifiés) (Figures 6 et 7). Ceci étant, si près de 40% des ouvriers semi-qualifiés et non qualifiés occupent un emploi auprès de l'intermédiaire avec lequel ils travaillaient un an auparavant, un travailleur sur deux a cumulé au moins deux emplois contractuels dans l'année. En revanche, ces ouvriers séjournent plus souvent dans leur milieu d'origine (entre 20 et 30% selon le mois) et on remarque que ces séjours s'étalent de façon plus uniforme durant l'année.

Contrairement au ouvriers qualifiés, les trajectoires professionnelles des ouvriers non qualifiés et semi-qualifiés ne présentent pas de variations marquées selon le calendrier agricole. Ainsi, les séjours dans leur région d'origine coïncident avec des périodes de chômage en ville. La période de travail est plus irrégulière pour ces catégories d'ouvriers. Les ouvriers rentrent au village durant la période de chômage et retournent en ville dès qu'une nouvelle opportunité d'emploi se présente. Si 30% des ouvriers non qualifiés ont changé d'employeurs au cours de l'année, environ la moitié des ouvriers semi-qualifiés à travailler pour plusieurs intermédiaires durant l'année.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Figure 6 : Trajectoires professionnelles des ouvriers semi-qualifiés au cours des douze derniers mois

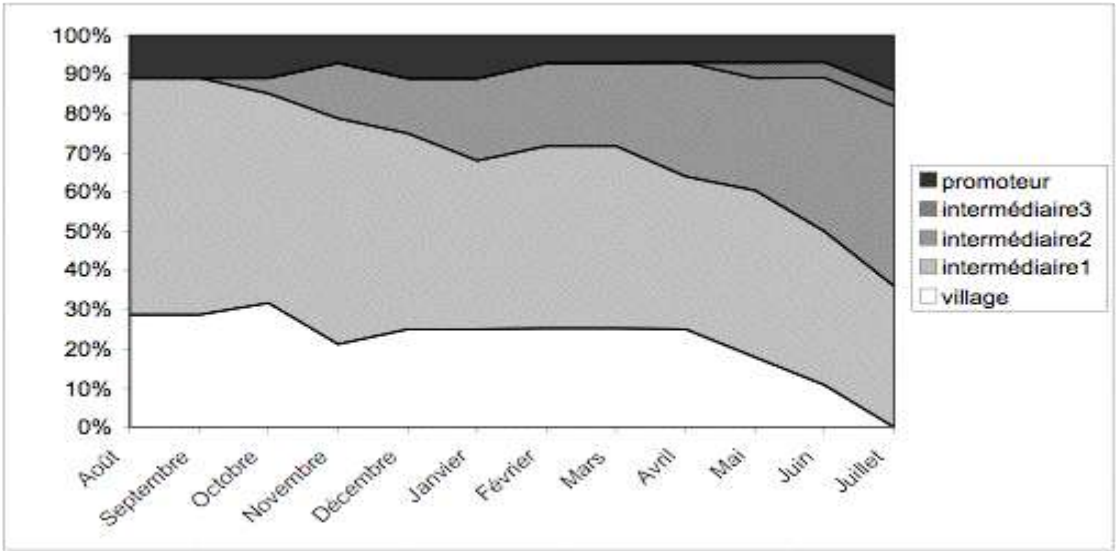

Figure 7 : Trajectoires professionnelles des ouvriers non qualifiés au cours des douze derniers mois

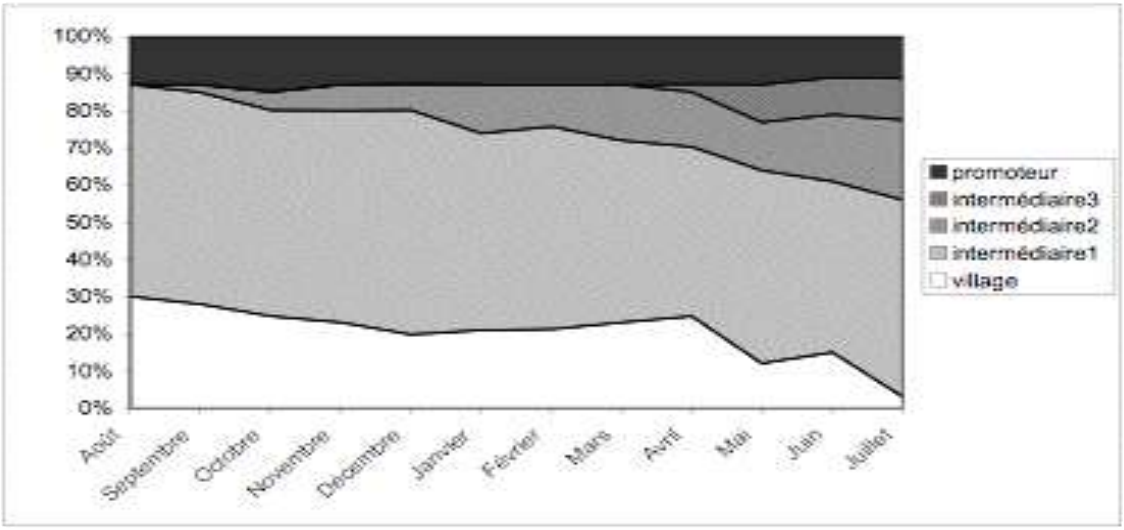

Au final, les intermédiaires du travail se confrontent à plusieurs sources de détournement. En premier lieu, certains ouvriers peuvent choisir de sortir du salariat. Dans l'intervalle entre deux emplois, les ouvriers peuvent alternativement : accéder à un emploi régulier, travailler pour un intermédiaire concurrent et rentrer au village, voire même sortir du salariat. Le détournement par le secteur agricole opère principalement sur les ouvriers agricoles. En revanche, les ouvriers semi-qualifiés travaillent plus fréquemment pour plusieurs employeurs. Cette démarche accroît leurs chances de trouver un employeur qui reconnaîtra leurs qualifications. Les opportunités

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

d'emploi des ouvriers les moins qualifiés étant moins fréquentes, leur retour au village a généralement lieu lors d'une période de chômage.

C. L'origine de la segmentation du marché du travail des ouvriers du bâtiment

Comment expliquer la segmentation du marché du travail des ouvriers du bâtiment, c'est-à-dire la rareté des mobilités professionnelles entre les emplois journaliers d'une part et les emplois contractuels ou réguliers de l'autre ? Celle-ci peut être une conséquence des critères de recrutement auxquels les employeurs recourent pour sélectionner la main-d'œuvre. Le problème de l'instabilité de la main-d'œuvre peut constituer l'une des raisons pour lesquelles les employeurs se refusent à mobiliser les journaliers lorsqu'ils offrent des emplois contractuels.

Ainsi, les motifs tels que l'instabilité de la main-d'œuvre journalière, sa faible aptitude à tenir les cadences de travail, sa tendance à changer fréquemment d'emploi, son absentéisme, sa « mauvaise habitude » de retourner au village de façon impromptue, expliqueraient pourquoi les employeurs n'ont pas recours aux « trottoirs du travail » pour pourvoir les emplois les plus stables. Cette catégorie de main-d'œuvre serait *a priori* plus instable, dans la mesure où elle serait beaucoup moins attachée à la ville. Cette spécificité de la main-d'œuvre journalière semble corroborée par les journaliers lorsqu'ils déclarent que l'emploi à la journée leur offre une plus grande autonomie en ce qui concerne la gestion de leur temps de travail et le calendrier de leur retour au village. De ce point de vue, l'insertion sur les « trottoirs du travail » résulterait de l'auto-sélection de travailleurs qui auraient une préférence pour la plus grande disponibilité temporelle offerte par les « trottoirs du travail ».

Or, la modélisation du choix occupationnel menée dans le chapitre 5 suggérait que les migrants appartenant à des familles détentrices d'un petit lopin de terre privilégiaient plutôt les emplois contractuels et que les travailleurs sans-terre et plus fréquemment endettés se concentraient dans les emplois journaliers. On aurait pu s'attendre à ce que les familles les plus attachées au mode de vie rural (parce qu'elles possèdent un peu de terre) se concentrent dans les emplois journaliers. Recueillant des données concernant les statuts d'activité des parents et grands-parents des migrants aboutissant sur les « trottoirs du travail », Singh (2004) suggère que les migrations résultent d'une pression croissante pesant sur les populations les plus fragiles des régions rurales, laquelle résulte de la diminution de la superficie des exploitations, l'auteur observant que le poids de la paysannerie diminuant d'une génération à une autre.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Autre hypothèse : le point de vue exprimé par les journaliers pourrait relever d'une rationalisation *a posteriori* des situations vécues. Bien que Singh (2004) observe qu'une faible proportion de travailleurs sur les « trottoirs du travail » aspire à obtenir un emploi dans les usines ou sur les chantiers, la main-d'œuvre a parfaitement conscience du handicap que constitue l'incapacité de mobiliser les « relations » qui permettraient d'accéder à ce type d'emploi. Sans compter qu'un autre obstacle rend plus difficile l'accès à ce type d'emploi. Quand bien même ils souhaiteraient accéder aux emplois sur les chantiers, le coût de transport à Delhi contribue à restreindre l'espace au sein duquel le travailleur pourra entreprendre sa recherche d'emploi (I. Gupta et A. Mitra, 2002).

Enfin, les migrations concernent plus souvent l'ensemble des membres de la famille parmi les journaliers. Les migrants travaillant auprès des intermédiaires ont en règle générale entrepris de migrer seuls ou accompagnés d'un membre de leur fratrie. Ainsi, la faible dotation en terre, le statut d'endettement, la migration familiale sont autant de facteurs qui suggèrent qu'une large part des travailleurs sur les « trottoirs du travail » devrait en principe privilégier les formes d'emplois les plus stables offertes dans le bâtiment. Dès lors, si cette main-d'œuvre est mobile et précaire, cela semble dépendre bien plus de l'offre d'emplois que d'un choix des personnes concernées, ou de caractéristiques attachées à leur personne.

Les travailleurs n'ont pas la possibilité de rompre les liens avec leur village, dans la mesure où les conditions d'emploi qu'ils obtiennent en ville ne leurs permettent pas de s'installer de façon permanente et d'y faire venir leur famille. Dans ces conditions, il semble difficile de situer l'explication de la segmentation de la main-d'œuvre dans le registre de l'instabilité issue du comportement de cette la main-d'œuvre. Il faut alors se tourner du côté des pratiques de recrutement des employeurs. En effet, les employeurs, comme on a pu le voir dans le chapitre 3, trouvent un intérêt à recourir à une main-d'œuvre préservant des attaches avec leur région d'origine. Cependant, si les filières organisées visent à mobiliser une main-d'œuvre issue des régions rurales, pourquoi les employeurs ne recrutent pas la main-d'œuvre sur les « trottoirs du travail » ? En effet, les journaliers proviennent des mêmes régions que les travailleurs qui accèdent aux chantiers de construction par le biais de leurs contacts personnels.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Conclusion

Ce chapitre entendait préciser les règles de fonctionnement du marché du travail des ouvriers du bâtiment. Le premier principe de stratification des emplois opère selon le type de produit. Le système de la promotion immobilière répond à la section de la demande la plus stable. Les travailleurs indépendants se regroupent sur les « trottoirs du travail » et répondent aux besoins d'une clientèle de particuliers et professionnels à une échelle locale. Pour sa part, la segmentation dérive du recours à des formes d'embauche flexibles : les chantiers de construction recrutent des journaliers sur ces mêmes « trottoirs du travail ». La segmentation opère ensuite au sein du processus de production. Sur les chantiers de construction, l'emploi est structuré selon les rapports de sous-traitance noués entre les promoteurs, un réseau d'employeurs sous-traitants et d'intermédiaires du travail. La formation de la main-d'œuvre est prise en charge par ces derniers. Les ouvriers qualifiés peuvent par la suite prétendre à un emploi directement auprès d'un promoteur immobilier ou d'une entreprise sous-traitante.

Plusieurs modes d'insertion dans l'emploi du bâtiment ont été distingués. Sur les chantiers, les ouvriers occupent des emplois salariés réguliers auprès des promoteurs et sous-traitants du bâtiment, des emplois salariés contractuels proposés par les intermédiaires ou travaillent comme journaliers. Parallèlement au circuit du système de la promotion immobilière, des artisans offrent leurs services à une clientèle constituée de particuliers et de professionnels localisés dans la vieille ville. Cependant, deux principaux ports d'entrée de la main-d'œuvre rurale sont distingués. Les « trottoirs du travail » d'un côté et les intermédiaires du travail de l'autre, ces derniers assumant un rôle d'introducteur de main-d'œuvre sur le marché du travail. La main-d'œuvre qui démarche les employeurs sur les « trottoirs du travail » ne peut prétendre qu'à des emplois de journaliers.

Bien qu'elle accède aux chantiers de construction, elle ne bénéficie pas des emplois contractuels ou réguliers. L'emploi journalier est adossé à un dispositif organisant la médiation des travailleurs aux emplois qui constitue un marché externe. La coexistence d'un marché interne et d'un marché externe implique que la main-d'œuvre ne circule pas entre les emplois journaliers d'une part et les emplois temporaires et réguliers de l'autre. L'accès à ces deux types d'emplois est conditionné à l'utilisation de règles spécifiques d'embauche correspondant aux deux principaux ports d'entrée de la main-d'œuvre : d'une part les « trottoirs du travail », de l'autre

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

l'entremise des travailleurs en poste lors du recrutement des nouveaux ouvriers pour pourvoir aux emplois contractuels.

Ces deux ports d'entrée sont adossés à deux courants migratoires qui organisent de façon différente le drainage de la main-d'œuvre rurale vers les emplois urbains. Un premier courant migratoire oriente la main-d'œuvre des zones rurales vers les « trottoirs du travail » de la capitale. Le second courant amène la main-d'œuvre rurale directement sur les chantiers de construction par le biais des contacts préexistants entre les migrants et les employeurs ou les travailleurs sur place. Ces contacts offrent un accès direct aux emplois offerts par les intermédiaires. Ces résultats sont résumés dans la figure 8 ci-dessous :

Figure 8 : Une représentation simplifiée du marché du travail des ouvriers du bâtiment

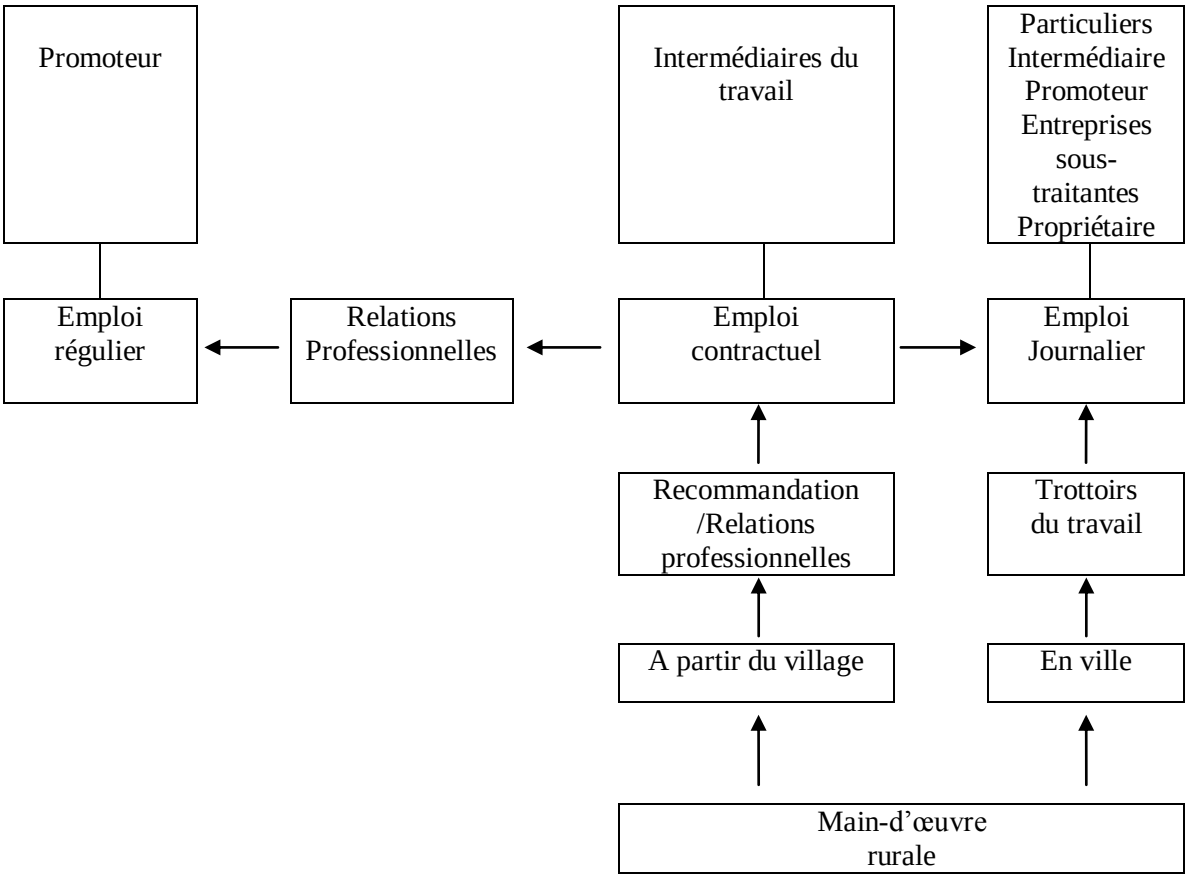

Ainsi, les conditions d'insertion et les trajectoires migratoires dépendent des pratiques d'embauche et de recrutement mises en œuvre par les employeurs. Ces pratiques concourent à différencier d'un côté une main-d'œuvre journalière locale et le recrutement d'une main-d'œuvre issue des régions rurales. Les employeurs s'appuient sur les filières de recrutement anciennes et continuent de privilégier une main-d'œuvre migrante. L'absence de mobilité entre les « trottoirs

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

du travail » et les emplois contractuels et réguliers dérive directement de la perpétuation des anciennes filières de recrutement.

Cependant, notre enquête de terrain indique que la quasi-totalité des travailleurs recherchant de l'ouvrage sur les « trottoirs du travail » localisés à la périphérie de la ville sont également d'origine rurale. Si les employeurs sont enclins à privilégier une main-d'œuvre issue du monde rural, ces employeurs pourraient recourir aux « trottoirs du travail » en offrant, suivant leurs besoins, des contrats contractuels ou journaliers. Cette objection nous incite à rechercher d'autres motifs du recours systématique à des travailleurs connus ou recommandés lors de l'embauche de nouveaux ouvriers. En particulier, nous chercherons à comprendre pourquoi les intermédiaires recourent systématiquement au jeu de la recommandation, car cette pratique contribue à limiter les possibilités d'accès aux emplois les plus stables. Les fonctions assurées par les « trottoirs du travail » ne s'élargissent pas à l'ensemble de la main-d'œuvre. C'est donc le rôle des réseaux sociaux dans la segmentation du marché du travail qui sera examiné dans le chapitre suivant

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 8 – PLURALITE DES DISPOSITIFS DE COORDINATION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Introduction

Les dispositifs organisant les médiations sur le marché du travail varient suivant les emplois occupés par les ouvriers du bâtiment. La main-d'œuvre qui transite par les « trottoirs du travail » peut accéder à l'emploi comme travailleurs journaliers sur les sites de construction. Cependant, les emplois journaliers obtenus sur les « trottoirs du travail » de la périphérie ne permettent pas d'accéder aux formes d'emploi les plus stables sur les chantiers de construction. On l'a vu, cette restriction à la mobilité entre les différents statuts d'emploi résulte des pratiques de recrutement mises en œuvre par les intermédiaires, lesquels accordent une large place aux relations personnalisées.

En effet, l'emploi délivré par cette catégorie d'employeurs et ouvrant la voie à l'apprentissage et à la reconnaissance progressive de la qualification s'obtient grâce à l'entremise d'un membre de l'entourage du travailleur. Ces emplois contractuels peuvent servir de tremplin à l'obtention d'un emploi salarié régulier délivré par les promoteurs et leurs sous-traitants. Dans ces conditions, la main-d'œuvre formée par les intermédiaires peut s'inscrire dans le cadre d'une mobilité ascendante. Dès lors, les emplois contractuels et réguliers constituent un marché interne caractérisé par des règles spécifiques d'allocation de la main-d'œuvre, de formation, de reconnaissances et de valorisation des qualifications acquises par la main-d'œuvre. Enfin, l'emploi salarié régulier s'obtient principalement grâce aux contacts professionnels forgés avec les entreprises du bâtiment.

L'objectif du présent chapitre est de proposer une interprétation économique de la diversité des dispositifs de coordination sur le marché du travail. L'existence de différentes modalités de médiation de la rencontre entre les travailleurs et les employeurs résulte d'abord de la coexistence de segments d'emplois caractérisés par des règles de fonctionnement spécifiques. Ces règles concernent non seulement la formation, les conditions d'emploi, de promotion et de rémunération, mais elles renvoient également aux modalités d'entrée de la main-d'œuvre sur

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

chacun de ces marchés. Différents types d'intermédiaires peuvent ainsi contrôler et organiser les ports d'entrée de la main-d'œuvre dans les emplois. La pluralité des dispositifs d'intermédiation repérée correspond alors à des modes de jugement de la qualité du travail distincts.

L'accès à l'emploi régulier requiert une mise à l'épreuve des qualifications acquises par la main-d'œuvre sur les chantiers de construction. Les promoteurs immobiliers recrutent de préférence au sein de leur réseau de travailleurs attitrés, avec lesquels ils ont déjà noué une relation professionnelle. Ils débauchent également la main-d'œuvre gérée par les intermédiaires et choisissent des candidats dont la qualité a pu être évaluée *in situ*. L'embauche des journaliers s'organise sur les marchés locaux au terme d'une négociation de gré à gré entre l'employeur et les travailleurs. L'accès à l'emploi contractuel implique l'existence d'une relation professionnelle antérieure ou nécessite le recours à la recommandation d'un travailleur en poste. Notre intuition est qu'il existe des ressorts économiques sous-jacents à l'utilisation de la recommandation par les employeurs. Pour étayer cette hypothèse, nous analysons les contextes où l'intrication sociale des mécanismes d'embauche est forte, avant de présenter différentes interprétations économiques du recours à la recommandation. Ces dernières feront l'objet d'un test économétrique dans le contexte de notre enquête de terrain.

I. Interprétation de la correspondance entre les dispositifs de médiation et les statuts d'emploi

Il existe une littérature abondante consacrée à la diversité des formes de rencontres sur le marché du travail des économies développées. Une première approche met l'accent sur la variété des modes de recherche d'emploi utilisés par les travailleurs : candidature spontanée, réponse à une offre d'emploi diffusées par des médias divers (presse ou sites internet spécialisés), relations personnelles ou professionnelles, *etc*. (M. Sabatier, 2002). Cette diversité renvoie également à la multiplicité des pratiques de recrutement utilisées par les entreprises. Celles-ci dépendent notamment du type d'entreprise, du type de main-d'œuvre recherché, du secteur d'activité, *etc*. (J-F Giret *et alii*, 1996). D'autres travaux mettent l'accent sur les différentes catégories d'intermédiation organisant la rencontre de la main-d'œuvre et des entreprises sur le marché du travail. S'inscrivant dans le cadre d'analyse de la théorie des conventions, ces approches visent à interpréter la diversité des dispositifs de coordination observée sur le marché du travail (F. Eymard –Duvernay et C. Bessy, 1997 ; F. Eymard-Duvernay et E. Marchal, 1997).

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Dans la lignée de ces travaux, les employeurs convoquent différents dispositifs d'évaluation de la qualité du travail et de réduction de l'incertitude au moment de l'embauche. Selon J-M Saunier, « *dans le cadre de la rationalité limitée,* (la théorie des conventions) *souligne l'absence de procédures universelles de sélection des variables pertinentes pour s'assurer de la qualité des candidats qui se présentent à l'entreprise* » (1994 : p. 21). Les conventions constituent alors des « grammaires d'accord » qui permettent aux agents de s'accorder au moment de l'embauche. Elles se matérialisent dans des intermédiaires, des repères pour assurer la coordination : « *A chaque mode de coordination correspondent des intermédiaires qui permettent d'évaluer les candidats lors du recrutement, ces derniers devant être traités sous la forme d'investissements donnant des repères décidables pour les agents dans la durée* » (1994 : p. 21).

A partir d'enquêtes menées auprès d'entreprises appartenant à divers secteurs d'activité, Saunier analyse des situations concrètes de recrutement d'entreprises. La diversité des pratiques de recrutement observée renvoie à la spécificité des marchés du produit sur lesquels les entreprises exercent leur activité. En effet, les caractéristiques du produit influencent les critères de « qualification » de la main-d'œuvre utilisés par l'entreprise. Saunier propose une « *grille construite pour analyser les grammaires d'accord qui permettent aux agents de s'accorder au moment de l'embauche* ». Cette grille s'appuie sur le modèle des Cités de L. Boltanski et L. Thévenot (1991). Chacune des Cités est caractérisée par des participants qui, pour se coordonner, se réfèrent à un principe d'accord général et commun. Il est possible de distinguer quatre formes de coordination élémentaires.

En effet, J-M Saunier élabore quatre espaces de qualification-type décrivant chacun une épreuve de recrutement qui renvoie aux formes d'équivalence spécifiques aux Cités[54] « marchande », « industrielle », « domestique » et « civique ». J-M Saunier indique ainsi que : « *la façon de réputer, d'assurer la confiance dans l'échange, peut se construire de quatre façons différentes : au travers d'une mesure de la rareté relative (espace de qualification marchand), au travers du diplôme et de l'expérience accumulée qui mesure la technicité de l'individu (espace de qualification industriel), au travers d'un titre, d'une certification reconnue par des instances nationales (Espace de qualification civique) ou au travers de réseaux de connaissances personnelles (espace de qualification domestique)* » (1994 : p. 22).

[54] Les cités correspondent à des modèles réduits dans lesquels les personnes peuvent se coordonner en invoquant des principes communs et légitimes pour l'ensemble des personnes qui participent à la même Cité.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Le modèle des Cités permet également de souligner la spécificité de chacun des modes de coordination sur le marché du travail, mais en se plaçant sur un plan macroéconomique. Ainsi, la multiplicité des formes d'intermédiaires sur le marché du travail peut s'interpréter, à un niveau plus général, dans la pluralité des dispositifs de coordination organisant l'appariement de la main-d'œuvre aux emplois. Le marché du travail est défini comme le lieu où cette rencontre se déroule (G. de Larquier, 1997). En prenant appui également sur le modèle des Cités, l'auteur distingue alors trois modes de coordination : les modes d'appariement « marchand », « industriel » et « domestique ». Ces modes d'appariement se distinguent du point de vue des conditions de la mise en relation des travailleurs aux emplois :

- Concernant le modèle d'appariement marchand, le critère de la qualité de la relation considéré est celui de la rentabilité : le travailleur cherche à maximiser son revenu et l'employeur son profit. La coordination entre les acteurs s'organise par le jeu de la concurrence et de la formation des prix : dans un environnement où le travail est un bien suffisamment homogène, le salaire restitue l'ensemble des informations nécessaires à la mise en relation des travailleurs aux emplois et à la rupture des relations d'emploi.
- Dans le mode d'appariement industriel, les mises en relation concernent d'un côté des postes qui relèvent d'une structure productive préexistante et, de l'autre des travailleurs techniciens, détenteurs de titres ou de certifications validant leur qualité. C'est l'adéquation de la qualification des emplois et des titres des travailleurs qui est au principe de la formation des relations d'emploi.
- Dans le cadre du mode de coordination domestique, les mises en relation nécessitent la médiation des réseaux sociaux. La qualité des travailleurs est validée dans le contexte restreint de rapports interpersonnels qui servent de véhicule à la diffusion de la réputation et garantissent la reconnaissance des qualités des travailleurs.

La théorie des conventions peut être mobilisée avec profit pour interpréter la pluralité des dispositifs de coordination observée dans notre contexte. La modalité de coordination qui prévaut dans le cas des emplois journaliers est le marché. L'ajustement entre les acteurs mis en présence porte sur le niveau des rémunérations, lequel résulte de la confrontation des offres et demandes de travail. Dans le cas de l'emploi régulier, les agents s'accordent dans le cadre de la « cité domestique ». En l'absence de certification des qualifications, la validation de la qualité du travail nécessite d'être expérimentée (au sens de B. Jovanovic, 1979). Le champ de validité des qualifications acquises par un travailleur est limité par son réseau professionnel. Les

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

qualifications sont mises à l'épreuve et la réputation des travailleurs se révèle un facteur déterminant des possibilités d'accès à l'emploi.

Néanmoins, le modèle des cités dont s'inspirent ces deux travaux ne permettent pas d'interpréter la trame qui se noue lorsque les employeurs ont recours à la recommandation. Le poids important du jeu des recommandations lors de l'accès à l'emploi contractuel ne s'interprète pas directement en mobilisant le mode de coordination domestique. En effet, celui-ci permet de comprendre les raisons qui poussent les intermédiaires à privilégier le recrutement de travailleurs avec lesquels ils ont déjà travaillé. Toutefois, dans la mesure où l'essentiel des qualifications s'acquiert sur le tas et au terme d'une phase d'apprentissage, le recrutement des nouveaux travailleurs à l'entrée pourrait *a priori* être mené de façon indifférenciée sur les « trottoirs du travail » ou par le biais de la recommandation.

Il se révèle nécessaire d'inscrire l'interprétation du recours à la recommandation dans une perspective plus large Ce sont les intermédiaires du travail qui assurent le recrutement, la formation et le contrôle de la qualité du travail sur les chantiers. Or, l'ensemble de ces missions doivent se dérouler dans un contexte de production flexible. L'employeur gère un vivier de main-d'œuvre dont la disponibilité lui permet de composer rapidement une équipe de travail. Dès lors, l'intermédiaire doit assurer un rôle d'introducteur de main-d'œuvre en transformant celle-ci de façon à ce que ses caractéristiques productives correspondent aux besoins de la production. Mais, le caractère temporaire de l'activité l'expose à plusieurs sources de détournement de la main-d'œuvre, détournement qui constitue une contrainte importante en matière de gestion de la main-d'œuvre. Les intermédiaires peuvent y remédier en organisant la formation de la main-d'œuvre afin de pallier ce détournement (A. Léné, 2000).

La thèse que nous soutenons ici est que le recours à la recommandation a partie liée avec les modalités de formation de la main-d'œuvre. Néanmoins, plusieurs explications permettent d'interpréter le rôle des proximités sociales sur les modalités de rencontre observées entre les travailleurs et les employeurs. On va dans un premier temps considérer l'inscription sociale des modalités d'accès à l'emploi. Puis, nous présenterons les travaux qui tentent d'apporter un fondement économique au recours à la recommandation. Il s'agira, dans la section suivante, de proposer diverses interprétations de la forte intrication sociale des modalités d'embauche de la main-d'œuvre dans le contexte des pays en développement.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

II. Les différentes formes de personnalisation des mises en relation des travailleurs aux emplois

Plusieurs voies d'interprétation de la personnalisation des conditions d'embauche de la main-d'œuvre peuvent être distinguées. L'intrication sociale des modalités d'embauche survient en première instance lorsque les employeurs et les salariés appartiennent à un même groupe social (famille, caste, communauté ethnique ou religieuse) et que ce groupe social domine une activité économique. En second lieu, l'inscription sociale des conditions d'accès à l'emploi peut être sous-tendue par l'existence d'une différenciation sociale trouvant sa légitimité dans le cadre du système de caste. Troisièmement, ce sont les liens de solidarité internes aux différents groupes sociaux auxquels appartiennent les travailleurs qui contribuent à favoriser la reproduction sociale des collectifs de travail (M. Holmström, 1984). Toutefois, si les solidarités communautaires favorisent la concentration de travailleurs dans les entreprises ou certains secteurs d'activité, les employeurs peuvent tirer un bénéficie spécifique du recours à cette pratiques de recrutement, concourant ainsi à la segmentation de la main-d'œuvre.

A. Le rôle des communautés d'appartenance

A la structuration des activités et des emplois peuvent correspondre des principes de segmentation suivant l'origine sociale de la main-d'œuvre. La participation à certaines activités peut être liée à l'appartenance à une religion ou une caste spécifique. Dans ce cas, la relation sociale préexiste à l'établissement d'une relation d'emploi. Le fondement de ces pratiques est d'asseoir la relation de travail sur une relation qui tire sa légitimité hors de la sphère économique. C'est ainsi le cas de la main-d'œuvre travaillant dans les entreprises familiales ou dans des secteurs d'activité réservés à un groupe social particulier.

Dans le cas des entreprises familiales, l'activité économique est structurée autour de l'autorité patriarcale. La division du travail est organisée selon des rapports de genre, suivant la relation enfants/parents et, au sein de la fratrie, en fonction de l'âge et du sexe des enfants. Les activités commerciales, les négociations d'achats et de vente ou la comptabilité sont le plus souvent assurées par les hommes. Les ateliers de fabrication ou les espaces de commercialisation peuvent être répartis et gérés par les fils (B. Harris-White, 2002). Les choix d'union des filles s'inscrivent bien souvent dans le cadre de stratégies matrimoniales destinées à consolider l'affaire familiale grâce à un jeu d'alliance qui peut permettre de diversifier les activités, obtenir de nouvelles

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

sources de financement, *etc*. Par conséquent, l'embauche est menée dans le contexte de la famille élargie. Les jeunes travailleurs sont formés et préparés à prendre la succession de leurs aînés. Il n'est cependant pas exclu que la carrière des jeunes travailleurs se poursuivent en dehors de l'activité familiale (Y. Guichaoua, 2006).

Si les activités économiques sont fréquemment menées au niveau de la famille élargie, elles peuvent également être développées à une échelle plus large et concerner les membres d'une même confession religieuse. En effet, la religion offre un cadre à la formation d'une identité collective qui sert souvent de support à l'exercice d'une activité économique. Les membres de la religion Jain (philosophie prônant la non-violence et le renoncement aux passions humaines) se retrouvent fréquemment parmi les communautés marchandes ou dans les activités bancaires. Parce qu'elles sont proscrites par la religion hindoue, le travail du cuir, les activités de recyclage des déchets ou la main-d'œuvre travaillant dans l'industrie des *bidi* sont presque exclusivement réservées aux musulmans. En Uttar Pradesh, les activités de broderie sur soie, de sculpture sur verre ou liées à la parfumerie sont également dominées par les musulmans. Ces activités artisanales se structurent dans le cadre de corporations associées étroitement à l'appartenance à telle ou telle religion (B. Harris-White, 2002).

Certaines activités économiques sont exercées par des membres appartenant à une même caste. Selon J.S. Scoville (1991), la division du travail suivant un clivage par caste était à la base du fonctionnement du mode de vie traditionnel en zone rurale. Le système généralisé des échanges de biens et services ne s'appuyait pas sur l'échange marchand, mais sur des prestations et contre-prestations entre différents groupes sociaux. L'accès à certains métiers du bâtiment pouvait ainsi être réservé à certaines castes artisanales et l'apprentissage des connaissances et des savoir-faire effectués dans un contexte familial. Les logiques de reproduction de ces communautés artisanales se prolongent dans des pratiques de recrutement consistant à recruter les nouveaux travailleurs au sein d'une même caste. Ce faisant, les groupes cherchent à renforcer leur position privilégiée dans l'accès à certains emplois ou activités.

La concentration de certains groupes sociaux dans des occupations spécifiques peut résulter de leurs difficultés à accéder aux autres activités économiques et témoigne de la position subordonnée du groupe dans l'espace sociale. Néanmoins, le recrutement au sein de la communauté œuvre au maintien de la présence de celle-ci dans un métier ou dans un secteur d'activité. En outre, les solidarités communautaires constituent un support aux transactions

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

économiques (F. Delaune, 1998 ; S. Bowles et H. Gintis, 2002). Dans de tels contextes, G. Akerlof (1976) montre qu'il peut exister un système de normes et de sanctions qui entrave, de façon plus ou moins irréversible, la possibilité d'échanger avec un partenaire n'appartenant pas au même groupe social. A l'instar de G. Rodgers (1992), « *la plupart des barrières et des mécanismes qui induisent la segmentation sont de nature informelle, fondée sur des règles sociales* » (1993 : p. 7).

A Coimbatore, ville du Sud de l'Inde, J. Harris *et alii* (1992) proposent une taxonomie des emplois occupés par les actifs suivant trois critères : la régularité de l'emploi, la protection et le degré d'autonomie. Les auteurs distinguent sept statuts de travail distincts : les travailleurs réguliers protégés (31% de l'échantillon observé par les auteurs), les travailleurs salariés réguliers mais non protégés (24%), les travailleurs salariés non protégé réguliers mais de court terme (emplois payés à la journée ou à la pièce sans contrats écrits) (9%), les travailleurs irréguliers et non protégés (11%), les salariés indépendant 5%), les travailleur indépendant marginal sans capital (6%), les travailleur indépendant avec capital supérieur à 200 roupies (14%). L'accès à ces différents types d'emplois est largement basé sur les contacts personnels fondés sur les appartenances communautaires ou de caste, ce qui contribue à restreindre fortement la mobilité entre ces emplois.

Le secteur de la construction dans cette même ville offre également une nouvelle illustration du rôle des contacts dans les démarches de recherche d'emploi. Les employeurs sont effectivement enclins à privilégier l'embauche au sein de leur entourage (T. Van der Loop, 1996). Les réseaux de contacts informels constituent la modalité dominante grâce à laquelle les travailleurs entrent la première fois dans le bâtiment. L'entrée dans les emplois du bâtiment est par conséquent restreinte. Les femmes et les ouvriers journaliers bénéficient moins souvent de contacts leur permettant d'être introduits. Ces travailleurs sont dès lors contraints de rechercher de l'ouvrage sur les « trottoirs du travail ». En Egypte, la présence d'un membre de la famille ou de travailleurs issus de la même région impacte positivement la probabilité de travailler dans le segment des emplois offrant un accès à un apprentissage et à l'emploi qualifié (R. Assaad, 1997). Mais, l'intrication sociale des mécanismes d'embauche peut dépasser les frontières internes du groupe et mettre en présence des représentants de groupes socialement différenciés.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

B. Le rôle des rapports sociaux verticaux

Les relations d'emploi peuvent se nouer dans le cadre de rapports sociaux hiérarchisés. Les employeurs ne cherchent pas nécessairement à recruter au sein de leur groupe d'appartenance, mais vont au contraire s'appuyer sur des rapports sociaux hiérarchisés, afin d'asseoir leur autorité dans la relation d'emploi. Il advient que les castes de bas statut forment près de 80% de la force de travail (B. Harris-White, 2002)[55]. C'est cette logique qui opère lorsque les employeurs ne voient aucune contrainte à recruter des travailleurs issus des basses castes s'il s'agit de les employer dans des emplois de basses castes (B. Banerjee et J. Knight, 1985). Les employeurs établissent des relations de clientèle auprès de travailleurs de statut social inférieur. Le contrôle de l'emploi est utilisé comme un avantage politique et constitue une source de prestige social.

Certaines formes d'emploi traditionnelles persistent dans le secteur agricole, dans les secteurs de la briqueterie et de la construction et adossent, à la relation de travail, une inégalité de statut social. Les travailleurs sans terre et de faible statut social dépendent d'un employeur de rang plus élevé auquel ils sont liés par une relation de servitude pour dette (J. Breman, 1976). Ces relations de travail peuvent parfois se fondre dans un rapport paternaliste dans le cadre duquel l'employeur offre une protection sociale à la main-d'œuvre qu'il contrôle (J-P Platteau, 1995). La logique qui consiste à coupler la relation de travail à un rapport de domination ayant court dans la sphère sociale, on l'a vu, est aussi un des éléments qui caractérise les relations d'emploi entre les ouvriers du bâtiment et les agents recruteurs. La position occupée par un agent recruteur dans son village lui permet d'enrôler des ouvriers issus des castes de bas statut rituel. Ces travailleurs possèdent rarement des droits sur le sol et font souvent face à d'importantes contraintes financières en morte-saison.

Dans le secteur de la briqueterie, les agents recruteurs mobilisent principalement la main-d'œuvre en recrutant dans leur entourage. L'explication de cette pratique réside dans le dispositif utilisé par l'agent recruteur pour s'attacher la main-d'œuvre. Ils utilisent en effet le système d'avance sur salaire pour limiter la rotation de la main-d'œuvre. Couplée à une relation de crédit, la relation de travail ne pourra s'interrompre qu'à partir du moment où le crédit accordé au travailleur aura été intégralement remboursé. Dès lors, l'existence d'une relation sociale entre le

[55] Les charpentiers au Rajasthan ou au Gujerat se recrutent traditionnellement au sein des membres de la caste des Sutar.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

travailleur et l'employeur contribue à réduire le risque de non remboursement du crédit consenti par l'employeur (A. Bhukuth, 2005). Ce système de recrutement implique que les travailleurs et les employeurs sont liés par leur appartenance à un même village ou à une même région.

C. Les stratégies de reproduction des positions acquises par les travailleurs

Le rôle des réseaux sociaux sur le marché du travail peut également dériver des stratégies élaborées par les travailleurs pour accéder à des formes de droits de propriété sur les emplois (V. Jagannathan, 1987). J. Breman (1976) met l'accent sur la rareté de l'emploi disponible localement dans le contexte de l'enquête qu'il mène au Gujerat. Les chances d'accès à l'emploi ne sont pas distribuées de façon homogène. L'auteur remarque que si dans le passé, le système social sous-tendait la division du travail entre différents groupes sociaux, l'appartenance à la caste, à une communauté tribale ou religieuse est encore un important facteur dans la recherche de l'emploi. Mais pour J. Breman, cette persistance est liée à la pénurie d'emploi et non à la force de la tradition. Ces relations offrent des avantages dans un contexte général peu favorable (p. 1906).

Dans les usines du secteur organisé, la plupart des travailleurs envisagent de garder leur emploi jusqu'à leur retraite (U. Ramaswamy, 1983). L'emploi acquis s'apparente à un droit de propriété qui pourra être transmis à leurs enfants. La compétition pour ce type d'emploi est si intense que les candidats ne pouvant s'appuyer sur l'intercession d'un membre de leur entourage sont dans l'incapacité d'accéder à l'emploi. Ces pratiques de recommandation s'inscrivent dans le cadre d'un cycle d'échanges qui dépassent largement le cadre de la relation d'emploi.

On peut interpréter le recours à la recommandation en mobilisant une explication par l'offre de travail. L'aide apportée par le tiers médiateur intercédant au moment de l'embauche s'inscrit dans un système d'échanges de ressources diverses. Ce système d'échanges est la traduction des solidarités prévalant entre les membres d'un même groupe social. Toutefois, les employeurs trouvent également un intérêt à faire usage de la recommandation. Il existe ainsi des ressorts économiques liés à la personnalisation des pratiques de recrutement.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

D. Les fondements économiques du recours à la recommandation

En l'absence de dispositifs de certification, la qualification des ouvriers ne peut pas être aisément évaluée au moment de l'embauche. L'employeur aura alors tendance à privilégier les travailleurs avec lesquels il a déjà travaillé. C'est notamment le cas lorsque l'on considère que le travail est un « bien » qui nécessite une expérimentation. Les qualifications des ouvriers ont été expérimentées lors des périodes d'emploi antérieures (B. Jovanovic, 1979). Ainsi, chacune des rencontres entre travailleurs et employeurs s'accompagne d'apprentissages productifs et informationnels qui renforcent la relation d'emploi en la rendant de plus en plus spécifique (O. Williamson, 1985). Il est ainsi possible d'expliquer la propension des employeurs à renouveler les contrats de travail avec des ouvriers qu'ils connaissent.

Cependant, cette approche n'explique guère comment se dénoue l'imperfection de l'évaluation de la qualité des travailleurs lors de la première rencontre. En effet, la première rencontre est le plus souvent médiatisée par un tiers travaillant déjà pour l'employeur. Le premier intérêt du recours à la recommandation est de réduire simultanément les coûts de recrutement de l'employeur et les coûts de recherche d'un emploi du travailleur. De tels coûts existent dans la mesure où les informations concernant les emplois vacants et les travailleurs disponibles ne sont pas centralisées et diffusées par une agence de l'emploi. Ainsi, la fonction assurée par les réseaux sociaux est de faciliter la diffusion de l'information entre les travailleurs et les employeurs sur le marché du travail (F. Fontaine, 2005).

Cette interprétation renvoie aux recherches de M. Granovetter (1974), lequel soulignait, dans une enquête conduite aux USA, l'importance des réseaux sociaux dans les mises en relation des travailleurs aux emplois. M. Granovetter met en évidence la plus grande efficacité des « liens faibles » (des relations professionnelles par exemple), relativement aux « liens forts » (liens amicaux ou familiaux). Dans notre contexte, l'existence des marchés du travail locaux réduit considérablement les coûts directs de recrutement de la main-d'œuvre (ces coûts sont principalement supportés par les travailleurs). Il faut certes se déplacer sur les « trottoirs du travail », mais ces derniers couvrent suffisamment bien le territoire urbain pour limiter les frais de déplacements des employeurs. Leur existence repose d'ailleurs sur leur contribution à la réduction des coûts de recrutement. Par conséquent, l'utilisation du réseau des travailleurs en

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

poste ne vise pas seulement à favoriser la rencontre entre les employeurs et la main-d'œuvre. L'utilisation de la recommandation doit reposer sur d'autres types d'explications.

Une deuxième hypothèse est que la cooptation contribue à réduire l'incertitude prévalant au moment du recrutement de nouveaux ouvriers en ce qui concerne la qualité des candidats. Lorsque la qualification des travailleurs n'est pas parfaitement observable, la recommandation améliore la qualité moyenne des candidats recrutés. Si un travailleur est introduit par un ouvrier dont la qualification est reconnue, l'employeur peut projeter les qualités du tiers médiateur sur celles du candidat (J-D Montgomery, 1991). Cette interprétation présuppose que les individus tissent des liens avec des personnes qui leur ressemblent. Par conséquent, le recours à la recommandation garantit à l'employeur que les travailleurs qu'ils recrutent par ce biais correspondent à ses besoins. Le problème de l'évaluation de la qualité des travailleurs se pose principalement au début de la relation d'emploi. Or, cette incertitude se maintient après l'embauche, dans le cadre de la relation de travail (R. Salais, 1989).

Dans ce cas, c'est dans le contexte de la mise au travail que l'employeur doit veiller à ce que les travailleurs fournissent l'effort productif attendu. Il est alors possible d'introduire une troisième hypothèse relative à l'usage de la recommandation : le référencement permet d'améliorer la productivité des travailleurs, lorsque le contrôle des pairs joue le rôle de mécanisme incitatif régulant l'intensité de l'effort productif consenti par les ouvriers et que celui-ci est difficilement observable (A. Kugler, 2003). L'employeur s'appuie sur les rapports interpersonnels existant entre les travailleurs pour faire régner la discipline au sein des équipes de travail.

Une quatrième interprétation du recours à la recommandation suggère que le référencement favorise la stabilité de la main-d'œuvre. Même dans le cas particulier des emplois peu protégés du secteur informel, les employeurs s'exposent à des problèmes de rotation de la main-d'œuvre (A. Dubey *et alii*, 2009). En l'absence de dispositifs d'assurance chômage, la stratégie de la main-d'œuvre consiste à nouer des contacts avec plusieurs employeurs. Du point de vue de ces employeurs, l'arrivée à terme du contrat de travail ne doit pas compromettre la possibilité d'un rappel ultérieur des travailleurs ayant fait leurs preuves. Les entreprises qui ont recours à une main-d'œuvre flexible ont donc tendance à fidéliser des travailleurs attitrés (F. Stankiewicz, 1988).

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

La démarche consiste à renforcer les liens avec les travailleurs et à constituer un vivier de main-d'œuvre. A l'instar de P. Coulangeon et I. Roharik, mais dans un tout autre contexte, « *lorsqu'une entreprise du marché primaire multiplie les avantages vis-à-vis de ses salariés pour les inciter à rester dans l'entreprise, le fonctionnement du vivier s'appuie sur le principe des "services rendus" pour renforcer les réseaux et créer la réputation* » (2003 : p. 290). L'un de ces « services rendus » pourra consister à favoriser l'embauche des membres de l'entourage des travailleurs appartenant au vivier. Dans un contexte de production flexible, l'usage de la recommandation n'empêchera pas un travailleur de chercher un emploi auprès d'un autre employeur au terme de son contrat. Il contribue toutefois à renforcer la relation entre l'employeur et le tiers-médiateur, car il constitue une forme de gratification non monétaire. Dans ces conditions, la recommandation renforce la loyauté et l'attachement des travailleurs aux emplois (R. Fernandez et E. Castilla, 2001). Elle contribue à améliorer la productivité des travailleurs en réduisant l'absentéisme et la rotation de la main-d'œuvre.

Enfin, la recommandation favorise l'accès aux travailleurs non qualifiés et aux individus ayant un niveau de base qui facilitera l'apprentissage du métier (M. Holmström, 1984). Les employeurs organisent le recrutement et la formation de la main-d'œuvre de façon à pallier le détournement qu'ils subissent. Il ne s'agit pas de chercher à stabiliser les travailleurs, mais de disposer d'un dispositif de recrutement qui pourra pallier le départ des ouvriers et s'articulera au processus de formation de la main-d'œuvre sur le tas, celle-ci étant pris en charge par l'employeur ou les ouvriers qualifiés. Le recours à la recommandation a alors partie liée avec les modalités d'apprentissage du métier.

Au total, le recours à la recommandation peut s'interpréter ici suivant cinq hypothèses alternatives. Premièrement, elle favorise la diffusion de l'information entre travailleurs et entreprises. En second lieu, elle améliorer l'évaluation des qualités des candidats à l'embauche. Troisièmement, elle contribue à accroître la productivité des travailleurs. Quatrièmement, elle permet de réduire l'instabilité de la main-d'œuvre. Enfin, elle s'articule au processus de formation de la main-d'œuvre en faisant porter au tiers médiateur la responsabilité de la formation de la nouvelle recrue. Dans la section suivante, nous cherchons à tester la validité de ces différentes hypothèses.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

III. Une analyse économétrique du recours à la recommandation

A. La construction d'une nouvelle base de données à partir de notre enquête

Les 165 enquêtes menées auprès des ouvriers du bâtiment sur les chantiers de construction couvrent 13 projets de construction à Delhi, Gurgaon et Noida (deux villes satellites de Delhi). Ces chantiers nécessitent l'intervention de plusieurs entreprises sous-traitantes spécialisées sous la responsabilité d'un maître d'œuvre. Les promoteurs immobiliers sont à la tête de projets de développement menés pour le compte d'entreprises privées ou de l'administration : bureaux, siège social, infrastructures de transport, usine de retraitement des eaux, bâtiments publics, logements (Tableau 40). Le nombre d'ouvriers enquêtés sur chaque site varie de 2 à 23 (Tableau 40)[56]. L'objectif que nous poursuivons dans cette section est de construire une modélisation économétrique permettant de comparer et de tester la validité des différentes hypothèses théoriques relatives au recours à la recommandation.

Tableau 40 : Description des sites de construction

Site	Localisation	Type de chantier	Nombre d'observations
1	Gurgaon	Siège d'un des leaders pharmaceutiques indien	22
2	Gurgaon	Immeuble	5
3	Gurgaon	Résidences individuelles	22
4	Connaught Place	Station de Métro	25
5	Dwarka	Bâtiment administratif	8
6	Dwarka	Bâtiment administratif	8
7	Neb Sarai	Immeuble	9
8	Shastri Park	Centre de contrôle du métro	23
9	Sonia Vihar	Usines de retraitement des eaux	11
10	Noida	Bureaux	2
11	Noida	Bâtiment public de recherche biologique	9
12	Noida	Bureaux	12
13	Noida	Siège d'une multinationale de l'industrie du logiciel	8

Dans une première étape, un traitement préalable sur les données collectées dans le cadre de notre enquête s'est avéré nécessaire. En effet, si les données recueillies renseignent correctement les modalités grâce auxquelles les travailleurs ont obtenu leur emploi, elles ne permettent pas

[56] Lors de la première phase d'enquête, une partie des questionnaires n'a finalement pas été retenue. C'est pour cette raison que le nombre d'observations est faible sur certains sites.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

d'analyser directement les implications économiques du recours à la recommandation. En effet, si nous connaissons le niveau de qualification de l'ouvrier qui accède à un nouvel emploi et la nature de la relation qui le lie à la personne intervenue en sa faveur, notre enquête ne renseigne pas la qualification du travailleur à l'origine de la recommandation. Or, si le recours à la recommandation relève de motifs économiques, on peut supposer que le tiers médiateur n'est pas choisi au hasard par l'employeur et que les informations concernant ce travailleur permettraient de tester de façon plus précise la validité des hypothèses théoriques. Or, les informations relatives au mode d'obtention de l'emploi des travailleurs dont nous disposons ne nous permettent pas de tester aussi simplement qu'on aimerait les différentes hypothèses mentionnées ci-dessus dans la mesure où la qualification du tiers intervenant au moment de l'embauche n'est pas connue. Notre démarche consiste à adopter une méthode indirecte permettant de contourner ce problème.

Nous supposons que toute paire de migrants réunissant, sur un même site, des ouvriers issus de la même région, a une forte probabilité de sous-tendre une relation sociale préexistante et susceptible de servir de support à l'exercice de la recommandation. Sous cette hypothèse, la probabilité que deux migrants soient originaires de la même région est une variable *proxy* de la probabilité que l'existence d'un lien d'interconnaissance puisse avoir servi de support à l'exercice de la recommandation, sans que nous puissions distinguer le membre constituant la paire ayant bénéficié de la recommandation et celui ayant joué le rôle de tiers-médiateur.

A partir d'une base de données recueillant des informations sur chaque ouvrier enquêté, nous avons construit une nouvelle base de données décrivant les attributs de toutes les paires théoriques réunissant l'ensemble des ouvriers en activité sur un même chantier. Nous isolons pour chaque site de production i, l'ensemble des paires de migrants qu'il est possible de former parmi les *n* ouvriers travaillant sur le site de production *i*. Puis, nous identifions sur l'ensemble de ces dyades, les paires constituées de migrants originaires de la même région et celles réunissant des ouvriers issus de régions différentes. Ce faisant, nous connaissons les niveaux de qualification de chacun des ouvriers de la dyade. L'objectif est alors d'estimer l'effet des attributs relationnels construits en croisant l'âge, le niveau scolaire, la qualification et le groupe sociale des ouvriers formant la paire sur la probabilité que les deux individus de cette paire soient originaires de la même région.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

B. Présentation du modèle et stratégie d'identification

Il s'agit de construire un modèle explicatif de la probabilité qu'une paire sélectionnée aléatoirement et travaillant sur le même site de production soit originaire de la même région. En vu de tester les interprétations économiques du recours à la recommandation, nous tentons d'estimer l'effet des attributs de la dyade sur la probabilité d'appariement régional. La spécification retenue est la suivante :

$D_{ij} = \alpha_1 S_{ij} + \alpha_2 Edu_{ij} + \alpha_3 Qual_{ij} + \gamma_i + \epsilon_i$ où

- D_{ij} est une variable indicatrice prenant la valeur 1 lorsque deux individus i et j formant une paire sont originaires de la même région et travaillent sur le site i, 0 sinon.
- S_{ij} est un vecteur croisant le groupe social des ouvriers formant la dyade
- Edu_{ij} est un vecteur croisant le niveau d'étude des ouvriers formant la dyade
- $Qual_{ij}$ est un vecteur croisant la qualification des ouvriers formant la dyade
- γ_i est une variable indicatrice correspondant au site enquêté
- ϵ_i est un résidu aléatoire.

La stratégie d'identification consiste à tester l'effet des variables indépendantes sur la probabilité d'assortiment régional des ouvriers sur un chantier de construction. Les estimations sont menées en trois temps. Nous commençons par introduire les variables croisant le groupe social de chacun des ouvriers constituant la paire (Tableau 41). Ce jeu de variables nous permet de tester l'influence des groupes d'appartenance sur la probabilité d'assortiment suivant une ligne régional. On est ainsi en mesure de tester la validité des travaux qui soulignent le rôle des groupes d'appartenance sur le processus d'insertion dans l'emploi des ouvriers du bâtiment.

Dans la mesure où notre enquête indique que les relations d'emploi entre travailleurs et employeurs ne s'inscrivent pas dans le cadre de ces appartenances sociales, la mise en évidence d'une influence des variables croisant le groupe social sur la probabilité d'assortiment régional suggère que l'information sur les emplois circulent dans le cadre de réseaux sociaux structurés par la religion, la caste ou de l'appartenance à une tribu. Dans un deuxième temps, nous introduisons uniquement les variables croisant le statut de qualification des ouvriers du bâtiment. Cette étape nous permet plus spécifiquement de tester la validité des interprétations économiques du recours à la recommandation. Dans une troisième étape, nous testons la robustesse des

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

résultats en estimant la probabilité d'assortiment régional en intégrant conjointement les variables croisant le groupe social des travailleurs et celles croisant le statut de qualification des ouvriers.

Il est possible de tester la validité des interprétations économiques du recours à la recommandation en déduisant un certain nombre d'implications théoriques concernant l'existence et le signe de la relation entre les caractéristiques croisées de la dyade d'une part et la variable expliquée de l'autre :

- selon l'hypothèse d'imperfection au niveau de la diffusion de la diffusion de l'information sur le marché du travail, la probabilité d'assortiment régional devrait augmenter lorsque les paires sont constituées d'ouvriers appartenant au même groupe social.
- Selon l'hypothèse d'imperfection de l'information au moment de l'embauche, la recommandation devrait concerner les couples d'ouvriers les plus qualifiés, car c'est à ce niveau de qualification que le problème d'incertitude concernant l'évaluation de la productivité du travailleur au moment de l'embauche se pose le plus gravement. On s'attend ainsi à ce que ce soient les paires de migrants les plus qualifiés qui aient tendance à se concentrer sur un même chantier et à partager la même origine régionale.
- Selon l'hypothèse d'imperfection de l'information concernant la qualité du travail dans le cadre de la relation de travail, la recommandation favorise le contrôle par les pairs. Sous cette hypothèse, l'ensemble des croisements possibles de qualifications (qualifiés, semi-qualifiés, non qualifiés, apprentis) devraient impacter positivement la probabilité d'assortiment régional : le contrôle des pairs devrait opérer quel que soit le niveau de qualification
- Selon l'hypothèse de stabilisation de la main-d'œuvre, la recommandation favorise la stabilité des ouvriers : or c'est le départ des ouvriers les plus qualifiés qu'il s'agit de pallier dans la mesure où les opportunités d'emploi alternatives sont plus fréquentes pour cette catégorie de main-d'œuvre que pour les ouvriers les moins qualifiés : dans ce cas, toutes les paires de migrants comprenant au moins un ouvrier qualifié devraient influencer positivement la variable expliquée.
- Enfin, selon l'hypothèse d'articulation de la recommandation au processus de formation de la main-d'œuvre, les paires réunissant des apprentis, celles associant un ouvrier qualifié (prenant la responsabilité de la formation) d'une part et un ouvrier non qualifié,

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

semi-qualifié ou en apprentissage devraient influencer positivement la probabilité d'assortiment régional.

Les estimations sont menées d'abord sur l'échantillon regroupant l'ensemble des ouvriers. Cependant, la composition de la main-d'œuvre et les pratiques dominantes de recrutement diffèrent selon le chantier de construction. Pour cette raison et dans un deuxième temps, nous estimons le modèle au niveau des sites de construction pour lesquels nous disposons de suffisamment d'observations. Avant de procéder à l'estimation de cette probabilité dans le cadre d'un modèle économétrique, nous proposons une analyse descriptive des relations entre la probabilité d'appariement régional d'une part et le jeu des variables explicatives d'autre part.

Le tableau 41 présente les variables construites pour mener à bien notre modélisation. La variable expliquée indique si une dyade quelconque est constituée d'ouvriers provenant d'une même région. Un premier jeu de variables indépendantes est construit en associant le niveau d'instruction de chacun des ouvriers constituant la paire. Le second jeu de variables tient compte du groupe social auquel les ouvriers appartiennent : la religion, le statut de caste de l'ouvrier ou l'appartenance à une communauté tribale sont ainsi considérés. Le troisième jeu de variables croise la qualification des travailleurs regroupés dans une paire. Quatre statuts de qualification seront distingués : les travailleurs non qualifiés, les apprentis, les ouvriers semi-qualifiés et les ouvriers qualifiés. Enfin, une variable indicatrice permet de tenir compte de l'hétérogénéité liée à la spécificité des sites de construction. Une dernière variable est introduite de façon à contrôler l'effet du produit de l'âge de chacun des travailleurs formant la paire sur la probabilité d'assortiment régional (Tableau 41).

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 41 : Description des variables

Relstate	= 1 si les ouvriers constituant la paire sont issues de la même région, 0 sinon.
agerel	Produit de l'âge des deux ouvriers constituant la paire.
deg0_0	= 1 si les deux ouvriers n'ont pas atteint le primaire, 0 sinon.
deg0_1	= 1 si l'un des ouvriers n'a pas atteint le niveau primaire et l'autre a pousuivi des études dans le primaire, 0 sinon.
deg0_2	= 1 si l'un des ouvriers n'a pas atteint le niveau primaire et l'autre a pousuivi des études dans le secondaire, 0 sinon.
deg1_1	= 1 si les deux ouvriers ont poursuivi leur scolarité dans le primaire, 0 sinon.
deg1_2	= 1 si l'un des ouvriers a poursuivi des études dans le primaire et l'autre dans le secondaire, 0 sinon.
deg2_2	= 1 si les deux ouvriers ont poursuivi des études dans le secondaire, 0 sinon.
mus_mus	= 1 si les deux ouvriers sont musulmans, 0 sinon.
sc_sc	= 1 si les deux ouvriers appartiennent à la catégorie des castes ou tribus répertoriées, 0 sinon.
sc_obc	= 1 si l'un des ouvriers appartient à la catégorie des SC ou ST et l'autre aux OBC, 0 sinon.
sc_uc	= 1 si l'un des ouvriers appartient à la catégorie des SC ou ST et l'autre aux castes de haut statut, 0 sinon.
sc_mus	= 1 si l'un des ouvriers appartient à la catégorie des SC ou ST et l'autre est musulman, 0 sinon.
obc_obc	= 1 si les deux ouvriers appartiennent à la catégorie des OBC, 0 sinon.
uc_obc	= 1 si l'un des ouvriers appartient à la catégorie des castes de haut statut et l'autre à la catégorie des OBC, 0 sinon.
obc_mus	= 1 si l'un des ouvriers appartient à la catégorie des OBC et l'autre est musulman, 0 sinon.
uc_uc	= 1 si les deux ouvriers appartiennent à des castes de statut élevé, 0 sinon.
uc_mus	= 1 si l'un des ouvriers appartient à la catégorie des castes de haut statut et l'autre est musulman, 0 sinon.
OQ_ONQ	= 1 si l'un des ouvriers est qualifié et l'autre non qualifié, 0 sinon.
OQ_OQ	= 1 si les deux ouvriers sont qualifiés, 0 sinon.
OQ_OSQ	= 1 si l'un des ouvriers est qualifié et l'autre semi-qualifié, 0 sinon.
OQ_app	= 1 si l'un des ouvriers est qualifié et l'autre apprenti, 0 sinon.
OSQ_OSQ	= 1 si les deux ouvriers sont semi-qualifés, 0 sinon.
OSQ_ONQ	= 1 si l'un des ouvriers est semi-qualifié et l'autre non qualifié, 0 sinon.
OSQ_app	= 1 si l'un des ouvriers est semi-qualifié et l'autre apprenti, 0 sinon.
ONQ_ONQ	= 1 si les deux ouvriers sont non qualifiés, 0 sinon.
ONQ_app	= 1 si l'un des ouvriers est non qualifié et l'autre apprenti, 0 sinon.
app_app	= 1 si les deux ouvriers sont apprentis, 0 sinon.
Site "i"	Variable indicatrice égale à 1 indiquant si la paire travaille sur le site "i", 0 sinon.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 42 : Tris croisés sur les données (En %)

Groupe social des ouvriers de la dyade *(chi2 = 44,6659 ; Pr = 0,000)*

	Paires originaires de régions différentes	Paires originaires d'une même région
sc_sc	76,5	23,5
sc_obc	72,1	27,9
sc_uc	77,1	22,9
sc_mus	83,8	16,2
obc_obc	61,7	38,3
uc_obc	67,0	33,0
obc_mus	64,6	35,4
uc_uc	58,8	41,2
uc_mus	73,9	26,1
mus_mus	50,5	49,5

Statut de qualification des ouvriers formant la dyade *(chi2 = 15,3370 ; Pr = 0,082)*

	Paires originaires de régions différentes	Paires originaires d'une même région
OQ_OQ	63,5	36,5
OQ_OSQ	66,2	33,9
OQ_ONQ	76,2	23,8
OQ_app	69,1	30,9
OSQ_OSQ	76,9	23,1
OSQ_ONQ	74,2	25,8
OSQ_app	61,8	38,2
ONQ_ONQ	71,2	28,8
ONQ_app	74,5	25,5
app_app	58,3	41,7

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

C. Analyse descriptive

Pour l'ensemble de l'échantillon constitué des 164[57] ouvriers occupant un emploi de salarié régulier ou un emploi contractuel et au niveau de chaque site de construction, il est possible de former 1153 paires de migrants. 29,7% des dyades ainsi construites réunissent des ouvriers originaires d'une même région. Le tableau 42 croise la probabilité d'appariement régional avec le jeu des variables permettant de tester la validité des hypothèses théoriques. La relation entre le groupe d'appartenance des ouvriers d'une part et la probabilité que ces ouvriers soient originaires d'une même région et travaillent sur un même chantier d'autre part est statistiquement significative au seuil de 1‰. Il apparaît nettement que les paires constituées d'ouvriers appartenant au même groupe social ont une probabilité plus importante d'être issues d'une même région que les paires croisant des individus appartenant à des groupes sociaux différenciés. Les paires regroupant des ouvriers de confession musulmane sont dans près d'un cas sur deux originaires de la même région. En revanche, certaines associations entre groupes sociaux réduisent la probabilité que deux travailleurs pris au hasard sur un chantier soient originaires de la même région. Cette occurrence est notamment peu fréquente pour les paires associant un ouvrier ex-intouchable ou membre des communautés tribales d'une part à un ouvrier musulman ou appartenant à une caste de haut statut d'autre part.

La probabilité d'assortiment régional sur un même chantier est également statistiquement liée aux statuts de qualification des ouvriers formant la paire. La relation est significative au seuil de 10%. Les fréquences d'assortiment régional pour les paires réunissant des apprentis (42% au lieu de 29,7% pour l'ensemble de la population), des apprentis et des ouvriers semi-qualifiés (38%) sont relativement plus élevées. Le recours à la recommandation concernerait ici la main-d'œuvre en phase d'apprentissage ou de reconnaissances des qualifications acquises. C'est également le cas des paires constituées uniquement d'ouvriers qualifiés (36,5%) et de celles formées d'ouvriers qualifiés et semi-qualifiés (33,9%). Ces premiers résultats suggèrent que la tendance au regroupement régional sur les chantiers de Delhi peut être liée en partie aux modalités d'accès et de reconnaissance des qualifications. Pour préciser ce point, nous approfondissons l'analyse en menant une estimation (toutes choses égales par ailleurs) de la probabilité d'assortiment suivant une ligne régional sur les chantiers de construction.

[57] Sur l'un des 15 sites de construction, une seule observation a été retenue. Il n'était alors pas possible de l'intégrer à l'analyse que nous menons dans ce chapitre.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

D. Les effets du groupe social et des statuts de qualification sur la probabilité d'assortiment régional

1) Analyse sur l'ensemble de l'échantillon

Dans la mesure où la variable expliquée est de type dichotomique, la spécification retenue est un modèle *logit* fondé sur l'hypothèse que le terme d'erreur suit une loi de Gauss. Les estimations menées sur l'ensemble de l'échantillon sont exposées dans le tableau 42. Bien que le test de la nullité de l'ensemble des coefficients estimés soit rejeté, la valeur du R2 mesurant le pouvoir explicatif du modèle estimé est faible (autour de 0,10). Néanmoins, les estimations mettent en évidence l'existence de relations statistiquement significative entre la variable expliquée et le jeu des variables indépendantes introduites dans l'analyse. En particulier, les variables croisant les groupes sociaux des travailleurs constituant la paire de migrants ont un pouvoir explicatif sur la probabilité d'assortiment régional sur un même site de construction plus élevé (modèle 1), relativement au jeu des variables croisant le statut de qualification (modèle 2).

Dans le modèle 3 réunissant ces deux ensembles de variables, les relations associant un musulman à un ex-intouchable ou à un membre d'une communauté tribale réduisent significativement la probabilité de partager la même origine régionale comparativement à la situation de référence. Les dyades dans lesquelles on retrouve au moins un ouvrier ex-intouchable réduisent également la probabilité d'assortiment régional relativement aux paires de musulmans. En revanche, les paires constituées d'ouvriers issus des castes de hauts statuts (UC) accroissent la probabilité d'assortiment régional, mais la relation n'est pas statistiquement significative au seuil de 10%.

Ainsi, les dyades constituées d'ouvriers appartenant à des groupes sociaux différents ont une plus faible probabilité de se retrouver sur un même site de construction que les ouvriers de confession musulmane. La distance sociale entre les ouvriers formant la dyade réduit la probabilité d'assortiment régional sur un chantier. En particulier, les ouvriers musulmans tendent à se concentrer sur les mêmes chantiers. Ces résultats suggèrent que la recommandation opère entre les membres d'un même groupe social et que les employeurs s'appuient sur ces communautés pour diffuser les informations concernant l'existence de postes vacants. Les variables croisant la qualification vont nous permettre de préciser les motifs du recours à la recommandation.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Le modèle 3 suggère que le recours à la recommandation est plus fréquent dans le cas des dyades constituées d'apprentis. Elle prévaut également au sein des dyades formée d'un ouvrier semi-qualifié et d'un apprenti. En effet, seules les paires formées d'apprentis ou d'un apprenti et d'un ouvrier semi-qualifié contribuent à accroître significativement la probabilité d'un appariement suivant une ligne régionale sur les chantiers de construction (relativement à la situation de référence : ouvrier qualifié/non qualifié). Les autres croisements de statut de qualification ne sont pas statistiquement associés à la probabilité d'assortiment régional.

Les employeurs mobilisent les ouvriers en place lorsqu'ils souhaitent recruter de nouveaux apprentis. Si l'on peut rejeter l'explication de l'usage de la recommandation comme dispositif de stabilisation de la main-d'œuvre ou de renforcement de la discipline, les employeurs s'appuient sur les apprentis ayant fait leur preuve pour recruter de nouveaux travailleurs. Dès lors, la recommandation permet de certifier la qualité du travail au moment de l'embauche conformément à l'hypothèse de J.D. Montgomery (1991). Cependant, l'employeur cherche ici à évaluer non pas le niveau de qualification de l'ouvrier, mais sa capacité à se fondre dans le processus d'apprentissage du métier. Dans cette perspective, l'objectif de l'employeur est de reconstituer son équipe de travail, de façon à pallier le détournement de la main-d'œuvre qu'il subit. Nous approfondissons cette analyse en estimant le modèle à l'échelle des sites de construction.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 43 : Déterminants de la probabilité d'un appariement régional (Ensemble de l'échantillon)

	Modèle1	Modèle 2	Modèle 3
agerel	0,00*	0,00**	0,00*
deg0_1 *(réf. deg0_0)*	-0,05	-0,06	-0,07
deg0_2	0,06	0,03	0,06
deg1_1	-0,77	-0,70	-0,68
deg1_2	0,05	0,13	0,07
deg2_2	-0,05	0,26	0,01
sc_sc *(réf. mus_mus)*	-0,93***		-0,95***
sc_obc	-0,84***		-0,88***
sc_uc	-0,99***		-0,99***
sc_mus	-1,32***		-1,36***
obc_obc	-0,11		-0,18
uc_obc	-0,54		-0,55
obc_mus	-0,50**		-0,52*
uc_uc	0,26		0,30
uc_mus	-0,78*		-0,75*
OQ_OQ *(réf. OQ_ONQ)*		0,07	-0,11
OQ_OSQ		0,24	0,04
OQ_app		0,19	0,11
OSQ_OSQ		0,03	-0,08
OSQ_ONQ		0,25	0,19
OSQ_app		0,84**	0,69*
ONQ_ONQ		0,60*	0,52
ONQ_app		0,36	0,27
app_app		1,23*	1,22*
site2	-0,49	-0,86	-0,75
site3	-1,31***	-1,46***	-1,36***
site4	-0,53	-0,75**	-0,57
site5	-1,12***	-1,22***	-1,26***
site6	1,34**	1,01**	1,29***
site7	-0,19	-0,23	-0,14
site8	-0,49	-0,78*	-0,56
site9	-1,08***	-1,40***	-1,35***
site10	-0,54	-0,79**	-0,61*
site12	-0,39	-0,75*	-0,51
site13	-1,67***	-1,95***	-1,96***
site14	-0,80	-1,32**	-1,01*
Constante	0,86	0,20	0,91
Log likelihood	-629,34589	-639.75196	-624,920
Nombre d'obs.	1152	1152	1152
LR chi2(27)	140,86	120.04	149.71
Prob > chi2	0,0000	0.0000	0.0000
Pseudo R2	0,1006	0.0858	0.1070

Lecture : Un coefficient positif (resp. négatif), statistiquement significatif indique que l'on est en présence d'un facteur qui accroît (resp. décroît) la probabilité d'assortiment régional, comparativement à la situation de référence et toutes choses égales par ailleurs. Plus les coefficients significatifs sont importants et plus l'effet sur le phénomène l'est aussi. significatif à 10% ; ** significatif à 5% ; *** significatif à 1%*

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

2) Estimation à l'échelle du site de construction

Nous poursuivons notre analyse en situant celle-ci au niveau du site de construction. Il est alors possible d'estimer le modèle à un niveau moins agrégé et de mieux intégrer les données complémentaires dont nous disposons concernant les sites de construction. Cependant, comme nous l'avons indiqué précédemment, seuls un petit nombre de chantiers dispose d'un nombre d'observations suffisant pour permettre d'estimer le modèle. Nous retenons dans cette perspective, les quatre sites de construction pour lesquelles nous disposons d'au moins vingt observations concernant les ouvriers (les sites n°1, 3, 4 et 8)[58] :

- le site n°1 correspond à un projet de construction du siège social d'un des leaders indien de l'industrie pharmaceutique. 60% des ouvriers travaillent bénéficient d'un emploi régulier, ce qui contribue à élever la part des ouvriers qualifiés interrogés sur ce site (près de 70%). Ces ouvriers sont principalement des charpentiers, des soudeurs et dans une moindre mesure on y trouve des maçons et des tailleurs de pierre. La faible proportion des ouvriers recrutés par les intermédiaires du travail nous conduit à ne pas intégrer ce chantier à l'analyse. Rappelons que les promoteurs immobiliers et les entreprises sous-traitantes recourent moins fréquemment à la recommandation. Ils sollicitent directement les ouvriers ou recrutent à la suite d'une candidature spontanée.
- Sur le site n°3, le maître d'œuvre dirige la construction d'un quartier résidentiel constitué de maisons de haut standing. 90% des ouvriers rencontrés sur ce chantier travaillent pour le compte des intermédiaires du travail. On y trouve une majorité d'ouvriers qualifiés (45%), mais les ouvriers non qualifiés sont également nombreux (36%). Les apprentis et les ouvriers semi-qualifiés représentent 18% de l'ensemble des ouvriers interrogés sur ce site. L'accès à l'emploi est médiatisé pour une moitié des ouvriers. La spécialité la plus représentée est la maçonnerie, suivie de la charpenterie.
- Le site n°4 correspond à un chantier sur lequel interviennent des ouvriers travaillant directement et indirectement pour le compte de deux entreprises sous-traitantes. Plusieurs entreprises sous-traitantes interviennent en effet sur la construction d'une nouvelle ligne de métro traversant la capitale du nord au sud. L'une d'entre elles est une entreprise du bâtiment cotée en bourse. Le chantier est localisé à Connaught Place, au cœur de New Delhi. A nouveau, la main-d'œuvre rencontrée sur ce site dépend principalement des

[58] Pour 20 observations, il est en effet possible de former 190 paires de migrants.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

intermédiaires du travail (plus de 90% des ouvriers enquêtés). Une large majorité des ouvriers enquêtés sont spécialisés dans le cintrage et la coupe des tiges de fer permettant de renforcer le béton. 40% des ouvriers se déclarent qualifiés, 40% sont en phase d'apprentissage ou de reconnaissance des qualifications acquises. Les ouvriers non qualifiés ne représentent que 20% des personnes interrogées. Des ouvriers interrogés sur une autre partie du chantier travaillent pour le compte d'une autre entreprise sous-traitante. On y trouve une majorité d'ouvriers qualifiés (50%), mais aussi une forte proportion d'apprentis (30%). Les ouvriers non qualifiés sont moins nombreux (20%).

- Enfin, le site n°8 est un projet mené sous la direction d'une grande entreprise du bâtiment cotée en bourse. Le promoteur construit le centre de contrôle de la nouvelle ligne de métro. Les ouvriers travaillent principalement pour les intermédiaires du travail. Ils sont également majoritairement non qualifiés (40%), un quart d'entre eux sont qualifiés et le reste en apprentissage ou semi-qualifiés. Ce sont pour l'essentiel des ouvriers spécialisés dans le cintrage et la coupe des tiges de fer permettant de renforcer le béton. On trouve aussi des tailleurs de pierre et quelques maçons.

L'estimation a ainsi était menée sur les sites n°3, 4 et 8[59]. Les estimations conduites sur les sites 4 et 8 confirment un résultat obtenu précédemment : les variables croisant le groupe social des travailleurs formant la paire de migrants ont un impact significatif sur la probabilité d'appariement régional. En revanche, le jeu de variables associant les statuts de qualification des travailleurs n'influencent pas significativement la probabilité d'assortiment des ouvriers suivant une ligne régionale sur un même site de construction. La recommandation résulte ici d'une logique de simplification de la procédure de recrutement. Elle favorise la circulation de l'information entre les travailleurs. L'information a alors tendance à circuler entre les membres d'un même groupe social.

L'absence d'effet significatif des variables croisant les statuts de qualification sur la probabilité d'appariement régional résulte ici des catégories de métiers qui prédominent sur les chantiers 4 et 8. En effet, il s'agit dans les deux cas d'ouvriers spécialisés dans le cintrage et la coupe des tiges de fer permettant de renforcer le béton. L'accès à la qualification dans ce corps de métier ne nécessite pas l'intervention d'un maître d'apprentissage : les savoir-faire s'acquièrent sur le tas. Par conséquent, le renouvellement de la main-d'œuvre ne pose pas de difficultés dans la mesure

[59] Les tableaux ne sont pas insérés ici pour ne pas alourdir la présentation.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

où les qualifications sont peu spécifiques. Cette pratique de recrutement permet aux employeurs de pourvoir rapidement un poste vacant.

L'estimation du modèle à partir des données obtenues sur le site n°3 met en évidence un effet significatif des variables croisant le statut de qualification des ouvriers sur la probabilité d'appariement régional. Nous la reproduisons dans le tableau 44 ci-dessous :

Tableau 44: Déterminants de la probabilité d'un appariement régional (site n°3)

	(i)	(ii)	(iii)
agerel	0,00	0,00*	0,00
deg0_1 *(réf. deg0_0)*	1,28	-0,19	2,19**
deg0_2	1,36**	0,81	2,05**
deg1_1	1,51	0,54	3,16*
deg1_2	0,67	-0,73	1,21
deg2_2	2,72***	0,69	2,42**
sc_sc *(réf. mus_mus)*	1,69		3,12*
sc_obc	0,63		1,03
sc_mus	-2,17		-2,06
obc_obc	-0,20		-0,60
obc_mus	-0,18		-0,55
OQ_OQ *(réf. OQ_ONQ)*		1,66***	2,84***
OQ_OSQ		1,16	3,20***
OQ_app		0,57	1,21
OSQ_ONQ		-0,12	0,94
OSQ_app		0,84	2,92
ONQ_ONQ		2,03***	1,75*
ONQ_app		-0,57	-1,46
Constante	-3,06*	-4,14***	-5,82***
Log likelihood	-70,941	-76,909	-58,623
Nombre d'obs.	171	188	170
LR chi2(27)	28,700	23,910	52,890
Prob > chi2	0,003	0,032	0,000
Pseudo R2	0,168	0,135	0,311

Lecture : Un coefficient positif (resp. négatif), statistiquement significatif indique que l'on est en présence d'un facteur qui accroît (resp. décroît) la probabilité d'assortiment régional, comparativement à la situation de référence et toutes choses égales par ailleurs. Plus les coefficients significatifs sont importants et plus l'effet sur le phénomène l'est aussi. significatif à 10% ; ** significatif à 5% ; *** significatif à 1%*

A ce niveau désagrégé, le pouvoir explicatif du modèle estimé à partir des données tirées du site n°3 est nettement meilleur (le R2 est supérieur à 0,30). Le niveau d'instruction des ouvriers formant la paire influence positivement et de façon significative la probabilité que le couple d'ouvriers soit originaire de la même région. En effet, toutes les paires constituées d'ouvriers ayant été scolarisé ont une probabilité plus élevée de venir d'une même région que celles regroupant des ouvriers non scolarisés. En revanche, les variables croisant le groupe social des

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

ouvriers constituant la dyade n'influencent pas significativement la probabilité d'assortiment régional dans le modèle 1. Toutefois, dans le modèle 3, qui intègre le jeu des variables croisant le statut de qualification des ouvriers, le groupe social a un effet significatif sur cette même probabilité : les paires de migrants réunissant des ouvriers ex-intouchables ou appartenant à une communauté tribale influencent positivement et significativement la probabilité d'assortiment régional, relativement à la situation de référence (paires d'ouvriers musulmans).

Les résultats concernant la variable croisant les statuts de qualification sont riches d'enseignement. En effet, relativement aux paires d'ouvriers qualifiés et non qualifiés (variable de référence), les paires associant des ouvriers qualifiés à des ouvriers semi-qualifiés ou qualifiés accroissent significativement la probabilité que deux ouvriers partagent la même origine régionale sur le site de production. En faisant l'hypothèse que le tiers-médiateur au sein de la relation correspond à l'individu qui a le niveau de qualification le plus élevé, notre modélisation suggère que les intermédiaires du travail sollicitent la recommandation des ouvriers les plus qualifiés lorsqu'ils recrutent des ouvriers semi-qualifiés et qualifiés. Ainsi, sur ce chantier de construction, l'hypothèse de J.D. Montgomery est validée, car elle implique un recours plus fréquent à la recommandation lors du recrutement d'ouvriers qualifiés. En revanche, l'hypothèse de contrôle par les pairs ne l'est pas dans la mesure où l'ensemble des combinaisons de qualification n'influencent pas la probabilité qu'une paire de migrants travaillant sur le site soient originaire de la même région.

Ensuite, l'hypothèse d'A. Dubey *et alii* (2009) suivant laquelle les employeurs mobilisent la recommandation afin de stabiliser les ouvriers qualifiés est confirmée par notre modèle. De plus, les paires constituées d'un ouvrier qualifié et d'un ouvrier semi-qualifié ont un effet plus important sur la probabilité d'appariement régional que les paires constituées d'un ouvrier qualifié et d'un ouvrier non qualifié. Ceci confirme l'interprétation de l'utilisation de la recommandation articulée au processus de formation et de reconnaissance des qualifications. Le recours à la recommandation est associé à la façon dont s'organise la formation de la main-d'œuvre ouvrière. On a vu précédemment que l'emploi contractuel constitue les points d'entrée de la main-d'œuvre dans le bâtiment et que c'est principalement auprès des intermédiaires du travail que l'ouvrier peut être formé à un métier et accéder au statut d'ouvrier qualifié. On peut ainsi considérer que l'apprentissage du métier se déroule dans le cadre de la triade constituée par l'intermédiaire, l'ouvrier qualifié et l'ouvrier semi-qualifié. Ainsi, sur ce site, ce sont les ouvriers

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

semi-qualifiés qui bénéficient le plus souvent de la recommandation d'un proche, lequel est généralement un ouvrier qualifié issu de la même famille.

Conclusion

Les rapports de sous-traitance de la gestion de la main-d'œuvre concourent à l'existence de deux statuts d'emploi : les emplois contractuels délivrés par les intermédiaires du travail et les emplois réguliers offerts par les promoteurs et les entreprises sous-traitantes. L'obtention des premiers conditionne l'accès aux emplois réguliers, car la plupart des ouvriers accèdent à une qualification dans le cadre des emplois contractuels. Les promoteurs immobiliers et leurs sous-traitants recrutent des ouvriers qualifiés dans le vivier de main-d'œuvre travaillant pour les intermédiaires du travail. La plus grande stabilité de l'emploi régulier et l'expérimentation sur le tas des qualifications acquises par l'ouvrier favorisent ces mobilités professionnelles ascendantes.

Par conséquent, les intermédiaires du travail subissent un détournement d'une partie de leur main-d'œuvre par les promoteurs. Cependant, la continuité de leur activité dépend de leur capacité à multiplier leurs participations à des projets de construction. Il s'agit de nouer des relations de confiance avec plusieurs entrepreneurs du bâtiment et/ou de travailler avec des promoteurs porteurs de nombreux projets. L'intermittence de l'activité des intermédiaires a une incidence sur les règles de gestion de la main-d'œuvre. Elle implique la généralisation du recours à des emplois à durée déterminée, mais elle expose ces employeurs au risque de détournement de la main-d'œuvre par la concurrence lors des périodes d'inactivité. L'intermédiaire doit assurer un effort constant de formation de la main-d'œuvre pour pallier le départ d'une partie des ouvriers constituant son équipe.

Dans ces conditions, les intermédiaires entretiennent un vivier de main-d'œuvre afin de pouvoir constituer rapidement une équipe de travail lorsqu'un nouveau projet se présente. La reproduction de ce vivier de main-d'œuvre s'appuie sur l'utilisation systématique du recours à la recommandation lors du recrutement de nouveaux ouvriers. Les intermédiaires du travail offrent des emplois contractuels aux ouvriers qu'ils connaissent ou bien à ceux qui bénéficient de la recommandation de travailleurs en place. Cette pratique de recrutement a des implications fortes sur les conditions d'insertion des ouvriers du bâtiment et sur les possibilités de mobilités professionnelles entre les différents statuts d'emploi. En dehors des circuits offrant un accès aux emplois contractuels, les « trottoirs du travail » constituent le seul point d'entrée ouvert aux

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

primo-migrants qui ne bénéficient pas de l'appui de proches leur permettant d'accéder à l'emploi contractuel. Par conséquent, si les ouvriers peuvent circuler entre les emplois contractuels et réguliers, ces deux emplois ne sont pas accessibles à la main-d'œuvre qui accède aux emplois journaliers via les « trottoirs du travail ».

Ainsi, deux points d'entrée permettent à la main-d'œuvre rurale d'accéder à l'emploi dans le bâtiment et drainent la main-d'œuvre vers des emplois dont les termes varient fortement sur le plan de la durée, des possibilités de formation et de mobilité professionnelle, des modes et des niveaux de rémunérations, des conditions de logement et des conditions de travail. Les pratiques de recrutement des intermédiaires du travail contribuent de façon déterminante à la coexistence de différentes formes d'insertion des migrants sur le marché du travail des ouvriers du bâtiment. On a montré qu'elles dérivent des contraintes que l'organisation de la production fait peser sur les intermédiaires et qu'elles s'articulent aux conditions de formation de la main-d'œuvre dans un contexte de production flexible.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 9 – LES MODALITES DE REPRODUCTION DES RESEAUX MIGRATOIRES

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons montré qu'en s'appuyant sur le réseau personnel des ouvriers, les intermédiaires entretiennent un courant migratoire qui contribue à la concentration sur les chantiers de Delhi de travailleurs issus de zones géographiques spécifiques. Ces pratiques restreignent les possibilités d'insertion des ruraux qui ne résident pas dans les zones d'approvisionnement des employeurs. En dehors de ces zones, la migration s'appuie sur un autre type de courant migratoire, lequel contribue à drainer la main-d'œuvre rurale vers les « trottoirs du travail ». Dès lors, chacun des deux courants migratoires est adossé à un segment d'emploi spécifique.

En pratique, ces courants migratoires s'inscrivent dans le cadre de réseaux migratoires. D'une façon générale, un réseau migratoire est un lacis de relations interpersonnelles qui sert de support à la diffusion de ressources diverses (informations, conseil, argent, nourriture, *etc.*). Les logiques de reproduction des deux types de courants migratoires distingués dans le cadre de notre enquête de terrain ne sont pas les mêmes dans la mesure où les fonctions assurées par les réseaux migratoires qui leur servent de support varient suivant le type de segment d'emploi auquel les migrants ont accès. En effet, la nature des ressources qui circulent au sein de ces réseaux peut être associée au type de segment auquel a accès le travailleur.

I. L'accès à différents types de ressources

L'entourage des migrants est bien souvent le support d'accès à des ressources qui contribuent à réduire le coût de l'installation en ville. Cet entourage peut être composé d'amis, de membres de la famille ou de travailleurs issus de la même région. Ces relations personnelles peuvent d'abord servir de support à l'information sur les emplois. En second lieu, les migrants mobilisent également leurs relations en ville pour emprunter de l'argent. Ils s'appuient enfin sur ces contacts urbains pour partager les dépenses alimentaires et de logement. Dans la section suivante, nous décrivons les modalités d'accès à l'emploi, au logement, les sources d'accès au prêt d'argent, les

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

pratiques de partage du repas entre migrants et l'obtention d'une ligne de crédit auprès de petits commerçants locaux.

A. L'information sur les emplois

On l'a vu, les migrants qui occupent un emploi contractuel parviennent en ville avec l'assurance d'obtenir un emploi sur un chantier grâce à un contact préalablement établi avec l'employeur ou un travailleur sur place. Ainsi, le réseau sur lequel les ruraux s'appuient pour accéder à l'emploi contractuel est pourvoyeur (directement ou de façon médiatisée) d'informations concernant l'ouverture d'un poste en ville. En revanche, les migrants qui s'insèrent dans l'emploi journalier doivent s'installer à proximité d'un « trottoir du travail » avant d'y rechercher de l'ouvrage. Le réseau sur lequel ils s'appuient avant la migration leur donne accès à une information concernant la localisation du lieu géographique où les démarches de recherche d'emploi pourront être menées dès l'arrivée en ville. Les migrants qui se destinent à occuper un emploi journalier migrent sans la garantie d'obtenir un emploi. Si le réseau migratoire assurer la diffusion de l'information concernant les emplois, c'est aussi vers lui que les migrants se tournent lorsqu'ils ont besoin d'emprunter de l'argent.

B. Le recours à l'emprunt

Le tableau 45 décrit les sources auprès desquelles les migrants se sont tournés pour emprunter de l'argent. En premier lieu, les journaliers sont plus nombreux à avoir contracté un crédit auprès d'un usurier villageois. 15% d'entre eux ont ainsi contracté un crédit auprès d'un prêteur sur gage dans le milieu d'origine, alors que les ouvriers travaillant sur les chantiers ne sont que 5% à se retrouver dans ce cas de figure. Le remboursement de cet emprunt peut même être à l'origine de la migration, si l'individu ne trouve pas au village les opportunités d'emploi lui permettant de faire face à ses engagements. Ensuite, ces journaliers se tournent en priorité vers les proches issus du même village. En revanche, les ouvriers occupant un emploi contractuel ou régulier sollicitent prioritairement leurs employeurs lorsqu'il s'agit d'emprunter de l'argent.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 45 : Prêt d'argent et identité du prêteur selon l'emploi (En%)

Source du prêt	Emploi journalier	Emploi contractuel	Emploi régulier	Total
Famille	4	4	9	5
Amis	17	4	15	10
Villageois	30	24	19	25
ONG/Grameen bank	5	1	6	3
Détaillant	23	3	6	10
Employeur	2	57	38	37
Propriétaire terrien	3	2	2	2
Prêteur sur gage	15	5	4	8
Total	100	100	100	100

La circulation d'argent au sein des réseaux dans lesquels s'insèrent les migrants en ville est l'une des principales modalités sous laquelle les solidarités vont opérées. Les migrants ont en effet tendance à se déplacer ensemble et à s'orienter vers les mêmes destinations de façon à réduire les risques associés à la migration et en particulier à l'instabilité des revenus dégagés dans les activités urbaines. A cette fin, les migrants élaborent des systèmes d'assurance informels qui leur permettent d'amortir les variations de leur revenu et de lisser leurs dépenses de consommation dans le temps (M. Fafchamps, S. Lund, 1993 ; S. Coate et M. Ravallion, 1991). Toutefois, selon le type d'emploi qu'ils occupent, les migrants n'utilisent pas les mêmes leviers pour obtenir de l'argent. Les journaliers ont tendance à dépendre beaucoup plus des travailleurs avec lesquels ils ont migré que les ouvriers qui obtiennent un emploi contractuel ou régulier qui s'appuieront sur leurs employeurs en cas de besoin.

C. L'accès au logement

Lorsque les travailleurs n'accèdent pas directement à l'emploi sur les chantiers, les contacts qui résident en ville sont déterminants dans le choix du lieu d'insertion en ville. En effet, 63% des journaliers se sont installés dans un quartier de la capitale où leurs contacts résidaient déjà (Tableau 46). Lorsque le logement n'est pas fourni par l'employeur, les frais d'installation sont à la charge des travailleurs, qui doivent trouver un logement par leurs propres moyens ou avec l'aide de leurs proches. En revanche, les travailleurs qui obtiennent un emploi contractuel ou régulier sont environ 80% à loger dans les habitats provisoires construits sur le chantier et fournis par les employeurs.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Tableau 46 : Modalité d'accès au logement selon l'emploi (En %)

	Emploi journalier	Emploi contractuel	Emploi régulier	Total
Par ses propres moyens	52	12	17	24
Grâce aux proches	49	5	3	18
Employeur	0	83	80	58
Total	100	100	100	100

D. Conclusion

La description menée précédemment permet de mettre en évidence la nature des ressources auxquelles ont accès les migrants. Cette démarche nous donne alors des indications précises sur les raisons de l'inscription sociale de la décision de migrer. Le réseau migratoire constitue d'abord le support de la diffusion sur l'information concernant l'emploi. La nature de cette information peut cependant variée : elle peut porter sur l'existence d'un poste vacant ou bien permettre de localiser le lieu où le migrant pourra effectuer ses démarches de recherche d'emploi et envisager de trouver un logement. Les contacts dont profitent les migrants en ville contribuent également à favoriser l'installation en ville. L'accès à un logement et le partage des dépenses liées à ce logement est facilité par les contacts établis préalablement en ville. Le migrant peut également compter sur son entourage pour mutualiser les dépenses alimentaires. Enfin, l'entourage des migrants en ville est sollicité en cas de besoin d'argent.

Cependant, il existe une correspondance entre les modalités d'insertion des migrants dans l'emploi d'une part et la nature de la relation qui constituera la source permettant d'accès aux différentes ressources. A cet égard, une nette différence peut être mise en évidence entre les journaliers d'une part et les ouvriers travaillant directement sur les chantiers de construction de l'autre. La possibilité de nouer une relation d'emploi plus longue offre aux travailleurs le bénéfice de pouvoir solliciter l'employeur pour se loger ou pour accéder à un prêt d'argent. Les journaliers sont dès lors beaucoup plus dépendant des relations qu'ils entretiennent avec le réseau entretenu par les migrants s'insérant sur les « trottoirs du travail ». Pour préciser ce point, nous construisons un indicateur mesurant l'intensité du recours aux solidarités prévalant entre migrants et permettant d'accéder à diverses ressources. Nous regroupons les travailleurs bénéficiant d'un emploi contractuel ou régulier dans une seule catégorie et comparons ce groupe à celui des journaliers

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

II. Un indicateur du recours aux solidarités locales

Le tableau 47 ci-dessous décrit les ressources que les migrants mobilisent auprès de leur entourage selon l'emploi qu'ils occupent. Contrairement aux ouvriers qui occupent un emploi contractuel ou régulier, les journaliers sont beaucoup plus dépendants de leur entourage pour partager leurs repas. 40% d'entre eux mutualisent les dépenses alimentaires, alors que les ouvriers des chantiers sont 14% dans ce cas de figure. La recherche d'économie d'échelle concerne également les dépenses liées au logement : 50% des journaliers louent un logement et partagent cet hébergement avec d'autres travailleurs. En revanche, le type d'emploi n'influence pas significativement le recours à un emprunt monétaire effectués entre les travailleurs, mais détermine la source vers laquelle les travailleurs se tournent pour obtenir de l'argent en cas de besoin. Enfin, les journaliers bénéficient également plus fréquemment de crédits auprès des commerces de proximité.

Tableau 47 :
Type de ressources accessibles auprès des travailleurs selon les types d'emploi

	Emplois contractuels et réguliers	Emplois journaliers (trottoirs du travail)
Partage nourriture (***)	14%	40%
Partage frais d'hébergement (***)	4%	50%
Emprunt monétaire *(n.. s.)*	31%	41%
Crédit auprès d'un commerçant local (***)	5%	31%

Note : (***) : significatif au seuil de 1% ; (n. .s.) : non significatif

Ainsi, les travailleurs sur les « trottoirs du travail » développent des rapports de confiance avec des petits commerçants locaux ou partagent plus souvent leur logement et le repas avec d'autres migrants. Globalement, les journaliers ont plus fréquemment besoin de s'appuyer sur ce type de réseaux d'entraide localisés en ville, comparativement aux migrants qui accèdent directement aux chantiers de construction. Nous pouvons étayer cette idée en construisant un « indicateur de recours aux solidarités locales » qui mesure la fréquence à laquelle les travailleurs mobilisent leur entourage en ville pour financer leurs dépenses courantes, leur logement ou se nourrir.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Cet indicateur est construit en créditant de 0,25 point un travailleur qui se retrouve dans l'un des cas de figure ci-dessous :

- le travailleur partage son logement avec des migrants,
- il partage ses repas avec d'autres migrants,
- il bénéficie d'un crédit auprès d'un commerçant local,
- il bénéficie d'un prêt d'argent auprès de migrants.

Ainsi, un travailleur peut être crédité au maximum d'un point, lorsqu'il mobilise l'ensemble de ces ressources. L'indicateur de recours aux solidarités locales est donc compris entre 0 et 1. Le calcul de cet indicateur est effectué pour l'ensemble des travailleurs et nous permet dans un premier temps d'établir la valeur moyenne de cet indicateur pour chaque site d'enquête. Ceci nous permet d'établir une comparaison entre les formes de solidarités qui se traduisent par la circulation de ressources entre les travailleurs situés sur le même chantier ou recherchant de l'ouvrage sur le même « trottoir du travail ». Dans une seconde étape, une classification des sites est menée par la méthode de Jencks. Elle consiste à regrouper dans une même classe les sites qui se caractérisent en moyenne par un même niveau de recours aux ressources locales. Les résultats de cette analyse sont présentés dans la figure 9 ci-dessous.

Figure 9 : L'intensité des échanges de ressources entre les migrants suivants la destination (chantiers ou trottoirs du travail)

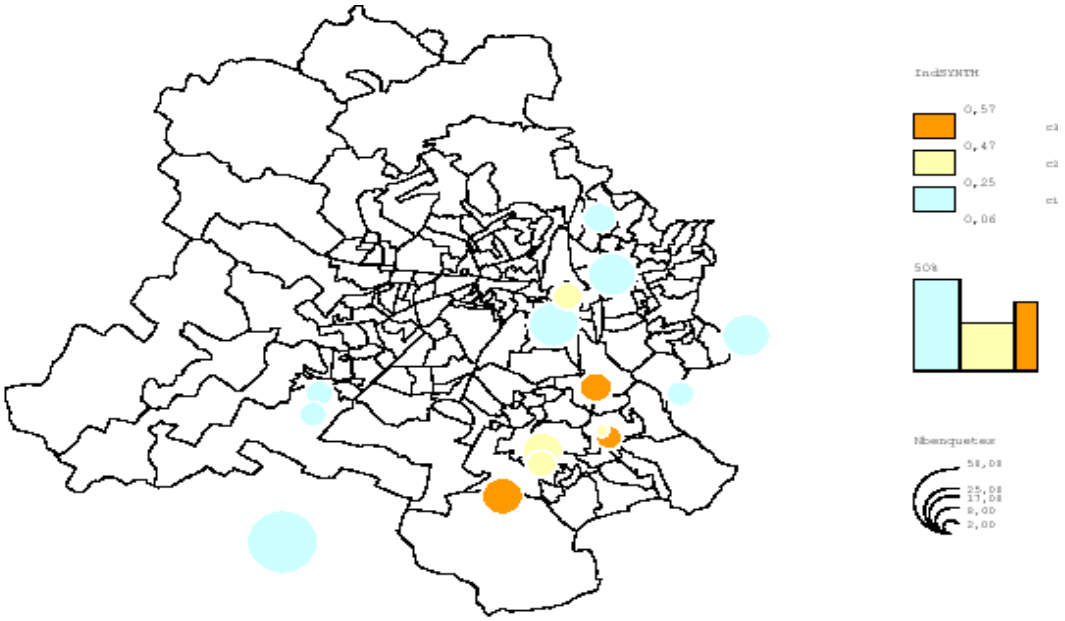

Carte réalisée avec Philcarto
http://perso.club-internet.fr/philgeo

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Le résultat de la classification des sites enquêtés suivant l'indicateur de recours aux ressources locales confirme que l'intensité du recours à ces quatre types de ressources varie fortement entre les chantiers de construction d'une part et les « trottoirs du travail » de l'autre. Elle est moins élevée sur une grande partie des chantiers de construction (moins de 0,25 en moyenne). En revanche, la valeur moyenne de l'indicateur est plus importante sur les « trottoirs du travail » (entre 0,27 et 0,57). Les journaliers sur les « trottoirs du travail » densifient les échanges et élargissent la gamme des ressources qui circulent au sein de ces relations personnalisées.

Conclusion

La main-d'œuvre du bâtiment occupe trois types d'emploi : l'emploi journalier, l'emploi contractuel et l'emploi salarié régulier. La main-d'œuvre circule entre les emplois contractuels et réguliers. En revanche, les travailleurs qui occupent les emplois journaliers n'accèdent pas aux emplois plus stables sur les chantiers. Le marché du travail des ouvriers du bâtiment se divise ainsi en deux principaux segments. Ces deux segments sont adossés à deux ports d'entrée distincts : les « trottoirs du travail » organisent l'accès aux emplois journaliers, l'entourage des travailleurs médiatise l'accès aux emplois contractuels, lesquels constituent une étape préalable à l'obtention de l'emploi salarié régulier.

L'existence de ces deux ports d'entrée renvoie à la présence de deux dispositifs de coordination sur le marché du travail. Le recours à la recommandation s'articule au processus de formation de la main-d'œuvre dans un contexte de production flexible. Les « trottoirs du travail » assurent l'approvisionnement des chantiers en main-d'œuvre journalière. Ces deux ports d'entrée de la main-d'œuvre sont adossés à deux types de « réseaux migratoires » organisant de façon différente le drainage de la main-d'œuvre rurale vers les emplois urbains. Le premier offre une information aux travailleurs leur permettant un accès direct à l'emploi dans le cadre d'un emploi contractuel ou régulier. Le second type de réseau migratoire véhicule une information portant sur la localisation les sites où les travailleurs pourront entreprendre des démarches de recherche d'emploi.

Ainsi, il est possible de mettre en évidence une correspondance entre le type d'emploi obtenu par le migrant d'une part et le « réseau migratoire » sur lequel il s'appuie dans le cadre de son projet d'insertion en ville. Dans le cas des ouvriers qui accèdent directement aux chantiers de construction, le « réseau migratoire » contribue directement à mettre en présence les travailleurs

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

et les employeurs. En ce qui concerne les journaliers, les relations sur lesquels ils s'appuient interviennent au moment de la recherche d'un logement. Elles jouent également le rôle de « filet de sécurité » en constituant un réseau d'assurance en cas de besoin. Enfin, le réseau migratoire permet de réduire les dépenses alimentaires.

Ainsi, les migrants s'appuient sur des « réseaux migratoires » qui ne fournissent pas les mêmes types de ressources et qui sont plus ou moins spécialisés dans l'échange d'une ressource particulière. Il est donc possible de distinguer deux « institutions migratoires » permettant de comprendre comment dans la pratique s'organise la mobilité de la main-d'œuvre rurale vers les emplois urbains. On a montré que ces deux types de courants migratoires ne relevaient pas des mêmes logiques de reproduction. En effet, si l'entretien du réseau migratoire drainant la main-d'œuvre directement vers les chantiers repose sur les stratégies de reproduction du vivier de main-d'œuvre des intermédiaires du travail, donc sur une logique de demande, le réseau migratoire mobilisés par les migrants qui se destinent à rechercher de l'ouvrage sur les « trottoirs du travail » reposent entièrement sur les solidarités nouées entre les migrants, celles-ci s'appuyant sur les appartenances familiales, villageoises ou régionales.

La diversité des conditions d'insertion des ouvriers (et les carrières associées) dérive de la modification du rôle joué par les intermédiaires du travail. Les évolutions intervenant sur le marché du produit (complexité accrue des chantiers, demande plus spécifique) ont modifié les procédés de production (recours à des spécialisations de métier, intensification de la division du travail). Elles ont en particulier permis aux intermédiaires du travail de prendre une part plus active à la production. Ce transfert s'est produit aux dépens des agents recruteurs qui ne se sont pas révélés en mesure de s'adapter aux nouvelles exigences des promoteurs. Ceux-ci se sont alors replier sur les « trottoirs du travail ». Dans le même temps, les nouvelles contraintes pesant sur l'activité des intermédiaires du travail évoluant sur les chantiers ont rendu nécessaire, on l'a vu, le recours à la recommandation, tandis qu'un flot de migrants contribuait à entretenir un vivier de main-d'œuvre journalière.

L'origine de ces deux courants migratoires renvoie ici à une logique de demande : elle trouve en effet des fondements dans les évolutions des rapports de production qui ont contribué à ce qu'un unique courant migratoire se scinde progressivement en deux courants migratoires distincts. Contrairement à ce qui prévalait lorsque l'emploi dominant était sous le contrôle des agents recruteurs, les intermédiaires du travail ne recrutent pas au sein de leur entourage. Ils sollicitent

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

la cooptation des ouvriers en place, lesquels permettent à la main-d'œuvre d'accéder à une période d'apprentissage et de pallier le détournement des travailleurs constituant les équipes des intermédiaires du travail. Ainsi, le recours à la recommandation se perpétue dans la mesure où le rôle de ces intermédiaires du travail s'est élargi.

Initialement, la filière migratoire a été organisée par les agents recruteurs, ceux-ci effectuant des campagnes de recrutement dans les régions rurales au moment de la préparation des jeux asiatiques de 1982. Ces conditions initiales qui ont permis la naissance de la filière migratoire ont des répercussions importantes sur la façon dont les villages ou des zones géographiques s'inscrivent dans le bassin migratoire de la capitale. Suivant le district d'origine des travailleurs, ils ne s'insèrent pas dans les mêmes types d'emploi. La filière migratoire est donc segmentée et se scinde en deux courants migratoires qui ne se recouvrent pas. Tandis que les travailleurs originaires de tel district auront principalement accès à l'emploi direct sur les chantiers, d'autres auront pour seule alternative de se rendre à proximité des « trottoirs du travail ».

Il advient que la genèse et les conditions de reproduction de ces deux courants migratoires structurent la configuration des migrations et des formes d'insertion des migrants dans le bâtiment. Bien que la migration relève d'une décision individuelle ou familiale, elle est fortement conditionnée par la tradition migratoire de la région dans laquelle le migrant se situe. L'origine de la filière renvoie ici à une explication relevant de la demande : à l'initiative des employeurs, les agents recruteurs ont contribué à l'ouverture de la filière migratoire entre le Bihar et Delhi. Mais, ce sont les pratiques de recrutement des employeurs qui contribuent au renforcement de la segmentation spatiale des courants migratoires. En effet, l'absence de mobilité entre les deux segments sous-tendus par les pratiques de recrutement des intermédiaires du travail s'oppose à ce qu'un district exportant des migrants vers les « trottoirs du travail » voit se déployer une filière menant la main-d'œuvre directement sur les chantiers. Le caractère borné et segmenté des filières migratoires renvoie alors à la segmentation du marché du travail urbain.

Enfin, bien que les migrants contribuent en partie, grâce aux solidarités familiales, communautaires ou régionales, à la reproduction des réseaux migratoires, la façon dont les employeurs s'appuient sur ces réseaux détermine de façon cruciale le rôle et le type de ressources que les migrants pourront obtenir au sein de leurs réseaux de contact. Ces deux réseaux s'articulent de façons différentes aux pratiques de recrutement et de gestion de la main-d'œuvre des différentes catégories d'employeurs. Bien que ces deux réseaux favorisent la

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

circulation de l'information sur les emplois et sont utilisés comme institution permettant aux employeurs de mobiliser la main-d'œuvre, ces réseaux se distinguent du point de vue de la nature de l'information dont ils assurent la circulation.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

CONCLUSION GENERALE

Depuis le début des années 80, le rythme de la croissance économique qu'a connu l'Inde s'est accéléré. Cependant le régime de croissance indien est singulier dans la mesure où le secteur tertiaire contribue à plus de la moitié des richesses produites en Inde. Néanmoins, alors que la croissance industrielle avait ralenti à la fin des années 90, la situation s'est nettement améliorée au cours des dernières années. Le secteur de la construction a joué un rôle important dans le regain de croissance constaté au niveau du secteur secondaire. Compte tenu de l'effort qui reste à accomplir sur le plan de l'amélioration des infrastructures[60], le développement de ce secteur émerge comme une condition majeure de la levée des goulots d'étranglement permettant à l'Union indienne de poursuivre sur cette trajectoire.

L'enjeu du développement du secteur de la construction se pose également sur le plan de la capacité de la croissance économique à se diffuser à l'ensemble de la population indienne. Or, la croissance économique a tendance à se polariser dans les Etats situés à l'ouest et au sud de la péninsule et à renforcer l'enclavement des régions du Nord-est. En effet, le secteur des services ne permet pas d'absorber l'augmentation de la main-d'œuvre urbaine venant de la croissance démographique et de l'apport de main-d'œuvre issue des régions les plus pauvres. Il contribue en cela à accentuer le dualisme de l'économie. Notre recherche nous a toutefois permis de constater que le bâtiment offrait une opportunité pour les populations des régions les moins développées. Ainsi, l'accès aux opportunités d'emploi urbaines grâce à la migration et aux revenus de transferts associés peut potentiellement constituer un important mécanisme de diffusion du revenu vers les zones rurales indiennes.

Selon un rapport publié par les Nations-Unies (2006), Delhi est devenue le principal pôle d'attraction des migrants issus d'autres régions de l'Union. Alors que la taille de sa population atteint près de 13 millions d'habitants et demeure encore inférieure à celle de Mumbai (16 millions au dernier recensement de 2001), la capitale indienne a accueilli chaque jour en moyenne 545 nouveaux migrants issus d'autres régions entre 1991 et 2001. La capitale du Maharashtra absorbait sur la même période 430 nouveaux migrants. Le rapport attribue cette

[60] 270 milliards de dollars de dépenses consacrées aux infrastructures privées et publiques sont programmées dans le plan 2007-2012.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

forte attraction au développement rapide de l'emploi informel dans la capitale. La majeure partie des migrants viennent des Etats limitrophes de Delhi, en particulier de l'Uttar Pradesh et de l'Haryana. Mais, l'élément marquant de ces trente dernières années est l'entrée du Bihar dans le bassin migratoire de la capitale. Près d'1,7 millions de migrants ont quitté cette région entre 1991 et 2001. Si ces migrants s'orientent principalement vers le Bengale, la capitale est devenue la troisième destination choisie par les biharis.

Le sous-développement relatif du Bihar a ainsi été mis en perspective avec celui de l'Inde et des autres régions du sous-continent. Cette province située au Nord-est de l'Inde est aujourd'hui l'une des régions les moins développées de la péninsule, bien qu'elle ait connue jusqu'au 19ème siècle une période de relative prospérité, tandis qu'elle était intégrée à la région du Bengale. C'est au début du 20ème siècle que le décrochage a eu lieu par rapport au reste de l'Inde. La forte concentration des migrants issus du Bihar au sein de la main-d'œuvre migrante à Delhi est due à la faiblesse relative du développement de cette région. Cette province a une tradition migratoire qui remonte au moins au 19ème siècle et s'explique par la position subordonnée que la région a occupée dans la seconde partie de l'ère coloniale.

Il existe bien une relation entre les disparités économiques régionales et les mouvements de populations inter-régionaux. D'abord terre d'immigration, le développement du Bihar a ralenti au cours de la période coloniale. L'émigration au Bihar s'est orientée vers la capitale du Bengale. Puis, cette émigration s'est déployée vers les riches campagnes du Pendjab, avant de se diriger plus récemment vers Delhi. La dynamique migratoire suit d'assez près l'histoire du développement régional indien. Bien que le Bihar constitue l'une des régions qui exporte le plus grand nombre de migrants (avec l'Etat de l'Uttar Pradesh qui lui est limitrophe), le taux de migration qui mesure le nombre de migrants permanents en proportion de la population totale du Bihar reste faible.

Dans cette région où 80% de la population vit encore en milieu rural, le mode de vie rural fait preuve d'une forte résistance. Ce maintien de la population dans les campagnes s'explique par le poids de l'agriculture, mais également par le développement de l'emploi non agricole. A l'instar de ce que l'on observe pour l'ensemble de la population indienne, les biharis ont cherché à préserver leur ancrage rural en privilégiant la migration temporaire d'un ou de plusieurs membres de la famille. Dans certaines régions rurales du Bihar, plus de la moitié des familles sont

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

directement concernées par ces migrations de court terme et le phénomène s'est amplifié au cours des années quatre-vingt.

Toutefois, l'intensification de la migration ne concerne pas l'ensemble des districts du Bihar. La nature des courants migratoires diffèrent suivant les régions de provenance des migrants. Si la faiblesse de son développement explique pourquoi le Bihar est depuis longtemps une terre d'émigration, il s'agissait de préciser les conditions qui, au-delà des écarts de développement régionaux, permettent le déclenchement des filières migratoires dans certains districts et pas dans d'autres. Des écarts de développement peuvent longtemps se maintenir entre régions pauvres d'une part et divers pôles de croissance d'autre part, sans que celles-ci ne soient reliées par des courants migratoires.

Notre premier objectif consistait à apporter des éléments d'explication de l'entrée récente du Bihar dans le bassin migratoire de la capitale. A l'origine, la filière migratoire a été organisée par les employeurs. Destinées à approvisionner et à contrôler une main-d'œuvre peu qualifiée, les premières filières migratoires ont été organisées par des marchands de main-d'œuvre pour le compte des promoteurs. Il s'agissait au départ de satisfaire rapidement des besoins importants de main-d'œuvre au moment où Delhi se préparait à accueillir les jeux asiatiques de 1982. Ces campagnes de recrutement menées principalement dans l'Etat du Bihar expliquent la forte concentration de la main-d'œuvre issue de cette province sur les chantiers de construction, laquelle n'était quasiment pas représentée avant les années 80[61].

Dans un second temps, une monographie sectorielle nous a permis de décrire la configuration des migrations et de l'insertion professionnelle des migrants dans le secteur de la construction à Delhi. Les distinctions entre activités principales ou subsidiaires utilisées dans les classifications du recensement ou du NSS ne permettent pas de repérer les modes d'intégration économique des ruraux, car elles négligent les enjeux sous-tendus par les arrangements d'activités mis en œuvre dans un cadre familial. Par conséquent, nous avons mobilisé une méthode qui nous permet de construire une typologie des modes d'intégration économique des ruraux en ville. Elle consiste à regrouper et différencier les ménages selon la nature de leur activité agricole et le type d'emploi que leurs membres occupent en dehors du secteur agricole. Le principal résultat tiré de cette classification est que les catégories de ménages identifiées se rattachent soit à un statut agricole,

[61] Dans la perspective des jeux du Commonwealth ayant eu lieu à Delhi en octobre 2010, le secteur de la construction a de nouveau sollicité les services des agents recruteurs. Il s'agissait de recruter un contingent important d'ouvriers afin de réaliser, dans les délais, les infrastructures sportives et les travaux d'embellissement de Delhi.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

soit à un type d'emploi donné dans le bâtiment, soit à une combinaison de ces deux activités. Cinq profils de ménages se dégagent :

- la première catégorie de migrants regroupe des ouvriers agricoles qui se rendent seuls dans la capitale en morte-saison pour travailler dans le bâtiment comme journalier,
- la seconde concerne des migrants, accompagnés de leurs familles, saisissant en ville des opportunités de gagner un peu d'argent, dans le bâtiment ou dans le secteur des "services informels",
- le troisième groupe de migrants occupe des emplois qualifiés et plutôt stables (emplois réguliers ou contractuels),
- le quatrième groupe concerne des migrants qui conjuguent la double casquette d'ouvriers-paysans et qui apportent à leur famille un revenu d'appoint à l'activité agricole insuffisante
- le cinquième groupe concerne des exploitants agricoles qui conjuguent une activité en ville afin de pallier une mauvaise récolte.

Ainsi, *ce qui frappe, c'est la diversité des formes de migration entreprises par les ouvriers du bâtiment*. On observe que les journaliers migrent de façon saisonnière et plus souvent accompagnés de tous les membres de la famille. En revanche, les ouvriers qui accèdent aux emplois contractuels ou réguliers migrent de façons temporaires, seuls ou accompagnés d'un proche, tandis que les autres membres de la famille restent au village. Il s'agit plus souvent de ruraux qui possèdent un petit lopin de terre. Ces migrants effectuent leur recherche d'emploi à partir de leur village et accèdent directement aux emplois contractuels et réguliers grâce à des contacts en ville, à la différence des journaliers qui recherchent de l'ouvrage sur les « trottoirs du travail ». Ainsi, les configurations des migrations et de l'insertion des migrants sont variées. La diversité des combinaisons repérées et les disparités économiques sous-tendues invitent à en comprendre les fondements. Nous avons ainsi repris les arrangements d'activités observés, puis cherché à en extraire les logiques propres, celles-ci pouvant ressortir d'explications relevant de l'offre, mais également d'interprétations situées du côté de la demande de travail.

Pour ce faire, nous avons utilisé en premier lieu les données de notre enquête afin de décrire les catégories d'emplois occupés par les migrants s'insérant dans le bâtiment. Notre enquête confirme que les ouvriers du bâtiment accèdent à trois principaux types d'emplois : les emplois « réguliers » offerts par les promoteurs immobiliers et leurs sous-traitants, les emplois

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

« contractuels » proposés par les intermédiaires du travail et les emplois « journaliers » obtenus sur les « trottoirs du travail ». L'analyse du fonctionnement du marché du travail des ouvriers du bâtiment met en avant le rôle déterminant des intermédiaires du travail sur la carrière professionnelle des ouvriers du bâtiment. Parallèlement, nous observons que les ouvriers du bâtiment peuvent obtenir un emploi par l'intermédiaire des « trottoirs du travail ». Ces marchés du travail locaux forment le principal lieu d'approvisionnement des employeurs en main-d'œuvre journalière. Les ouvriers qui se rassemblent sur ces « trottoirs du travail » offrent également des services d'entretien et de rénovation pour les particuliers et les petits entrepreneurs situés dans le voisinage de ces lieux de regroupement de travailleurs.

L'analyse en composante multiple menée à partir des données d'enquête indique que les conditions d'emplois et de travail relatives à ces emplois sont différentes sur le plan des niveaux de rémunération, des durées de travail et des possibilités de bénéficier d'une période d'apprentissage au cours de laquelle l'ouvrier accède à une qualification. Si l'emploi régulier permet d'obtenir un minimum de protection sociale, les emplois journaliers et contractuels ne sont assortis d'aucun système de protection et relèvent du « secteur informel ». Enfin, les conditions de travail sont également contrastées selon les emplois, dans la mesure où les horaires dans l'emploi contractuel avoisinent parfois douze heures par jour.

La diversité des configurations migratoires peut s'expliquer dans un premier temps en analysant le comportement d'offre de travail des ménages ruraux (surplus de main-d'œuvre, diversification des risques, gestion du temps de travail, saisonnalité, *etc.*). Les migrants mettent en œuvre des arbitrages temporels, sectoriels et géographiques. Nous faisons l'hypothèse que la diversité des motivations liées à la décision de migrer sous-tend des choix différents quant au type d'occupation qui sera privilégié en ville. Si la migration est enchâssée dans le cadre d'une décision familiale, la participation à un type d'emploi donné devrait être associée aux caractéristiques socio-économiques du ménage auquel appartient le migrant.

Dans cette perspective, les trois types d'emploi forment un espace des possibles ouverts aux migrants et les théories de l'offre de travail permettent de formuler un certain nombre de prédictions reliant les caractéristiques des offreurs de travail aux types d'emplois qu'ils occupent en ville. La spécification économétrique retenue est basée sur l'hypothèse que la distribution des individus dans ces emplois dérive de la comparaison de l'utilité apportée par chacune des catégories d'emploi. Nous avons ainsi modélisé les déterminants du choix occupationnel, de

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

façon à mettre en évidence les facteurs qui influencent la probabilité d'occuper un type d'emploi plutôt qu'un autre. Nous aboutissons au résultat que quelle que soit la spécification adoptée, les classes de migrants mises en relief dans le cadre de notre typologie des « profils migratoires » ne peuvent pas toutes rentrer dans le cadre d'une explication fondée sur le comportement d'offre des ménages ruraux.

On observe que, toutes choses égales par ailleurs, les travailleurs sans-terre, endettés ou issus des castes ex-intouchables se concentrent dans les emplois les plus précaires du bâtiment. Or, les théories de l'offre de travail prédisent que ces catégories de main-d'œuvre devraient privilégier les formes d'emplois les plus stables, à moins de supposer que cette catégorie de main-d'œuvre ait des préférences particulières concernant les caractéristiques non monétaires des emplois (plus grande autonomie, moindre intensité du travail, *etc.*). Ceci suggère qu'il existe des barrières à l'entrée des emplois les plus stables, mais aussi des entraves à la mobilité entre les différentes catégories d'emploi repérées dans le bâtiment.

La diversité des configurations migratoires dépend aussi des pratiques d'embauche, de recrutement et de segmentation de la main-d'œuvre mises en œuvre par les employeurs, lesquelles structurent le fonctionnement du marché du travail. Nous avons montré que l'origine de la différenciation des emplois découle de la sous-traitance de la gestion de la main-d'œuvre aux intermédiaires et du recours à des formes d'emplois flexibles. Puis, l'examen des pratiques de recrutement suggère l'existence d'une correspondance entre l'emploi occupé par le migrant et les modalités de mises en relation des travailleurs aux emplois. En particulier, le recours à la recommandation constitue la principale voie d'accès aux emplois contractuels. Il implique que la main-d'œuvre recrutée sur les « trottoirs du travail » se trouve exclue des formes d'emplois les plus stables.

Ainsi, les obstacles entravant l'accès aux emplois les plus stables seraient liés aux pratiques de recrutement des intermédiaires, lesquels introduisent de nouveaux ouvriers sur le marché du travail en recourant uniquement à la recommandation ou en recrutant au sein de leur entourage. L'une des conséquences de ces pratiques de recrutement est de favoriser la canalisation des filières migratoires et la concentration sur les chantiers d'ouvriers appartenant à une même famille, membres d'une même communauté ou issus du même village, voire d'une même aire géographique.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

Les ouvriers enquêtés sur les « trottoirs du travail » et ceux rencontrés sur les chantiers de construction proviennent du même bassin migratoire (essentiellement du Bihar et de l'Uttar Pradesh). Toutefois, lorsqu'on affine l'échelle de l'analyse au niveau du district d'origine des migrants, il apparaît que les districts de provenance de la main-d'œuvre ne sont pas les mêmes selon que le migrant prend un emploi directement sur un chantier ou qu'il s'oriente vers un « trottoir du travail ». Ceci suggère une canalisation des filières migratoires qui renforce l'hypothèse du rôle crucial joué par l'entourage du migrant sur le type d'emploi occupé en ville.

Si l'on peut retracer l'origine de l'entrée du Bihar dans le bassin migratoire de la capitale, il est bien moins aisé de comprendre pourquoi, au sein de cette région, certains districts exportent principalement une main-d'œuvre directement vers les chantiers de construction, tandis que d'autres districts envoient majoritairement leurs représentants vers les « trottoirs du travail ». L'arrivée à première vue spontanée de ces migrants en ville soulève la question de la persistance de la personnalisation des pratiques de recrutement lorsque la plupart des travailleurs qui aboutissent sur les « trottoirs du travail » sont également des migrants. Pourquoi ne pas recruter l'ensemble des ouvriers sur ces marchés du travail directement ?

Nous avons alors examiné différentes hypothèses permettant d'interpréter les fondements des pratiques de segmentation de la main-d'œuvre des employeurs (hypothèse de l'instabilité de la main-d'œuvre, pratiques discriminatoires fondées sur l'appartenance communautaire, clivage entre main-d'œuvre urbaine et rurale). Suite à cette étude, l'hypothèse que nous avons privilégiée est que l'utilisation de la recommandation dérive des règles de gestion de la main-d'œuvre mises en œuvre par les intermédiaires. Il s'agit de tenir compte des contraintes que les promoteurs et leurs sous-traitants font peser sur les intermédiaires.

Le rôle joué par ces intermédiaires s'est affirmé au cours du temps sous l'effet des changements affectant l'organisation de la production sur les chantiers (progrès technique, division du travail, spécialisation professionnelle). La nécessité de transférer une plus grande partie de la production à des sous-traitants spécialisés a modifié les termes de la relation entre les promoteurs et les intermédiaires du travail. Le recrutement et la formation de la main-d'œuvre ont progressivement été confiés à ces intermédiaires du travail. En effet, l'introduction du progrès technique dans la conception et la production des infrastructures (bureaux, usines de retraitement des eaux, logements pour les classes moyennes, métro, bâtiments administratifs, *etc.*) s'est traduite par une demande accrue de travailleurs qualifiés et spécialisés dans différents corps de métiers.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

L'intermédiaire doit être en mesure de fournir une prestation dans les délais et selon le cahier des charges fixé par le promoteur. Or, l'activité dans le bâtiment est irrégulière. Elle nécessite de passer d'un chantier à un autre et peut impliquer des périodes d'inactivité plus ou moins longues pour les intermédiaires et leurs travailleurs. Les intermédiaires jouent ainsi un rôle essentiel à la fois dans la production, mais également en tant qu'introducteur de main-d'œuvre sur les chantiers de construction. Ils doivent supporter une partie du risque lié à l'instabilité de l'activité en adoptant des règles de gestion de la main-d'œuvre flexibles. Celles-ci consistent à :

- contribuer à la formation de la main-d'œuvre,
- maîtriser le turnover de la main-d'œuvre durant le chantier,
- rompre les contrats de travail des ouvriers à l'issue du chantier,
- recruter les ouvriers lorsqu'un nouveau chantier se présente.

L'intermittence des missions obtenues par les intermédiaires auprès des entreprises du bâtiment implique que les formations et dissolutions des équipes de travail tenues par ces intermédiaires sont fréquentes. Toutefois, la rupture des contrats de travail ne doit pas compromettre la possibilité d'un rappel de la main-d'œuvre. Ce rappel permet non seulement l'embauche de travailleurs ayant bénéficié d'un apprentissage, mais il contribue également à réduire les coûts et les délais de recrutement (F. Stankiewicz, 1988). Cependant, lorsque la période intercalaire entre deux chantiers se prolonge, les employeurs subissent un important détournement de la main-d'œuvre, d'autant plus que celle-ci est qualifiée. Les ouvriers peuvent travailler pour un autre employeur, être recrutés par un entreprise du bâtiment ou retourner dans le secteur agricole.

La thèse que nous avons défendue dans cette recherche est que le jeu des proximités sociales dans le contexte des mises en relation sur le marché du travail constitue une réponse des intermédiaires face aux contraintes que leur impose un mode de production flexible afin de pallier le détournement de la main-d'œuvre. Pour le montrer, nous avons mobilisé les explications économiques permettant de justifier l'intérêt de la recommandation. En premier lieu, celle-ci favorise la circulation de l'information sur le marché du travail, mais dans les limites des réseaux des travailleurs en place. Toutefois, nous observons que pour les corps de métier où la formation tient un rôle important, les intermédiaires adaptent leur effort de formation en fonction du détournement qu'ils subissent. Pour cela, ils mettent à contribution les ouvriers les plus

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

qualifiés durant la période de formation des nouvelles recrues. En effet, les ouvriers qualifiés jouent un rôle essentiel dans la formation de la main-d'œuvre.

Ceci explique la propension qu'ont les intermédiaires à privilégier le recrutement de la main-d'œuvre recommandée par les ouvriers qualifiés. D'autre part, la recommandation peut également réduire le risque de détournement de la main-d'œuvre qualifiée, dans la mesure où elle représente une gratification accordée au tiers médiateur, lequel est en mesure de placer un membre de son entourage. Ainsi, l'utilisation de la recommandation dérive également de la façon dont s'organise l'apprentissage du métier sur les chantiers de construction. Celle-ci se fait essentiellement sur le tas et par le biais du maître d'apprentissage et des ouvriers qualifiés. Si l'intermédiaire peut facilement s'assurer la stabilité des apprentis dont il assure directement la formation, il peut plus difficilement maintenir à disposition les ouvriers qualifiés.

Notre recherche a permis de mettre l'accent sur le rôle des réseaux sociaux dans les mécanismes de rencontre entre les travailleurs et les employeurs. Elle constitue une illustration de la façon dont les employeurs peuvent s'appuyer sur les rapports personnalisés préexistants entre les travailleurs pour les tourner à leur avantage. Dans cette perspective, le rôle de l'entourage dans les pratiques d'embauche ne renvoie pas à la préservation de règles fondées dans la tradition des communautés de castes ou religieuses qui se concentrent dans le secteur de la construction. Ces régularités doivent s'interpréter en lien avec les règles de fonctionnement du marché du travail.

L'étude de ces « médiations concrètes » organisant la migration de la main-d'œuvre se situe à un niveau intermédiaire entre d'une part les forces macroéconomiques qui induisent les mouvements de population et les réponses individuelles qu'apportent les travailleurs sensibles à toutes perspectives de gains économiques. Entre les deux, il faut insérer un cadre institutionnel qui permet de comprendre la façon dont se déclenchent ces mouvements. Cette coexistence de différents courants migratoires – à l'échelle d'une nation – reçoit une explication de nature socio-économique ou institutionnaliste. Cependant, lorsque le problème est ramené à l'échelle d'une seule catégorie professionnelle, l'explication de la coexistence de deux courants migratoires peut difficilement reposer sur les seuls rapports sociaux.

Notre recherche contribue ainsi à mieux comprendre les processus qui entravent les possibilités de mobilité professionnelle sur le marché du travail urbain. Cependant, notre enquête ne permet pas d'identifier les trajectoires d'insertion qui restent ouvertes aux ouvriers journaliers. En

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

limitant notre enquête aux groupes de travailleurs qui recherchaient de l'ouvrage sur ces marchés du travail locaux, il n'est pas possible de reconstruire les trajectoires professionnelles des journaliers et d'identifier diverses voies de sortie vers les emplois du secteur des services informels ou dans la petite industrie locale, *etc*. Plus généralement, il n'est pas possible de repérer l'existence éventuelle de trajectoires ayant permis aux ouvriers du bâtiment de s'insérer dans d'autres types d'activité. Une telle perspective nécessiterait d'étendre l'analyse à plusieurs activités économiques urbaines et de privilégier une méthode de recueil de données permettant de reconstruire les principales étapes de la biographie professionnelle des migrants enquêtés.

Les biographies professionnelles des ouvriers enquêtés sur les chantiers de construction auraient permis de remonter plus avant dans la carrière des ouvriers afin de repérer d'éventuelles mobilités ascendantes de l'emploi journalier d'une part, vers les emplois contractuels et réguliers d'autre part. En effet, l'une des limites de notre enquête est de recueillir uniquement des données rétrospectives courant sur les douze derniers mois précédant l'enquête. Cette démarche aurait ainsi renforcé nos conclusions concernant la segmentation de l'emploi des ouvriers du bâtiment.

Cependant, les entraves à la mobilité professionnelle entre les différents emplois occupés par les ouvriers du bâtiment concourent à la multiplicité des configurations migratoires et d'insertion des migrants dans le secteur de la construction. Bien que ces transferts de main-d'œuvre puissent améliorer le sort des migrants, elles renforcent aussi les écarts de développements régionaux car l'activité dans le secteur de la construction a tendance à se concentrer dans les grandes villes ou dans les régions déjà bien développées. Un effort important reste à mener en matière d'investissement dans les infrastructures agricoles (irrigation, électrification, réseaux routiers, *etc.*), dans les régions qui ont bien souvent dans l'histoire indienne étaient tenues à l'écart des programmes de développement agricole. De ce point de vue, le programme national de garantie de l'emploi entré en vigueur en 2005 constitue un dispositif qui permettrait de renouer avec une vraie politique d'aménagement du territoire, en favorisant les travaux dans les régions les plus pauvres.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

ANNEXES

Annexe 1 : Le système de caste

Le système de caste[62] qui caractérise la société indienne renvoie à la séparation en groupes hiérachisés, endogames et héréditaires. Cette hiérarchisation est fondée sur la notion de pureté ou d'impureté de l'activité professionnelle ou rituelle exercée par les membres appartenant à une caste. L'une des principales classifications du système de caste s'appuie sur le concept de *varna* (terme qui signifie couleur en sanskrit) et qui est utilisé dans un ensemble de textes hindous (les vedas). Cette classification suivant des critères religieux et professionnels figure dans l'un des textes fondateurs de l'hindouisme : les Lois de *Manu*. Elle distingue les brahmanes (dépositaires du savoir religieux), les *kshatriya* (guerriers ou princes ayant pour mission de protéger la terre), les *vaishya* (commerçants, agriculteurs) et les *shudra* (les serviteurs).

La catégorie des « intouchables » ne figure pas dans cette classification[63]. Leurs activités sont jugées impures. Le terme de pureté renvoie à des critères rituels et religieux et non à des critères d'hygiène. L'appartenance de caste se traduit au quotidien par un ensemble de pratiques et de règles de vie qui s'appliquent à telle ou telle caste (végétarisme, bains rituels, travail du cuir, activités en lien avec la mort, habitat séparé, endogamie, règles du partage et d'acceptation de la nourriture). Toutefois, dans la pratique, chacun des 4 varnas et même les « intouchables » se subdivisent en d'innombrables sous-groupes appelés *jati*, dont le nom est un indicateur de l'activité professionnelle traditionnelle exercée par les membres de la *jati* (par exemple, les *chamars* sont traditionnellement des tanneurs) ou l'origine géographique (les *mahars* sont originaires du maharashtra) (S. Deshpande, 2005).

Tout au long de l'histoire de l'Inde, le statut d'intouchabilité a souvent été à l'origine de conversion (au christianisme par exemple). Il a également impulsé des mouvements réformistes. Des quotas en matière d'éducation ont été instaurés sous le règne des britanniques. Juriste et homme politique indien, B. R. Ambedkar (1891-1956) a contribué à l'émancipation des intouchables. Il est chargé par

[62] Le terme nous vient du portugais, casta, qui signifie « non mélangé ».
[63] Gandhi utilisait le terme Harijan lorsqu'il évoquait la situation des intouchables, ce terme signifie « Enfant de Dieu »

Nehru de rédiger le projet de Constitution indienne. Celle-ci entre en vigueur en 1950. Ce faisant, Ambedkar est à l'origine de l'abolition de l'intouchabilité. Celle-ci interdit toute discrimination fondée sur la caste. L'article 17 abolit l'intouchabilité et en interdit la pratique. Cependant, une loi ne peut pas à elle seule contribuer à la disparition de pratiques discriminatoires solidement enracinées dans la culture indienne. Aujourd'hui les intouchables s'organisent au sein du mouvement dalit (« homme brisé ») dans le cadre d'associations villageoises et de partis politiques. De nombreux dalits agissent donc pour améliorer leur situation économique et leur statut.

Dans le but d'améliorer les conditions de vie économique des intouchables et des tribus indigènes, une politique de quotas est appliquée. Elle consiste à réserver des postes au parlement et dans les assemblées régionales, des emplois dans l'administration et la fonction publique. Les mesures visent également à favoriser l'accès à l'éducation ou le développement économique (attribution de terres ou de prêts). Dans cette perspective, les castes et tribus potentiellement bénéficiaires doivent obtenir un certificat leur octroyant le statut de « Scheduled Caste » et de « Scheduled Tribes » auprès du gouvernement. Les tribaux (adivasi) se disent premiers occupants du sol. Ils représentent 8% de la population et se concentre au centre et au Nord-est de l'Union.

En 1980, la Commission Mandal envisage d'étendre ce dispositif à l'ensemble des castes de bas statuts (Other Backward Castes, par opposition aux castes de hauts statuts « forward castes »). Ces castes correspondent généralement à la caste des Shudra. Une tentative est menée en 1990, mais s'oppose à un important mouvement contestataire qui conduit au retrait du projet. Durant toute la période postérieure à l'accès à l'indépendance, les brahmanes sont très présents dans l'administration et les partis politiques, les castes marchandes (vaishyas) sont très présentes dans les milieux d'affaires. Les propriétaires fonciers, quant à eux, se recrutent dans les castes guerrières (anciens princes et kshatriyas) (C. Jaffrelot, 2005). La réforme agraire et les nationalisations vont contribuer à réduire la domination des castes propriétaires et marchands, mais très vite le Congrès va renoncer à poursuivre les réformes pour s'accorder les faveurs des milieux d'affaires et des grands propriétaires et de leurs banques de vote.

Néanmoins, la « Révolution verte » va favoriser l'essor économique des basses castes (OBC). Représentant la moitié de la population, la représentation politique de ces basses castes va également fortement s'accroître. Les OBC sont de plus en plus représentées dans les parlements – Lok Sabha –

des Etats du nord de l'Inde. La libéralisation de l'économie en 1991 permet toutefois aux hautes castes d'envisager une translation socio-économique du secteur public vers le secteur privé plus attrayant. Avec la montée des OBC et les politiques de discriminations positives en faveur des castes intouchables et des tribus, les discours et les représentations des castes de rangs élevés sont teintés d'une remise en question de l'importance du statut de caste comme facteur déterminant des conditions de vie économique.

Pour certains, le système de caste renvoie à une image révolue de la société indienne et les préjugés de caste tendraient à disparaître. Pour d'autres, les politiques de discrimination positives s'opposent à la reconnaissance du mérite personnel et ne bénéficient qu'à une couche supérieure des intouchables, sans modifier sensiblement la situation de la masse (S. Deshpande, 2007). Néanmoins, les différences de conditions économiques sont encore importantes. Alors que 12% de la population appartenant aux « hautes castes » vivent en dessous du seuil de pauvreté en 1999-2000, la pauvreté frappe plus durement les SC (36%) et surtout les ST (46%) (S. Deshpande, 2007). I.N. Gang et al. (2002) observent que la pauvreté en milieu rural touche beaucoup plus les ménages appartenant aux SC ou aux ST. La plus forte incidence de la pauvreté parmi ces groupes sociaux vis-à-vis des autres groupes est imputable à leur faible niveau d'instruction et à leur concentration dans les activités économiques et les emplois les moins bien rémunérés.

Bien que la pauvreté se soit globalement réduite au cours des années 90, la pauvreté a baissé pour les SC durant les années 90, tandis que la situation des ST s'est dégradée (K. Sundaram et S.D. Tendulkar, 2003). Les SC et les ST restent les groupes sociaux les plus concernés par la pauvreté à la fois en milieu rural et urbain. Ces groupes sociaux se concentrent dans les emplois agricoles ou dans les emplois occasionnels offerts dans les autres secteurs. Les inégalités économiques entre groupes sociaux peuvent aussi relever de la discrimination survenant sur le marché du travail. Bien que les inégalités de caste puissent être imputables à un inégal accès à l'éducation ou à la formation professionnelle, D. Bhattacherjee (1985) observe qu'il existe des écarts de salaire au détriment des ex-intouchables pour un même emploi dans une usine automobile de Bombay, lorsque l'on prend soin de tenir compte des différences de capital humain ou de caractéristiques individuelles.

B. Banerjee et J.B. Knight (1985) suggèrent toutefois que le problème de la discrimination se pose beaucoup plus au moment de l'embauche, qu'au niveau des écarts de rémunérations[64]. Les ex-intouchables accèdent principalement aux emplois les moins bien rémunérés et à des emplois « sans-issue » offrant très peu de perspectives de mobilité professionnelle. C'est dans l'allocation des travailleurs aux emplois que les discriminations sont le plus mises en pratique. Pour ces auteurs, l'explication de la ségrégation professionnelle réside dans l'importance des réseaux de contacts informels dans l'accès à l'emploi manuel. Les ex-intouchables ne bénéficiant pas des relais favorisant l'accès aux meilleurs emplois.

A. Deshpande (2000a) invite à reconsidérer le rôle de la caste dans l'analyse des inégalités économiques. La caste, la religion, la région, la classe ou le genre sont des facettes importantes des disparités en Inde. Les SC représentent 16-17% de la population, les ST représentent 7-8% de la population. Bien que ces groupes bénéficient de places réservées dans les assemblées législatives, dans les écoles sponsorisées par l'Etat et dans le secteur public, ces groupes sociaux sont particulièrement vulnérables, même dans un Etat relativement égalitaire comme le Kerala. A. Deshpande (2000b) montre que les disparités de caste recouvrent une large part des disparités économiques. Les inégalités sur le plan des dépenses alimentaires et d'habillement, de la détention de droits fonciers ou du niveau d'instruction du chef de famille sont élevées entre les SC-ST et les autres groupes sociaux. Les inégalités à au sein de ces groupes sociaux sont plus importantes pour les castes de rang élevées que parmi les SC ou les ST.

Ainsi, il faut affiner l'analyse des disparités en Inde à l'aune des disparités intercastes. Dans un article examinant les disparités économiques entre les différentes régions de l'Inde, A. Deshpande (2001) isole la part des inégalités économiques qui peut être imputées aux inégalités entre castes. Dans cette perspective, l'auteur examine les disparités intercastes suivant les différentes régions de l'Inde. En s'appuyant sur 5 variables décrivant le niveau de vie de la population, l'auteur construit un indice de privation suivant la caste d'appartenance. Cet indice considère la répartition professionnelle, le niveau d'instruction, la détention de terre, la détention de biens de consommation

[64] L'écart salarial entre les ex-intouchable et les autres groupes sociaux peut être décomposé entre une partie expliquée par les caractéristiques individuelles et une autre qui peut être imputable aux pratiques discriminatoires, dans la mesure où elles ne sont pas expliquées par les différences de caractéristiques. Il est également possible de différencier une discrimination qui relève de l'assignation des travailleurs dans les emplois subalternes et une discrimination s'exerçant strictement sur un plan salarial.

durables et la détention d'animaux. L'auteur montre que les inégalités de caste sont plus ou moins fortes selon les régions. Les disparités de caste sont importantes au Pendjab, à Delhi et dans l'Haryana. Elles sont faibles au Rajasthan, au Gujerat, dans l'Assam, au Bengale, au Karnataka et dans l'Etat du Kerala.

La théorie économique propose une explication de la persistance des effets du système de caste sur la situation économique des individus. Selon une lecture institutionnaliste, le marché du travail est segmenté ce qui implique que le système de caste ne peut pas disparaître sous la pression de la concurrence marchande. De plus les services offerts par les castes spécialisées dans certaines activités ne subissent pas de concurrence. Enfin, les barrières sont permanentes, inscrites dans une tradition historique ancienne (J.G. Scoville, 1991a).

J.G. Scoville (1991b) propose un autre cadre d'analyse permettant d'interpréter la persistance d'une économie fondée sur la caste. Dans ce cadre, une économie de caste est caractérisée par une répartition professionnelle fondée sur l'hérédité, le caractère obligatoire et contraignant de l'assignation à une activité et l'endogamie. Alors que G Akerlof (1976) montre comment sous l'hypothèse de l'économie de l'information, le système de caste peut exister et persister dans un régime de concurrence, l'auteur met l'accent sur la production et l'échange de biens et services qui caractérisent le fonctionnement de ce type de système économique. Les ajustements vers l'équilibre s'opèrent par le biais d'une évolution de la structure par taille des castes formant la société. L'auteur souligne l'importance des règles encadrant le mariage dans les changements affectant la représentativité de la caste au sein de la population.

Néanmoins, l'approche de J. Scoville s'appuie sur le système Jajmani, lequel organiserait l'échange de biens et services entre les castes au sein du village. Son modèle permet ainsi de comprendre la persistance de la ségrégation professionnelle dans le milieu rural. Il ne tient pas compte de la possibilité qu'ont les individus de faible statut de s'émanciper des contraintes imposées par le statut de caste dans le contexte villageois en recherchant de l'ouvrage en ville. En outre, le développement de l'emploi non agricole dans le secteur rural constitue également une voie de sortie pour les individus de bas statuts.

Annexe 2 : Le système éducatif

Il s'agit dans cette section de proposer quelques repères relatifs à l'alphabétisation de la population indienne, puis de présenter schématiquement le système scolaire indien. La population indienne en 2001 est de 1027 millions d'habitant (+21,4% depuis 1991), dont 742 en milieu rural (+17,9%) et 285 en zone urbaine (+31,2%). L'analphabétisme renvoie à une personne qui, comprenant la situation, ne peut lire ou écrire un énoncé simple sur sa vie de tous les jours. L'alphabétisation de la population indienne a augmenté rapidement depuis l'indépendance. Le taux d'alphabétisation pour l'ensemble de la population était de 18,33% en 1951. Il atteint 65,4% en 2001. Néanmoins, un écart important se maintient entre les hommes et les femmes. En effet, le taux d'alphabétisation est de 75,85% pour les hommes, contre 54,16% pour les femmes.

Le recensement dénombrait en 2001, 193 millions d'enfants âgés de 6 à 14 ans. 20% de ces enfants ne vont pas à l'école et 50% abandonnent l'école au cours primaire. Un nombre important d'enfants échappent à l'instruction. L'abandon de la scolarité au cours du primaire implique que près de 50 millions d'enfants de 6 à 11 ans sont illettrés. Or, en principe, la durée de scolarisation obligatoire est de 8 ans. La loi devrait favoriser la scolarisation des enfants jusqu'à l'âge de 14 ans. Le système scolaire indien s'inspire du système britannique. L'école est obligatoire et gratuite pour les moins de 14 ans. Le gouvernement central définit des politiques éducatives globales (programme et gestion scolaire). Les dépenses d'éducation représentent environ 5% du budget de l'Etat et un peu plus de 3% du revenu national. La faiblesse de l'effort d'éducation induit le développement d'un système scolaire informel géré par des organisations non gouvernementales.

Un tiers des ouvriers constituant notre échantillon n'ont pas été scolarisé. L'accès à un diplôme d'éducation secondaire supérieure implique 10 ans de scolarité de base (primaire, cours moyen et second degré) au terme de laquelle l'enfant obtient le certificat d'éducation secondaire. A partir de 6 ans, l'enfant entre à l'école élémentaire jusqu'à l'âge de 9-10 ans (premier au quatrième degré). C'est le cas de 11% des ouvriers enquêtés. Puis le parcours scolaire peut se poursuivre sur un cycle d'éducation élémentaire de trois années (le cours moyen du 5ème au 8ème degré). Cela concerne 14% des ouvriers du bâtiment. L'enfant peut ensuite prolonger ces études durant 2 années d'éducation secondaire supplémentaires dans le second degré jusqu' à environ 16 ans (9 et 10ème degré). 29% des ouvriers enquêtés ont atteint ce stade. Ayant obtenu le certificat, l'enfant peut poursuive deux

années supplémentaires de formation dans le second degré supérieur. Ce stade ne concerne cependant que 7,5% des ouvriers enquêtés.

Pour accéder au supérieur, il faut terminer un programme d'éducation secondaire supérieur (11ème et 12ème degré) qui aboutit au certificat d'études secondaires supérieures ou à l'examen du certificat du douzième degré (Higher secondary certificate ou standard XII examination certificate). Ce certificat est la condition requise de base pour entrer dans le premier cycle universitaire (université, Institut technologique, universités agricoles). Le premier grade universitaire dure trois ans (4 années pour les ingénieurs) et mène les étudiants au diplôme de baccalauréat. Des programmes d'un an ou deux conduisent à des diplômes de deuxième cycle et à des maîtrises et à des programmes de 3 ans menant au doctorat. L'enseignement supérieur comprend les classes XIII à XIX de 18 à 25 ans : bachelors ou masters en art, science, commerce, philosophie. IIT (4 ans) ou Instituts Polytechniques, diplômes de docteur en médecine en 5 ou 6 ans dans les collèges médicaux.

Annexe 3 : Méthodologie du National Sample Survey

Le NSS utilise plusieurs critères permettant de distinguer la population active, en emploi et sans emploi. Ils sont définis dans cet encadré. Nous rappelons également les définitions des taux d'emploi, d'activité et de chômage.

- Le taux d'emploi (work participation rate) mesure la proportion de personnes ayant une activité économique au sein de la population totale ou d'une même classe d'âge
- Le taux de d'activité (Labour Force Participation Rate) donne la proportion d'actifs dans la population totale.
- Le taux de chômage correspond au rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs
- Le « statut principal usuel » d'un travailleur (*Usual Principal Status*) correspond à l'activité occupée durant au moins 183 jours au cours de l'année de référence.). Il ne tient pas compte des changements de statut d'activité transitoires qu'un individu est susceptible de connaître au cours d'une année.
- Le statut subsidiaire (*Subsidiary Status*) renvoie à toutes les activités menées en dehors de l'activité principales. Les travailleurs de statut subsidiaire regroupent toutes les personnes ayant occuper une activité au cours d'une période de un à six mois. Un individu peut ainsi avoir été au chômage plus de la moitié de l'année, mais avoir exercer une activité subsidiaire durant quelques mois.
- Le statut principal et subsidiaire (*Usual and Subsidiary Status*) regroupe les travailleurs ayant une activité principale et celle ayant une activité subsidiaire.
- Le « statut courant hebdomadaire » (*Current Weekly status*) décrit l'activité occupée par l'individu au cours d'une semaine de référence : une personne est active selon le critère hebdomadaire, si elle a occupé une activité ou rechercher un emploi durant au moins une heure au cours de la semaine de référence. L'avantage est que la période de référence concerne la semaine précédant l'enquête. Une personne est au chômage selon ce critère si elle n'a pas travaillé durant toute la semaine.
- Le « statut journalier courant » (*Current Daily Status*) est déterminé sur la base du statut d'activité enregistré au cours des 14 demi-journées constituant la semaine de référence. Une personne est considérée comme étant au travail si elle a travaillé au moins quatre heures au

cours d'une journée quelconque de la semaine de référence. Le CDS estime ainsi le *nombre de journées* passées, dans un statut d'activité donné, au cours de la semaine de référence. Le CDS d'une personne pour les 7 jours de la semaine consiste à additionner le nombre de demi-journées occupées dans un statut donné. C'est une mesure du nombre de journées par personne, plutôt qu'une mesure du nombre de personne occupant un statut d'activité donné. Ce statut est déterminé à partir des informations renseignant les diverses activités occupées pour les 14 demi-journées constituant la semaine de référence. Le même critère de priorité est utilisé lorsque les durées passées dans un statut son identique.

- Les chômeurs regroupent toutes les personnes ayant recherché un emploi durant la majeure partie de l'année de référence (UPS), durant la majeure partie ou une période inférieure à 6 mois (UPSS), durant la semaine de référence (CWS). Le chômage peut également être mesuré en jours-personne, c'est-à-dire en nombre de demi-journées au cours de laquelle une personne n'a pas occupé d'emploi durant la semaine de référence.

Le taux de chômage mesuré selon le critère du CDS rapporte le nombre total de journées chômées des personnes âgées de 15 à 59 ans à la somme du nombre de jours chômés et du nombre de jours où les individus se déclarent « disponible et à la recherche d'un emploi ».

Annexe 4 : Le questionnaire

Survey on socio-economic living conditions of workers
of the Construction Industry

Jean-Dilip Sen Gupta
CLERSE – CSH Delhi
PhD Student in Economics

Name of the research assistant:	
Name of the contacts :	
Date of the survey: (June-July-August)	
Date of coding: (September-October)	
Date of computer recording: (August-September)	
Part I : CHARACTERISTICS OF THE COMPANY AND THE BUILDING SITE	
A1. Name of the main company conducting the project:	
A2(a). Is the company registered? Yes (1) No (2)	
A2(b). Are any of the following benefits provided by the employer? *Please specify :*	
1. Facilities Yes (1) No (2)	
2. Medical services Yes (1) No (2)	
3. Safety precautions Yes (1) No (2)	
4. Social security *Please specify:* Yes (1) No (2)	
5. Daily rest hours Yes (1) No (2)	
6. Weekly paid rest day Yes (1) No (2)	
7. Earned leave Yes (1) No (2)	
A3. Type of the <u>on-going</u> project: 1. Flats 2. Bungalow 3. Maisonnette 4. Office center 5. Government building 6. Public infrastructures 7. Industrial plant 8. Other *Please specify:*	
A4. Type of the company 1. Public construction firm 2. Private construction company : Incorporated/Limited company 3. Private construction company : sole proprietorship company 4. Family business 5. Owner 6. Other Please specify:	
A5. The customers is : 1. Private individual 2. Owner 3. Government 4. Public/private enterprise 5. Commercial enterprise 6. Other Please specify:	
A6. Expected length of the construction project (*in number of weeks*)?	
A7. Localization of the buildings	

PART II : WORKERS PART OF THE QUESTIONNAIRE **I GENERAL CHARACTERISTICS**		
B1. Name and surname (Not coded)		
B2. Gender Male (1) or Female (2)		
B3. Age		
B4. Place of birth State: City/village name		
B5. What is your current marital status? 1. unmarried 2. Currently married 3. Widowed 4. Separated or divorced		
B6. What is his/her religion? 1. Hindu 3. Muslim 5. Buddhist 7. Other religion 2. Sikh 4. Christian 6. Jain 8. No religion		
B7. To which category do you belong 1. Scheduled Caste 2. Scheduled Tribe 3. Other backward classes 4. Others – Upper castes		
II EDUCATION AND TRAINING AND EXPERIENCE		
C1. What is the highest educational level you have attained? 1. None 8. Graduate 2. Pre-school 9. Professional degree 3. Primary : 1st to 4th standard 10. Post-graduate 4. Middle : 5th to 7th standard 11. Technical degree/certificate 5. Secondary : 8th to 10th St. 12. Other Please specify: 6. Higher secondary: 11th to 12th St. 7. College – under graduate		
C2. How many years have you been working in construction sector?		
C3. Are you currently on apprenticeship or training? Yes (1) No (2)		
C4. Did you receive previously some technical or professional training? 1. None 2. Apprenticeship or training in family business 3. Apprenticeship or training in small non-family business 4. Apprenticeship in large company 5. Professional training center 6. Other *Please specify:*		
C5. From whom did you get the skills required for your job (at entry)? 1. Learning by doing 5. Institutional vocational training 2. Hereditary relations 6. Master craftsman 3. Friends 7. Co-workers 4. Other relatives Please specify 8. Other Please specify :	1st Answer	2nd answer
C6. Do/Did you receive some compensation while being trained (at entry)? 1. None 5. Earning according to accomplished task 2. Earnings 6. Monthly pay 3. In kind (food, gift) 7. Daily wage 4. Monetary lump-sum 8. Other Please specify:		

III MIGRATION STEP OF THE WORKER		
D1(a). Did you migrate for this job? Yes (1) No (2)		
D1(b). Did you came from rural or urban area? Rural (1) Urban (2)		
D1(c). Reasons for migration? 1. In search of job *Please specify:* 2. In search of better job *Please specify:* 3. To take up a job *Please specify:* 4. To start own business, enterprise, shop, profession 5. Social, political problems at the previous place 6. Family reasons 7. Natural calamity 8. Other *Please specify:*	Answer 1:	Answer 2:
D1(d) Why did you chose this location when you arrived in Delhi? 1. Because it is close to Chowk 2. Because some of my contacts are living here 3. Because it was the cheapest accommodation 4. Because it is the closest from working place 5. Because it is the closest from development projects 6. Because of following the contractor 7. Other *please specify*:		
D2. Type of migration: 1. Partial 2. Total		
D3. What is the cost of transport to come to Delhi (to & pro)?		
D4. Did the contractor/company fund this expense? Yes (1) No (2)		
D5. Who provided you with accommodation? 1. Find by myself 2. Relatives *Please specify:* 3. Village member 4. Co-worker 5. Contractor 6. Company 7. Pavement dweller 8. Other *Please specify:*	Answer 1:	Answer 2:
D6(a). Are you living at workplace? Yes (1) No(2)		
D6(b). Concerning your housing, are you living in a: 1. Permanent structure paying a rent 2. Semi-permanent structure, paying a rent 3. Permanent structure, no rent 4. Semi-permanent/illegal housing 5. Other Please specify:		
D7. In case you are not living at the workplace, how far away are you settled from the workplace? (*in Km*)		
D8. To whom do you pay rent: 1. None 2. Private owner 3. Relative 4. Village member 5. Co-worker 6. Contractor 7. Company 8. Other *Please specify:*	Answer 1:	Answer 2:

V EXPENDITURES AND SOCIAL NETWORK RESOURCES		
E1(a). Every month, what is the average amount of your total expenditures (in *Rs.*):		
E1(b). Think about the times you faced difficulties in coping with expenditures, for instance when you are short of money. During the last one year, among the people you know did you get help of the following kind: 1. None 2. In kind gift 3. Foods 4. Accommodation 5. Transport 6. Other *Please specify:*	1st answer: Code:	2nd answer: Code:
E1(c). What was the amount of money you get as: 1. None 2. Monetary gift 3. Loan/credit 4. Advance on wages 5. Other *Please specify:*	Code: Amount:	Code: Amount:
E2. From whom did you get access to this resource? 1. None 2. Member of family *Please specify:* 3. Friends 4. Community or caste members 5. Co-workers 6. Co-operative 7. Grameen Bank 8. Shop-keeper 9. NGO 10. Neighbour 11. Village member 12. Contractor 13. Employer 14. Land owner 15. Moneylender (*Mahajan*) 16. Bank 17. Linguistic and Regional Identity 18. Other *Please specify*	Code: Specify:	Code: Specify:
E3(a). Considering loan, how much interest do you pay on your main debt per month? 1. None 2. Less than or equal to 5% 3. From 5% to 10% 4. More than 10%		
E3(b). Do you think you will be able to repay: 1. Within the first month 2. Within the next 6 months 3. Within the next year 4. More than two years 5. Not at all		
E3(c) How will you pay back the debt? 1. Once my wage will be recovered 2. The debt will be repaid directly from the next wage by the contractor himself 3. I will work for the individual who provides the loan 4. I will get a new loan to pay back my debt 5. Other *Please specify:*		
E3(d). Reason for taking loan: 1. Food expenditures 2. Consumer durables expenditures 3. To go home/Transport 4. Medical expenditures 5. Training/education expenditures 6. Rent/housing expenditures&construction 7. Ceremony 8. To send money home 9. Farming (*e.g.* : to buy cattle) 10. To buy land 11. To pay back another loan 12. Other Please specify	1st reason: 2nd reason: 3rd reason:	1st reason: 2nd reason: 3rd reason:
E4. In the past, what kind of help did you provide to this particular person? 1. Nothing particularly 2. Work for the contractor/company 3. Monetary gift 4. In kind 5. credit 6. accommodation 7. Varied assistance 8. Other *Please specify:*		

VI EMPLOYMENT RELATIONSHIP			
F1. Over the previous 12 month, were you involved in self-employment (personal services, street vendors, etc.)? Yes (1) No (2) If yes, see part related to "Self-employment"			
F2. Over the previous 12 months, were you involved in agricultural activities Yes (1) No (2) If yes, see part related to "agricultural activities"			
F3. Over the previous year, have you done two jobs during the same day? Yes (1) No (2)			
Concerning the previous or current job: F2. Specify your skill status? 1. Skilled 2. Semi-skilled 3. Unskilled 4. Other *Please specify:*			
F3. Is your work: 1. Manual 2. Supervisory 3. Technical 4. Clerical			
F4. Specify your employment status: 1. Self-employed worker 2. Employee of the private sector 3. Employee of a contractor 4. Employee of the owner 5. Contractor 6. Subcontractor 7. Employee of the public sector 8. Unpaid helper			
F5. Was this work : 1. Permanent 2. Temporary 3. Casual 4. Seasonal			
F6. Do you face uncertainty regarding wage payment : 1. None 2. Delay of payment 3. Amount of payment 4. whether being paid or not 5. Other *Please specify:*	1st answer	2nd answer	
F7. How did you cope with during unemployment period? 1. Asking help for a new job 2. Waiting for a job opportunity 3. Asking for a loan 4. Go back to village 5. Apply to credit 6. Obtain some monetary or in kind gift from social contact 7. Use own savings 8. Sale/Mortgage of Assets (jewels, land, cattle) 9. Other Please specify:	1st answer:	2nd answer:	3rd answer:

VII ANNUAL JOBS/PROJECTS MOBILITY AND UNEMPLOYMENT SPELL						
Please list the different employment spells in self-employment, agricultural activities and construction sector, working for different contractors or in different projects with the same contractor						
Month	Description of the Job	Approximate length *(in days/months)* <u>If casual workers:</u> What is the average number of days you are working this month?	<u>Even if the worker has been hired by contractors:</u> Company nameat the head of the project <u>(if known)</u>	Place/localisation		
				State	City /village name	Place in Delhi
August						
July						
June						
May						
April						
March						
February						
January						
December						
November						
October						
September						
August						

VIII HIRING PROCESS IN THE CONSTRUCTION INDUSTRY						
Identification number of the Job/Activities	**Project1**	**Project2**	**Project3**	**Project4**	**Project5**	**Project6**
G1. What is/was the job?						
If necessary: G1(c). At which moment of the day did/do you work on the job? 1. Morning 2. Afternoon 3. Evening 4. Night						
G2. How much time did you take in finding this job? 1. less than one week 2. 8 to 15 days 3. 1 to 3 month 4. 3 to 6 months 5. More than 6 months						
G3. In this job, who hired you? 1. Jamadar/mistri 2. self-employed 3. Owner 4. Contractor 5. Other *Please specify:*						
G4. Type of contract: 1. Standard written 2. Written 3. Verbal 4. Other *Please specify*:						
If contractor or sub-contractor: G5. Please specify the identification number for contractors : (1) for the first contractor, (2) for the second, etc.						
G6. How many times have you previously worked with the individual who hired you: 1. First contact 2. Once 3. Twice 4. Thrice 5. More than thrice						
G7. How did you get the job? 1. Through connexion 2. Through an employment exchange 3. Through advertising 4. Through school or other educational establishment 5. Direct approach to enterprise 6. Recruitment campaign 7. Daily labour market recruitment (Chowk) 8. Other *Please specify:*						
G8. Do you ask for a job (1) or were you offered this job opportunity? (2)						
G9(a). Did any person (middleman) help you to find a job apart from your contractor/employer? Yes (1) No (2)						

If G9(a) answer is yes **:** G9(b). Specify the nature of the link between you and the middleman who provides information (several answers are possible): 1. None 2. Family *Please specify:* 3. Community or caste contact 4. Co-workers 5. Village membership 6. employment relationship (contractor/sub-contractor) 7. Neighbour 8. Linguistic and regional identity 9. Other *Please specify:*	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
If yes: G9(c). Specify the nature of the link between the contractor/employer and the middleman (several answers are possible): 1. None 2. Family *Please specify:* 3. Community or caste contact 4. Co-workers 5. Employment relationship (contractor/sub-contractor) 6. Village member 7. Neighbour 8. Linguistic and regional identity 9. Other *Please specify*	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
G10. Please specify the relationship between you and the contractors/employer (several answers are possible): 1. None 2. Family *Please specify:* 3. Community or caste contact 4. Co-workers 5. Employment relationship (contractor/sub-contractor) 6. Village member 7. Neighbour 8. Other *Please specify*	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
G11. Do you receive : 1. A monthly based pay 2. A weekly based pay 3. A daily based pay 4. Fortnightly based pay 5. Earning according to accomplished task 6. Monetary lump-sum/stipend in advance 7. Monetary lump-sum for the work done 8. In kind (food, present-gift) 9. None						
G12(a). What is your monthly wage including overtime (in *Rs.*)?						
G12(b). Are you working overtime? Yes (1) No (2)						
G12(c). Who decides working overtime? You Contractor/company						
In case the respondant is working for less than one month, please answer the two subsequent questions: G12(d). In this job, how many days do/did you work per month?						

G12(e). In a month, what is the average number of days you work overtime?												
G12(f). What is your daily wage (8 hours) (in *Rs*)												
G13. On average, how many hours you work overtime per day?												
G14. What is the extrawage you get (per day) while working overtime? (in *Rs.*)												
G15. Did you undergo some deductions, fines or wage cut? Yes (1) No (2)												
G16. Why did you leave this job? 1. Building site stopped due to customer having not enough funds 2. Building site stopped due to monsoon 3. Building stops due to social conflict 4. Was made redundant 5. Because of no work (end of the contract) 6. Accident/sickness 7. to find a better job 8. The contractor leaved the site 9. Other Please specify:												
G17. Why do you face difficulties to get a job? 1. Because there is not enough job opportunities 2. Because I own not enough starting capital 3. Because I am not enough skilled 4. Because I live too far from job opportunities 5. difficulties to find a reliable contractor 6. Other *Please specify:*	(1st)	(2nd)	(1st)	(2nd)	(1st)	(2nd)	(1st)	(2nd)	(1st)	(2nd)	(1st)	(2nd)

IX SELF-EMPLOYMENT				
Identification number of the self-employment activity	**Activity 1**		**Activity 2**	
H1. At which moment of the day did/do you work on the job? 1. Morning 2. Afternoon 3. Evening 4. Night				
H2. What is/was the main activity of the establishment/enterprise for which you work? 1. Agriculture, livestock, hunting, forestry and fishing 2. Mining and quarrying 3. Manufacturing 4. Electricity, gaz and water 5. Construction 6. Wholesale and retail trade, restaurants and hotels 7. Transport, storage and communication 8. Financing, insurance, real estate and business services 9. Community, social and personal services 10. Government officer				
H3(a). What was the source of your starting capital 1. Help from family members *Please specify:* 2. Help from personal contacts *Please specify:* 3. Loan from moneylender 4. Loan from local institution 5. Personal savings 6. village member 7. Other *Please specify:*		Specify:		Specify:
H4. For this job, do you face : 1. None 2. Raw materials expenditures 3. Stock related costs 4. Tools & machinery rent 5. Others business related fees				
H5. What is the total income obtained from this activity during this period?				
X AGRICULTURAL ACTIVITIES				
I1(a). Do you own some land? Yes (1) No (2)				
I1(b). If yes, please specify the total surface areas (*in acres*) of your land:				
If necessary: I1(c). At which moment of the day did/do you work on this agricultural activity? 1. Morning 2. Afternoon 3. Evening 4. Night				
I2. How much money do you earn by selling your agricultural products in a year?				
I3. Are you working as an agricultural labourer for a landlord? Yes (1) No (2)				
I4. In this case, what wage did you earn from this work?				

XII FAMILY EMPLOYMENT									
	Not to unpaid worker: J1. Are these family members financially dependent on you? Yes (1) No (2)	J2. Are these family members working in construction industry? Yes (1) No (2)	Only to married or fathers: J3.. Does he/She get wage from this job (1) or is this wage include in yours (2)?	If J2 = 2 J4(a). Is this person involved in non-CI job? Yes (1) No (2)	J5(b). What is this job?	If J2 = 1 and/or J4(a) = 1 J6(c). In this job, what is his/her average monthly wage or annual income? (*in Rs.)*	J7. Does he/she share expenditures with you Yes (1) No (2)	J8. Do you send or give some money to this person? Yes (1) No (2)	J9. How much on average you send to this person for a month?
Spouse									
Husband									
Child (1)									
Child (2)									
Child (3)									
Child (4)									
Father									
Mother									
Father-in-law									
Mother-in Law									
Brother/sister (1)									
Brother/sister (2)									
Brother/sister (3)									
Other relatives *Please specify:*									

Bibliographie

AHMAD, A. Regional Pattern of Industrial Licensing. *Social Scientist*, 1974, vol.2, n°9, p. 3-17.

AKERLOF, G. The economics of caste and of the rat race and other woeful tales, *Quarterly Journal of Economics*, 1976, vol. 90, n°4, p. 599-617.

AKTER, S., DESHINGKAR, P. Migration and Human Development in India, UNDP, Human Development Research Paper, 2009, Vol. 13, n°2009, April 2009, http://mpra.ub.uni-muenchen.de/19193/.

AMSELLE, J-L. (dir.). *Les Migrations Africaines : réseaux et processus migratoires*, Paris : F. Maspero, 1976, 126 p.

ANDERSON, E., DESHINGKAR, P. People on the move: new policy challenges for increasingly mobile populations. *Natural Resource Perspectives*, n°92, 2004. Disponible sur : http://www.odi.org.uk/nrp/nrp92.pdf

ANDREWS, M., Harilal, K. N. Building and Builders in Kerala: Commodification of Building and Labour Market Dynamics, Discussion Paper No. 22, Kerala Research Programme on Local Level Development, Thiruvananthapuram, 2002,.**p.**

ASSAAD, R. Formal and Informal Institutions in the Labour Market, with Applications to the Construction Sector in Egypt », *World Development*, vol. 21, n°6, p. 925–939.

ASSAAD, R. Kinship Ties, Social Networks and Segmented Labor Markets: Evidence from the Construction Sector in Egypt », *Journal of Development Economics*, 1993, vol. 52, n°1, p. 1-30

BADIANI, R., SAFIR, A. Coping with Risk: Temporary Migration in Andhra Pradesh and Maharashtra. In : DESHINGKAR, P., FARRINGTON, J. (Ed.), *Circular Migration and Multi-Locational Livelihood Strategies in Rural India*, New Delhi, Oxford University Press, 2009, **p.**

BANERJEE, A., IYER, L., History, Institutions, and Economic Performance: The Legacy of Colonial Land Tenure Systems in India. *American Economic Review*, 2005, vol. 95, n°4, p. 1190-1213.

BANERJEE, B., KANBUR, R. On the Specification and Estimation of Macro Rural-Urban Migration Functions: with an Application to Indian Data. *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 1981, vol. 43, n°1, p. 7-29.

BANERJEE, B. The Role of the Informal Sector in the Migration Process: a Test of Probabilistic Migration Models and Labour Market Segmentation for India », *Oxford Economic Papers*, 1983, vol. 35, p. 399-422.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

BANERJEE, B., KNIGHT, J.B., Caste Discrimination in the Indian Urban Labour Market. *Journal of Development Economics*, 1985, vol. 17, n°3, p. 277-307

BANERJEE, B. *Rural To Urban Migration and the Urban Labour market*, Delhi: Himalaya Publishing House, 1986, 285 p.

BATES, C. Coerced and Migrant Labourers in India: The Colonial Experience. *Edinburgh Papers in South Asian Studies*, University of Edimburgh, Centre for South Asian Studies, 2000, n°13, 33 p.

BAUDASSE, T. Les théories économiques des migrations internes, *Mondes en Développement*, 2004, vol. 2, n°126, p. 83-116.

BAUDRY, B. Segmentation du marché du travail et segmentation du marché de la sous-traitance : une étude de la firme-réseau. *Revue d'Economie Politique*, 1994, vol. 104, n°1, p. 77-95.

BAUER, T., EPSTEIN, G., GANG, I. N. What Are Migrant Networks? *IZA Discussion Paper* n°200, 2000, Disponible sur : http://ftp.iza.org/dp200.pdf [consulté le 12 avril 2005]

BERTHOUD, A., Marché rencontre et marché mécanique. In. : DEFALVARD, H., FRYDMAN, R. *Formes et science du marché*. Cahiers d'économie politique n°20-21, 1992.

BESSY, C., EYMARD-DUVERNAY, F. (Ed.), 1997, *Recrutement : les intermédiaires du marché du travail*, Paris : PUF, 386 p.

BHAGAT, R.B. Internal Migration in India : Are the Underclass More Mobile ? 26th IUSSP General Population Conference, Marrakech, Morocco, 27 September-2 October 2009a, 22 p. Disponible sur : http://iussp2009.princeton.edu/download.aspx?submissionId=90927 [consulté le 8 mars 2010]

BHAGAT, R.B., LUSOME, R. Trends and Patterns of Internal Migration in India, 1971-2001. Annual Conference of Indian Association for the Study of Population, Thiruvananthapuram, India, 7-9 June, 2006b.

BHANDARI, L., CHEN, A., KHARE, A., SINGH, N. Regional Inequality in India: A Fresh Look. *Economic and Political Weekly*, 2003, vol. 38, n°11, p. 1069-1073.

BHARDWAJ, K. Regional Differentiation in India: A Note. *Economic and Political Weekly*, 1982, vol. 14, n°14-16, p. 605-614.

BHATTACHARYA, B. The Role of Family Decision in Internal Migration: The Case of India. *Journal of Development Economics*, 1985, vol. 18, n°1, p. 51-66

BHATTACHARYA, B.B., SAKHTIVEL, S. Regional Growth and Disparity in India. Comparison of Pre- and Post-Reform Decades. *Economic and Political Weekly*, 2004, n°6, p. 1071-1077.

BHATTACHARYA, P. An Analysis of Rural-to-Urban Migration in India. *Journal of International Development*, 2000, vol. 12, n°5, p. 655-667.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

BHATTACHARYA, P. The Informal Sector and Rural-Urban Migration: Some Indian Evidence. *Economic and Political Weekly*, 1998, vol.33, n°21, p. 1255-1259.

BHATTACHARYA, S., SRIVASTAVA R. Globalization, Reforms and Internal Labour mobility. Analysis of Recent Indian Trends. *Labour and Development* 2003, vol 9, n°2, p 31-55.

BHATTACHERJEE, D. A note on caste discrimination in a Bombay automobile firm. *Industrial Relations*, 1985, vol. n°24, n°1, p. 155-159.

BHUKUTH, A. La relation de crédit-travail et le capital social. Le cas de l'industrie de la briqueterie en Inde du Sud. In : BALLET, J. et RADJA, K. (Dir.), *Le capital social en action. Territoire et transferts*. Paris : L'Harmattan, Coll. Ethique Economique, 2005, 226 p.

BILSBORROW, R. The State of the Art and Overview of the Chapters. In : BILSBORROW, R. (ed.). *Migration, Urbanization and Developpement: New Directions and Issues*. New York: United Nations Population Fund and Kluwer Academic Publishers, 1997, 544 p.

BISWAS, J., COPPARD, D., RAFIQUE, A., RANA, K. ROGALY, B., SENGUPTA, A. Seasonal Migration, Social Change and Migrants Rights: Lessons from West Bengal. *Economic and Political Weekly*, 2001, vol.36, n°49, p. 4547-4559.

BOIVIN, M., *Histoire de l'Inde*, Paris : P.U.F., Coll. « Que sais-je ? », 2005, 128 p.

BOILLOT, J-J, 2006, *L'Economie de l'Inde*, Paris : La découverte, Coll. Repères, 128 p.

BOILLOT, J-J, 2009, *L'Economie de l'Inde*, 2nde Edition, Paris : La découverte, Coll. Repères, 128 p.

BOLTANSKI, L, THEVENOT, L. *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris : Gallimard, Coll. NRF Essais, 1991, 483 p.

BOUCHON, G. L'empire dans sa prospérité. In : MARKOVITS, C. *Histoire de l'Inde moderne, 1480-1950*, Paris : Fayard, 1994, 727 p.

BOWLES, S., GINTIS, H. Social Capital and Community Governance. *Economic Journal*, 2002, vol. 112, n°483, p. 419-436.

BREMAN, J. A dualistic Labour System? A critique of the "informal Sector" Concept: The Informal Sector. *Economic and Political Weekly*, 1976a, vol. 11, n°48, p. 1870-1876.

BREMAN, J. A dualistic Labour System? A critique of the "informal Sector" Concept: II : A fragmented Labour Market. *Economic and Political Weekly*, 1976b, vol. 11, n°49, p. 1905-1908.

BREMAN, J. Seasonal Migration and Cooperative Capitalism-Crushing of Cane and of Labour by Sugar Factories of Bardoli. *Economic and Political Weekly*, 1978, vol. 13, n°31-33, p. 1317-1360.

BREMAN, J. *Footloose Labour: Working in India's Informal Sector,* Cambridge: Cambridge University Press, 1996, 278 p.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

BRETON, R. *Les provinces et les ethnies de l'Inde*. Paris : La documentation Française, Notes et études documentaires, 1970, 112 p.

BURT, R., COOK, K, LIN, N. (Ed.), *Social capital: Theory and Research*. Chicago : Aldine de Gruyter, 2006, 333 p.

CADENE, P. Réseaux économiques et territoires de l'identité : migrations de travail et migrations de mariage des membres d'une communauté marchande dans une petite ville indienne», *Cahier des Sciences Humaines*, 1993, vol. 29, n°2-3, p. 443-463.

CARRINGTON, W.J., DETRAGIACHE, E, VISHWANATH, T. Migration with Endogenous Moving Costs. *The American Economic Review*, 1996, vol. 86, n°4, p. 909-930.

CASHIN, P., SAHAY, R. Regional Economic Growth and Convergence in India. *Finance and Development*, 1996a, vol. 3, n°1, p. 49-52.

CASHIN, P., SAHAY, R. Internal Migration, Centre-State Grants, and Economic Growth in the States of India. *IMF Staff Papers*, 1996b, vol. 43, n°1, p. 123-71

CASTILLA, E., FERNANDES, R. How Much is that Network Worth? Social Capital in Employee Referral Networks. In: BURT, R., COOK, K, LIN, N. (Ed.), 2001, *Social capital: Theory and Research*, Chicago : Aldine de Gruyter, 333 p.

CHADHA, G. K., SAHU, P. Post-Reform Setbacks in Rural Employment-Issues that Need further Scrutiny. *Economic and Political Weekly*, 2002, vol. 37, n°21, p. 1998-2026.

CHAUDHURI J.R. Migration Linkage in a new town and its Significance in Town Planning. Case Study: Durgapur (India). *Modern Asian Studies*, 1992, vol. 26, n°2, p. 209-231.

CHAUVIN, S., LEMOINE, F., L'économie indienne: Changements structurels et perspectives de long-terme. Document de travail n°2005-04, CEPII., 62 p. Disponible sur : http://www.international-economics.eu/francgraph/doctravail/pdf/2005/dt05-04.pdf [consulté le 8 mars 2006]

CHELLIAH, R.J., SHANMUGAM, K.R. Strategy for Poverty Reduction and Narrowing Regional Disparities. *Economic and Political Weekly*, 2007, vol. 42, n°34, p. 3475-3481

CHOBEY, H.K., DESHINGKAR, P., KUMAR, D., KUMAR, S. The Role of Migration and Remittances in Promoting Livelihoods in Bihar. *Overseas Development Institut Working Paper*, n°1603, London: Overseas Development Institut, December 2006, 48 p. http://www.odi.org.uk/resources/download/1603.pdf [consulté le 23 juin 2007]

CHOKKAKULA, S., JAMWAL, S., KIKON, D. Unlocking the potential of urban daily-wage labour markets: a problem of supply of institutions. EGDI-UNU-WIDER Conference Unlocking Human Potential : Linking the informal and Formal sectors, Helsinski, Finland, 2004.

CHOPRA, R. Maps of experience. Narratives of Migration in an Indian Village. *Economic and Political Weekly*, 1995, vol. 30, n°49, p. 3156-3162

© 2012 Tous droits réservés.

COATE, S., RAVALLION, M. Reciprocity Without Commitment: Characterization and Performance of Informal Insurance Arrangements. *Journal of Development Economics*, 1993, vol. 40, n°1, p. 1-24.

CONNELL, J., DASGUPTA, B., LAISHLEY, R., LIPTON, M., 1976, *Migration from Rural Areas: The evidence from Village Studies*. Delhi : Oxford University Press, 228 p.

COTTEREAU, A. Précarité, pluriactivité et horizons biographiques au 19ème siècle en France. In BILLIARD, I., DEBORDEAUX, D., LUROL, M.(dir.). *Vivre la précarité : trajectoires et projets de vie*, La Tour d'Aigues : Edition de l'Aube, 2000, 288 p.

COULANGEON, P., ROHARIK, I. Trajectoires professionnelles et stabilité sur le marché du travail : le cas des musiciens en France, 1987 – 2000. In : DEGENNE, A., GIRET, J.-F., GRELET, Y., WERQUIN, P. (Ed.). *Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail*. Documents du CEREQ, n°171, 2003, 553 p.

DASGUPTA, S. Structural and Behavioural Characteristics of Informal Service Employment: Evidence From a Survey in New Delhi. *Journal of Development Studies*, 2003, vol. 39, n°3, p. 51-80.

DAVIS, K., *The Population of India and Pakistan*, Princeton : Princeton University Press, 1951, 233 p.

DE LARQUIER, G. Approche macro-économique du marché du travail et qualités des appariements. In : BESSY, C et EYMARD-DUVERNAY, F. (Ed.). *Les intermédiaires du marché du travail*, Cahier n°36, CEE, Paris : PUF, 386 p.

DELAUNE, F. Les entreprises familiales chinoises en Malaisie. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 1998,186 p.

DE JANVRY, A., SADOULET, E., VANDERMAN, A., Labour contracting and a Theory of Contract choice in California Agriculture. *American Journal of Agricultural Economics*, 1991, vol. 73, n°3, p. 681-692.

DE GAUDEMAR, J-P. *Mobilité du travail et accumulation du capital*, Paris : F. Maspero, 275 p.

DEGENNE, A., GIRET, J.-F., GRELET, Y., WERQUIN, P. (Ed.), 2003, *Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail*, Documents du CEREQ, n°171, 553 p.

DE HAAN, A. Migration as family strategy. Rural-Urban migration in India during the twentieth Century. *The History of Family*, 1997, vol. 2, n° 4, p. 481-505.

DE HAAN, A. Livelihoods and poverty: Role of migration – A critical review of the migration literature. *Journal of Development Studies*, 1999, vol. 36, n°2, p. 1-47.

DE HAAN, A., ROGALY, B. Introduction: Migrant workers and their role in rural change. *Journal of Development Studies*, 2002, vol. 38, n°5, p. 1-14.

DESHINGKAR, P., START, D. Seasonal Migration for Livelihoods in India: Coping, Accumulation and Exclusion. *Working Paper*, n° 220, London: Overseas Development Institute, 2003. Disponible sur : www.odi.org.uk/resources/download/56.pdf [consulté le 23 juin 2004]

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

DESHINGKAR, P. Internal migration, Poverty and Development in Asia, Asia 2015 Conference, Promoting Growth, Ending Poverty, Asia 2015, 2006. Disponible sur : http://www.odi.org.uk/resources/download/4633-full-paper.pdf

DESHINGKAR, P., KHANDELWAL, R., FARRINGTON, J. Support for Migrant Workers: The Missing Link in India Development. Natural Resource Perspective Working Paper n°117, Overseas Development Institute, London, 2008. Disponible sur : http://www.odi.org.uk/resources/details.asp?id=2466&title=support-migrant-workers-missing-link-indias-development. [consulté le 23 juin 2009]

DESHPANDE, A. Recasting economic inequality. *Review of Social Economy*, 2000a, vol. 58, n°3, p. 381-399.

DESHPANDE, A. Does cast still define disparity ? A look at inequality in Kerala, India. *American Economic Review*, 2000b, vol. 90, n°2, p. 323-325

DESHPANDE, A. Caste at birth ? Redefining disparity in India. *Review of Development Economics*. 2001, vol. 5, n°1, p. 130-144.

DESHPANDE, S. Caste et inégalités sociales dans l'Inde contemporaine. Un impensé des sciences sociales. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2005, n°160, p. 98-116.

DESSING, M., Labor Supply, the Family and Poverty: the S-shaped Labor Supply Curve. *Journal of Economic Behavior and Organization*, 2002, Vol. 49, n°4, p. 1-26.

DHOLAKIA, R.H. Regional Disparity in Economic and Human Development in India. *Economic and Political Weekly*, 2003, vol. 38, n°39, p. 4166-4172.

DHOLAKIA, R.H. Trends in Regional Disparity in Human and Social Development in India. *Indian Institute of Management Ahmedabad, Research and Publication*, W.P. n° 2005-09-07, 2005, September, 19 p. Disponible sur : . http://www.iimahd.ernet.in/publications/data/2005-09-07rdholakia.pdf. [consulté le 23 juin 2008]

DUBEY, A., PALMER-JONES, R., SENGUPTA, K. Surplus Labour, Social Structure and Rural to Urban Migration: Evidence from Indian Data. *The European Journal of Development Research*, 2006, vol. 18, n°1, p. 98-104.

DUBEY A, IVERSEN V, SEN K., VERSCHOOR A., 2009, « Job Recruitment Networks and Migration to Cities in India », *Journal of Development Studies*, Vol. 45, n°4, p. 522-543.

DUFRESNE, M., LAVIGNE, J.C. *Economie de la construction à Hyderabad*. Paris : L'Harmattan, Coll. Villes et Entreprises, 1987, 149 p.

DUNAWAY, S., JAHANGIR, A., PRASAD, E. (Ed.). *China and India: Learning from Each Other. Reforms and Policies for Sustained Growth*. New York : IMF, 2006, 282 p.

DUPONT, V., Impact of migration on industrial development: Case study of Jetpur in Gujarat. *Economic and Political Weekly*, 1992, vol. 27, n°45, p. 2423–2436.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

DUPONT, V., LELIÈVRE, E. De la navette à la migration en ville. Stratégies de mobilité dans l'ouest de l'Inde. *Cahiers des Sciences Humaines*, 1993, vol. 29, n°2-3, p. 465-483.

DUPONT, V. Rôle de la variable éducation dans les mécanismes de la migration. Réflexions et illustrations à partir de l'Inde. *Colloques et Séminaires*, ORSTOM, 1993, p. 93-106.

DUPONT, V. GUILMOTO, C. Mobilités spatiales et urbanisation : théories, pratiques et représentations *Cahiers des Sciences Humaines*, 1993, vol. 29, n°2-3, p. 279-294.

DUPONT, V., DUREAU, F. Rôle des mobilités circulaires dans les dynamiques urbaines. Illustrations à partir de l'Equateur et de l'Inde. *Revue Tiers Monde*, 1994, vol. 35, nº 140, p. 801-829.

DUPONT, V. Les sans-abris d'Old Delhi : insertion urbaine et stratégies économiques. *Cultures et conflits*, 1999, n° 35, p. 2-19.

DUPONT, V. Delhi : Dynamique démographique et spatiale d'une grande métropole. *Mappemonde*, 2001, n°62, p. 33-38

DUPONT, V. Le monde des villes. In : SAGLIO-YATZIMIRSKY, M-C (dir.). *Population et développement en Inde*. Paris : Ellipses, coll. Carrefour de géographie. Les dossiers, 2002, p. 224.

DURAND-DASTES, F. Monde indien. In : BRUNET, R. (Ed.). *Géographie universelle. Afrique du Nord. Moyen-Orient. Monde indien*. Paris-Montpellier : Belin-Reclus, 1995, 480 p.

EDWARDS, R.C., GORDON, D.M., REICH, M. A Theory of Labor Market Segmentation. *American Economic Review*, 1973, vol. 63, n°2, Papers and Proceedings, p. 359-365.

ELLIS, F. Survey Article: Household Strategies and Rural Livelihood Diversification. *The Journal of Development Studies*, 1998, vol. 35, n°1, p. 1-38.

ESWARAN, M., KOTWAL, A., RAMATSWAMI, B., WADHWA, W. Sectoral Labour Flows and Agricultural Wages in India. 1983-2004: Has Growth Trickle Down? *Economic and Political Weekly*, 2009, vol. 44, n°2, p. 46-55

EYMARD-DUVERNAY, F. MARCHAL, E. *Façons de recruter. Le jugement des compétences sur le marché du travail*, Paris : Métailié, 1997, 239 p.

FAFCHAMPS, M., LUND, S. Risk-sharing networks in rural Philippines. *Journal of Development Economics*, 2003, vol. 71, n° 2, p. 261-287.

FERNANDES, D., PAUL, B. Social Networks of Migrant Network in Construction Industry: Evidence in Goa. *Indian Journal of Labour Economics, A paraître*.

FIELDS, G. Rural-urban Migration, Urban Unemployment and Underdevelopment, and Job-search Activity in LDC's. *Journal of Development Economics*, 1975, vol. 2, n°2, p. 165-187.

FIEVRE, V. Les migrants temporaires en milieu urbain. Le cas des ouvriers du bâtiment sur les chantiers de Coimbatore (Inde du Sud). *Cahiers d'Outre Mer*, 1996, vol. 49, n°194, p. 141-163

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

FISHER, L.H. The Harvest Labor Market in California. *The Quarterly Journal of Economics*, 1951, vol. 65, n°4, p. 463-491

FONTAINE, F. Construire et estimer un modèle de recherche avec réseaux de relations. *Revue économique*, 2006, vol. 57, n°3, p. 439-448.

GABORIEAU, M. L'islam entre dans le jeu. *L'Histoire*, 2003, n°278, p. 40-43.

GANG, I.N., SEN, K., YUN, M-S. Caste, ethnicity and poverty in rural India. IZA Institute for the Study of Labor, Discussion Paper n°629, 2002. Disponible sur ; http://ideas.repec.org/p/iza/izadps/dp629.html. [consulté le 13 juin 2005]

GILL, I. Migrant Labour: A Mirror Survey of Jullunder and East Champaran. *Economic and Political Weekly*, 1984, vol. 19, n°24-25, p. 961-964.

GILLIS, M., PERKINS, D.H., ROEMER, M., SNODGRASS, D.R. *Economie du développement*, Paris-Bruxelles : De Boeck Université, Balises, 1998, 784 p.

GIRET, J-F, PLASSARD, J-M, KARAA, A. Mode d'accès à l'emploi des jeunes et salaires. *Formation Emploi*, 1996, n°54, p. 15-34.

GHOSH J., 2004, *Macroeconomic reforms and a labour policy framework for India*, Employment Strategy Paper No. 2004-1, International Labour Organization, 53 p.

GOVERNMENT OF INDIA. Report of the National Commission on Rural Labour, Ministry of Labour, New Delhi, 1991.

GOVERNMENT OF INDIA. Census of India, *Data Highlights*, Migration Tables, 2001.

GOVERNMENT OF INDIA, Economic Survey : 2007-2008, Economic Division, Ministry of Finance, New Delhi, 2008.

GRANOVETTER, M. *Getting a Job: A Study of Contacts and Careers*. Cambridge MA : Harvard University Press, 1974,.179 p.

GROVER, S., JAGGA, L.R. Le village perdu : les ouvriers de la construction à New Delhi. In : HEUZE, G., JAGGA, L.R., ZINS, M. (Ed.). *Les conflits du travail en Inde et à Sri Lanka*, Paris : Karthala, 1993, 338, p.

GUICHAOUA, Y. Proximités sociales et accès à l'emploi dans un contexte africain : approches standard et conventionnaliste à l'épreuve d'une étude de cas. In : EYMARD-DUVERNAY, F. (Ed.). *Economie des conventions. Méthodes et résultats. Tome 2. Développements*. Paris : La Découverte « Recherches », 2006, 480 p.

GUILMOTO, C. Z., SANDRON, F. Approche institutionnelle de la migration dans les pays en développement. *Economie rurale*, 1999, vol. 252, n°1, p. 47-54.

GUILMOTO, C. Z., SANDRON, F. La dynamique interne des réseaux migratoires dans les pays en développement. *Population*, 2000, vol. 55, n°1, p 105-136.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

GUILMOTO, C. Z. L'Inde et son milliard. Démographie en début de siècle. In : JAFFELOT, C. *L'Inde contemporaine. De 1950 à nos jours*, Paris : Fayard, 2006, 969 p.

GUPTA, I., MITRA, A. Rural Migrants and Labour Segmentation. Micro-Level Evidence from Delhi Slums. *Economic and Political Weekly*, 2002, vol. 37, n°2, p. 163-168

GUPTA, S., MEHTA, M., MOSSE, D., REES, J., SHAH, V. Brokered Livelihood: Debt, Labour Migration and Development in Tribal Western India. *Journal of Development Studies*, 2002, vol. 38, n°5, p. 59-88.

GUZMAN, M. G., HASLAG, J. H., ORRENIUS, P.M. Accounting for fluctuations in social network usage and migration dynamics. Working paper, February, Federal Reserve Bank of Dallas, 2004, 38 p. Disponible sur : ideas.repec.org/p/fip/feddwp/04-02.html [consulté le 13 juin 2005]

HABERFELD, Y., MENARIA, R.K., SAHOO, B.B., VYAS, R.N. Seasonal Migration of Rural Labour in India. *Population Research and Policy Review*, 1999, vol. 18, n°6, p. 471-487.

HABIB, I. *The agrarian system of Mughal India (1556-1707)*, London: Asia Publishing House for the Department of History, Aligarh Muslim University, Bombay, 1963, 453 p.

HARRIS, J., TODARO, M. Migration, Unemployment and Development: A Two-Sector Analysis, *American Economic Review*, 1970, vol. 60, n°1, p. 126-142.

HARRIS, J., KANNAN, H., RODGERS, G. Urban Labour Market Structure and Job Access in India: a Study of Coimbatore, Genève: International Institute for Labour Studies, 1992, 148 p.

HARRIS-WHITE, B. *India Working: Essays on Economic and Society*, Cambridge: Cambridge University Press, 2002, 316 p.

HEUZE, G. Travail et travailleurs en Inde. *Les Cahiers du LERSCO*, n°10, Université de Nantes, 1987, 199 p.

HEUZE, G., JAGGA, L.R., ZINS, M. (Ed.). *Les conflits du travail en Inde et à Sri Lanka*, Paris : Karthala, 1993, 338, p.

HIMANSHU. Recent Trends in Poverty and Inequality: Some Preliminary Results. *Economic and Political Weekly*, 2007, vol. 42, n°6, p. 497-508.

HIRSCHMAN, A. *The Strategy of Economic Development*, New Haven: Yale University Press, 1958, 251 p.

HOCHRAICH, D. Chine, Inde : les puissances de demain ? *Le Débat*, 2009, n°153, p. 143-155.

HOCHRAICH, D. L'économie indienne face à la mondialisation : un deuxième « atelier du monde » ? *Revue Tiers-Monde*, 2006, vol. 47, n°186, p. 281-306.

HOLMSTRÖM, M. *Industry and Inequality: The social anthropology of Indian labour*, Cambridge: Cambridge University Press, UK, 1984, 342 p.

JAFFRELOT, C. L'Inde comme démocratie de marché ? , *Le Débat*, 2005, n°137, p. 23-39.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

JAFFRELOT, C., 2006, *L'Inde contemporaine. De 1950 à nos jours*, Paris, Fayard, 963 p.

JAGANNATHAN, N.V. *Informal Markets in Developing Countries*, New York: Oxford University Press, 1987,133 p.

JAYARAMAN, R., LANJOUW, P. Rural Living Standards in India: A Perspective from Longitudinal Village Studies. Working Paper n°1870, Poverty and Human Resources, Development Research Group, Washington DC: World Bank, 1998, 64 p.

JOHRI, C. K., PANDEY, S.M. *Employment relationship in the building industry: a study in Delhi.* New Delhi : Shri Ram Centre for Industrial Relations and Human Resources New Delhi, 1972, 208 p.

JOVANOVIC, B. Job Matching and the Theory of Turnover. *Journal of Political Economy*, 1979, vol. 87, n°5, p. 972–990.

KARAN, A.K. Changing Patterns of migration from rural Bihar. In: IYER G (Ed.). *Migrant Labour and Human Rights in India*, New Delhi: Kanishka Publishers, 2003, 482 p.

KENNEDY, L., KERMEL-TORRES, D., SCHAR, P., (dir.). Dynamiques spatiales de l'industrialisation. Paris : UNESCO, 2002, 110 p.

KUGLER, A. Employee Referrals and Efficiency Wages. *Labour Economics*, 2003, vol. 10, n°5, p. 531- 556.

KUMAR, T.R. Public Investment and Regional Disparities. *Economic and Political Weekly*, 2000, vol. 35, n°41, p. 3683-3687.

KUNDU, A. Migration, Urbanisation and Inter-regional Inequality: The Emerging Socio-Political Challenge. *Economic and Political Weekly*, 1986, vol. 21, n°46, p. 2005-2008.

KUNDU, A., GUPTA, S. Migration, Urbanisation and Regional Inequality. *Economic and Political Weekly*, 1996, vol. 31, n°52, p. 3391-3398.

KUNDU, A. Urbanisation and Urban Governance. Search for a Perspective beyond Neo-liberalism. *Economic and Political Weekly*, 2003, vol. 38, n°29, p. 3079-3087.

KURIAN N.J. Widening Regional Disparities in India: Some Indicators. *Economic and Political Weekly*, 2000, vol. 35, n°7, p. 538-550.

LAMBERT, S. La migration comme instrument de diversification intrafamiliale des risques : une application au cas de la Côte d'Ivoire. *Revue d'Economie du Développement*, 1994, vol. 2, n°, p. 3-38.

LANDY, F. Campagnes et villes de l'Inde : deux cultures antagonistes ? *Cahiers des Sciences Humaines*, 1992, vol. 29, n°2-3, p. 313-332.

LANDY, F., RACINE, J-L. Croissance urbaine et enracinement villageois en Inde. *Espace, Populations, Sociétés*, 1997, n°2-3, p. 173-184.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

LANDY, F. Rationalités et objectifs des exploitations paysannes : un exemple en Inde du Sud. *Revue Tiers Monde*, vol. 39, n°153, 1998, p. 189-210.

LANDY, F., 2007, *L'Inde ou le grand écart*, La documentation française, coll. La documentation photographique, n°8060, 64 p.

LANJOUW, P., SHARIFF, A. Rural Nonfarm Employment in India: Access, Incomes and Poverty. Impact », *Economic and Political Weekly*, 2004, vol. 39, n°40, p. 4429-446.

LALL, S.V., CHAKRAVORTY, S. Industrial location and Spatial Inequality: Theory and Evidence from India. *Review of Development Economics*, 2005, vol. 9, n°1, p. 47-68.

LAUTIER, B., DE MIRAS, C., MORICE, A. *L'Etat et l'informel*, Paris : L'Harmattan, 1991, 220 p.

LEVY, J., LUSSAULT, M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, 2003, 1032 p.

LENE A. *Formation, compétences et adaptabilité. L'alternance en débat*. Paris : L'Harmattan, Paris, 2002, 211 p.

LEWIS, A.W. Economic Development with Unlimited Supplies of Labour. *The Manchester School of Economic and Social Studies*, 1954, vol. 22, p. 139-191.

LIN, S.G. PATNAIK, N. Migrant Labour at Asiad'82 Construction Sites In New Delhi. *Bulletin of Concerned Asian Scholars*, 1982, vol. 14, n°3 p. 23-28.

MADDISON A. *L'économie mondiale. Une perspective millénaire*. Paris : OCDE, 2002, 400 p.

MALLICK, H., MAHALIK, M.K. Constructing the Economy: The Role of Construction Sector in India's Growth. *Journal of Real Estate Finance and Economics*, 2010, vol. 40, n°3, p. 141-157

MARKOVITS, C. Marchands et villes (1760-1860). In : MARKOVITS C., 1994, *Histoire de l'Inde moderne, 1480-1950*, Paris : Fayard, 1994a, 727 p.

MARKOVITS, C. Commerces, industries, villes (1860-1950). In : MARKOVITS C., 1994, *Histoire de l'Inde moderne, 1480-1950*, Paris : Fayard, 1994a, 727 p.

MARTINI, M., RYGIEL, P. Des formes de médiation sexuellement orientées ? Lieux, institutions et acteurs du placement des travailleuses migrantes à l'époque contemporaine. *Migration et société*, 2010, vol. 22, n°127, p 47-57.

MASSEY, D.S. Theories of International Migration: A Review and Appraisal. *Population and Development Review*, 1993, vol.19, n°3, p.433-461.

MATHUR, A. Regional Development and Income Disparities in India: A Sectoral Analysis. *Economic Development and Cultural Change*, 1983, vol. 31, n° 3, p. 475-505.

MAZUMDAR, D. Segmented Labor Markets in LDCs. *American Economic Review*, 1983, vol. 73, n°2, p 254-259.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

MEILLASSOUX, C. Développement et Exploitation. *L'Homme et la Société*, 1974, n°33-34, p. 55-61.

MEILLASSOUX, C. *Femmes, greniers et capitaux*. Paris : F. Maspero, 1975, 251 p.

MILBERT, I. Les villes indiennes au cœur de la libéralisation. *Revue Tiers-Monde*, 2001, vol. 42, n° 165, p. 175-187.

MITRA, A., MURAYAMA, M. Rural to Urban Migration: A District-Level Analysis for India. *International Journal of Migration, Health and Social Care*, 2009, vol. 5, n°2, p. 35-52.

MONTGOMERY, J.D. Social Networks and labor market outcomes: Toward an economic analysis. *American Economic Review*, 1991, vol. 81, n° 5, p. 1408-1418.

MOSSE, D. On the Margins in the City: Adivasi Seasonal Labour Migrants in Western India. *Economic and Political Weelkly*, 2005, vol. 40, n°28, p. 3025-3038

MORICE, A. Une légende à revoir : l'ouvrier du bâtiment sans feu ni lieu. *Cahiers des Sciences Humaines*, 1993, vol.29, n°2-3, p. 349-371.

MUNSHI, K. Networks in The Modern Economy:Mexican Migrants in The U.S. Labor Market. *The Quarterly Journal of Economics*, 2003, vol. 118, n°2, p. 549-599.

NEETHA, N. Making of Female Breadwinners Migration and Social Networking of Women Domestics in Delhi. *Economic and Political Weekly*, 2004, vol. 39, n°17, p. 1681-1688.

NURSKE, R. *Problem of capital formation in underdevelopped countries*, New York: Oxford University Press, 1955, 163 p.

OBERAI, A.S., PRASAD, P. H., SARDANA, M.G. *Determinants and consequences of internal migration in India. Studies in Bihar, Kerala and Uttar Pradesh*, Delhi: Oxford University Press, 1989, 156 p.

OURTAU, M., WERQUIN, P. (Ed.). *Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail*. Documents du CEREQ, n°99, 1994, 436 p.

ORTEGA, J. Pareto-improving Immigration in an Economy with Equilibrium Unemployment. Economic Journal, 2000, vol. 110, n°420, p. 92-112.

PAL, S. Casual and Regular Contracts: Workers' Self-Selection in the Rural Labour Markets in India », *Journal of Development Studies*, 1996, vol. 33, n°1, p. 99-116.

PAPOLA, T.S. Economics of Labour Market. In : SINGH, V.B. (Ed.). *Labour research in India*, Bombay : Popular Prakashan, 1996, 225 p.

PATNAIK, P. La crise dans les campagnes indienne. *Revue Tiers-Monde*, 2006, vol. 196, n°2, p. 421-432.

PIORE, M.J. Labor Market Segmentation: To What Paradigm Does it Belong. *American Economic Review*, 1983, vol. 73, n°2, p. 249-253.

© 2012 Tous droits réservés.
http://doc.univ-lille1.fr

PLATTEAU, J-P. An Indian Model of Aristocratic Patronage. *Oxford Economic Papers*, 1995, vol. 47, n°4, p. 636-662.

PNUD, *Delhi Development Report*, New Delhi: Oxford University Press, 2006.

PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, Nations Unies, Genève, 2009.

POOT, J. Information, communication and networks in international migration systems. *The Annals of Regional Science*, 1996, vol. 30, n°1, p. 55-73.

POUCHEPADASS, J. Le monde rural. In : JAFFELOT C. (dir.). *L'Inde contemporaine depuis 1950*, Paris : Fayard, CERI, 963 p.

PREMI, M. K. India. In : NAM, C.B., SEROW, W.J., SLY, D.F. (Ed.). *International Handbook on Internal Migration*, New York : Greenwood Press, 1990, 438 p.

RACINE, J-L (Dir.). *Les Attaches de l'Homme. Enracinement paysan et logiques migratoires en Inde du Sud*, Paris : Edition MSH, 1994, 400 p.

RACINE, J-L. La transition indienne. *Futuribles*, n'258, 2000, p. 31-53.

RAMASWAMY, K.V. Regional Dimension of Growth and Employment. *Economic and Political Weekly*, 2007, vol. 42, n°49, p. 47-56.

RAMASWAMY, U. *Work, Union and Community: Industrial Man in South India.* New Delhi : Oxford University Press, 1983, 163 p.

RAO, M.S.A. (Ed.). *Studies in Migration: Internal and International migration in India*, Delhi: Manohar, 1986,, 400 p.

RODGERS, G. The Creation of Employment in Segmented Labour Markets: A General Problem and its Implication in India », Discussion Paper n°54, International Institute for labour studies, 1993, 21 p.

RODGERS, G., RODGERS, J. A leap accross time, *Economic and Political Weekly*, 2001, vol. 36, n°22, p. 1976-1983.

RODRIK, D., SUBRAMANIAN, A. From the "Hindu Growth" to Productivity Surge: The Mystery of the Indian Growth Transition. *IMF Working Paper n°4/77*, 2004.

ROSENTAL, P.A. *Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIXe siècle*. Paris : Edition de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, 1999, 256 p.

ROSENZWEIG, M.R. Neoclassical theory and the optimizing peasant: an econometric analysis of market family labor supply in a developping country », *Quarterly Journal of Economics*, 1980, vol. 94, n°1, p. 31-55.

ROSENSWEIG, M.R. Risk, Implicit Contracts and the Family in Rural Areas of Low Income Countries. *The Economic Journal*, 1988, vol. 98, n°393, p. 1148-1170.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

ROSENZWEIG, M.R., STARK, O. Consumption Smoothing, Migration, and Marriage: Evidence From Rural India. *Journal of Political Economy*, 1989, vol. 97, n°4, p. 905-926.

ROY A. Some Thoughts on the Distribution of Earnings. *Oxford Economic Papers*, 1951, vol. 3, n°2, p.135-146

SABATES-WHEELER R. WADDINGTON H. How Does Poverty Affect Migration Choice? A Review of Literature. Working Paper, Institute of Development Studies, Sussex, Development Research Center on Migration, Globalization and Poverty, 2003, 22 p. Disponible sur : http://www.migrationdrc.org/publications/working_papers/WP-T3.pdf. [consulté le 23 mars 2005]

SABATIER, M. Modes de recherche d'emploi et durée de chômage des jeunes : applications microéconométriques au Panel Téléphonique du CEREQ. *L'Actualité Economique*, 2002, vol. 78, n°1, p. 41-66

SALAIS, R. L'analyse économique des conventions de travail. *Revue Economique*, 1989, vol. 40, n°2, p. 199-240.

SASIKUMAR, S.K., SRIVASTAVA, R. *An Overview of Migration in India: Its Impacts and Key Issues*, Migration, Regional Conference on Migration, Development and Pro-Poor Policy Choices in Asia, Dhaka, Bangladesh, 22-24 June 2003.

SAUNIER, J-M. La définition des qualités au moment de l'embauche. In : OURTAU, M., WERQUIN, P. (Ed.). *Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail*. Documents du CEREQ, n°99, 1994, 436 p.

SCOVILLE, J.S. Towards a formal model of a caste economy. In : SCOVILLE, J.S. (Ed.). *Status influence in third world labor markets: caste, gender, and custom*, Berlin and New York: Walter de Gruyter, 1991, 329 p.

SCOVILLE, J.S (Ed.), 1991, *Status influence in thirld world labor markets: caste, gender, and custom*, Berlin and New York, Walter de Gruyter, 1991, 329 p.

SCOVILLE, J.S. Labor Market Underpinnings of a Caste Economy: foiling the Coase Theorem. *American journal of economics and sociology*, 1996, vol. 55, n°4, p. 385-394.

SCHULTZ, T.W. Investment in Human Capital. *The American Economic Review*, 1961, vol. 60, n°1, p. 1-17.

SEN, A.K. Peasants and Dualism with or without Surplus Labor. Journal of Political Economy, 1966, vol. 74, n°5, p. 425-450.

SHARIF, M. Poverty and the Forward-falling Labor Supply Function: a Microeconomic Analysis. *World Development*, 1991a, vol. 19, n°8, p. 1075-1093.

SHARIF, M. Landholdings, Living Standards, and Labour Supply Functions: Evidence from a Poor Agrarian Economy. *Journal of Development Studies*, 1991b, vol. 27, n°2, p. 256-276

SHARMA, A.N. Agrarian Relations and Socio-Economic Change in Bihar. *Economic and Political Weekly*, 2005, Vol. 40, n°10, p. 960-972.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

SINGH, A. Labor mobility in China and India: the Role of Hukou, caste, and community. In: DUNAWAY, S., JAHANGIR, A., PRASAD, E. (Ed.). *China and India : Learning from Each Other. Reforms and Policies for Sustained Growth*, 2006, 281 p.

SINGH, A.M. Rural-to-Urban Migration of Women in India: Patterns and Implication. In: FAYCETT, J.T., KHOO, S-E, SMITH, P.C. (Ed.). *Women in the cities of Asia: migration and urban adaptation*, Colorado: Boulder, Westview Press, 1984, 406 p.

SINGH, C.S.K. Daily Labour Market in Delhi: Behaviour and Structure. *Economic and Political Weekly*, 2002, vol. 37, n°9, p. 884-889.

SINGH, M. *Uneven Development in Agriculture and Labour Migration: A case of Bihar and Punjab*. Shimla: Indian Institute of Advanced Studies, 1995, 219 p.

SJAASTAD, L.A. The Costs and Return of Human Migration. *Journal of Political Economy*, 1962,, vol. 70, n°5, p. 80-93.

SKOUFIAS, E. Labor Market Opportunities and Intra-family Time Allocation in Rural Household in South Asia. *Journal of Development Economics*, 1993, vol. 40, n°2, p. 277-310.

SPAGNOLO, G. Social Relations and Cooperation in Organizations. *Journal of Economic Behaviour and Organisation*, 1999, vol. 38, n°1, p. 1-26.

STANKIEWICZ, F. Schémas de flexibilité et coûts d'ajustement. Le cas des entreprises soumises à de fortes variations d'activité. In : STANKIEWICZ F. (dir.), *Les stratégies d'entreprises face aux ressources humaines. L'après-taylorisme*. Paris : Economica, 1988, 261 p.

STARK, O, LEVHARI, D. On Migration and Risk in LDCs. *Economic Development and Cultural Change*, 1982, vol. 31, n°1, p. 191-196.

STARK, O., BLOOM, D. The New Economics of Labor Migration. *American Economic Review*, 1985, vol. 75, n°2, p. 173-178.

STARK, O., LUCAS. R.E. Migration, Remittances and the Family. Economic *Development and Cultural Change*, 1988, vol. 36, n°3, p. 465-481.

STARK, O. *The Migration of Labor*, Cambridge: Basil Blackwell, 1991, 406 p.

SUNDARAM, K., TENDULKAR, S.D. Poverty among social and economic groupes in India in the nineteen nineties. Centre for Development Economics, Working Paper n°118, 2003. Disponible sur : ideas.repec.org/p/cde/cdewps/118.html. [consulté le 23 mars 2005]

SUNDARAM, K. Employment and Poverty in India, 2000-2005. *Economic and Political Weekly*, 2007a, vol. 42, n°30, p. 3121-3131.

SUNDARAM, K. Measurement of employment and unemployment in India: some issues. Working Paper n°174, Centre for Development Economics, Department of Economics, Delhi School of Economics, April, 2009, 27 p. Disponible sur : www.cdedse.org/pdf/work174.pdf. [consulté le 23 mars 2010]

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr

TODARO, M.P. A Model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries. *American Economic Review*, 1969, vol. 59, n°1, p. 138-148.

TODARO, M.P. Internal Migration and Urban Employment: Comment. *American Economic Review*, 1986, vol. 76, n°3, p. 566-569

THOMAS, A. *Econométrie des variables qualitatives*, Paris : Dunod, 2000, 179 p.

VAID, K.N. *The Building Worker A study of skills and Productivity*. Bombay: NICMAR Publication, 1995, 145 p.

VAID, K. N. Contract Labour in the Construction Industry in India. In : NAIDU, D.P.A. (Ed.). *Contract Labour in South Asia*, Geneva : ILO, Bureau for Workers' Activities, 1999, p 2-71.

VANNECLOO, N. *Théorie de la transformation de la main-d'œuvre*. Paris : Economica, 1982, 304 p.

VAN DER LOOP, T. *Industrial Dynamics and Fragmented Labour Markets: Construction firms and labourers in India*. Netherlands Geographical Studies n°139, Royal Dutch Geographical Society Utrecht, Department of Human Geography, University of Amsterdam, 1996, p. 326.

VERON, J. *L'urbanisation du monde*. Paris : La Découverte, coll. Repères, 2006, 119 p.

VIJAY, A. Migration, Vulnerability and Insecurity in a New Industrial Labour Markets. *Economic and Political Weekly*, 2005, vol. 40, n°22, p. 2304-2312.

WILLIAMSON, O. E. *The Economic Institutions of Capitalism: Firms, Markets, Relational Contracting*, New York : Free Press, 1985, 450 p.

WORLD BANK. *India's Employment Challenge. Creating jobs, helping workers, Poverty Reduction and Economic Management Unit*. New Delhi: Oxford University Press, 2010, 196 p.

YANG, A.A. Peasant on the Move: A Study of Internal Migration in India. *Journal of Interdisciplinary History*, 1979, vol. 10, n°1, p. 37-58.

ZINS, M-J. *L'Inde : un destin démocratique*. Paris : La documentation française, Collection Asie Plurielle, 1999, 199 p.

© 2012 Tous droits réservés. http://doc.univ-lille1.fr